REVUE

DES

DEUX MONDES

LVIe ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

Paris. — Typ. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

2.6 d

DES

DEUX MONDES

LVIe ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

TOME SOIXANTE-QUATORZIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1886

11.658

054
R3274
1886 [v.2]

LES

ORIGINES DE LA BIBLE

HISTOIRE ET LÉGENDE

(PREMIÈRE PARTIE.)

La Bible hébraïque forme un volume d'environ douze cents pages, qui a mis près de dix siècles à se faire. Les plus anciens morceaux qui s'y trouvent remontent au moins à mille ans avant Jésus-Christ. Les parties les plus modernes sont peu antérieures à Jésus.

L'analyse et le classement chronologique des pièces contenues dans ce volume inappréciable sont une des plus belles œuvres de la critique contemporaine. Beaucoup de points sont douteux encore; les lignes générales pourtant sont arrêtées. Les travaux de MM. Kuenen, Reuss, Graf, Wellhausen ne sont pas de ceux qu'on peut appeler définitifs. Ils sont de ceux qui précèdent de très près les travaux définitifs. Une certaine raideur y décèle encore le théologien. Il y manque le goût, l'habitude des appréciations de littérature comparée, une pénétration complète de l'Orient et de l'antiquité. Le défaut de l'exégèse allemande, qui est de travailler trop habituellement dans un espace clos et couvert, sans contact avec ce qui se fait en dehors de la théologie protestante, est sensible même chez ces maîtres excellens. Jamais un homme de grande culture n'admettra que la page : « Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre,..» soit l'œuvre d'un lévite écrivant à une époque d'esprit étroit. Jamais un homme de tact, en garde contre le défaut écolier de souligner ce qu'on croit avoir trouvé de nouveau, n'aurait fait tant de bruit autour de cette thèse à moitié vraie, à moitié fausse de la priorité du

Deutéronome. Mais quelle pénétration ! quelle sagacité à fouiller tout buisson qui remue ! Quelle habileté à faire lever des problèmes que les chasseurs moins perspicaces n'avaient pas aperçus ! Certaines conclusions ont été tirées hâtivement. Les questions, du moins, ont été posées avec une rare netteté ; on ne les déplacera plus. Bon gré, mal gré, il faudra venir au champ clos que ces savans maîtres ont tracé.

La Bible hébraïque se divise en cinq ou six recueils, ayant, dans le volume total, leur unité séparée. Il y a d'abord la partie historique ou légendaire, en laquelle la partie législative est maintenant intercalée. — Il y a ensuite le rouleau prophétique, contenant les pièces d'une douzaine d'orateurs ou d'écrivains qui vont de l'an 800 à peu près jusque vers l'an 500 avant Jésus-Christ. C'est de beaucoup la plus importante partie de la Bible. Si nous n'avions pas ces écrits, le plus souvent datés avec précision, le doute pourrait envahir toute l'histoire israélite. — Le recueil des hymnes ou psaumes serait presque aussi instructif, si les circonstances auxquelles ces pièces se rapportent étaient connues ; malheureusement, parmi les cent cinquante morceaux qui composent le livre, à peine en est-il une dizaine qu'on puisse dater avec certitude. — Le recueil des écrits sapientiaux est d'un rare intérêt ; mais les données chronologiques, si avidement recherchées par la critique moderne, y manquent le plus souvent.

La partie historique de la Bible est donc, si on sait la combiner avec la partie prophétique, le grand sillon qu'il faut suivre pour pénétrer en cette mystérieuse antiquité. L'historiographie d'Israël s'élève, dans le désert des autres histoires, tantôt en colonne d'ombre, tantôt en colonne de lumière. Les secours ordinaires de la critique, la numismatique, l'épigraphie, manquent ici tout à fait (1). L'égyptologie et l'assyriologie éclairent d'une vive lumière quelques parties des documens hébreux, mais ajoutent aux textes historiques de la Bible peu de renseignemens directs. La Grèce ne sut rien de ce monde, fermé pour elle et discret à l'excès. L'historiographie israélite ne peut donc être contrôlée que par elle-même ; mais telle est la bonne foi avec laquelle se firent ces compilations antiques, qu'elles nous fournissent presque toujours les moyens de rectifier les changemens de point de vue amenés par le temps. Un esprit exercé, lisant d'un bout à l'autre les livres de la Bible dits historiques, arrive à voir, avec une très grande vraisemblance, les remaniemens successifs que ces livres ont subis et les littératures perdues dont les fragmens sont cachés dans leurs substructions.

(1) On ne possède que deux grandes inscriptions hébraïques antérieures à la captivité.

I.

Nous possédons, soit dans la Bible, soit à côté d'elle, trois histoires du peuple hébreu plus ou moins originales. Il faut placer en première ligne le grand ensemble d'écrits narratifs qui s'étend, dans la Bible hébraïque, du premier mot, *Bereschit*, à la fin du deuxième livre des Rois (1), prend les choses à la création et renferme toute l'histoire du peuple israélite, comme ce peuple lui-même la comprenait, jusqu'à l'anéantissement du royaume de Juda par la puissance chaldéenne (584 ans av. J.-C.). Bien que composé de parties fort diverses, ce grand ensemble, qui constitue près de la moitié de la Bible, a été coordonné en un tout, ayant son unité. Un dernier éditeur (si l'on peut s'exprimer ainsi) en a disposé les parties de manière à former un ouvrage à peu près suivi. Ce dernier éditeur travailla certainement après l'an 560 avant Jésus-Christ, puisqu'un fait qui fut la conséquence de la mort de Nabuchodonosor, arrivée cette année, est rapporté dans l'ouvrage. D'autres particularités des textes législatifs font descendre plus bas encore cette coordination définitive. Il est probable que le précieux ensemble historique dont nous parlons ne fut constitué dans sa forme actuelle qu'après l'établissement définitif du culte dans le second temple, vers l'an 515 avant Jésus-Christ. Ajoutons qu'après cela, il put y survenir encore bien des interpolations, bien des additions, bien des retouches.

Également dans la Bible hébraïque, à la fin du volume, se trouve un autre ensemble historique, composé des deux livres des Chroniques (2) et des livres d'Esdras et de Néhémie, qui en forment la suite. Les deux livres des Chroniques sont un abrégé sec, inexact, rédigé au point de vue hiérosolymite et sacerdotal, des vieilles histoires. Il convient d'en faire peu d'usage; on ne saurait le dédaigner, cependant; car le lévite inintelligent qui a compilé à Jérusalem ce médiocre ouvrage avait entre les mains quelques écrits que nous n'avons plus, ou, ce qui revient à peu près au même, il possédait des livres des Rois plus complets que les nôtres. Les deux livres d'Esdras et de Néhémie, d'ailleurs, contiennent l'histoire au-delà de la captivité et nous donnent, sur les restaurations juives du VIe et du Ve siècles, des renseignemens de médiocre valeur, mais dont il faut bien faire usage faute de mieux. On est à peu près d'accord pour placer la rédaction des Chroniques, d'Esdras et de Néhémie vers le temps d'Alexandre ou dans les derniers temps de l'empire perse (330 ou 340 avant J.-C.)

(1) Quatrième selon la Vulgate.

(2) Ce que les traducteurs grecs appelèrent les Paralipomènes.

Environ 80 ans après Jésus-Christ, un juif rallié aux Flavius essaya d'écrire en grec une histoire de sa race. Pour les parties anciennes, Josèphe n'avait d'autres documens que ceux que nous possédons ; en ce qui concerne ces parties, son livre est sans autorité. Pour l'époque asmonéenne, pour celle des Hérodes, pour les révolutions du Ier siècle, au contraire, les écrits de Josèphe ont toute la valeur d'un document original.

La chaîne historique commençant par *Bereschit* a donc une importance hors ligne. Seule elle nous fait connaître la période antérieure à la prise de Jérusalem par les Chaldéens, puisque les Chroniques et Josèphe n'en sont guère, pour cette partie, que des remaniemens. Vers le IIIe siècle avant Jésus-Christ, on divisait cette grande composition, pour la commodité des copistes, en onze volumes ou rouleaux, à peu près d'égale longueur, division que les traducteurs grecs alexandrins adoptèrent et qui aboutit à faire considérer comme des livres distincts : Genèse, Exode, Lévitique, Nombres, Deutéronome, Josué, Juges, Ier et IIe livres de Samuel, Ier et IIe livres des Rois. En réalité, ce sont là onze coupures dans une grande série, composée d'ouvrages juxtaposés, lesquels sont eux-mêmes le produit de compilations antérieures. Ces divisions répondaient si peu à des unités réelles que, dès une époque très ancienne, on commit sur le groupement de ces titres une méprise qui a eu pour la critique les conséquences les plus graves.

De bonne heure, en effet, on prit l'habitude de grouper les cinq premières sections : Genèse, Exode, Lévitique, Nombres, Deutéronome, sous le titre particulier de Pentateuque. Ces livres avaient pour la religion une importance particulière; ils contenaient toutes les parties législatives censées révélées par Dieu à Moïse. On ne remarqua pas que la section qui suivait, savoir Josué, se rattachait intimement aux cinq coupures qui précèdent; que la composition par l'alternance de deux documens principaux qui caractérise les cinq premières sections, se continue en Josué; que la plume de l'auteur particulier du Deutéronome se retrouve notoirement dans des parties de Josué. Josué, en d'autres termes, fait une suite immédiate au Deutéronome; la vraie coupe, très réelle et très profonde celle-là, est à la fin de Josué. Le livre des Juges et les livres de Samuel obéissent à des règles de composition toutes différentes. La zébrure singulière qui caractérise les six premières sections ne s'y retrouve plus. Ce n'est donc pas Pentateuque, c'est Hexateuque qu'il aurait fallu dire. Le vrai, c'est qu'en tête de la composition historique qui allait de la création à la prise de Jérusalem, figurait un ouvrage complet, qui a existé par lui-même, et qui contenait l'histoire primitive de la nation au point de vue de son

pacte avec Iahvé (1). A l'origine, Iahvé crée le monde, qui s'enfonce tout d'abord dans les voies d'une civilisation profane et impie. Le déluge ne suffit pas à le ramener; Iahvé se constitue alors une tribu d'élection, avec laquelle il fait un pacte spécial. Il tire le chef nomade Abraham de la Chaldée, l'attache à son culte et promet de donner en retour à sa postérité la possession exclusive de la terre de Chanaan. Par suite de diverses aventures, la famille élue devient esclave en Égypte. Iahvé la sauve par un envoyé céleste, Moïse, qui lui sert d'intermédiaire pour donner à la nation un code complet, embrassant à la fois les choses de l'ordre profane et celles de l'ordre religieux. Iahvé promet que, quand le peuple observera cette loi, il sera heureux; quand il la violera, tous les malheurs fondront sur lui. Josué réalise cette promesse par une suite de victoires et de miracles. La terre de Chanaan est conquise et partagée entre les tribus fidèles. Une sorte de *domesday-book* théocratique est établi sous la sanction divine; le pacte entre Israël et Iahvé est fondé à jamais.

Tel est le livre, parfaitement complet, qui forme plus de la moitié de la partie historique de la Bible. La conquête de la Palestine en est la conclusion et la raison finale. C'est mutiler l'ouvrage que de l'arrêter à la mort de Moïse. Cette erreur capitale a eu une suite singulière. Le manque total de critique qui caractérisait l'antiquité fit réussir, en ce qui concerne l'auteur de cette Histoire sainte, l'idée la plus arbitraire, la plus gratuite, la plus contraire aux textes, l'idée que Moïse en était l'auteur. Une telle idée n'aurait pu exister si on eût pris le livre dans son ensemble; car il eût été trop fort de faire raconter à Moïse l'histoire de la conquête de Josué. En s'arrêtant à la fin du Deutéronome, au contraire, on n'avait à répondre qu'à une objection légère selon les idées du temps; on admettait que le récit de la mort de Moïse avait été ajouté après coup, et tout était dit.

Comment le livre qui commence par ces mots : « Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre, » et qui finit à la mort de Josué a-t-il été composé? Quels sont les élémens qui entrent dans sa composition? A quelle date peut-on faire remonter chacun de ces élémens, et comment doit-on concevoir les diverses opérations qui les incorporèrent successivement au livre vivant d'Israël? Tel est, avec la question de la rédaction des Evangiles, le plus important problème qu'ait eu à résoudre la critique moderne. Le problème du Pentateuque, ou, pour parler plus exactement, de l'Hexa-

(1) Quoique j'aie pour principe de garder les transcriptions reçues, même quand elles sont défectueuses, je m'interdis la forme *Jéhovah*, forme fabriquée avec les consonnes d'un mot et les voyelles d'un autre mot. C'est comme si on prononçait Paris avec les voyelles de Lutèce. *Purèse* serait un barbarisme que l'histoire sérieuse devrait s'interdire.

teuque, peut être cité comme un modèle de la façon dont il est permis, sans satisfaire entièrement la curiosité humaine, d'arriver, par des hypothèses successives, à serrer de près la vérité.

On a maintes fois raconté la marche suivie par la science pour préparer les approches de ce siège difficile. Le coup de génie, on peut le dire, fut l'intuition de Jean Astruc, médecin et physiologiste de l'école de Montpellier, qui, sans être un hébraïsant, remarqua, par une lecture attentive de la Bible, la dualité de composition de la Genèse, ce fait singulier que souvent le même épisode est raconté deux fois, que, dans certains cas même, comme cela a lieu pour le déluge, les deux récits sont entremêlés. Ce fait devient l'évidence, on peut le dire, quand on se sert d'une édition où les deux textes sont imprimés en caractères différens. Les matériaux superposés apparaissent alors, comme les assises de marbre bicolores dans une église toscane ou ombrienne du moyen âge. Je prie les personnes qui auraient quelque doute à cet égard de lire, en même temps que les savantes discussions de M. Reuss (1), la *Genèse* de M. François Lenormant (2), où les enchevêtremens des deux rédactions sont rendus en quelque sorte sensibles aux yeux.

L'observation d'Astruc, utilisée par Eichhorn, Ilgen, Gramberg, arriva entre les mains de De Wette à une remarquable précision. De Wette construisit, en quelque sorte, avec le Pentateuque actuel (auquel il vit très bien qu'il fallait rattacher Josué), deux Pentateuques ayant chacun leur unité. L'un fut appelé jéhoviste, l'autre élohiste, dénominations peu justifiées, mais que nous conserverons pour nous conformer à l'usage. Le système de De Wette, un peu trop simple, fut corrigé par M. Ewald, aux hypothèses duquel on a pu, au contraire, reprocher trop de complication; à tort, peut-être, car la manière dont les choses se sont passées a été en fait bien plus compliquée que nous ne le supposons, et, si nous pouvions assister au travail latent de la croissance de ces sortes de textes, nous trouverions que nos hypothèses les plus compliquées sont encore bien plus simples que n'a été la réalité.

Le tort des critiques qui, jusqu'à M. Ewald inclusivement, s'occupèrent de la critique de l'Hexateuque, fut de tenir trop peu compte de la partie législative qui y est encastrée. C'est en portant de ce côté une observation attentive que MM. Reuss, Graf, Kayser, Wellhausen virent s'ouvrir des horizons nouveaux. Nos critiques français du XVIIIe siècle, qui souvent n'eurent d'autre tort que de juger avec l'esprit et le bon sens les questions obscurcies par le pédantisme théologique, avaient très bien remarqué que le Deutéronome nous

(1) Paris, Sandoz et Fischbacher, 1879.
(2) Paris, Maisonneuve, 1883.

représente à peu près ce volume de la loi de Iahvé, trouvé à propos par le prêtre Helcias (1), et qui fit une si forte impression sur le roi Josias. Volney, en particulier, insista sur cette donnée fondamentale, et proclama qu'une portion considérable de la *Thora* devait être rapportée aux années qui précédèrent la captivité. La nouvelle école allemande tira très bien les conséquences du fait reconnu par le bon sens français et à tort mis dans l'ombre par M. Ewald. Une découverte plus originale fut d'apercevoir le vrai caractère de ce qu'on peut appeler le code lévitique, comprenant ces lois, pour la plupart ecclésiastiques, qui occupent la fin de l'Exode, le Lévitique tout entier, une grande partie des Nombres et même de Josué. Ces lois, sauf quelques exceptions, sont postérieures à Josias, postérieures mêmes à la captivité. Elles se rattachent à un état de crise du sacerdoce qui commença aux essais de Josias pour centraliser le culte à Jérusalem, et qui arriva à son paroxysme lors de la restauration du culte après la captivité. Elles supposent une institution qui n'eut sûrement aucune réalité historique, ce tabernacle que Moïse est censé avoir construit pour préluder, huit cents ans d'avance, aux idées sur l'unité du lieu de culte.

Tout cela a été aperçu et déduit avec justesse. L'erreur de MM. Graf, Reuss, Wellhausen a été de vouloir rattacher le code lévitique à ce qu'on appelle le récit élohiste, et de faire des deux textes réunis un second Pentateuque qui serait venu, après la captivité, compléter l'ancien texte jéhoviste. C'est là une combinaison des plus malheureuses. Le récit élohiste et le code lévitique n'ont rien à faire ensemble. La prétention de rapporter à une époque presque rabbinique le récit de la création, le mythe de l'arc-en-ciel, les mythes ethnographiques de la Genèse, doit être abandonnée. Il y a aussi quelque exagération dans cette assertion de la nouvelle école que le Deutéronome, loin d'être une seconde loi, comme l'ont cru les traducteurs alexandrins de la Bible, est la première Thora. De l'aveu même de ces savans critiques, il y avait, avant Josias, des élémens de Thora, dont le Deutéronome n'est que le développement. Le mot de Deutéronome, bien qu'inexact, n'est pas aussi faux qu'on le dit. Le fait de placer la législation en question dans la plaine de Moab, au moment où le peuple va passer le Jourdain, suppose que l'on admettait une législation antérieure promulguée au Sinaï. Le Deutéronome cite des règlemens plus anciens, en particulier un petit code sur les lépreux que nous avons dans le Lévitique. La liste des choses impures est plus primitive dans le Lévitique que dans le Deutéronome; le Lévitique enfin diffère essentiellement du Deutéronome en ce qu'il manque d'unité. Ce sont des Pandectes, qui

(1) II Rois, ch. XXII.

ont mis un ou deux siècles à se former et à se recueillir, tandis que le Deutéronome est un livre composé en quelques jours et d'une seule inspiration.

Nous sommes convaincus qu'une étude ultérieure amènera les critiques à modifier sur ces deux points et sur quelques autres l'opinion de MM. Graf, Reuss, Wellhausen. Oui, l'Histoire sainte élohiste est postérieure à l'Histoire sainte jéhoviste; mais elle ne l'est pas d'autant que le croient ces maîtres éminens. Oui, le code lévitique est relativement moderne et, pour les parties essentielles, postérieur à la captivité; mais il n'a aucun lien avec l'Histoire sainte élohiste, qui, moins mythologique que l'Histoire sainte jéhoviste, a néanmoins le caractère de la plus belle antiquité. Enfin, une lacune singulière dépare les travaux de la nouvelle école, plus habile aux découvertes du microscope qu'aux larges vues d'horizon. On dirait que ces doctes critiques n'ont pas d'yeux pour voir, en sa grosseur capitale, ce fait : que le rédacteur jéhoviste cite un écrit antérieur, dont le caractère peut être clairement saisi; c'est le livre du Iaschar, ou livre des Guerres de Iahvé, composé d'anciens cantiques. Nous trouvons la trace de ce livre dans les parties jéhovistes du livre des Nombres; nous le retrouvons dans Josué; selon nous, il fait le fond du livre des Juges, et il a fourni les plus beaux élémens des livres dits de Samuel.

Ce qu'il y a de remarquable, en effet, c'est qu'autant l'Hexateuque est séparé des livres qui le suivent par sa composition en matériaux alternans, autant la fin des Nombres et certaines parties de Josué offrent d'analogie pour les sources avec les Juges et les récits héroïques des livres dits de Samuel. Le livre des Juges presque tout entier nous offre à la surface le terrain que, dans les plus anciennes parties du Pentateuque, nous ne trouvons qu'en filon et en sous-sol. C'est ce qu'on aurait vu plus tôt, si, au lieu d'être cultivées par des théologiens, ces études eussent été entre les mains de savans habitués au grand air de l'épopée et des chants populaires. On eût reconnu alors qu'avant la rédaction du récit jéhoviste, livre essentiellement religieux, il y eut un *épos* national, contenant les chants et les récits héroïques des tribus. Ce livre s'arrêtait, selon toute apparence, à l'avènement de David, à la fin de sa jeunesse aventureuse, quand les brigands de Sicéleg sont tous casés et que les folles aventures des âges antérieurs font place à des soucis beaucoup plus pacifiques et à des calculs plus positifs.

Avec David, en effet, nous entrons dans l'histoire véritable, l'histoire documentée. Les règnes de David et de Salomon, les règnes parallèles des rois de Juda et d'Israël eurent leurs annales, rédigées, selon les procédés de l'historiographie orientale, par des *soferim* ou *mazkirim*, gens de plume attitrés. De maigres extraits nous sont par-

venus de cette grande œuvre originale dans les livres des Rois; ils y sont combinés avec un élément d'un tout autre ordre, dont l'influence se fait sentir aussi dans l'Hexateuque : nous voulons parler de ces compositions destinées à relever le caractère des prophètes, à présenter leur rôle par le côté thaumaturgique et terrible, et à les mettre en tout au-dessus de la royauté. C'était l'analogue des *Kisas el-Anbia*, dont se délectent encore les musulmans, des Vies de saints de bas étage, chères aux populations crédules. Moïse, ayant été un prophète et certes le premier des prophètes, eut sa Vie, comme Samuel, comme Gad, comme tant d'autres, et, dans la dernière compilation de l'Hexateuque, il en fut tenu compte; c'est ce qui explique certaines répétitions, de l'Exode en particulier, pour l'intelligence desquelles la combinaison binaire du jéhoviste et de l'élohiste ne suffit pas.

Cette énumération des élémens constitutifs de la partie narrative de la Bible hébraïque resterait obscure, si l'on s'en tenait au mode d'exposition analytique que nous avons suivi jusqu'ici. L'esprit du lecteur sera satisfait, nous le croyons, si nous prenons maintenant le mode d'exposition inverse, c'est-à-dire si nous cherchons à exposer, siècle par siècle, les états que traversèrent ces traditions légendaires et ces récits historiques, qui font encore aujourd'hui notre admiration et notre charme.

II.

Une question préalable doit être posée : A quelle époque l'écriture commença-t-elle à être d'un usage commun en Israël? Nous disons : d'un usage commun; car une distinction est ici nécessaire. Un peuple peut avoir durant des siècles l'écriture, sans pour cela en faire un usage littéraire. En est-il un exemple plus convaincant que celui des Latins et des populations italiotes, dont l'alphabet est plus archaïque que celui des Grecs, et qui pourtant n'ont commencé d'avoir une littérature que vers 200 ans avant Jésus-Christ? Cela dépend tout à fait des substances sur lesquelles on écrit, de la cherté de ces substances, des facilités qu'on a pour se les procurer. En admettant l'hypothèse vraisemblable selon laquelle l'écriture alphabétique aurait été créée en Égypte vers le temps des Hyksos, les Israélites purent en avoir connaissance dès leur venue dans les régions méditerranéennes, et néanmoins ne s'en servir d'abord que très rarement. A l'époque patriarcale, non-seulement on ne sent pas trace d'écriture; mais on voit des usages qui en supposent l'absence, monumens mégalithiques, *iad* (main), *gilgal*, tas de pierre, monceaux de témoignage. L'époque des Juges paraît avoir continué sous ce rapport l'âge patriarcal. L'histoire résidait dans la tradition orale et les cantiques, ou, pour mieux dire, d'histoire réelle, il n'y en avait pas.

Une règle générale de critique, en effet, c'est qu'il n'y a pas d'histoire proprement dite avant l'écriture. La mémoire historique du peuple est toujours très courte. Le peuple ne se souvient que des fables. Le mythe est l'histoire des temps où l'on n'écrit pas. Peu féconds en créations mythologiques, les Hébreux y suppléaient par des monumens anépigraphes, destinés à servir d'avertissemens à l'avenir. Les noms donnés à certains lieux, à certains arbres doués d'une longue vie, tels que les térébinthes, étaient aussi des *oth* (signes) ou *monimenta* à leur manière. Les fêtes, certaines coutumes avaient enfin la prétention d'être des aides-mémoire, des garde-souvenirs. Mais tout cela était vacillant, prêtait à toutes les confusions.

Les chants populaires constituaient un témoignage bien plus ferme. L'usage des Hébreux et des peuples congénères était, à propos des événemens importans, surtout des batailles, d'en frapper en quelque sorte la médaille par un cantique rythmé, que le peuple chantait en chœur, et qui restait plus ou moins dans les souvenirs. C'est ainsi que chaque tribu arabe, sans nulle écriture, gardait le Divan entier de ses poésies. La mémoire arabe antéislamique, à laquelle on eût vainement demandé un renseignemet historique précis, conserva, jusqu'aux missions littéraires des lettrés de Bagdad, cent cinquante ans après Mahomet, le trésor poétique énorme du *Kitab el-Agani*, des *Moallakat* et des autres compositions du même genre. Les tribus touaregs présentent de nos jours des phénomènes analogues. Israël possédait ainsi une très belle littérature non écrite, comme la Grèce a tenu, pendant trois ou quatre cents ans, tout le cycle homérique dans sa mémoire. On peut dire, en effet, que la littérature non écrite de chaque race est ce qu'elle produit de plus parfait ; les compositions réfléchies n'égalent jamais les éclosions littéraires spontanées et anonymes. Plus tard, ces chants, recueillis par l'écriture, formeront le joyau de la poésie hébraïque. Les plus célèbres pages de la Bible sortiront de ces voix d'enfans et de femmes, qui, après chaque victoire, recevaient le vainqueur avec des cris de joie, au son du tambourin.

Bien que tout ce que l'on raconte des compositions littéraires de David et de Salomon appartienne à la légende, il n'est pas douteux qu'on ait beaucoup écrit sous le règne de ces princes. Nous n'avons aucun monument de l'écriture hébraïque de ce temps ; mais l'inscription moabite de Mésa, qui est au Musée du Louvre, est à peine postérieure de cent ans à Salomon. Or le pays de Moab n'était en rien supérieur, à cette époque, à Israël. Le *sépher*, registre ouvert qui, dès le temps de Samuel, est censé avoir été déposé dans l'arche ou à côté d'elle, reste dans la pénombre (1). On n'en saurait par-

(1) Le chapitre du premier livre de Samuel où il en est parlé ne fut rédigé que bien plus tard.

ler avec quelque assurance. Mais le règne de David laissa des souvenirs militaires d'un étonnant caractère de réalité, dont quelques lambeaux sont venus jusqu'à nous (1). Le règne de Salomon laissa des pages administratives (2) qu'il est plus difficile de reconnaître dans la prose effacée des histoires postérieures. On récitait quelques chants dont David était censé l'auteur (3), mais que sans doute il n'écrivit pas. Salomon fit probablement compiler des *maschal* et des *schir*, plutôt qu'il n'en composa lui-même. Ce qui paraît sûr, c'est que, vers l'époque de la mort de Salomon, il y avait des divans de poésies lyriques et paraboliques, des recueils de proverbes, des récits militaires, des listes ou registres, œuvres des *soferim* et des *mazkirim* de la cour. Il y avait surtout de nombreux *toledot*, ou généalogies, bases de la future histoire primitive de la nation.

Cette littérature des temps de David et de Salomon avait un caractère presque exclusivement profane. Le piétisme israélite, œuvre des prophètes, n'était pas encore né. Certes Iahvé n'était point absent des cantiques de cette époque reculée, pas plus que les dieux ne sont absens des poèmes homériques; mais le but n'était ni l'édification ni la propagande ; c'étaient des œuvres laïques, comme on dirait aujourd'hui, dont l'unique but était de confier à l'écriture un trop plein dont la mémoire était déjà surchargée.

Dans les âges antiques, la littérature la plus importante n'était pas toujours celle qu'on écrivait; c'était celle que la nation tenait dans ses souvenirs. N'existait-il pas, dès le temps de David et de Salomon, un commencement d'Histoire sainte, un commencement de rédaction des souvenirs héroïques de la nation? Le canevas de l'Hexateuque n'était-il pas déjà tracé par écrit? Le vieux fonds d'idées, probablement babyloniennes, que le peuple portait comme le fond le plus ancien de son bagage traditionnel, n'était-il pas en partie fixé par l'écriture? Cela est possible, cela n'est pourtant pas probable. Les règnes de David et de Salomon furent des époques de progrès, de civilisation, non des retours vers le passé patriarcal. Les prophètes, qui vivaient de ces souvenirs, furent réduits à un rôle secondaire. Ils ne retrouvèrent leur importance qu'après la mort de Salomon, quand les Ephraïmites et les tribus du Nord, chez lesquels esprit de tribu vivait encore énergiquement, tournèrent le dos à Jérusalem, au temple, à la royauté qui s'organisait au Sud sur la base de l'hégémonie de la tribu de Juda.

(1) Surtout les notes sur les *gibborim*. II Sam. XXIII, 8 et suiv.
(2) La liste des préfets, la carte de géographie du chap. X de la Genèse, etc.
(3) Par exemple, l'élégie sur la mort de Jonathas, le dire sur la mort d'Abner.

III.

Au premier coup d'œil, les tribus du Nord, en se séparant du centre brillant de Jérusalem, portèrent un coup mortel à leur propre développement. Mais l'histoire d'Israël est en tout si particulière que ce qui semble ailleurs une décadence est ici une condition de progrès. L'esprit israélite, contrarié par Salomon, reprit le dessus avec une élasticité extrême. Les prophètes, qui avaient déclamé contre les travaux de Jérusalem et amené la sécession, furent maîtres du royaume nouveau. On se mit à réchauffer les anciennes traditions, à les rapprocher, à établir entre elles un ordre déterminé. La mémoire jusque-là s'était chargée de ce soin; on commença à éprouver le besoin d'écrire ces récits et de les coordonner selon un plan suivi. L'usage de l'écriture s'était fort répandu sous David et sous Salomon; mais on ne l'avait pas encore appliquée aux traditions orales. Ces traditions se défendaient par leur notoriété. On n'écrit pas ce que tout le monde sait par cœur. La rédaction de pareilles données ne se fait que quand la mémoire éprouve déjà quelque fatigue et commence à fléchir.

Voilà pourquoi, d'ordinaire, la rédaction d'un ensemble de traditions orales n'est pas, à l'époque où elle a lieu, un fait aussi capital que nous sommes portés à nous l'imaginer. Le livre qui n'est que la rédaction d'un vieux fond traditionnel n'est jamais, au moment où il est écrit, un événement de sensible importance. Les gens au courant de la tradition ne s'en servent pas et affectent même un certain dédain pour ces sortes d'aide-mémoire; les maîtres s'en soucient peu. Il en fut ainsi pour les Évangiles, pour les Talmuds, devenus plus tard des livres d'une si haute importance, et dont l'apparition ne fit aucune sensation, parce que la génération où ils parurent en savait d'avance le contenu.

Les traditions orales d'Israël étaient de plusieurs sortes. A l'arrière-plan flottaient, dans un lointain indécis, les récits d'origine babylonienne ou harranienne, ces mythes sur l'histoire primitive et le déluge que les Hébreux avaient emportés avec eux de leur ancien séjour. Les souvenirs d'Our-Casdim et du roi mythique Ab-Orham (*Pater Orchamus*), combinés avec ceux d'un ancêtre supposé, Abram (le haut père), fournissaient la vie fabuleuse d'un patriarche, qui était déjà censé parcourir en nomade le pays de Chanaan. La biographie anecdotique de deux autres patriarches, Isaac et Jacob, et des fils de ce dernier, en particulier d'un prétendu Joseph (1), qui traversait, en Égypte, les plus piquantes aventures,

(1) Ce sont là d'anciens noms de tribus. La forme pleine était Jacob-el, Joseph-el. La forme Jacob-el a été signalée dans les textes hiéroglyphiques de l'Égypte. La forme

formait le fond de la période suivante. L'imagination israélite, toujours enivrée des parfums de la vie nomade, groupa autour de ces noms tout ce qu'elle avait de charme et de poésie. L'histoire vraie, quoique étrangement mêlée de fables encore, commençait avec le séjour des tribus israélites sur les confins de l'Égypte. La protection particulière de Iahvé sur Israël se montrait en la manière dont il tira son peuple de la captivité et le fit subsister dans le désert. La vie du chef légendaire qui guida le peuple en cette épreuve, Mosé, commençait à se dessiner, et sûrement le miracle y tenait déjà une très grande part; mais l'idée, à ce qu'il semble, n'était encore venue à personne que ce Mosé eût été en quoi que ce soit législateur et qu'aucune loi divine lui eût été révélée.

Les souvenirs d'Israël prenaient un degré particulier de précision et de réalité à partir du moment où le peuple, après avoir traversé le désert, s'approchait du pays de Chanaan. Ici, la tradition orale s'épaulait de documens positifs, savoir de chants populaires conservés dans la mémoire des tribus. Les plus anciens de ces chants se rapportaient à la source de Beër, au sud de Moab, et à la prise d'Hésébon. Le souvenir direct de la circonstance où ces chants avaient été composés était le plus souvent perdu; mais le contenu des chansons fournissait des élémens pour recomposer un préambule historique, quelquefois, il est vrai, très fautif.

De cette double série de traditions résultèrent deux écrits qui se faisaient suite ou que, peut-être, l'on considérait comme un seul livre. Les idées d'alors sur l'identité des ouvrages n'étaient nullement celles de notre temps. L'un de ces écrits fut une sorte d'histoire patriarcale, première base de ce que nous appelons la Genèse, qui a été absorbée par les rédactions postérieures. Ce livre n'absorba-t-il pas lui-même des élémens écrits antérieurs? C'est ce qu'on ne saurait dire et ce qu'il serait peu intéressant de savoir, puisque ces documens antérieurs auraient été à peu près contemporains de la rédaction du livre lui-même et que la question d'unité d'auteur, en de telles conditions, n'a pas beaucoup de sens. Le livre dont nous parlons, autant qu'on peut l'entrevoir à travers les remaniemens des siècles suivans, n'offrait pas essentiellement le caractère d'un livre sacré. Il n'avait pas de tendance religieuse précise, bien que la préférence de Iahvé pour Israël y éclatât déjà. L'objet voulu avant tout était l'intérêt et le charme de la narration. Les temps primitifs de l'humanité y étaient racontés, bien qu'on puisse douter qu'il y fût question de la création et du déluge. Ces pre-

Joseph-el a été trouvée récemment dans ces mêmes textes par un jeune savant du plus grand mérite, M. William N. Groff. (*Revue égyptologique*, IV, p. 95 et suiv.)

mières pages paraissent avoir offert beaucoup d'analogie avec les fables phéniciennes conservées dans les lambeaux de Sanchoniathon. De là venaient tant de passages qui restèrent inintelligibles pour les rédacteurs d'un âge plus moderne, et qui sont comme des trous obscurs dans le texte actuel de la Bible; par exemple, le IVe chapitre de la Genèse, si analogue aux mythes phéniciens sur les premiers inventeurs; ce chant de Lamech à ses femmes, problème des plus singuliers; le récit (retouché) sur l'amour des fils de Dieu pour des filles des hommes et sur les géans qui sortent de ce commerce; l'épisode de l'ivresse de Noé et de la malédiction de Cham ou Chanaan, et la cantilène ethnographique qui s'y rattache; le chapitre XIV de la Genèse, sorte de fenêtre ouverte sur la plus haute antiquité; le chapitre XV du même livre, premier récit de l'alliance de Iahvé et d'Abram, plein d'énigmes, et où le sacrifice d'Abram est raconté avec une étrange sauvagerie.

On peut rapporter à la même source le très curieux chapitre XX de la Genèse, contenant l'aventure d'Abraham chez Abimélek; on reconnaît la trace du même document dans ce qui concerne Ismaël, dans le récit du sacrifice d'Isaac, puis d'une manière presque continue dans l'histoire d'Isaac, et dans toute cette légende de Jacob, empreinte d'un cachet si frappant de mythologie, de sublimité grossière, d'idéalisme concret. L'étonnante beauté de cette partie de la Genèse vient tout entière du vieux narrateur oublié du Xe siècle. Le fleuron du livre était ce charmant roman de Joseph, le plus ancien des romans et le seul qui n'ait pas vieilli. Le plan général et les parties essentielles de ce délicieux récit existaient déjà, parfaitement caractérisés, dans la plus ancienne rédaction des dires légendaires du Nord.

En quel état la légende de Moïse figurait-elle en ce récit primitif? C'est ce qu'il est d'autant plus difficile de conjecturer que nous ne savons pas au juste si les mentions de Moïse se trouvaient dans le livre des Légendes patriarcales, ou dans le livre des Guerres de Iahvé dont nous parlerons bientôt, ou dans les deux. Le singulier passage où Iahvé rencontre Moïse dans une des gorges du Sinaï, veut le tuer et ne lâche prise que quand Sippora a circoncis son fils, appartenait sans doute au plus ancien texte. La théophanie du Sinaï était peut-être l'occasion d'un renouvellement de l'alliance de Iahvé et de son peuple. Ce qui est sûr, c'est que le caractère céraunien de Iahvé était fortement accusé. La foudre, l'éclair, le nuage sombre, la tempête, sont déjà, en ces vieilles pages, l'accompagnement indispensable des apparitions de Iahvé.

Le livre était essentiellement un livre israélite, dans le sens que le schisme des dix tribus avait consacré. Le but qu'on s'y proposait était de faire valoir les légendes israélites du Nord, d'expliquer

d'une façon relevée l'origine des lieux saints israélites. Joseph, le père d'Éphraïm et de Manassé, est partout exalté ; Ruben paraît intentionnellement ménagé. Béthel est, aux yeux de l'auteur, le vrai sanctuaire d'Israël, et un récit est destiné à établir le devoir qu'ont tous les descendans de Jacob d'y payer la dîme. Sichem est le centre de la famille d'Israël. La région transjordanienne de Galaad et les déserts du côté de Gérare et de Beërseba avaient leur place dans les récits du conteur. Le pays de Juda, au contraire, était, ce semble, à peine mentionné. L'auteur affectionnait les légendes locales ; il les connaissait à fond, et, s'il a peu de chose à dire sur Juda, c'est qu'évidemment il tournait un peu volontairement le dos à ce pays. Il est difficile de ne pas voir une intention malveillante dans la légende de Tamar, où Juda est si complètement sacrifié, et où la famille de ce patriarche, censée issue du rapt d'une Chananéenne, est présentée comme souillée par tous les crimes. En religion, les idées de l'auteur étaient très larges. Déjà se dessine l'antipathie contre les *teraphim*, les idoles et les amulettes des païens. Mais on ne remarque aucune tendance vers la centralisation du culte. Les autels à Iahvé s'élèvent de tous côtés sans que l'auteur voie là autre chose que le témoignage d'une légitime piété.

Le Livre des légendes israélites a été le commencement de la Bible, surtout de la Bible telle que les poètes et les artistes l'entendent. Les écrits plus anciens du temps de David et de Salomon n'ont été sauvés que grâce à ces récits uniques, en leur genre, où l'empreinte de la légende populaire est en quelque sorte à fleur de coin et auxquels on ne peut comparer que l'Homère des Grecs. Si nous possédions l'œuvre entière du conteur de Béthel ou de Sichem, nous verrions sans doute que, dans son écrit, résida tout le secret de la beauté hébraïque, qui a séduit le monde à l'égal de la beauté grecque. Cet inconnu a créé la moitié de la poétique de l'humanité. Ses récits sont comme un souffle du printemps du monde. Leur fraîcheur exquise n'est égalée que par leur grandiose crudité. L'homme, quand ces pages étranges furent écrites, vivait encore dans le mythe. Les aperceptions sur le monde divin étaient à l'état d'hallucination. Les multiples *élohim* remplissaient l'air, à l'état de souffles mystérieux, de bruits inconnus, de terreurs paniques. L'homme avait encore avec eux des luttes nocturnes, d'où il sortait blessé. Élohim apparaît triple, et les fils de Dieu ont avec les femmes des embrassemens féconds. La morale est à peine née ; les volontés d'Élohim sont capricieuses, parfois absurdes. On atteint le ciel avec une échelle ou plutôt une pyramide à échelons. Des messagers vont sans cesse de la terre à l'empyrée. Les théophanies et les angélophanies sont fréquentes. Les songes sont des révélations célestes, des visions de Dieu.

Cet écrit primitif donna le ton à ceux qui suivirent, un ton qui n'est ni celui de l'histoire, ni celui du roman, ni celui du mythe, ni celui de l'anecdote, et auquel on ne peut trouver d'analogie que dans certains récits arabes antéislamiques. Le tour de la narration hébraïque, juste, fin, piquant, naïf, rappelant l'improvisation haletante d'un enfant qui veut dire à la fois tout ce qu'il a vu, était fixé pour toujours. On en retrouvera la magie jusque dans les agadas de décadence. Les évangiles rendront à ce genre le charme conquérant qu'il a toujours eu sur la bonhomie aryenne, peu habituée à tant d'audace dans l'affirmation des fables. On croira la Bible, on croira l'Évangile, à cause d'une apparence de candeur enfantine, et d'après cette fausse idée que la vérité sort de la bouche des enfans : ce qui sort, en réalité, de la bouche de l'enfant, c'est le mensonge. La plus grande erreur de la justice est de croire au témoignage des enfans. Il en est de même des témoins qui se font égorger. Ces témoins, si fort prisés par Pascal, sont justement ceux dont il faut se défier.

IV.

A côté de l'idylle ou, si l'on veut, du roman patriarcal, il y avait la tradition héroïque, celle-ci bien plus près de l'histoire et qui n'était en quelque sorte que la continuation de la légende des Pères. Caleb et Josué étaient à la tête de ce cycle nouveau, qui se rattachait ainsi directement à la délivrance censée accomplie par Moïse. Ici, les élémens traditionnels abondaient. Israël possédait un riche écrin de chants populaires, remontant à deux ou trois siècles, et se rapportant le plus souvent à un fait historique dont le souvenir direct s'était perdu. Parfois le chant populaire contenait des indications suffisantes pour reconstruire le récit du fait; parfois ces indications manquaient ou prêtaient au malentendu ; alors c'était l'imagination des âges postérieurs qui y suppléait. Le *Kitab el-Agani* des Arabes est le type de ces sortes de compilations, où des chants longtemps gardés par la tradition orale sont enchâssés dans un texte en prose, qui les explique. Le principe, en pareil cas, est que la pièce en vers est antérieure à son préambule en prose, lequel n'en est que le développement, le commentaire souvent erroné.

Les plus anciens chants nationaux d'Israël remontaient à l'origine même de la vie nationale, à ce moment où les Beni-Israël, émancipés de l'Égypte, essayaient de sortir du désert, et contournaient du côté de l'Arnon, le pays de Moab. Le chant de Beër, le chant sur la prise d'Hésébon, se perdent, comme des étoiles du matin, dans les rayons d'un soleil levant historique. Les petits *maschal* de Balaam s'y rattachaient de très près. Le chant sur la bataille

de Gabaon ne nous est connu que par un vers, qui donna lieu à l'interprétation la plus singulière. Le beau cantique de Débora, au contraire, nous a été conservé dans son intégrité. Enfin l'élégie sur la mort de Jonathas et le début de l'élégie sur la mort d'Abner, sont cités avec un nom d'auteur; ils sont donnés comme de David. Sur ces sept ou huit exemples, trois sont rapportés par citation expresse à deux livres, l'un intitulé : *Sépher milhamot Iahvé*, « le livre des guerres de Iahvé, » l'autre *Sépher hay-yaschar*, livre du *Iaschar* ou *Iaschir*, titre dont le sens est tout à fait douteux. Ces deux livres étaient composés pour la plus grande partie de chants populaires. C'étaient ou deux livres se complétant l'un l'autre, ou un même ouvrage sous deux titres différens. Pour la commodité de l'exposition nous adopterons cette seconde hypothèse, dont l'inexactitude, si inexactitude il y a, serait de peu de conséquence.

Les citations du *Iaschar* et du *Sépher milhamot Iahvé* se trouvant dans des parties très anciennes de l'Hexateuque (1), qui peuvent avoir été écrites vers le VIIIe ou le IXe siècle, il faut en conclure que le *Sépher milhamot Iahvé*, ou *Sépher hay-yaschar*, fut écrit au Xe siècle au moins, à la fin même de la période dont il s'agissait de recueillir les chants et les souvenirs.

C'est le propre, en effet, des grands âges héroïques que d'ordinaire l'on commence à se passionner pour eux quand ils sont déjà bien finis. La génération héroïque meurt toujours sans écrire. Mais elle a raconté ses prouesses à une génération souvent très pacifique, qui attache d'autant plus de prix à ces récits épiques qu'elle n'a pour la vertu guerrière qu'une admiration toute littéraire. Les rudes soudards de David devaient avoir de longues histoires à conter. La vie d'aventures de David, traversée comme par un fil d'argent par l'amitié de Jonathas, offrait aux conteurs des épisodes charmans. Une foule de chants et d'anecdotes du temps des Juges, de Saül et de la jeunesse de David allaient périr. C'est alors, selon nous, qu'un ou plusieurs scribes du Nord, de Silo, par exemple, recueillirent cette riche moisson poétique, qui s'étendait sur trois ou quatre siècles, depuis les premières approches de l'Arnon, au sortir du désert, jusqu'à l'avènement de David. David était le dernier de ces héros aventureux qui avaient déployé un courage tout profane au nom de Iahvé. Depuis qu'il fut devenu roi, il cessa de payer de sa personne et de s'exposer dans les batailles. Nous pensons donc que la bataille de Gelboé et l'élégie sur la mort de Jonathas occupaient les dernières pages du livre, dont les membres épars se trouveraient ainsi, en petite partie dans les livres des

(1) Nombres, XXI, 14 et suiv.; Josué, X, 13.

Nombres et de Josué, en proportion considérable dans le livre des Juges et dans la première moitié des livres dits de Samuël.

Tout porte à supposer que le livre des anciennes chansons héroïques des Hébreux fut écrit dans les tribus du Nord bien plutôt qu'à Jérusalem. Le livre avait le caractère franc, libre, un peu barbare, sobre et ferme, de tout ce qui vient du royaume d'Israël. Ce qui est presque décisif, c'est que, dans la partie du livre relative à l'époque des Juges, il n'était presque pas question de Juda; les aventures héroïques se rapportaient surtout aux tribus du Nord. Les parties messéantes de l'histoire de David, ce qui concerne son singulier entourage dans la caverne d'Adullam, son séjour chez Akis, ses brigandages avoués, ses campagnes contre Israël, se comprennent aussi beaucoup mieux chez un narrateur du Nord, pour lequel David n'était qu'un aventurier hardi, que chez un narrateur de Jérusalem ou d'Hébron, pour lequel David était le fondateur de l'hégémonie de Juda. Peut-être, à vrai dire, la rédaction du livre des héros fut-elle double, comme cela eut lieu plus tard pour l'Histoire sainte. Il y eut peut-être la rédaction du Nord et la rédaction du Sud; on pourrait même supposer que *Sépher milhamot Iahvé* fut le titre de l'une d'elles; *Sépher hay-yaschar*, le titre de l'autre. Mais, à cette limite, toutes les suppositions deviennent arbitraires; il vaut mieux ne pas trop s'y arrêter.

On comprend qu'un pareil livre, écrit à un point de vue simplement héroïque, ait dû paraître scandaleux à une époque d'orthodoxie, où le *cohen* et le *nabi* conquirent une importance qu'ils n'avaient pas eue dans les âges reculés. En usant comme ils devaient du vieux livre épique, les historiographes d'Israël y firent sans doute de nombreuses coupures ou retouches. Mais les soucis de l'apologétique n'étaient pas, à cette époque, fort rigoureux. Les historiographes laissèrent échapper, surtout dans la partie des Juges, une foule de détails qui prouvaient avec la dernière évidence que la législation supposée de Moïse n'existait pas à cette époque. De la sorte, l'histoire hébraïque, telle qu'elle nous est parvenue, s'est trouvée renfermer sa propre réfutation. D'une part, elle nous affirme que Moïse, avant l'entrée d'Israël en Chanaan, lui donna une législation complète; de l'autre, elle nous raconte une foule d'histoires postérieures à l'entrée d'Israël en Chanaan, qui supposent notoirement que cette législation n'existait pas.

Moïse et Josué étaient-ils nommés dans le *Sépher milhamot Iahvé* ou dans le *Iaschar?* Cela est certain pour Josué. Le vers du chant sur la bataille de Gabaon (Josué, chap. x), extrait du *Iaschar*, semble supposer que Josué était nommé dans le récit en prose. Les aventures de Caleb, qui était évidemment un des héros du *Sépher milhamot*, ne sont guère séparables de celles de Josué.

Quant à Moïse, il est bien remarquable qu'il ne figure pas dans le chant de Beër, chant qui paraît avoir été l'origine des récits où Moïse fait sourdre l'eau avec sa baguette. A Beër, nous voyons seulement figurer les *sarim*, « les chefs », et les nobles du peuple, creusant le sable avec leurs bâtons. Ce qui est bien plus grave, c'est que, dans l'épisode de Balaam qui suit, et que nous supposons extrait en grande partie du *Sépher milhamot Iahvé*, Moïse n'est pas nommé, bien qu'il soit censé encore vivant quand Balaam entre en scène, et qu'il eût toute raison de figurer en une telle histoire. Nous n'oserions cependant pas conclure de là que Moïse ne figurait pas dans le *Sépher milhamot* ou dans le *Iaschar* comme chef militaire et libérateur du peuple. Le récit de l'exploration de Chanaan ne se comprend pas bien sans un chef de la nation, supérieur à Josué et à Caleb. Mais, sûrement, Moïse n'avait pas dans le *Iaschar* le caractère d'homme de Dieu et de législateur inspiré qu'il revêtit depuis. Peut-être les noms des stations du désert faisaient-elles partie de cet ancien document? Les épisodes étranges ou idylliques, de Jahvé voulant tuer Moïse, du *hatan damim* ou époux de sang, de Moïse chez Jéthro, de ses rapports avec le *cohen* madianite Raguël et sa fille Sippora, sont peut-être aussi de la même provenance. Certains détails de ces vieux récits purent sembler obscurs à ceux qui les rédigèrent et devinrent bientôt, pour la tradition, des énigmes tout à fait inexplicables.

Bien que le *Sépher milhamot Iahvé* et le *Iaschar* aient dû se perdre de très bonne heure, on peut dire cependant que les deux livres ont été conservés dans leurs parties essentielles. Le ton général de ces compositions nous est représenté surtout par le livre des Juges, et là est la cause du caractère particulier qui fait saillir si fortement ce livre dans l'ensemble du volume biblique. Ce n'est ni l'histoire *ad narrandum*, ni l'histoire *ad probandum*; c'est l'histoire *ad delectandum*, comme le *Kitab el-Agani*, le *Kitab al-ikd*, le livre des Journées des Arabes, et les autres écrits du même genre, si nombreux en arabe. C'est l'histoire anecdotique d'un âge devenu légendaire. C'est la vie héroïque, peinte en vue d'un siècle qui l'aime encore, par le récit d'une série d'aventures possibles seulement dans une vie brillante et libre. L'auteur voulait, avant tout, intéresser un peuple agricole et guerrier. Le tour de toutes ses anecdotes est militaire et idyllique. Il aime les ruses de guerre, les exploits surprenans, les détails de la vie pastorale ou rustique. Jamais un trait gauche ou de faux goût; jamais un trait piétiste ou de religion réfléchie; toujours le caractère de la plus belle antiquité. La conscience humaine a, dans ces récits, la même limpidité que dans la poésie épique des Grecs. L'homme n'a pas encore un

moment fait retour sur lui-même, ni trouvé qu'il avait droit de se plaindre de la vie ou des dieux.

Israël n'eut jamais d'attachement réel pour la royauté. La vie en famille sans gouvernement fut toujours son idéal. L'autorité se présente d'ordinaire en Orient comme une gêne. On se complut ainsi dans les souvenirs d'un état social parfois féroce et dur, mais toujours noble, où l'on croyait avoir été heureux, et où, en tout cas, on avait été jeune et libre. On se représentait ce temps comme une époque de gaieté, de bonheur intermittent, de mœurs pures, où l'individu, maître sur sa terre, à l'abri des abus de la monarchie, vivait dans l'état le plus voisin de l'état parfait, qui, pour l'Israélite, était l'état nomade primitif. Un cycle de délicieuses pastorales se broda sur ce fond aimable et serein. Le livre des Guerres de Iahvé absorba presque toutes ces anecdotes ; le livre des Juges hérita de cette flore poétique, que le souffle piétiste des âges postérieurs ne ternit pas. Les épisodes développés de Gédéon, de Jephté, de Samson, l'histoire de Mika, le lévite d'Ephraïm, sont d'admirables tableaux, simples et grands, venus sans retouches de la haute antiquité jusqu'à nous, absolument parallèles aux plus beaux récits homériques. Une foule d'épisodes du même genre qui remplissaient le *Iaschar* sont perdus. D'autres furent fabriqués postérieurement et rattachés à Bethléhem et à la famille de David.

Une charmante veine romanesque fut ainsi créée. L'histoire romanesque a besoin d'une atmosphère lumineuse qui noie ses contours dans une sorte de mirage. De même que, chez les Arabes, toute anecdote placée sous Haroun al-Raschid, et qu'au moyen âge, toute historiette arrivée « du temps du roi Jean, » recevait de là un caractère particulier de liberté et de franche allure ; de même il suffisait d'écrire en tête d'un récit : « Or il arriva, du temps que les Juges jugeaient en Israël... » ou bien : « C'était une vieille coutume en Israël du temps des juges... » pour que l'esprit fût tout d'abord préparé aux idylles et aux récits dégagés de piétisme. Toutes les licences étaient couvertes, si l'on terminait les passages un peu choquans au point de vue de la piété moderne par cette formule : « Et en ce temps-là, il n'y avait pas de roi en Israël ; chacun faisait ce qui lui plaisait. » Le livre de Ruth nous est resté comme la perle de cet état littéraire où il suffit de présenter la réalité telle qu'elle est pour que tout soit inondé de chauds et doux rayons. Pas une ombre d'arrière-pensée littéraire, un grain de la plus innocente fiction suffisant à l'idéal. Ruth et Booz sont frappés pour l'éternité, à côté de Nausicaa et d'Alcinoüs. Plus l'humanité s'éloignera de la vie primitive, plus elle se plaira en ces contrastes charmans de pudeur et de naïveté, dans ces mœurs à la fois simples et fines, où l'homme,

sans obéir à aucune autorité supérieure, ni loi, ni cité, ni roi, ni empereur, ni religion, ni prêtre, a vécu plus noble, plus grand et plus fort que quand mille conventions l'ont enserré et que des siècles de disciplines successives l'ont pétri.

Il est bien probable que, dans le livre hébreu primitif, les cantiques étaient plus nombreux dans le texte actuel de la Bible. Les histoires de Gédéon, de Samson, surtout celle de Jephté, devaient avoir des parties en vers que le récit actuel a fait disparaître. Ce qui n'a pas changé, c'est le tour de l'anecdote, cette façon d'aiguiser un récit, de le rendre vif, parlant, saisissant. C'est ici le don spécial du narrateur biblique. L'hébreu n'a pas de rythme narratif. Le parallélisme, seul mécanisme poétique de l'hébreu, ne convient qu'au genre lyrique et parabolique. De là cette particularité que les compositions analogues à l'épopée chez les Sémites, tels que l'*Agâni*, sont écrites non en un mètre continu, mais en une prose mêlée de vers. Le récit en prose tire tout son ornement du tour heureux de la phrase et surtout des détails, toujours arrangés de manière à mettre en vedette l'idée principale.

Ce talent de l'anecdote est aussi ce qui a fait le succès des conteurs arabes. C'est par là que le récit sémitique a lutté sans désavantage contre l'entraînement charmant de l'*épos* grec. Au moyen de sa métrique savante, l'*épos* grec atteint à une majesté que rien n'égale. Mais la narration sémitique a bien plus de piquant. Elle a l'avantage de n'avoir pas de texte arrêté. La donnée fondamentale seule était fixée ; la forme était abandonnée au talent de l'improvisateur. L'*épos* aryen n'a jamais eu cette liberté. Son vers fut toujours d'une facture trop savante pour pouvoir être abandonné au caprice du rapsode. Le conteur sémitique, au contraire, l'*antari*, par exemple, comme le *cantistori* de Naples et de Sicile, brode sur un cadre donné. Cela est sensible surtout dans l'histoire si épique de Samson, histoire qui nous est parvenue en une dizaine de pages, tandis que évidemment chacun des épisodes frappans ou burlesques qui la composent, développés par les conteurs, remplissait des soirées et des nuits. En fait de récits hébreux, nous n'avons guère que des canevas. La matière sur laquelle on écrivait (bandes de cuir, planchettes, papyrus) n'admettait pas les longs et souvent charmans bavardages qu'une littérature se permet quand la matière à écrire est devenue commune et à bon marché.

L'homme rêve toute sa vie des têtes de jeunes filles qu'il a vues de quinze à dix-huit ans. Une race vit éternellement de ses souvenirs d'enfance, ou de ceux que des siècles d'adoption lui ont en quelque sorte inoculés. Bien que séparées par un abîme au point de vue de l'ethnographie et de la géographie, les tribus hellènes et les tribus israélites, à l'époque des Juges, portaient au front les mêmes

caractères d'enfance poétique. L'Hellène croit à des forces divines plus nombreuses, plus radicalement distinctes que l'Israélite; le dieu grec est plus identifié avec son *hiéreus* que le dieu israélite avec son *cohen;* l'idée du dieu protecteur est encore plus forte chez l'Hellène que chez l'Israélite; le dieu de l'Israélite est plus susceptible de devenir le dieu universel que tel ou tel des dieux grecs, même Zeus; on sent que Zeus ne réussira pas à tuer ses parèdres, tandis qu'on arrivera sans trop de peine à se figurer que Iahvé n'a pas de parèdre. Mais la théologie générale, de part et d'autre, est peu différente : l'intervention divine dans les choses humaines et naturelles est conçue comme une sorte de jet continu. L'idée du sacrifice est à peu près la même. Les idées sur les oracles sont identiques. Le serment, surtout le serment d'extermination, le *hérem*, sont plus terribles chez les Israélites et renferment un germe de fanatisme. Les sacrifices humains sont, de part et d'autre, à l'état de reste sporadique d'un mal antérieur. Le culte diffère peu; pas de temples; presque pas d'ustensiles de culte; le sacrifice ne se sépare pas du festin religieux, et réciproquement tout festin est un sacrifice; la part des dieux ne manque jamais d'y être faite.

La morale surtout se ressemble. L'état général du monde est le brigandage, la guerre de tous contre tous. Les instincts de douceur et d'humanité qui sont au fond des grandes races inspirent cependant quelques règles dont les dieux ont souci. Les dieux veulent le bien très faiblement; cependant ils le veulent, et il y a des crimes qu'ils punissent. Ces punitions ont lieu ici-bas; les âmes des morts sont sous terre, dans des lieux sombres, menant une vie morne et triste, fort ressemblante au néant. On réussit quelquefois à les évoquer de là. Y a-t-il une différence dans leur sort, selon qu'ils ont été plus ou moins criminels, plus ou moins innocens? La tendance vers l'idée de récompense et de châtiment d'outre-tombe est bien plus prononcée chez les Hellènes que chez les Israélites. On sent que, quand l'idée de la justice s'éveillera, l'Israélite voudra que cette justice s'exerce ici-bas, et que l'Hellène se consolera bien plus facilement des iniquités du monde avec les rêves du *Phédon*.

Israël a donc eu son recueil épique comme la Grèce, dans ce livre primitif des chants et des gestes héroïques, dont certaines parties, conservées dans les livres postérieurs, ont fait la fortune littéraire de la Bible. Répondant à un même idéal, la Bible et Homère ne se sont pas supplantés. Ils restent les deux pôles du monde poétique; les arts plastiques continueront indéfiniment d'y prendre leurs sujets; car le détail matériel, sans lequel il n'y a point d'art, y est toujours noble. Les héros de ces belles histoires sont des adolescens, sains et forts, peu superstitieux, passionnés, simples et grands. Avec les récits exquis de l'âge patriarcal, ces anecdotes

héroïques du temps des Juges, ont fait le charme de la Bible. Les narrateurs des époques postérieures, les romanciers hébreux, les agadistes, même les narrateurs chrétiens, les évangélistes par exemple, prendront tous leurs couleurs sur cette palette magique. Les deux grandes sources de la beauté inconsciente et impersonnelle ont été ainsi ouvertes à peu près en même temps chez les Aryens et chez les Sémites, vers 900 ans avant Jésus-Christ. Depuis, on en a vécu. L'histoire littéraire du monde est l'histoire d'un double courant qui descend des homérides à Virgile, des conteurs bibliques à Jésus ou, si l'on veut, aux évangélistes. Ces vieux contes des tribus patriarcales sont restés, à côté de l'épopée grecque, le grand enchantement des âges suivans, formés pour l'esthétique d'un limon moins pur.

Arrêtons-nous pour aujourd'hui à cette première étape littéraire d'Israël. Nous venons de voir les souvenirs légendaires de l'âge patriarcal et les souvenirs héroïques de la conquête de Chanaan, du temps des Juges et de la royauté naissante, se fixer, vers 900 ans avant Jésus-Christ, en deux écrits dont nous possédons encore des parties étendues. Ces deux écrits paraissent avoir été rédigés dans les tribus du Nord, probablement en quelqu'une des villes antiques d'Éphraïm. L'un (1) racontait l'histoire mythologique de l'humanité primitive, puis celle d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, de Joseph; nous le voyons percer en quelque sorte sous le texte actuel, souvent alangui, de la Genèse. L'autre était le *Iaschar* ou le livre des Guerres de Iahvé, l'épopée de la nation, expressément citée dans l'Hexateuque et dans les livres dits de Samuel. Ces œuvres exquises et parfaites, à la manière des poèmes homériques de la Grèce, n'étaient point encore des livres sacrés. Quoiqu'ils fussent l'éminente expression du génie d'Israël, ce n'étaient pas des livres tellement propres à ce peuple que les nations congénères, tels que Moab, Édom, Ammon, n'en eussent de semblables. Il y a peut-être eu un *Sépher milhamot Milkom*, un *Sépher milhamot Kamosch*, Ammon et Moab ayant eu leurs souvenirs héroïques comme Israël, et ayant eu, comme Israël, l'habitude de rattacher ces souvenirs à leur dieu national. Comment ces récits idylliques et guerriers d'une petite nation syrienne sont-ils devenus le livre sacré de tous les peuples? C'est ce qu'il s'agit maintenant d'expliquer. Nous touchons ici au nœud même de l'histoire d'Israël, à ce qui constitue son rôle à part, à ce qui le range parmi les *unica* de l'histoire de l'humanité.

ERNEST RENAN.

(1) C'est le document que les critiques allemands désignent par la lettre B.

LES

DAMES DE CROIX-MORT

DERNIÈRE PARTIE (1).

X.

Les deux mois qui s'écoulèrent après cette première arrivée, suivie de beaucoup d'autres, car les invités se succédaient par séries, firent toujours à Edmée l'effet d'un rêve. Elle put se figurer qu'elle avait dormi et que, pendant son sommeil, tout ce défilé de figures nouvelles s'était déroulé dans un décor dressé pour la circonstance, car elle ne reconnaissait plus le château où elle avait été élevée, tant son aspect était changé.

Pendant soixante jours, ç'avait été un mouvement, un bruit, une fièvre qui n'avaient plus cessé et qui gagnaient les choses elles-mêmes. Car, comme par enchantement, d'un jour à l'autre, les meubles se déplaçaient selon la fantaisie des habitans momentanés de Croix-Mort. Et le piano fut successivement traîné dans les quatre coins du grand salon. Du matin au soir, on remuait, on parlait, on chantait, on courait, on galopait, chassant, se promenant,

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier et du 1er février.

dansant, jusqu'à deux heures du matin quelquefois, après avoir battu la plaine et les bois, faisant tout excepté se reposer. Il fallait que ces gens-là fussent de fer pour supporter une pareille existence, et Edmée comprenait que sa mère, en un an, y eût perdu sa beauté, sa fraîcheur, sa santé et parût devoir en être fatiguée jusqu'à la fin de sa vie. Du reste, Régine ne se mêlait plus activement aux ébats de la bande joyeuse; elle suivait de loin, regardant les autres, en voiture quand ils étaient à cheval, assise quand ils dansaient, écoutant quand ils chantaient ou causaient; car ce n'étaient pas tous de brillans et inutiles fantoches.

Mlle de Croix-Mort, au travers du brouillard de ses souvenirs un peu confus et emmêlés, se rappelait, debout devant le piano, une charmante femme, très brune avec des yeux comme des diamans noirs, artiste consommée, chantant, accompagnée par le grand compositeur Roudaire, l'auteur des *Bohémiens*. Elle les entendait tous deux emportés par l'inspiration, disant l'admirable duo :

Enfans de Bohême, à travers l'espace
Notre caprice nous conduit,
Nous suivons l'amour qui sourit et passe,
L'oiseau qui chante et qui s'enfuit.

Et à son oreille la voix chaude et passionnée de Roudaire, conduite avec un art prodigieux, résonnait, pendant que les vocalises de la chanteuse tombaient égrenées comme des perles sonores au fond d'un vase de cristal. Elle voyait le large front, la barbe grisonnante du musicien, et ses yeux fixes levés vers le plafond, comme en extase devant une vision.

Elle avait alors des instans de doute. Ravie par cette musique sublime, elle se demandait si ces hommes et ces femmes qui se dépensaient dans une existence de plaisirs incessans, n'étaient pas les vrais sages, se procurant des jouissances délicieuses par leur intimité avec les artistes fameux. Mais il lui suffisait de raisonner un instant pour comprendre que les charmeurs qu'elle entendait n'étaient que des oiseaux de passage, qui se posaient, pour quelques heures, devant cette brillante compagnie, et retournaient ensuite au calme de leur travail. C'était pour eux une débauche, tandis que, pour ceux qui les entouraient, c'était l'ordinaire de la vie.

Ces hôtes d'un jour s'éloignaient, et le prestige qui avait retenu et arrêté tous ces viveurs dans une immobilité admirative, cessant d'agir, les cavalcades recommençaient à animer les grandes allées de la forêt, mêlant aux verdures sombres des taillis le rouge des habits et le bleu des amazones. Le cor retentissait pour le *rallye-pa-*

per, et des lunchs se dressaient sur les pelouses des carrefours, arrosées de vin de Champagne. Et la gaîté montait jetant ses éclats de rire qui troublaient la paix des ramiers dans les branches.

D'autres fois, c'étaient des battues dont les coups de feu roulaient comme si on eût fait les grandes manœuvres. Et Billet, sanglé dans son uniforme vert à passepoils, coiffé de sa cape de cérémonie, rouge, hargneux, passait, criant après ses traqueurs qui marchaient mal, vrai troupeau, laissant le gibier forcer au lieu de le pousser au bout des fusils des invités de « monsieur le baron. » Le soir, vingt personnes à dîner, les hommes en cravate blanche, les femmes décolletées; la grande salle à manger flamboyante de lumières, étincelante d'argenterie, et les domestiques graves faisant leur service silencieux, dans l'odeur des mets exquis et des vins de choix. Et après, pour clore la journée exténuante, la valse qui mettait ces danseuses belles, parées, joyeuses, aux bras de ces cavaliers, tournant avec des jarrets infatigables et souriant avec des regards caressans. Les maris, dans le petit salon, jouaient au poker ou au bézigue chinois, se relançant ou se rubiconnant avec placidité, pendant que les jeunes gens disaient des douceurs à leurs femmes.

Au travers de ce tumulte, de cette furie, Edmée se glissait calme, aidant sa mère, se tenant sur la réserve, ne dansant pas, traitée poliment mais avec indifférence, comme une personne de peu d'intérêt, tâchant de résister à l'étourdissement de ce va-et-vient, de ce brouhaha, et laissant passer ce flot turbulent sans se livrer à lui. Le château semblait être devenu une auberge élégante et mondaine. Tous les trois ou quatre jours, les figures changeaient et on y entendait successivement parler avec tous les accens. Puis, un beau matin de novembre, la source sembla tarie, les arrivans se firent plus rares, toutes les amitiés, toutes les connaissances, toutes les relations avaient épuisé leurs contingens d'invités possibles, et Croix-Mort se montra vide, silencieux, sans le papillotement, l'étincellement, le pétillement de la veille, comme au lendemain d'une fête une carcasse de feu d'artifice tiré.

Le froid, cette année-là, avait été très précoce. Les gelées avaient fait tomber toutes les feuilles et les taillis se dressaient noirs, balayés par l'âpre bise qui secouait les branches mortes avec un bruit lugubre. Les pelouses jaunissaient et les massifs se dépouillaient de leurs fleurs. La pluie tombait souvent, glacée et piquante. Et les cheminées du château flambaient, garnies de grosses souches de pommiers, réservées pour le feu des maîtres. Après cette animation excessive, le silence morne du château, la gravité sombre de la nature, devaient paraître plus saisissantes.

Une sorte d'oppression pesa sur M. et Mme d'Ayères, et même sur Edmée. Les yeux et les oreilles, à la longue, s'accoutument au mouvement et au bruit. Et le brusque changement cause de la stupeur. Une sensation de vide se produit. On cherche autour de soi avec inquiétude. Il manque quelque chose. L'habitude, sans qu'on s'en doutât, s'était imposée, et ce qui, au début, paraissait insupportable, trouble à la fin par son absence. Dans cette vaste demeure, les trois habitans étaient perdus. Ils se cherchaient, ainsi qu'après un naufrage, des survivans dispersés, sur un îlot désert.

Mme d'Ayères et Edmée reprirent promptement leur équilibre. Elles organisèrent leur existence et rencontrèrent dans ce calme absolu des satisfactions très vives. Mais Fernand, pendant quelques jours, fut comme un corps sans âme. On eût dit un chien égaré qui met le nez au vent pour tâcher de retrouver la trace de son maître. C'était le plaisir, ce maître, qui pour longtemps s'était éloigné. Cependant il parut prendre aussi son parti de la solitude. Il chercha à distribuer sa vie de façon à en remplir les instans. Il exprima le désir de voir sa femme et Mlle de Croix-Mort s'associer à ses passe-temps, et il le demanda de façon si gracieuse, qu'il eût été difficile de lui répondre par un refus.

Sa manière d'être, vis-à-vis d'Edmée en particulier, se modifia sensiblement. Il lui témoigna de grands égards, il eut des petits soins délicats, des attentions câlines, comme s'il avait à cœur de se bien faire venir d'elle. Il s'approchait de la jeune fille quand elle se trouvait au salon, s'installait auprès de sa chaise et faisait des frais de conversation. Il ne perdait jamais une occasion de lui adresser un compliment. Tout ce que Mlle de Croix-Mort faisait ou disait lui semblait bien. Il avait avec elle une familiarité caressante qui tenait à la fois du frère et de l'amoureux. Mme d'Ayères trouvait cette intimité charmante, elle était ravie de ce qu'elle appelait l'amabilité de son mari et grondait Edmée, qui accueillait ces hommages avec une froideur confinant à l'hostilité.

— Ma chère, tu n'es pas raisonnable, disait Régine; tu ne tiens pas compte à Fernand des efforts qu'il fait pour obtenir que tu le traites avec bienveillance. Tes attitudes maussades sont fort déplacées. Tu es en âge de comprendre qu'il faut oublier le passé et te défaire de tes préventions. Quels griefs as-tu contre M. d'Ayères? Que lui reproches-tu maintenant? N'est-il pas aimable?

Edmée, poussée dans ses derniers retranchemens, fronçait son noir sourcil et, l'air dur, répondait :

— Il l'est trop : cela me déplaît.

— Tu ne peux changer son caractère, et faire qu'un homme dont la galanterie a occupé toute la vie cesse subitement d'être

galant et devienne compassé et froid. Il pourrait parfaitement ne tenir aucun compte d'une petite fille telle que toi, et quand il se donne la peine de tenter ta conquête, tu t'ingénies à le rebuter!

Mlle de Croix-Mort baissait le nez sur son ouvrage et ne disait plus rien. Elle pensait, au fond d'elle-même, que le beau Fernand s'occupait beaucoup trop d'essayer de lui plaire. Il y avait dans ses allures une pointe de hardiesse qui l'inquiétait. Cependant, pour donner satisfaction à sa mère, elle s'efforçait de se montrer moins sauvage. Elle ne se retirait plus le soir de bonne heure, ainsi qu'elle en avait pris l'habitude. Elle restait au salon et dessinait sur son album, suivant le caprice de son imagination, avec une facilité extraordinaire.

— Vous avez vraiment des dispositions très heureuses, lui dit un soir M. d'Ayères, et il faudra que vous preniez des leçons d'un bon maître, cet hiver, à Paris.

Edmée rougit un peu, et sans lever la tête :

— Il n'y a qu'une difficulté à cela, dit-elle, c'est que je compte rester à Croix-Mort, comme j'ai fait l'année dernière.

Ce fut un concert d'exclamations et de protestations. Comment! disait Fernand, elle songeait encore à se séparer des siens et à se cloîtrer dans cette thébaïde! Mais c'était impossible. Il fallait songer à l'avenir et ne pas végéter dans ce coin de province. Elle réfléchirait et reviendrait sur sa détermination. Sa place était auprès de sa mère. Il se ferait, quant à lui, un plaisir de la mener dans le monde, où, charmante comme elle l'était, elle aurait beaucoup de succès. N'était-il pas son cavalier naturel?

Et rien qu'à la pensée de cette intimité dont il parlait, Edmée se sentait prise d'une insurmontable répugnance. A ses côtés, dans un appartement de Paris, quand elle ne se trouvait pas assez séparée de lui dans les vastes espaces de Croix-Mort, était-ce possible?

Il s'était approché d'elle sous prétexte de la raisonner, il lui avait pris la main. Elle avait voulu la lui retirer, mais il la tenait serrée dans la sienne. Il parlait à demi-voix et son souffle lui caressait l'oreille. Elle ressentit un soudain malaise. Il y avait dans l'attitude de M. d'Ayères vis-à-vis d'elle quelque chose de louche qui la froissait. Elle ne se rendait pas un compte exact de ses sensations, mais elle éprouvait une appréhension vague. Elle se leva brusquement, pour se dégager, et ayant dit bonsoir à sa mère, elle se retira.

Cependant, afin de se donner un peu de liberté, Mlle de Croix-Mort avait recommencé ses promenades, et une de ses première sorties

avait été pour son cher curé. Elle était allée au presbytère, et le brave homme avait fait un accueil enthousiaste à celle qu'il appelait la fille du bon Dieu. Auprès du sage et doux vieillard, Edmée respirait à l'aise, elle vivait sans arrière-pensée, et chassait de son esprit les inquiétudes qui la troublaient trop souvent. Elle arrivait après le déjeuner, trouvait son ami en train de lire son bréviaire, et l'arrachait à sa pieuse occupation. Il relevait un peu plus haut sa soutane sur le côté pour ne pas se crotter dans les chemins détrempés, se coiffait de son large chapeau et partait avec la jeune fille sur les routes, causant comme autrefois, visitant les pauvres et retrouvant sa joie, qui avait été si lamentablement troublée par les réceptions d'automne. Comment en effet attirer ce simple et digne prêtre au milieu de cette fête continuelle? Comment mêler le sacré au profane? Le bonhomme, qui ne dédaignait pas les menus recherchés, en avait pâti, mais il avait prié pour le salut de tous ces fous, et leur avait pardonné le tort qu'ils lui faisaient. Il plaisantait maintenant Edmée sur sa participation au « sabbat. » C'était sa petite vengeance.

— Avez-vous compromis gravement votre salut, ma fille? lui demandait-il.

— Mais non, monsieur le curé, répondait Mlle de Croix-Mort avec tranquillité. Tout ce qui s'est passé au château était frivole, mais nullement coupable.

— Cependant, les gens du pays disent qu'aux chasses il y avait des dames qui s'habillaient en hommes... Est-ce possible!

— Avec des jupes, monsieur le curé, avec des jupes un peu courtes pour être plus à l'aise, mais tout cela très convenable, je vous assure...

— Il n'en est pas moins certain, ma chère demoiselle, qu'il y avait là une absence de retenue et un manque de modestie très choquans... Les femmes ne doivent pas faire besogne d'hommes...

Edmée alors souriait malicieusement et, pour embarrasser son vieil ami:

— Et Jeanne d'Arc, monsieur le curé?..

— Oh! Jeanne d'Arc! s'écriait l'abbé Levasseur, Jeanne d'Arc, c'était pour le salut de la France!.. Et guerroyer contre l'ennemi national, par ordre des saints du paradis, est-ce la même chose, je vous le demande, que de massacrer d'innocentes bêtes?..

— Très bonnes à manger?

— Très bonnes à manger, je le confesse, avouait gaîment le curé... Ah! mon enfant, vous raillez les faiblesses de ma misérable nature... La gourmandise est un grand péché!.. Un péché capital

que trop de gens commettent et dont le bon Dieu, il faut l'espérer, aura l'indulgence de les absoudre...

Et causant, disputant, riant, le vieillard et la jeune fille passaient leur après-midi, allant de maison en maison, pour encourager les souffrans et secourir les malheureux.

Souvent, en rentrant, Edmée rencontrait Billet, qui, avec son nez de limier, avait eu vent de sa sortie et la guettait sur la bordure des bois. Il s'approchait comme par hasard, et quand elle lui disait qu'elle revenait d'une promenade avec le curé, il arrondissait le dos et grognait comme un sanglier. Un jour, il lui fit une véritable scène de jalousie.

— Vous n'auriez pas tant seulement l'idée de faire un tour avec moi! Toutes vos amitiés sont pour « ce petit noir » qui ne vous a pas soignée, mignotée plus que moi, quand vous étiez petite... Mais c'est la religion qui fait ça... Ces prêtres donnent aux chrétiens un philtre pour se les attacher!..

— Que tu es bête, Billet! dit Edmée en frappant amicalement sur la joue hâlée du garde. Tu sais bien que je vais voir les pauvres avec l'abbé, et que le lien qui nous attache l'un à l'autre, c'est celui de nos petites charités communes. Je l'aime, c'est vrai, car c'est lui qui m'a instruite, et il a été très bon pour moi quand j'étais enfant, mais je ne l'aime pas plus que toi, vieux loup-garou...

— Alors ça va bien! répondit le sauvage, les paupières mouillées. Ah! c'est que, voyez-vous, votre Jean Billet se ferait casser les os pour vous, avec plaisir... Et si jamais quelqu'un s'avisait de vous contrarier, faudrait me le dire!

Une soudaine suffocation serra le cœur d'Edmée. Elle fixa sur le garde ses yeux inquiets, se demandant s'il avait lu dans sa pensée, pour répondre ainsi directement à ses intimes préoccupations.

— Que veux-tu dire par là? fit-elle. Est-ce que quelqu'un, à ta connaissance, songe à me tourmenter?

— C'est bon, marchez! Je suis là, et j'ai la vue très nette, répondit Billet, sans vouloir s'expliquer.

Il lui lança un regard tendre de chien dévoué, et, jetant sa pétoire sur son épaule, il reprit le chemin de sa maison.

Cependant, les sorties de Mlle de Croix-Mort eurent le don de contrarier M. d'Ayères. Il en parla à Régine, qui reprocha doucement à sa fille de se séparer d'eux et d'avoir l'air de s'échapper pour courir la campagne toute seule.

— Je vais rendre visite à mon vieil ami au presbytère, est-ce donc mal?

— Certes non; si tu veux le voir, nous l'inviterons à dîner le dimanche : je crois qu'il sera sensible à cette attention.

— Moi, j'en suis sûre, dit Edmée, heureuse à l'idée des satisfactions innocentes que la table du château allait causer au brave homme. Mais ces promenades que je fais avec lui sont bonnes pour moi... Je suis peu sortie depuis longtemps,.. et la marche m'est agréable.

Alors Fernand tourna la difficulté en proposant l'équitation. Il lui était revenu que la jeune fille autrefois montait bravement à cru les poulains de la ferme. Il déclara qu'il aurait grand plaisir à escorter ces dames, car Régine voudrait certainement être de la partie. Il ne s'agissait plus de chevauchées furieuses, semblables à celles qui foulaient quelques semaines auparavant les routes de la forêt, mais d'un exercice sage et modéré. Mme d'Ayères n'osa pas refuser, et, qui sait? peut-être fut-elle satisfaite de revoir avec son mari ces bois qu'ils avaient parcourus si tendrement ensemble. Elle n'avait rien découvert d'inquiétant dans ce subit engouement de Fernand pour Edmée. Elle ne se rendit pas compte qu'il recommençait avec la fille le même jeu qu'avec la mère. Son esprit resta fermé aux soupçons, elle n'eut aucune clairvoyance. Elle songeait si peu au mal, qu'en signalant à son attention les étranges manœuvres du beau Fernand on l'eût indignée, mais non édifiée.

Quant à lui, il n'avait pas des vues très nettes sur la route où il s'était engagé. L'attraction qu'il subissait était instinctive et irraisonnée. Emporté par cette habitude, en lui invétérée, de s'occuper de la femme aussitôt qu'il s'en trouvait une à sa portée, il courtisait Edmée, sans arrière-pensée, parce qu'elle était jeune, charmante, mais principalement parce qu'elle faisait tout pour le rebuter. Il n'y avait pas l'apparence d'un calcul, et c'était son excuse dans les coquetteries auxquelles il se livrait. Il suivait la pente de sa nature, et si on lui eût dit brusquement : « Mais allez-vous donc essayer de troubler le cœur de cette enfant? » il eût protesté avec horreur.

Il y a vraiment comme un voile sacré qui enveloppe la jeune fille et la défend contre le cynisme des pensées et la hardiesse des actes. Fernand avait décidé froidement la conquête de Régine, il en avait fait un divertissement de roué inoccupé, et une spéculation de viveur ruiné. Vis-à-vis d'Edmée, il était pur de toute préméditation. Il se laissait entraîner par un sentiment tendre qu'il ne songeait pas à analyser, prenant pour de l'amitié ce qui était déjà de l'amour. Ce Lovelace de profession agissait en cette circonstance avec naïveté. Il se brûlait lui-même peu à peu, sans s'en apercevoir, à la flamme qu'il avait coutume d'allumer si habilement. Le feu était en lui et devait y couver sourdement jusqu'au jour où une circonstance imprévue le ferait éclater dévorant et terrible.

XI.

La première sortie à cheval eut lieu sans incident. Mme d'Ayères et sa fille firent avec entrain le tour du parc sous la conduite de Fernand et rentrèrent au bout de deux heures. Le mouvement et le grand air avaient donné des couleurs à Régine. Son mari lui adressa des complimens et elle fut ravie. Mais, le lendemain, elle se sentit très mal à l'aise et dut comprendre que ces fatigues n'étaient plus de son âge. Elle engagea avec un peu de tristesse sa fille à monter seule, lui promettant de la suivre en voiture, ce qui reviendrait au même et serait beaucoup plus confortable; cependant il arriva que la voiture ne put passer par les plus jolis chemins et que la promenade se trouva dérangée.

— Je vois bien que je suis une gêne pour vous, dit Mme d'Ayères. C'est un grand malheur de ne pas rester toujours jeune... Que veux-tu, ma chère enfant? nous n'allons plus du même pied... Sortez tous les deux et laissez-moi dans mon fauteuil, puisque me voilà presque impotente.

Mais Mlle de Croix-Mort déclara d'un ton si ferme qu'elle resterait avec sa mère, qu'il n'y avait pas lieu d'insister, et l'exercice du cheval cessa brusquement. Fernand, qui souffrait le plus de cette interruption, ne manifesta pourtant aucun dépit. Il accepta tranquillement la privation et resta à la maison, ne paraissant pas s'ennuyer et causant avec une liberté d'esprit complète. Même il s'occupait moins d'Edmée, comme si son empressement n'avait été qu'un caprice passager. La jeune fille en éprouva de l'allégement et ne put se retenir de lui en savoir gré. Elle reprit un peu de confiance et se dit que, peut-être, ses défiances étaient mal fondées. Elle se laissa aller à parler avec un peu plus d'abandon et ne montra plus à M. d'Ayères cette figure glacée et revêche qu'elle se composait jusque-là à son intention.

Pour couper la longueur des soirées, il s'était mis en tête d'apprendre à Mlle de Croix-Mort à jouer au billard. Elle avait toujours refusé, mais enfin elle s'y prêta d'assez bonne grâce. Régine s'installait sur un divan au-dessous du tableau et, armée d'une petite badine, marquait les points. Progressivement l'intimité de la vie de famille s'établissait entre eux. Les inquiétudes d'Edmée s'endormaient, et Fernand, avec elle, se conduisait en camarade, ni plus ni moins. L'œil le plus vigilant n'aurait rien trouvé à critiquer dans ses paroles ou dans ses allures. Il était bon enfant, enjoué, gracieux. Mais était-ce criminel à lui de se montrer charmant?

Le temps, comme s'il eût voulu se mettre à l'unisson, était de-

venu plus clément. Un tardif été de la Saint-Martin rassérénait le ciel. L'air âpre et sec s'adoucissait, et les oiseaux, trompés par cette tiédeur, chantaient dans les massifs. Un après-midi, Régine, voyant son mari inoccupé et rêveur, dit à Edmée :

— Il fait très beau aujourd'hui ; vous devriez monter, autour de la terrasse ; cela dégourdirait vos chevaux qui s'ennuient à l'écurie.

Si Fernand avait saisi la balle au bond et manifesté le désir de donner suite à cette proposition, Mlle de Croix-Mort eût probablement réfléchi et certainement refusé. Mais il parut si étonné, si indécis, il mit si peu d'empressement à accepter, que la prudence de la jeune fille ne fut pas alarmée. Poussée par sa mère, elle se laissa entraîner et consentit à faire un tout petit tour, le long de la pièce d'eau, sous les fenêtres du salon.

Un quart d'heure après, ils longeaient, au pas, la berge de la rivière, elle devant, lui en serre-file, taciturne et comme endormi. Elle le regarda plusieurs fois, par-dessus son épaule, étonnée de le voir si absorbé, lui que le cheval rendait toujours gai. Elle donna un léger coup de houssine à sa jument, qui prit le trot, et elle gagna un peu d'avance.

Il ne la suivit pas, gardant son allure lente, comme s'il oubliait qu'il avait pour mission d'escorter la jeune fille. Elle, se sentant libre, et ne craignant plus de s'abandonner à sa fougue, courait vivement, sans se préoccuper de son compagnon, se réjouissant même de le perdre. Elle passa ainsi le pont de la Divonnette et s'engagea dans le parc. Une allée montante, bordée de hauts et noirs sapins, s'offrait à elle ; piquant sa monture, elle s'y lança au galop. Arrivée sur le plateau, elle s'arrêta, pendant que sa jument broutait d'une bouche gourmande les herbes du carrefour.

Bien souvent, elle était venue là s'asseoir en attendant Billet, laissant errer ses yeux sur l'immensité des plaines, semées de bouquets de bois, et coupées de ruisseaux, dont le courant, frappé par le soleil, brillait entre les bordures de joncs. Jamais le paysage qui s'étendait à ses pieds ne l'avait si profondément charmée. Un laboureur, suivant à pas lents le sillon brun, se courbait sur sa charrue, traînée par quatre vigoureux chevaux, dont la sueur fumait dans l'air. On l'entendait les exciter d'un cri bref pendant qu'ils tendaient leurs jarrets, tirant à plein collier. Au bord d'un monticule de marne, tout blanc, des puisatiers descendaient une banne au moyen d'un tourniquet de bois, et, dans le fond du vallon, à la lisière des bois, les moutons gardés par un petit berger, qui faisait claquer son fouet pour se distraire, s'éparpillaient dans l'herbe jaune et rare. Le village de Clairefont dressait le clocher de son église au milieu de la verdure des jardins, égayée par les toits rouges des maisons. Et, le long d'un grand mur gris, un vigneron

passait la revue des échalas de sa vigne. C'était un admirable tableau baigné d'une lumière dorée. Une paix profonde s'en dégageait, faite de la tranquillité vigoureuse de la terre et de la sécurité vaillante de ceux qui la travaillaient.

Edmée, enfermée depuis quelques jours, s'imprégna délicieusement des beautés de ce paysage frais et reposé. Elle resta longtemps immobile, caressée par le vent qui venait de la vallée. Un bruit soudain l'arracha à sa contemplation. Elle se détourna avec ennui, et vit M. d'Ayères montant au grand trot l'allée qu'elle avait suivie pour gagner le plateau. Elle fut contrariée de ne pouvoir échapper plus longtemps à sa surveillance importune, et moitié désir d'être seule, moitié envie de jouer un tour à son compagnon, elle rassembla les rênes et lança sa jument dans la ligne circulaire qui rejoignait le pont de la Dívonnette. Son voile détaché flottant derrière elle, Mlle de Croix-Mort allait, sur un sol élastique et doux, fait de terre de bruyère couverte de mousse. Elle ne pensait déjà plus à Fernand quand elle l'aperçut sur sa gauche dans une allée transversale, tout près de la rejoindre, ayant pris le raccourci. Elle ne voulut pas se laisser rattraper et continua sans ralentir son allure. Il lui fit signe d'arrêter et lui cria :

— Vous êtes déraisonnable ; votre jument va vous emballer...

Elle courait toujours, ne cravachant pas sa monture, mais l'excitant sournoisement de la voix, enfiévrée par la rapidité de son train, qu'elle tâchait d'augmenter encore. Fernand, la voyant passer ainsi ardente à le fuir et à le braver, céda à un mouvement de vanité et voulut la gagner de vitesse, la devancer et l'arrêter. Le cheval qu'il avait, ce jour-là, était une bête de sang, très vigoureuse. Debout sur ses étriers, le corps en avant, avec l'aplomb d'un homme qui a beaucoup monté en steeple-chase, il l'embarqua au galop de course. La distance ne tarda pas à diminuer entre eux.

Alors, en l'entendant approcher, en le découvrant lancé sur ses traces, Edmée sentit en elle une peur soudaine, comme si la poursuite qu'elle subissait eût été sérieuse et menaçante. Dans sa tête échauffée par le mouvement, des idées bizarres surgirent. Elle s'imagina qu'elle était fugitive, traquée par des ennemis farouches, et que sa liberté dépendait de la rapidité de sa fuite. Qu'elle arrivât au pont la première et elle était sauvée : là elle trouverait protection et asile. Mais qu'elle se laissât atteindre, elle était perdue. L'impression nerveuse qu'elle ressentait semblait s'être communiquée à sa monture, qui, les naseaux fumans, l'œil saillant et effaré, la tête basse et la bouche écumante, commençait à ne plus obéir à la bride.

M. d'Ayères, plus calme, s'effrayait de la violence de cette

course, et, jugeant la jument d'Edmée emportée, n'osait pas crier de peur de l'exciter davantage. Ils allaient si vite qu'il voyait, au bout de la route, approcher, comme s'il était venu à eux, le pont étroit et glissant de la Divonnette. Il se dit : Elle ne pourra pas s'arrêter, et si, par malheur, sur les planches, sa bête bronche, elle va se briser devant moi. Il faut à tout prix que je la coupe avant la rivière. Il était maintenant derrière elle, la tête de son cheval à la croupe de la jument. Il donna de l'éperon, serra les genoux, dans un effort qui lui fit gagner quelques mètres, et, de la main droite, saisit la bride d'Edmée. Elle pâlit de colère et de crainte, et lui cria :

— Laissez-moi!

Lui, rouge, la respiration haletante, répondit :

— Vous ne savez plus ce que vous faites!

— Je le sais très bien! répliqua-t-elle exaspérée... Je vous défends de m'arrêter!..

Ils étaient l'un près de l'autre, courant encore, mais à une allure moins vive : elle le défiant du regard et le menaçant de la voix, lui tenant toujours la bride et se refusant à la lâcher. En un instant, devant cette ténacité, Mlle de Croix-Mort sentit sa terreur se doubler de toute sa haine ; elle se vit au pouvoir de celui qu'elle redoutait et exécrait. Elle voulut se dégager, et, levant sa cravache, elle en fouetta avec rage la main qui l'empêchait de fuir :

— Edmée! cria-t-il, — et, d'une brusque saccade, coupant la bouche de la jument, il l'arrêta sur place. La jeune fille, déplacée par la secousse, quitta sa selle et faillit tomber, mais d'un bras vigoureux il la retint. Étourdie, les yeux obscurcis, près de s'évanouir, elle demeura une seconde sans force et sans pensée, appuyée à l'épaule de Fernand, se cramponnant instinctivement à lui. Sa chevelure noire s'était détachée et se répandait autour d'elle, l'enveloppant d'un parfum pénétrant et doux. Lui la regardait, s'enivrant de sa beauté, de sa jeunesse, oubliant où il était, ce qu'elle était, et, ne comprenant plus rien, si ce n'est que le corps charmant qui palpitait contre sa poitrine était celui d'une femme adorable, et obscurément adorée. Il perdit la tête, ses lèvres plongèrent dans les masses sombres de ces cheveux embaumés, et, murmurant de vagues paroles, il serra Edmée sur son cœur.

Elle ouvrit les yeux, se vit dans les bras de Fernand, le repoussa avec violence, et, sautant à terre, se mit à courir de toutes ses forces vers la Divonnette, affolée, trébuchant dans la traîne de son amazone, et jetant des plaintes inarticulées. Arrivée au parapet du pont, elle dut s'arrêter : elle étouffait. Elle s'appuya, comprimant d'une main son cœur bondissant d'épouvante et de dégoût. Il la

suivit lentement, comme accablé. Elle lui cria d'une voix entrecoupée :

— Ne m'approchez pas!

— Edmée! dit-il, marchant toujours, je vous en supplie!..

— Si vous faites un pas de plus, je me précipite!

Penchée en dehors du pont, elle allait exécuter sa menace. Il s'arrêta. Ils restèrent en présence, terrifiés tous deux, lui de ce qu'il avait osé, elle de ce qu'elle avait subi. Un pas rapide, dans le taillis, les tira de leur stupeur. La jeune fille eut une exclamation de joie en reconnaissant Billet, qui s'avançait à travers bois, selon sa coutume. En apercevant Mlle de Croix-Mort et M. d'Ayères, la figure du sauvage se rembrunit, et il fit des enjambées doubles :

— Oh! oh! serait-ce vous, mademoiselle Edmée, qui avez appelé il n'y a qu'un instant? demanda-t-il en examinant le désordre dans lequel sa chère maîtresse se présentait. Et, comme Edmée, craignant de parler, tant elle avait honte de ce qui s'était passé, ne répondait pas, il poursuivit :

— Qu'a-t-il donc pu vous arriver à cheval, avec M. le baron, qui est si bon cavalier?

Fernand reprit le premier son sang-froid, et, voulant couper court aux questions du garde :

— La jument de Mlle de Croix-Mort s'est emportée, dit-il, et a failli la jeter dans la Divonnette.

— La voilà bien tranquille, à cette heure, fit le sauvage, en montrant d'un regard la bête couverte de sueur qui tirait les feuilles des branches au bord du chemin. Pas moins qu'elle est en écume. C'est-il en l'arrêtant que vous vous êtes fait cette belle égratignure? dit-il à Fernand, dont la main était zébrée d'une balafre rouge et profonde comme un coup de sabre.

— Oui, c'est en l'arrêtant, répondit Edmée avec effort.

— Eh bien! vous n'y alliez pas de main morte! fit Billet avec un accent tellement ironique que M. d'Ayères tressaillit. Mais voilà votre cheval qui passe au droit du pont... Vous pourriez remonter dessus, peut-être, sans vous commander, monsieur le baron, pour aller avertir au château... Car madame n'aurait qu'à prendre peur en voyant mademoiselle rentrer si pâle... Je la ramènerai en tenant la bête par la bride. Et ne craignez point, avec moi il ne lui arrivera rien.

Fernand fit un signe de tête, sans parler; il traversa la rivière, reprit son cheval, et partit au petit trot.

En le voyant s'éloigner, Mlle de Croix-Mort poussa un soupir, et, blême, se laissa tomber sur une des grosses bornes qui flanquent, de chaque côté, l'entrée du pont. Billet lui prit son mouchoir, des-

cendit le tremper dans le courant et revint lui mouiller les tempes. Il parlait doucement, lui tapotant les mains et lui donnant l'assurance que « ça ne serait rien pour cette fois. »

— Seulement, ajouta-t-il avec un accent profond, quand il la vit ranimée, ne sortez plus jamais seule avec cet homme-là, car il arriverait malheur à vous peut-être, à lui sûrement.

— Mais Billet, que crois-tu donc? s'écria Edmée, bouleversée à l'idée que le garde avait assisté à la scène.

— Je ne crois que ce que vous m'avez dit, déclara-t-il. Mais je vous avais aperçue quand vous êtes sortie et je tournais dans la coupe pour vous souhaiter le bonjour au passage... J'ai entendu votre voix quand vous avez crié. Elle était si effrayante que j'ai pensé qu'on vous égorgeait... Alors j'ai allongé mes jambes... Et voilà!.. C'est heureux que je vous aie trouvée bien vive, encore qu'un brin effarouchée!..

Il fit le gros dos, et remonta d'un mouvement brusque la bretelle de sa pétoire. Puis, prenant Mlle de Croix-Mort par la taille, il la plaça sur sa selle, et, tirant la jument derrière lui, il se dirigea vers le château. Sur le perron, Mme d'Ayères, seule, attendait pleine d'inquiétude. En voyant sa fille, elle courut à elle. Edmée, pour éviter un nouvel interrogatoire, prit un air riant, et aidée par Billet sauta vivement à terre.

— Tranquillisez-vous, ma mère, dit-elle, j'ai eu plus de peur que de mal...

— Grâce à Fernand!

— Oui, ma mère, grâce à lui...

— Tu es un peu imprudente, ma chérie, et ces chevaux sont si stupides!.. Décidément il ne faudra plus recommencer... Je ne vivrais pas, tout le temps que tu serais dehors.

Edmée monta dans sa chambre et s'y enferma. Là elle put pleurer à son aise et soulager son cœur ulcéré. Toute la force de caractère qu'elle avait eue pour dissimuler devant Billet, et devant sa mère, était tombée, et elle se sentait faible comme une enfant. L'épouvante la prenait, à la pensée qu'il allait falloir affronter la vue de cet homme, dont le souvenir la faisait trembler. Se retrouver en sa présence, supporter son regard, non pas pendant quelques instans, non pas une seule fois, pour en être après délivrée à jamais; non, mais s'asseoir tous les jours avec lui à la même table, dans le même salon, le rencontrer dans les escaliers, les couloirs, seule à seul, et être exposée peut-être de nouveau à ses audaces. Voilà ce qui attendait la jeune fille. Elle se tordit les mains, désespérée. Était-ce possible qu'un tel supplice lui fût réservé?

Elle chercha ardemment le moyen de s'y soustraire, et ne réussit pas à le découvrir. N'étaient-ils pas rivés à une même chaîne

indestructible : celle de la famille? Sa mère était là, qui les rapprochait implacablement. Il était l'époux, et elle était la fille. L'éloignement de l'un ou de l'autre, telle était la seule solution. Une rupture nette et irréparable des liens qui les attachaient? Mais comment amener cette rupture sans briser le cœur de sa mère? Quel coup à lui porter que la dénonciation de celui par qui elle avait déjà tant souffert! Oh! tout plutôt que d'apprendre une telle infamie à la pauvre femme! D'ailleurs comment la lui apprendre, de quels termes user pour expliquer cette monstruosité, dont la pensée seule lui soulevait le cœur? Et, reprise de colère, Edmée rêvait des vengeances atroces pour punir le misérable. La bouche crispée par un sourire de haine, les yeux méchans sous ses sourcils noirs, elle regrettait de n'avoir pas eu à sa portée une arme pour châtier l'infamie sur place, en foudroyant l'infâme. Mais il vivait! Et pour se défendre contre lui elle se heurtait à mille difficultés. La seule ressource qui lui restât était de quitter la maison, pour se réfugier dans un couvent, ou d'amener sa mère à repartir pour Paris.

Le couvent? Sous quel prétexte? On la savait peu pratiquante. Inventer subitement une vocation religieuse, c'était bien invraisemblable. Et à quels commentaires, à quelles suppositions, à quels commérages n'allait-elle pas donner prise? Une fille de son âge renonçant brusquement au monde, ne serait-ce pas, pour le moins, la preuve qu'elle souffrait d'un amour contrarié, ou qu'elle était malheureuse chez sa mère?

C'était sa vie livrée à la curiosité publique. Déjà elle entendait les propos de tous ces oisifs qui avaient défilé, pendant l'automne, à Croix-Mort. Quel aliment pour leurs caquetages mondains! Et du reste, au couvent, elle y serait morte. La vie claustrale, les cellules nues et froides, les adorations prolongées dans les chapelles, le bercement des orgues, les cantiques béatement chantés, toute cette pompe solennelle et vide du culte la glaçait d'avance. Elle ne pourrait pas s'y plier, et dans la pieuse maison elle entrerait avec une âme révoltée.

Alors quoi? Obtenir de Fernand qu'il rentrât sur-le-champ à Paris, lui demander ce départ comme une grâce? Se faire suppliante, quand elle aurait dû se montrer implacable? Quelle amertume et quelle honte!

La cloche du dîner, retentissant à ses oreilles comme un glas sinistre, la troubla dans ses orageuses méditations. L'instant était arrivé de se composer un visage de marbre, pour supporter les regards de l'être abhorré. Elle raffermit son cœur tremblant, et, irrésolue quant à l'avenir, mais décidée quant au présent, elle descendit.

Sa mère lui demanda affectueusement si elle était remise de ses

émotions. Lui, ne dit pas un mot, et ne leva point les yeux sur elle. Il demeura sombre et absorbé pendant tout le repas. Mme d'Ayères, sans se douter des précipices qu'elle côtoyait, le plaisanta, en riant sur son mutisme, disant qu'il était dans ses lunes. Il répondit évasivement, sembla faire effort pour vaincre sa torpeur, mais ne put y parvenir. Aussitôt sorti de table, il disparut sur la terrasse, et se mit à fumer en marchant à grands pas, suivant son habitude. Edmée le voyait, la tête basse, passer et repasser devant la fenêtre. A quoi pouvait-il penser? A quelles monstrueuses espérances se livrait-il? Il paraissait courbé comme sous un poids trop lourd : celui de son infamie. Il l'était en effet. Cette surprise, plus rapide que la foudre, qui avait mis, pendant un instant, Mlle de Croix-Mort dans ses bras, avait déchiré le voile qui depuis un mois enveloppait son esprit.

Des sentimens divers se heurtèrent en lui. Il éprouva de la pitié, de la honte, de la colère, mêlées à une sorte de volupté atroce. Il se dit qu'il était dénaturé, et, en même temps, il pensa qu'Edmée était adorable. Il se condamna et s'excusa à la fois. Un conflit terrible se produisit entre ses remords et ses désirs. Tout ce qui restait de pur et de généreux en lui se révoltait, et tout ce que la vie mauvaise qu'il avait menée y avait développé de malsain et de pervers, cédait à une épouvantable ivresse. Le bon et le mauvais ange se disputaient encore cette âme troublée et combattaient à armes égales. Une parole émue prononcée par Edmée, une larme chaste coulée de ses yeux, pouvaient, à cette heure décisive, faire tomber à genoux, repentant et terrassé, ce malheureux, flottant, sans volonté, entre ses vertus natives et ses vices acquis.

Il rentra au bout de vingt minutes grelottant de fièvre plutôt que de froid, et vint se placer près de la cheminée, les yeux baissés, avec l'attitude d'un condamné qui attend l'exécution de son arrêt. Mlle de Croix-Mort était assise près de sa mère devant la table, travaillant, et son aiguille tremblait dans ses doigts, pendant que son cœur battait à gros coups dans sa poitrine. Mme d'Ayères, depuis quelque temps, avait la manie de ne pas pouvoir rester plus d'une heure sans bouger, prétendant que l'immobilité prolongée lui donnait des fourmis dans les jambes. Fernand connaissait cette particularité, et il guettait le moment où Régine, pour se dégourdir, ferait un petit tour dans la galerie voisine.

Edmée frémit en voyant sa mère se lever. Elle comprit qu'elle allait rester seule et fut sur le point de sortir à sa suite. Fernand fit un mouvement rapide pour l'en empêcher, et comme elle allait crier, terrifiée :

— Je vous en supplie, Edmée, dit-il, sur le ton de la prière, ne

vous éloignez pas... Il faut que je vous parle, et si je n'y parviens pas ce soir, je sens que c'est fini à jamais.

— Que voulez-vous donc? demanda-t-elle, en reprenant un peu de fermeté.

— Rien que votre pitié...

Elle le foudroya du regard.

— Méritez-vous autre chose que du mépris?

— Vous me haïssiez déjà, dit-il douloureusement, ce sera donc à peu près la même chose.

— Quels sentimens autres pouvais-je avoir, reprit-elle avec emportement, pour vous, qui avez apporté ici le trouble, et la crainte? Avant de vous connaître, ma mère était bien portante, paisible, heureuse. Elle est maintenant malade, soucieuse et désolée. Moi je n'avais ni chagrins ni inquiétudes, vous m'avez fait connaître les tristesses et les amertumes. Et ce n'était pas assez, vous avez su vous rendre à ce point odieux, que je ne vais point oser vivre dans cette maison, qui porte mon nom, si vous ne la quittez pour n'y plus revenir.

Le sang monta au visage de Fernand, et sa pâleur se marbra de taches rouges.

— N'ai-je donc rien à attendre de vous que de la violence et de la colère? fit-il. Je suis horriblement malheureux. Je souffre plus qu'il ne m'est possible de le dire. Si vous saviez ce que j'éprouve pour vous! C'est plus que de l'attachement, c'est une adoration surhumaine. Dites-moi une parole moins dure! Laissez-moi espérer que vous me pardonnerez!

La figure d'Edmée prit une expression de haine implacable, et les dents serrées, les yeux étincelans, elle cria:

— Jamais!

— Vous avez tort, murmura Fernand d'une voix sourde; avec un peu de bonté vous feriez de moi ce que vous voudriez.

— Je veux ne rien faire de vous, reprit Mlle de Croix-Mort avec fureur; je veux ne plus vous voir, ne plus vous entendre! Je donnerais ma vie de bon cœur pour pouvoir, d'un mot, vous anéantir. Si vous n'êtes pas le dernier des misérables et des lâches, partez demain, emmenez ma mère et ne reparaissez jamais devant moi!.. Y consentez-vous?

Il agita la tête en riant d'un rire sinistre, comme s'il devenait fou, et répéta lugubrement:

— Vous avez tort!

— C'est bien! dit Edmée avec énergie, puisque je n'ai pu réveiller en vous un dernier reste d'honneur, je n'ai plus qu'à faire appel à votre prudence. Je vous préviens donc que je me défendrai contre vous, comme si j'avais affaire à un bandit, et je vous

déclare qu'à partir de cet instant, si vous osez seulement m'adresser la parole, je vous soufflette devant ma mère !

Le pas de Mme d'Ayères, qui revenait, se fit entendre. Elle fredonnait avec abandon, sans un soupçon de l'horrible scène qui avait lieu à quelques pas d'elle, de l'autre côté de la porte. Edmée n'honora même pas Fernand d'un suprême regard de menace, et embrassant sa mère, elle se retira dans son appartement.

XII.

A partir de ce jour, elle se tint sur ses gardes. C'était la guerre, et elle était décidée à la soutenir avec toute la violence qui était en elle. Moins emportée, plus adroite, elle eût pu, comme Fernand le lui avait dit, obtenir beaucoup de lui. Elle serait arrivée à le dominer et à le dompter. Mais elle avait agi dans le sens où la poussait sa nature. Elle subissait ainsi les conséquences fatales de son caractère indépendant, fier et ombrageux. Lorsqu'elle était enfant, déjà, elle n'avait pas su captiver sa mère par des douceurs et des tendresses. Elle s'était montrée sauvage, froide, réservée et avait détourné d'elle la frivole et sentimentale Régine. Au moment du mariage, elle s'était révoltée et avait lutté avec une hardiesse inattendue. Maintenant, par son implacable rigueur, elle achevait de pousser dans la mauvaise voie un insensé, qu'un élan de chaude et miséricordieuse générosité pouvait ramener au bien.

Elle eut cependant des accès de désespoir affreux. Enfermée toute la journée dans son « laboratoire, » elle n'avait plus le goût du travail et ne touchait point à ses pinceaux. Étendue sur un divan, les yeux fixes, elle tournait et retournait, sous toutes ses faces, son horrible situation, sans arriver à une solution favorable. Toujours devant elle, comme un insurmontable obstacle, se trouvait sa mère, à qui elle voulait, tant que ce serait possible, épargner l'écrasante révélation de leur malheur commun.

Elle n'avait découvert que ce moyen de défense : la claustration. Elle descendait pour déjeuner, pour dîner, et, après chaque repas, remontait s'enfermer. A l'abri derrière un verrou, elle respirait. Mais ce parti-pris d'isolement devait fatalement étonner et inquiéter Régine. Brusquement la jeune fille cessait de paraître au salon, n'adressait plus la parole à M. d'Ayères, après s'être laissée aller, avec lui, à une intimité amicale. Il y avait là matière à réflexions, et Edmée pleine d'angoisse prévoyait que sa mère les ferait.

Très heureusement ce fut à Fernand que Régine demanda d'abord des éclaircissemens. En proie à une irritation qu'il avait été obligé de dissimuler, celui-ci ne sut pas garder son sang-froid. Il se répandit en plaintes amères sur l'existence misérable qu'il menait,

entre une femme vaine et évaporée, et une fille revêche et muette. Il maudit le temps qui était sombre, le château qui était lugubre, et se montra si accablé que Régine, désolée, lui proposa de retourner, dès le lendemain, à Paris. Elle croyait lui complaire. Mais il refusa aigrement. Elle ne sut que pleurer, et redoubla par ses larmes l'exaspération dont il lui cachait les véritables causes. Il fut brutal, lui parla durement, et, la voyant s'éterniser dans ses excuses et ses lamentations, il la quitta, blême de colère, pour ne pas céder à l'envie folle de lui faire du mal.

Alors Mme d'Ayères s'adressa à Edmée et la questionna sur les motifs de sa soudaine sauvagerie. La jeune fille joua l'étonnement : elle prétendit ne pas comprendre les observations de sa mère. Elle était comme à l'ordinaire. Peut-être, ayant un travail qui l'intéressait beaucoup, se mêlait-elle un peu moins que par le passé à la vie commune. Mais si chacun dans le château savait s'occuper comme elle, il n'y aurait point de désœuvrement, partant point d'ennui. Sa ressource à elle était la peinture. M. d'Ayères avait la chasse et la promenade. De quoi se plaignait-il ?

Elle s'exprima avec une modération et un tact extrêmes, faisant effort pour se maîtriser et ne pas laisser échapper les brûlantes paroles qui lui montaient aux lèvres. Elle parvint à tromper les inquiétudes de sa mère et à lui donner la conviction que les fermens de discorde ne venaient point d'elle. Alors Régine n'hésita plus, et cessant toute dissimulation, elle ouvrit son cœur à sa fille. Elle lui confia le tourment que lui causait la farouche tristesse de Fernand. Elle lui laissa entrevoir un coin du mystérieux abîme de douleurs où son cœur était plongé ; elle supplia Edmée de l'aider à s'assurer non pas le bonheur, mais un peu de tranquillité. C'était sa jeune figure qui était le charme du foyer. Depuis qu'elle s'en éloignait, tout devenait maussade et désolé. Elle lui demanda, comme une preuve de sa tendresse, de vivre un peu moins à l'écart, disant que tout en irait mieux à l'instant même. Mlle de Croix-Mort, sans sourciller, s'entendit adresser cette formidable requête. Ainsi, il fallait qu'elle s'offrît en appât à celui qu'elle fuyait de toutes les forces de sa chasteté offensée. Et cela par amour filial. Le cœur soulevé de dégoût, mais le front calme, elle consentit. Elle reçut, avec une âpre joie, les caresses de sa mère, pénétrée de reconnaissance, et pour ménager la sécurité de la pauvre femme, elle risqua de compromettre la sienne.

Sa réapparition au salon détendit les nerfs crispés de Fernand. Un fugitif rayon de joie éclaira son front. Il ne pouvait rien espérer, mais il était heureux de revoir, même froide et menaçante, celle à qui il pensait sans cesse. Il s'asseyait loin d'elle, prenait un livre dont il tournait lentement les feuillets, puis il renversait la tête peu

à peu sur le dossier de son siège, et feignait de s'endormir. Mais il était bien éveillé, et Edmée sentait ses yeux qui pesaient sur elle, fixes et persistans comme l'idée qui l'obsédait. Plusieurs fois, dans la glace de sa table à ouvrage, sans qu'il pût s'en douter, elle l'avait furtivement observé, et l'expression de son visage l'avait effrayée. Il ne la perdait pas de vue un instant, son regard la suivait, l'enveloppait et, par momens, semblait la caresser.

L'existence de Mlle de Croix-Mort devint réellement intolérable. Elle ne cessait de craindre, sans savoir exactement quoi. Transes continuelles et vagues, que tout faisait naître et alimentait. Quand, par hasard, en descendant l'escalier, elle entendait derrière elle un pas, elle s'élançait, sautant les marches pour être plus tôt arrivée, au risque de se rompre les jambes. Il y avait, dans le couloir du premier étage, entre sa chambre et le palier, un recoin sombre devant lequel elle ne passait jamais sans qu'une horrible peur lui fît perler la sueur au front. Un homme aurait pu facilement s'y cacher, et elle redoutait toujours d'en voir sortir Fernand, comme une apparition terrible. La nuit, pendant ses longues insomnies, l'oreille tendue, elle percevait des bruits furtifs, des frôlemens suspects dans la galerie qui longeait son appartement. Elle retenait sa respiration pour mieux écouter et, derrière sa porte, elle croyait distinguer le murmure de vagues soupirs. Avant de se coucher, elle prenait la précaution de regarder si le verrou ou la serrure de sa porte n'avaient pas été dévissés. Elle appréhendait tout, et prenait ses précautions, prête à se défendre, s'il le fallait, jusqu'à la mort.

Cependant, malgré tout son courage, elle ne vivait plus, et commençait à maigrir et à changer. Cette continuelle tension d'esprit sur un sujet aussi affreux était la plus douloureuse des tortures. Dissimuler, mentir et se défier, elle, la loyauté, la franchise et la confiance mêmes ; ne valait-il pas mieux un éclat qui mît fin à cette lutte sourde et basse? Mais quand cette terminaison, allégeante et effroyable à la fois, se produirait-elle? Le mois de décembre commençait, et il n'était pas question de départ. Faudrait-il passer tout l'hiver à supporter ce blocus hideux?

Les seuls instans de répit que connût Edmée, le bon curé les lui procurait en venant dîner le dimanche. En sa présence, elle se ranimait, le sourire reparaissait sur ses lèvres pâlies et ses yeux reprenaient leur expression calme et candide. Plusieurs fois déjà elle s'était sentie entraînée à tout lui confier. C'eût été un tel soulagement pour elle de s'épancher dans le cœur de ce vieillard qui l'aimait si tendrement! Alors elle l'emmenait sur la terrasse la voix tremblante, la démarche fébrile, et à mesure que l'instant de parler approchait, son pas se ralentissait, sa parole devenait trai-

nante. Elle avait honte, comme si, de cette passion dont elle était l'objet, quelque chose d'infamant eût rejailli sur elle. Le brave homme lui disait :

— Qu'avez-vous, ma chère demoiselle? Vous êtes agitée?.. Est-ce que tout ne va pas à votre gré? Il y a quelque temps que vous ne m'avez fait la faveur de venir me prendre, pour courir les chemins.

Elle répondait évasivement, pensant à autre chose qu'elle ne pouvait pas encore se décider à dire, et retenant les mots de cet horrible aveu qui devaient lui brûler les lèvres au passage. Enfin, un jour, son cœur trop plein éclata en sanglots convulsifs, qui causèrent au vieillard une stupéfaction énorme. Devant cette enfant, qui avait pris son bras pour ne point tomber, et qui suffoquait, secouée par une crise nerveuse, il resta effaré, les yeux ronds, balbutiant :

— Ma fille, ma chère petite!.. Voyons Edmée,.. qu'y a-t-il? Dois-je appeler Mme votre mère?..

Mlle de Croix-Mort retrouva son énergie pour lancer un « non » tellement net, que le curé pressentit quelque mystérieuse et terrible aventure. Le prêtre, instantanément, reparut tout entier, ferme et grave, avec des paroles encourageantes et miséricordieuses à la bouche, prêt, au nom de son divin Maître, à consoler ou à absoudre. Ils descendirent lentement jusqu'au bord de la pièce d'eau et s'arrêtèrent sur le banc de l'embarcadère. Les bateaux, au bout de leur chaîne, se balançaient, pleins de feuilles tombées des saules de la rive. Les cygnes nageaient, sauvages et fiers, à la surface des eaux. Edmée se rappela avec tristesse le jour où elle les avait regardés, prenant la résolution de rester, comme eux, isolée et sévère, dans sa mélancolique pureté. N'était-elle pas en quelque sorte atteinte, cette pureté, par les désirs dégradans qu'elle sentait s'agiter autour d'elle? Des larmes coulèrent de nouveau sur ses joues, et le bon curé se demanda avec épouvante si une telle douleur pouvait être contenue dans un cœur innocent.

— Dites-moi tout, mon enfant, fit-il en étouffant un soupir. Ici, comme au confessionnal, vous pouvez être sûre du secret...

Edmée devina le soupçon qui se glissait dans l'esprit de son ami; elle rougit, leva sur lui des yeux pleins de candeur, et, reprenant un peu de courage :

— C'est un conseil que j'ai à vous demander, mon père, dit-elle, et non une confession que j'ai à vous faire... Je ne me reproche rien... Et, si vous me voyez si troublée, c'est qu'à bout de résolution, je ne sais à quoi me retenir et vers qui me tourner.

Et tout d'un trait, sans hésiter, sans faiblir, avec une clarté terrible, elle révéla au vieillard l'effroyable vérité. Il l'écouta dans

un silence accablé. Lui, le confident de toutes les pensées mauvaises et de toutes les actions coupables, il n'avait point osé pressentir un si désespérant et si redoutable mystère. Que dire à cette enfant, doublement frappée, puisqu'à sa propre injure s'ajoutait celle de sa mère? Que risquer pour la défendre et la préserver? Il resta en proie à une torpeur pleine d'angoisses, pendant laquelle il crut entendre des rires de démons narguant le ciel, et triomphant déjà de l'œuvre infâme commencée.

— Notre misérable humanité a la faute pour point de départ, et le crime souille son origine, dit-il enfin, d'une voix triste. Le mal est en nous, et nous n'y succombons que trop aisément. Mais il y a des degrés dans l'impureté, et je ne pensais pas qu'un homme pût descendre si bas... Pauvre enfant! Combien je vous plains pour un tel malheur, et combien je vous admire pour tant de courage! Vous êtes vraiment une sainte, et l'iniquité se trouvera désarmée devant vous.

Il fut pris d'attendrissement, et, serrant le bras de la jeune fille avec force :

— Il est impossible que le ciel vous abandonne. Il y a, soyez-en sûre, des obstacles suprêmes que Dieu sait susciter à propos. Nous l'implorerons de tout notre cœur et il vous défendra, ma chère et douce enfant... Mais il ne faut pas compter exclusivement sur la Providence... Je serais un fou, si je ne vous engageais point à prendre des mesures de sûreté... Vous savez combien je vous aime, je crois pouvoir vous servir autrement qu'en priant pour vous... N'êtes-vous pas d'avis qu'il faudrait ouvrir les yeux à Mme d'Ayères?.. Voulez-vous que je lui parle?..

Mais Edmée, qui prenait tant de précautions depuis si longtemps pour tout cacher à la baronne, supplia le curé de n'en rien faire.

— Ne pensez-vous pas, cependant, qu'elle puisse vous prêter un secours efficace?

— Non, je n'ai aucun secours à attendre d'elle. Je la connais si faible et si facile à démoraliser! Par ce malheureux, elle a déjà bien souffert sans se révolter. Je ne puis pas vous dire tout ce que j'ai surpris ou deviné, pendant les deux mois d'agitations et de fêtes qui ont précédé ces tristes semaines... On ne se défiait pas de moi... On parlait et on agissait sans se gêner. Si vous saviez que d'humiliations et d'outrages a subis ma pauvre mère!.. Parmi ces femmes qui vivaient sous son toit, s'asseyaient à sa table, la cajolaient, l'embrassaient, il s'en trouvait qui avaient été, ou étaient ses rivales... J'ai honte d'avoir à répéter de telles choses... Mais on en plaisantait ouvertement. Et elle, monsieur l'abbé, ne l'ignorait pas, j'en suis sûre, car il y avait des jours où elle dévorait la den-

telle de son mouchoir, en affectant de sourire... Et elle endurait tout! Que voulez-vous qu'elle fasse pour moi, n'ayant rien su faire pour elle? Non! non! Je lui épargnerai cette torture... Je respecterai sa dernière illusion, et je ne lui apprendrai ce qui se passe que le jour où, pour moi, il n'y aura plus de refuge que dans ses bras.

Ils se turent l'un et l'autre, réfléchissant laborieusement. Le prêtre admirait le courage de cette enfant, et, les yeux troubles, cherchait, autour de son beau front, le nimbe d'or qu'on voit aux vierges martyres.

— Et à lui, voulez-vous que je lui parle? reprit-il. Qui sait si, à la pensée que je connais son détestable dessein, il ne rougira pas de lui-même?.. Les yeux d'un honnête homme sont un bien puissant miroir... Dans les miens, il se verra pervers et haïssable, et peut-être s'amendera-t-il?

Edmée hocha la tête d'un air de doute:

— Essayez, mon père, dit-elle, quoique je n'espère pas que vous réussissiez. Si je me suis confiée à vous aujourd'hui, c'est que je me sentais à bout de forces. Vous m'avez toujours témoigné de l'affection, et vous m'avez connue si petite, si tranquille et si heureuse, que j'ai pensé que vous me prendriez en pitié...

— Ah! chère enfant du bon Dieu, s'écria le vieillard en pleurant, que ne puis-je détourner sur moi toute votre peine, et vous rendre la paix et l'espérance! J'offrirais avec joie ce sacrifice à mon Maître. Je lui demanderai de m'inspirer des paroles convaincantes. Et, demain matin, quand vous me verrez arriver, partez, allez m'attendre à la cure... Dès que l'entretien aura pris fin, je viendrai vous y retrouver... Jusque-là, ayez confiance...

Lentement, sans parler davantage, ils se levèrent et regagnèrent le château, s'efforçant d'imposer à leur visage soucieux un masque d'indifférence.

Dans le jardin du presbytère, Edmée, le lendemain, se promenait tristement. Elle suivait les plates-bandes, veuves de leurs fleurs, que le bedeau, en même temps fossoyeur, cultivait avec la même bêche qui lui servait à creuser les tombes. Au fond, adossée au mur du cimetière, s'arrondissait une tonnelle à laquelle, en été, une vigne vierge grimpait, étalant ses feuilles pourprées. Bien souvent la jeune fille s'était assise là, avec le vieux verrier son maître, qui reposait maintenant sous le gazon vert, à côté de l'église qu'il avait restaurée et embellie. Pendant qu'ils causaient, le vieillard racontait à l'enfant quelque histoire naïve, le curé marchait à l'ombre du mur, lisant son bréviaire. Que d'heures paisibles s'étaient écoulées ainsi, bien lointaines déjà! Heureux souvenirs, chers à se

rappeler, remplacés maintenant par d'autres qui lui serraient le cœur.

Elle s'arrêta sous le berceau, dépouillé de sa verdure, au bois gris duquel pendaient encore des pampres séchés par le vent d'hiver, et elle se laissa aller à l'illusion de ce passé reparu. Elle se voyait encore toute petite; sa bonne Rosalie venait de l'amener pour prendre sa leçon, et, en attendant que l'abbé Levasseur se montrât sur le seuil de la sacristie, son livre à la main, elle écoutait dans l'atelier le vieux père qui, avec un diamant, coupait des losanges de verre. Une joie douce était en elle. Tout lui paraissait beau et bon. Elle se sentait entourée d'affection. En rentrant, n'allait-elle pas, à Croix-Mort, retrouver sa mère, étendue sur un canapé, inactive et souriante, qui l'embrasserait? Elles dîneraient toutes les deux dans le tête-à-tête habituel, et le soir, les yeux lourds de sommeil, elle irait dormir tranquille dans sa chambre, sous la blancheur des rideaux, sans préoccupation autre que celle de ne pas oublier sa prière. Tout ce qui faisait ombre dans son esprit n'existait pas; les craintes : fantômes; les menaces : chimères. Elle pouvait respirer librement, tout lui faisait fête : les êtres et les choses, et, devant ses regards, il n'y avait que du bleu.

La porte du jardinet, en s'ouvrant, la tira de son rêve; elle vit, sombre comme sa destinée, le prêtre s'avancer vers elle, et ses illusions d'un instant, ainsi qu'une troupe d'oiseaux effarouchés, s'envolèrent pour ne plus revenir. Le bon curé prit la main d'Edmée et la serra silencieusement. Côte à côte, ils marchèrent. Lui, ne se hâtant pas de donner des nouvelles qu'il jugeait désolantes; elle, trouvant inutile d'interroger, étant sans espérance.

Enfin, le vieillard poussa un soupir, qui ne soulagea pas son cœur oppressé, et, se tournant vers Mlle de Croix-Mort :

— J'ai vu ce malheureux, dit-il, et je suis encore épouvanté de ce qu'il m'a fait entendre. Pendant une heure, je l'ai retenu près de moi, essayant de le raisonner, de l'adoucir, de l'apitoyer. En proie à une sorte de délire, il n'a pas paru me comprendre. Si je ne le connaissais sobre, je l'aurais cru ivre, tant sa figure décomposée était effrayante... Il a répondu à mes paroles de douceur par des violences sans nom, maudissant le ciel et la terre, accusant le sort et se répandant en blasphèmes... Cet homme, mon enfant, a l'enfer dans le cœur... Il se plaint de souffrir horriblement, et je crois qu'il dit vrai... Il a eu des accens de douleur déchirans, il a versé des larmes, que le feu de son visage a instantanément séchées. Les démons doivent être ainsi; il m'a fait peur!..

— Et de quoi se plaint-il? demanda Edmée d'une voix calme. Peut-il chercher la cause de sa souffrance ailleurs qu'en lui-même? Quel sang vicié a-t-il dans les veines? Quel cerveau travaillé par la

démence porte-t-il dans sa tête? Quelle dépravation raffinée est la sienne? Peut-on découvrir en lui rien qui soit encore humain? C'est une bête féroce, écumante et rugissante, que vous venez de me décrire, et non un homme. A la lutte engagée entre lui et moi, voyez-vous une fin qui ne soit pas tragique? Faudra-t-il que je me tue pour lui échapper?

— Ne parlez point ainsi, ma chère fille, dit le prêtre. Se donner la mort est un crime, et vous n'en viendrez jamais là... M'étant assuré que, par la douceur, je n'obtenais rien de cet insensé, j'ai usé de rigueur. Je l'ai menacé... Je lui ai fait entendre que, s'il vous poussait à bout, vous prendriez, pour vous mettre à l'abri, tous les moyens dont on peut disposer... J'ai été jusqu'à prononcer le mot de justice. Était-il hors d'état de raisonner, ou bien n'a-t-il pas ajouté foi à mes paroles? Il s'est emporté en nouvelles invectives et ne m'a pas ménagé moi-même... Je l'ai pourtant connu, quand il était enfant... comme vous... Mais il a tout oublié... Il n'a paru reprendre un peu de lucidité que quand je lui ai tracé le tableau de vos angoisses et de votre désespoir... Sa colère a cessé et il est resté un instant abattu; puis il m'a dit :

— Faites-lui savoir que je désire lui parler, la voir sans témoin... Il faut que je m'explique avec elle... Sur moi son pouvoir est sans bornes... Elle le sait bien. Le tout est qu'il lui plaise d'en user... Demandez-lui si elle y consent. En cinq minutes, on arrange bien des choses...

— Je lui ai répondu que je ne pensais pas que vous y consentiriez, que c'était à lui qu'il appartenait de vous donner des gages de son bon vouloir, et que le premier et le plus précieux consisterait dans son départ.

Alors, il a ricané :

— Elle veut m'éloigner. Elle veut que je parte, avec la pensée qu'elle me méprise et me hait?.. Elle sait bien que je ne pourrais pas vivre ainsi, et qu'elle serait promptement débarrassée de moi... Voilà ce qu'elle rêve!

— Peut-elle rêver autre chose? ai-je dit.

Il m'a regardé fixement :

— Soit. Mais je ne serai pas sa dupe.

Il m'a fait un signe de tête, a répété : Non! Pas sa dupe!.. Et s'est retiré. Que prétend-il? Que signifie son langage obscur? Se repent-il de ce qu'il a fait? Veut-il s'en excuser? Serait-ce habile à vous d'affronter un entretien avec lui? Serait-ce périlleux? Je n'ose vous donner un conseil... Je suis un pauvre homme, dont la vie s'est écoulée sans secousses et sans péripéties... Je n'ai aucune expérience des subtilités du vice. Tout ce que je sais et vois, depuis vingt-quatre heures, me bouleverse et m'épouvante. Je crois au-

jourd'hui avoir eu affaire à un fou plutôt qu'à un être jouissant de son bon sens... Je redoute pour vous les plus grands dangers et je ne sais comment vous défendre.

Edmée sourit avec résignation.

— Je prendrai le parti de ne plus mettre le pied dehors, de ne plus m'éloigner de ma mère, et enfin, à toute extrémité, je ferai appel à la protection... Mais, quant à céder, en quoi que ce soit, aux exigences que vous venez de me faire connaître,.. comme vous l'avez fort sensément dit, je m'y refuse.

La jeune fille sortit du jardin sous la conduite du curé, qui l'accompagna jusqu'à la grille du château, et ne se sépara d'elle qu'après s'être assuré qu'elle n'avait rien à craindre.

Cependant, Mme d'Ayères, si peu défiante qu'elle fût, commençait à éprouver plus que de l'étonnement en voyant l'attitude que Fernand et Edmée conservaient obstinément en présence l'un de l'autre. Si sa fille ne s'était jamais départie de l'hostilité qu'elle avait manifestée, dans les premiers temps, à M. d'Ayères, sa froideur, son silence, n'auraient pas eu besoin d'explication. Mais, pendant quelques semaines, des rapports, sinon agréables, au moins supportables, s'étaient établis entre eux. Une certaine familiarité donnait l'illusion de la camaraderie entre cette grande fille et ce jeune mari; puis, au moment où Régine se réjouissait déjà de voir régner la bonne harmonie, subitement la discorde avait reparu. Et non-seulement on ne pouvait pas espérer qu'elle cessât, mais encore on devait craindre qu'elle s'accentuât de jour en jour. Pourquoi? Que s'était-il passé? Elle s'interrogeait sans trouver une réponse suffisante. Tout restait obscur, mystérieux, inexplicable.

Elle se promit de les observer, mais elle ne put les rencontrer ensemble. Ils se fuyaient, ou plutôt, elle le remarqua, Edmée fuyait Fernand. Déjà, quelques jours auparavant, elle avait fait une tentative pour les rapprocher. Pendant quelque temps, Mlle de Croix-Mort, triomphant de sa répugnance visible, avait paru au salon, mais elle restait des heures entières sans desserrer les dents, et ne montrait un peu d'abandon que quand Fernand s'éloignait. Régine connaissait la fermeté du caractère de sa fille, elle la savait fidèle aux engagemens pris. Pour qu'elle ne tînt pas la promesse qu'elle lui avait faite de mieux accueillir M. d'Ayères, il fallait qu'elle eût un motif sérieux et récent. Cette antipathie si profonde s'était manifestée à la suite de la dernière sortie à cheval. Mais ils ne voulaient pas en convenir, niant, l'un et l'autre, qu'il y eût quelque chose entre eux, essayant de donner le change sur leurs véritables sentimens, mais ne pouvant y parvenir.

Une grande tristesse s'empara de Régine. Vieillie presque instantanément, après être restée si longtemps charmante, elle voyait clair

dans ses actes et se reprochait amèrement d'avoir sacrifié sa fille à son mari. Elle eût voulu les grouper, tous les deux, autour d'elle et réparer son injustice par des bontés constantes. Elle avait rêvé de se faire adorer par Edmée et d'attacher, à la jeune fille, Fernand comme un frère aîné. Toujours sentimentale, elle échafaudait un roman et suivait le cours séduisant de son heureuse fiction, pendant que la destinée travaillait à lui préparer une terrible réalité.

XIII.

En rentrant du presbytère, Mlle de Croix-Mort trouva sa mère au salon, à demi couchée, près du feu. Elle l'embrassa, l'enveloppant de la fraîcheur saine qu'elle rapportait du dehors. Mme d'Ayères attira sa fille par la taille, la contraignit à s'asseoir sur le bord du canapé, et, la tenant de près, sûre qu'elle ne pourrait pas lui échapper, comme elle faisait quand une question un peu trop précise l'embarrassait, elle la regarda silencieusement, l'interrogeant du regard.

Edmée avait beaucoup pâli, l'ovale de son visage s'allongeait, accentuant la fermeté de son menton volontaire. Les veilles avaient tracé un cercle noir autour de ses yeux, mais leur expression candide n'avait pas changé. Mme d'Ayères lui prit la main et, la gardant dans la sienne :

— Eh bien! mon enfant, dit-elle avec tristesse, tu ne veux donc rien me dire? Tu n'as donc pas confiance en moi? Tu sens, pourtant, que je t'aime et que je souffre de te voir tourmentée et malheureuse. Voyons, ma chère petite, ouvre ton cœur. Qu'y a-t-il?

Mlle de Croix-Mort devint livide, des larmes brillèrent dans ses yeux, son cœur lui fit mal, comme si on le lui tordait dans la poitrine, mais elle répondit avec fermeté :

— Il n'y a rien, ma mère, ne vous troublez pas... S'il y avait quelque chose, je vous le dirais.

— Mais tu ne comprends donc pas que tu m'agites encore plus en essayant de me calmer?.. Tes paroles sont pleines de sous-entendus... Voyons, parle-moi franchement... Je te le demande, je te l'ordonne... Vas-tu me désobéir?

Edmée embrassa la pauvre femme, lui prodigua les plus tendres assurances, mais resta muette. Elle voulait se taire jusqu'à ce qu'il lui devînt impossible de garder le silence et, soutenue par une force d'âme extraordinaire, elle exécutait ce qu'elle avait résolu.

Le dîner se passa comme d'habitude; Fernand causa avec une animation factice qui était très pénible. Après le repas, il disparut pour aller fumer, et Mme d'Ayères et Edmée montèrent dans leurs appartemens.

Il était neuf heures. Le ciel, qui avait menacé pendant toute la la journée, chargé de nuages gris, bas et lourds, se fondait en neige. Un silence étouffant s'étendait dans la nuit, et les flocons blancs, que pas un souffle d'air ne faisait voltiger, tombaient droits, pressés, lugubres, comme s'ils avaient hâte de couvrir la terre de leur épais linceul.

Après avoir fait, suivant son habitude, quelques tours dans sa chambre, allant de la cheminée à la fenêtre, et de la fenêtre à la table, Mme d'Ayères s'assit, prit un roman commencé, et essaya de lire. Elle se couchait très tard, ayant un mauvais sommeil. Au bout de quelques pages, son livre s'abaissa sur ses genoux et, les yeux fixés sur le feu, qui brûlait rouge, elle s'absorba dans une sérieuse méditation.

Le tic-tac de la pendule la berçait de son bruit monotone pendant que, sur les taillis du parc, la neige tombait sans répit, lente et active, douce et écrasante. Elle se rappelait qu'autrefois, Edmée, toute petite, aimait à courir sur ce tapis immaculé, disant que la neige était une amie. Et, dans ses joies fougueuses, l'enfant se roulait au plus épais, ainsi qu'un jeune loup. Billet lui avait fabriqué un traîneau, garni de peaux de renards, et, durant des heures, le sauvage, fumant de sueur, tirait l'équipage pour amuser sa chère demoiselle. Souvent, dans une ornière, le traîneau versait, et alors les éclats de rire d'Edmée partaient comme des fusées. Régine les entendait distinctement, et un soupir gonflait son cœur.

Puis la neige disparaissait, et le parc se montrait tout verdoyant. Mlle de Croix-Mort était grande, elle passait, sérieuse, avec des accès soudains de folâtre gaieté. Sa mère pensait qu'il faudrait un jour la marier. Et justement un jeune homme élégant se présentait, souriant dans sa barbe d'or. C'était Fernand, ce bel inconnu. Régine n'allait-elle pas songer aussitôt à sa fille? Ce charmant voisin n'était-il pas amené par la Providence? Aussi, en mère avisée, préparait-elle de longue main l'accord désiré. Elle rapprochait peu à peu les deux jeunes gens, elle invitait M. d'Ayères de loin en loin, et, d'un regard attendri, elle le suivait, marchant avec Edmée sur la terrasse... Quel avenir exquis cette union lui préparait! Des petits-enfans qui courraient autour d'elle, joues roses et cheveux blonds, babillant et riant. Grand'mère encore charmante, avec quel orgueil elle les promènerait, fière qu'on pût les prendre pour ses enfans, à elle, et orgueilleuse de dire : « Non, non, ils sont à ma fille; je suis, moi, leur aïeule!.. »

Soudain le décor changeait encore une fois, et le salon de Croix-Mort apparaissait. Les mêmes personnages s'y trouvaient réunis, elle, Edmée et Fernand, mais contraints, glacés, hostiles, évitant de se regarder, ne se parlant jamais. Plus d'intimité, plus de ten-

dresse, point de petits anges, charme et douceur du foyer. La réalité sans voile, vue dans toute son horreur : un mari las du mariage et souffrant sans se plaindre, une enfant farouche, dévorée d'une haine inexplicable. Voici ce qui était, ce qu'elle avait fait, elle, Régine, par sa folie, ce qu'elle regrettait amèrement et ne pourrait jamais réparer.

Elle pleura, dans la solitude de sa chambre, puis, peu à peu, un apaisement se fit en elle, et elle s'assoupit. Il était minuit, quand elle se réveilla en sursaut, avec une violente impression de terreur. Sa lampe avait baissé, le feu s'éteignait dans la cheminée. Elle écouta anxieusement et entendit une plainte, un long soupir, et une sorte de piétinement dans la galerie qui conduisait à la chambre de sa fille. Elle prêta l'oreille, et ne distingua plus rien.

Des idées, qui ne lui étaient jamais venues, s'imposèrent à son esprit, et le troublèrent gravement. Elle conçut de subits soupçons, elle eut des doutes qu'elle voulut éclaircir sur-le-champ. Et, sans lumière, étouffant le bruit de ses pas, elle ouvrit sa porte et sortit.

Une obscurité complète régnait. Elle marcha à tâtons, silencieuse et attentive. Elle avait parcouru plus de la moitié de la galerie, lorsqu'à son approche, devant la chambre d'Edmée, une ombre, qui semblait agenouillée, se leva et disparut. Mme d'Ayères s'arrêta tremblante. Qu'est-ce que cela signifiait? Elle voulait continuer sa marche, mais craignait de donner l'éveil en parlant, en appelant. Il fallait cependant qu'elle entrât chez sa fille. Là était le mystère : elle le devinait, elle en avait maintenant la certitude.

Brusquement, elle retourna en arrière. Un moyen existait pour elle d'arriver auprès d'Edmée, sans jeter l'alarme dans le château. Un balcon régnait d'un bout à l'autre de la façade du premier étage. Mme d'Ayères revint dans sa chambre, s'enveloppa d'un manteau, ouvrit sa croisée, et marchant dans la neige déjà épaisse, elle gagna la fenêtre de la jeune fille. Elle vit la chambre faiblement éclairée, et aperçut une forme confuse, debout, auprès de la cheminée. Elle frappa du doigt contre le carreau, sans obtenir de réponse. Elle redoubla, heurtant du poing, cette fois. La forme se mit à courir, comme en proie à une terreur folle.

Alors une rage de terminer cette aventure s'empara de Régine : elle ébranla la fenêtre, disant.

— Edmée,.. c'est moi,.. ouvre!

Dans les efforts qu'elle faisait une vitre se brisa, tombant sans bruit sur le tapis... Elle passa sa main par l'ouverture, ouvrit et entra vivement... Un cri d'appel déchirant retentit dans la chambre :

— Au secours! à moi, maman! à moi!

Et Mlle de Croix-Mort, les yeux hagards, apparut à Régine.

Les deux femmes restèrent en présence, bouleversées l'une et l'autre. Enfin Edmée retrouva un peu de sang-froid; elle porta sa main à son front, pour essuyer une sueur glacée et balbutiant :

— Ah! c'était vous, ma mère?..

— Oui, c'était moi... Mais tu m'appelais... Et tu as été épouvantée à ma vue...

— Je ne m'attendais pas à vous voir arriver par là... J'ai eu peur... N'est-ce pas naturel?

— Non, car tu criais : « Au secours! » Contre qui donc?

Le visage de Mlle de Croix-Mort se contracta; elle baissa la tête, et s'assit sans répondre.

— Toujours ce mutisme! reprit Mme d'Ayères avec colère... Tu te caches de moi?.. Tu dissimules?.. C'est donc que tu fais le mal.

La jeune fille, à ces mots, se dressa, une flamme passa dans ses yeux, et prenant sa mère par le bras avec force :

— Vous me soupçonnez, moi!.. moi?.. Eh bien! puisque vous voulez savoir,.. ne parlez pas, attendez, et vous verrez!

Elles se tinrent debout, silencieuses, évitant de se regarder, comme si elles craignaient de lire leurs impressions sur leur visage. Un assez long temps s'écoula, puis, dans la galerie, un bruit de pas furtifs glissa, s'arrêta derrière la porte, et des soupirs entrecoupés d'appel : « Edmée! » Edmée! arrivèrent à leurs oreilles.

Elles écoutaient, l'une avec une horrible tristesse, maintenant qu'elle ne craignait plus rien, l'autre avec une stupeur indicible. La mère eut un geste d'interrogation. La fille, sans parler, ouvrit la porte de son cabinet de toilette, montra un fauteuil placé au-dessous d'un œil-de-bœuf, très étroit et assez élevé, qui prenait jour sur la galerie. Mme d'Ayères monta vivement, se pencha vers l'ouverture, avec une affreuse curiosité, et aussitôt étouffa un cri. Dans celui qui, à la porte de cette chambre virginale, appelait en gémissant, elle avait reconnu son mari.

Ce fut rapide comme un éclair. Le souvenir de tous les incidens douloureux qui avaient marqué ces dernières semaines lui revinrent. Elle comprit ce qui lui paraissait inexplicable, elle se rendit compte du supplice qu'Edmée endurait héroïquement, sans une plainte, sans un soupir, et, accablée par tant de générosité, elle se courba prête à s'agenouiller, criant avec désespoir :

— Pardon, mon enfant!.. Oh! pardon! pardon!

Mlle de Croix-Mort releva sa mère, la serra contre sa poitrine. Et toutes deux restèrent pétrifiées, ne pleurant pas, ne bougeant pas, pleines d'horreur. C'était un tableau fantastique que celui de cette chambre à peine éclairée, dont la fenêtre mal close laissait entrer la neige glaciale, et au milieu de laquelle ces deux femmes se tenaient enlacées, comme pour se défendre mutuellement contre

le malheur. La mère retrouva la première le sentiment de la réalité ; elle se dégagea des bras de sa fille, et à voix basse :

— Tu n'as que trop souffert jusqu'ici, ma pauvre enfant. C'est mon tour maintenant... Laisse-moi faire et ne crains plus rien; prends le chemin que j'ai suivi pour venir... Enferme-toi dans ma chambre, et n'ouvre qu'à moi.

Elle la poussa sur le balcon, et marcha d'un pas ferme vers la porte d'entrée. Elle tira les verrous, tourna la clé et sortit dans la galerie. Une sourde exclamation retentit, suivie aussitôt d'un bruit de voix irritées et violentes qui s'éloignaient; puis le silence se fit. Edmée, rompue comme si elle avait supporté une lutte terrible, les tempes battantes, le cœur sur les lèvres, se dirigea vers la chambre de sa mère, y pénétra par la fenêtre restée entre-bâillée, et anéantie se laissa tomber sur le canapé, sans force et sans pensée.

Combien de temps resta-t-elle ainsi, dans un engourdissement qui lui parut bienfaisant, elle n'aurait pu le dire.

La voix de sa mère l'appelant la tira de sa prostration. Elle se leva, chancelante, alla ouvrir la porte, et revint s'asseoir, sans une question.

Mme d'Ayères, très pâle, mais résolue, s'approcha d'elle, et, frissonnante encore de la scène dont elle apportait l'angoisse sur son visage, elle dit sourdement :

— Il partira demain. Tu ne le reverras pas!

Puis, en proie à une émotion qu'elle ne put vaincre, criant et pleurant à la fois :

— O créature stupide et funeste, mauvaise mère que j'ai été! Tout ce que tu endures de mal, c'est moi qui en suis cause. Comment pourrai-je jamais obtenir que tu me pardonnes? Que faire pour racheter mes fautes? J'ai brisé ton cœur, j'ai empoisonné ton esprit, sali ta pensée! Car c'est moi, moi seule qui me juge responsable des épreuves qu'il t'a fallu subir! Ce misérable, qui a apporté l'infamie dans notre maison, c'est moi qui l'ai accueilli... Et je t'ai sacrifiée à lui, j'ai commis cette folie de croire que j'avais le droit de recommencer à vivre, quand tout mon avenir, le seul honnête, pur et bon, eût dû être en toi. C'est Dieu qui m'a frappée. Oh! bien cruellement, mais avec justice! Et maintenant que vais-je devenir, accablée sous le fardeau d'un tel remords? le cœur dévoré par la crainte que tu n'oublies jamais?

Elle étouffait, prise d'une crise de nerfs qui lui tordait tous les membres. Edmée dut la soigner, la calmer, la plaindre, elle, la victime. Elle mesura toute la faiblesse de cette pauvre âme. Elle lui sut gré de l'énergie qu'elle avait montrée, se retrouvant mère à cette heure suprême, et réunissant toutes ses forces pour défendre son enfant. Elle lui pardonna ses tortures passées, rien

que pour cet instant de courage. Elle se promit de consacrer sa vie à la consoler et à lui rendre la paix de l'esprit. Écoutant ses soupirs, la berçant dans ses bras, elle arriva à l'endormir, et tomba elle-même la tête sur l'oreiller trempé de larmes, brisée par la fatigue et l'émotion.

Elles se réveillèrent toutes deux en entendant un cheval piaffer dans la cour. Elles coururent à la fenêtre, et, dans le demi-jour terne et jaune d'une matinée d'hiver, elles virent M. d'Ayères descendre les marches du perron. Il jeta un regard sur la façade du château, mit une valise, qu'il portait à la main, dans la voiture, et monta. Un coup de vent souleva un nuage de neige, et, quand l'horizon se fut éclairci, au tournant du chemin, celui qui leur avait fait tant de mal avait disparu.

Les premiers jours qui suivirent ce départ semblèrent délicieux à Edmée. Elle retrouva le calme et la sécurité. Ses exigences envers la destinée n'étaient pas grandes : elle demandait seulement le droit de vivre tranquille. Elle ne souhaitait même pas d'être heureuse, elle ne croyait pas que ce fût possible. Avec mélancolie elle se disait qu'il y a des êtres qui naissent voués à la souffrance, comme d'autres à la joie, et son ambition se bornait à obtenir le seul repos. Sa mère, qui, soutenue par ses nerfs, s'était d'abord montrée ferme et vaillante, n'avait pas tardé à tomber dans l'abattement. Elle s'était affaissée, moralement et physiquement. Elle ne descendait plus de sa chambre, et restait des heures étendue, les yeux fixes, à ressasser ses chagrins. Elle n'osait rien dire, mais sa fille lisait au fond de ses yeux l'amer regret de la vie passée. Dans un demi-sommeil favorable à la rêverie, elle évoquait les souvenirs de fête. Et les ritournelles de danse chantaient à son oreille. Qui sait? Peut-être regrettait-elle l'homme fatal, le beau Fernand à la barbe d'or qu'elle avait chéri, même infidèle, comme si elle trouvait une secrète satisfaction d'orgueil à le voir triompher en amour.

Un après-midi, au retour d'une promenade, Edmée, en entrant chez sa mère, lui vit les yeux rouges. Elle s'informa doucement, mais n'obtint que des réponses vagues. Elle insista. Alors, avec des larmes, la pauvre femme avoua qu'elle avait reçu une lettre de son mari. Il était souffrant, désolé, il suppliait. La vie lui paraissait impossible... Il ne savait que devenir... Tout ce qu'il avait méconnu et outragé lui faisait défaut cruellement... Et, de pleurer de plus belle, fort attendrie par les lamentations de l'exilé. Mlle de Croix-Mort, très sombre, fit quelques pas sans parler, puis s'arrêtant devant sa mère, la lèvre ironique et la voix âpre :

— Eh bien! dit-elle, allez le retrouver, s'il vous manque!..

Elle se repentit aussitôt de sa vivacité. Sa mère s'indigna, protesta. Sa place, désormais, devait être auprès d'Edmée. Il n'y avait

plus rien de commun entre elle et ce malheureux. Pourtant, tout en le condamnant, elle ne pouvait se défendre de le plaindre. Et sa rigueur n'excluait pas la pitié.

A la suite de cet incident, la jeune fille éprouva de secrètes inquiétudes. Elle redouta de voir un jour sa mère faiblir : peut-être le temps achèverait-il l'œuvre de pardon déjà commencée? Mais quoi qu'il advînt, pour elle, aucune transaction ne serait jamais acceptable, et elle prit la résolution, le jour où Fernand reparaîtrait, de s'éloigner pour toujours.

XIV.

Après la scène violente qui avait précédé et déterminé son départ, Fernand s'était trouvé en proie à un désordre d'esprit inexprimable. Les nerfs surexcités, le cerveau exalté, il passa le reste de la nuit à se promener, essayant de réfléchir et ne parvenant pas à fixer sa pensée qui tourbillonnait dans sa tête comme une feuille emportée par le vent d'orage. Il était partagé entre la honte d'avoir été découvert et la rage de se sentir dominé. Il avait baissé la tête sous les sanglans reproches que lui adressait cette femme, qu'il considérait comme si faible et si vaine. Lui, le maître, qui osait tout, le tyran qui ne connaissait d'autre loi que son caprice, il était resté sans force, sans résistance, devant un pauvre être dédaigné, subitement fortifié par le sentiment du devoir. La vertu, la morale, des mots qui le faisaient rire, l'avaient arrêté, lui le cynique. Comment cela avait-il pu se faire?

Et, comme le serpent écrasé sous le talon de la femme, il se révoltait, furieux de son impuissance. Tout s'écroulait autour de lui. La famille, où, après les désordres de sa jeunesse, il avait trouvé le refuge, le port de salut, brusquement le rejetait. Et il se voyait lancé de nouveau à travers les tourmentes de la vie. Un dégoût plus profond s'empara de lui, une lassitude plus complète l'accabla. Il se sentit vide, fourbu, fini. Il se jugea inutile à lui-même, nuisible aux autres, et se demanda s'il ne valait pas mieux en arriver, tout de suite, au dénoûment forcé de l'intrigue humaine. Il s'arrêta devant sa glace, sourit amèrement à ce désespéré qui le regardait avec des yeux caves, et, avisant une place entre ses deux sourcils, au milieu de son front, il se dit qu'elle semblait faite pour y loger une balle. N'était-ce pas le plus simple, le plus rapide, le plus digne moyen de sortir de tous ses embarras? Chacun y trouverait son compte. Lui qui serait dans l'immobilité éternelle; ces pauvres femmes qui respireraient enfin, délivrées de la crainte et de l'horreur qu'il leur inspirait.

Il prit un revolver dans le tiroir de sa table, le tourna machina-

lement entre ses doigts, l'approcha de son visage. Un pas qui ébranla le plancher, au-dessus de sa tête, l'arrêta dans l'exécution de son dessein. Les domestiques du château se levaient. Il jeta un coup d'œil sur la pendule, elle marquait six heures. La nuit s'était écoulée dans ces agitations, le jour allait venir. Il se figura en un instant, au bruit du coup de feu, tout le monde accourant effaré, le tumulte, les cris, sa femme et Edmée éclaboussées de son sang, et le scandale ajoutant une horreur de plus à celle de cette fin tragique.

Il reprit possession de lui-même et résolut de leur épargner cette dernière épreuve. Il avait promis de s'éloigner : il fallait d'abord tenir sa promesse. Il s'en irait assez loin pour que son identité ne pût pas être établie, et ayant rendu la liberté à ses deux victimes, il aurait acquitté envers elles son effroyable dette. Il se sentit un peu soulagé par cette résolution généreuse. Il sonna pour ordonner qu'on attelât, fit faire une valise, et partit pour Paris.

Paris a une atmosphère spéciale, qui n'est probablement pas composée d'une proportion d'oxygène et d'azote semblable à celle de l'air ordinaire, car la vie y est plus ardente, plus entraînante que partout ailleurs. Cet air grise et surexcite fortement ceux qui ne sont pas habitués à le respirer. Il est l'élément essentiel de l'activité de ceux dont les poumons sont faits à sa combustion dévorante. Le Parisien, éloigné pour un temps de Paris, languit et s'affaiblit. Aussitôt qu'il rentre dans la zone où l'action de cet air particulier se fait sentir, sa vivacité reparaît, ses idées se modifient, il redevient lui-même.

Fernand, à son insu, subit cette loi. Quand il aperçut, à l'horizon, la masse grise, hérissée de toits inégaux, surmontée de cheminées énormes, enveloppée d'un brouillard de fumée, qui annonce Paris, quand il traversa les chantiers du chemin de fer, sillonnés de locomotives sifflant et traînant les wagons pleins des approvisionnemens nécessaires à deux millions d'êtres vivans, une agitation fébrile s'empara de lui, il se sentit impatient d'arriver. Lui qui, en partant se disait : Je fais la première étape du voyage dont on ne revient pas, il salua Paris avec la joie d'un touriste en déplacement de plaisir.

Quand il foula du pied le trottoir, il eut un moment de ravissement. Il alla devant lui, le nez au vent, portant sa valise à la main, sans songer à prendre une voiture. Il fut grisé complètement par le mouvement et le tumulte, et se surprit, au bout d'un instant, arrêté au coin d'une rue, à regarder des femmes monter en omnibus.

Il pensa : Je perds la tête, et hélant un fiacre, il se fit conduire au cercle. Il ne pouvait descendre chez lui : l'appartement n'était pas en état, et ses domestiques étaient restés à Croix-Mort. Au

troisième étage du cercle, des chambres sont mises à la disposition des membres qui habitent la campagne. Là, au moins, il était sûr de trouver un service bien fait et tout le confort qu'il aurait vainement cherché à l'hôtel.

Il déjeuna, s'habilla, passa chez son homme d'affaires, fit un tour aux Champs-Élysées, distribua quelques coups de chapeau, et à cinq heures, il rentra. Il fut accueilli chaleureusement par ses camarades, annonça qu'il traversait seulement Paris, puis, tout en causant, s'anima, se reprit à ce train d'existence qu'il avait si longtemps mené, dîna gaîment, et à neuf heures se retrouva dans un fauteuil, à une première représentation des Variétés. Il n'y avait pas beaucoup plus de douze heures qu'il s'était promis à lui-même de ne pas survivre au naufrage de sa vie conjugale, et il était, dans la chaleur d'une salle de spectacle, sous la clarté resplendissante du lustre, écoutant les flons-flons de l'orchestre, et applaudissant les chansons de la diva à la mode.

En sortant du théâtre, il retourna au cercle à pied. Il faisait un froid sec. Pas de neige comme à Croix-Mort. Il suivit les boulevards, en fumant son cigare, rencontra quelques amis, se laissa entraîner par eux, soupa, joua, gagna beaucoup et, à quatre heures du matin, se coucha, brisé de fatigue, mais radicalement guéri de son envie de mourir.

En se réveillant à dix heures, dans cette chambre du cercle, il eut un instant de surprise. Il ne se reconnaissait pas. La mémoire lui revint. Il éprouva une sourde douleur, en se rappelant la scène tragique de la nuit précédente, puis il constata, avec un mauvais orgueil, qu'il avait eu la force de secouer son accablement, et de résister aux conseils découragés du désespoir. Il se dit : J'avais trop tôt douté de moi : la petite bête n'est pas encore morte. La vie me réserve encore des sensations, je n'ai pas tout épuisé, je ne suis pas aussi usé que je le croyais. Puisque « elles » m'ont chassé, je les oublierai.

Il fit tout ce qui dépendait de lui pour obtenir ce résultat d'étouffer sa pensée, et se livra aux excès de son existence d'autrefois. Il voulait s'étourdir et y réussit par intervalles. Mais il eut des retours de raison terribles. L'attrait que cette rentrée dans le monde de plaisir lui avait offert disparut promptement, et il se traîna sombre, las, exaspéré, se répandant en railleries violentes contre les autres et contre lui-même, commettant des excentricités qui, au milieu du désordre même des nuits de fête, jetaient ses amis dans la stupeur. Il avait des gaîtés frénétiques, criant, cassant tout, puis s'abandonnait à des tristesses, dont rien ne pouvait le distraire. Il faisait la cour aux jolies filles, les comblait de présens, et les renvoyait brusquement avec des invectives. On eût dit un

damné s'agitant dans ses fers brûlans, sans pouvoir arriver à les rompre.

Pendant ses orgies, quand il avait bu avec fureur, et qu'il croyait son esprit anéanti par l'ivresse, il voyait apparaître soudain l'image d'Edmée pure, douce et mélancolique. Il se levait alors, sans dire un mot, et, suivait le fantôme dans la solitude, dans le silence, maudissant son misérable sort, mais trouvant une volupté douloureuse à ne penser qu'à celle qui le haïssait.

Il eut beau employer son temps de façon à n'avoir pas une minute inoccupée, il ne put secouer le joug de cette obsession. Éloigné de Croix-Mort, il y était présent par la pensée. Il accompagnait Edmée dans les allées du parc, il la voyait à cheval, svelte et gracieuse, galopant devant lui, et son cœur battait à se briser. Puis, c'était le salon, et les deux femmes assises près de la table, travaillant, éclairées par la lampe. L'illusion était si complète, qu'il croyait entendre leur voix.

Il tomba dans une mélancolie désespérée, ne sortant plus et restant des journées entières, immobile, à contempler l'apparition qu'il se plaisait à évoquer. Ce fut alors qu'il écrivit à Régine les lettres navrées qui la troublèrent si profondément.

Après quinze jours de vie furieuse, employée à se duper lui-même, il avait compris que, désormais, loin de Croix-Mort, il ne pouvait pas vivre. Il mit son imagination à la torture pour trouver une issue possible à cette situation, au bout de laquelle il se heurtait sans cesse à l'aversion invincible d'Edmée. L'héroïsme le plus éclatant, le dévoûment le plus sublime, rendrait-il son amour moins ignominieux, et ferait-il possible l'impossible? Il connaissait trop bien la jeune fille pour espérer qu'elle deviendrait infâme. Et, d'ailleurs, si elle l'était devenue, eût-il continué à l'aimer? N'était-ce pas sa fierté farouche qui l'affolait? Blasé, corrompu, vicié, il avait soif de cette fraîche, suave et inattaquable virginité. Cette neige inaccessible le tentait : il eût voulu y vautrer sa boue.

Il avait atteint l'extrême limite de l'irritation cérébrale. Un effort de plus, et le peu de lucidité qui lui restait serait étouffé par la démence furieuse. Il vivait inconscient de ses actes, se laissant entraîner au hasard des rencontres, et suivant ses amis, dans leurs parties, comme un corps sans âme. La bizarrerie récente de son caractère avait été remarquée. Les changemens brusques que son humeur subissait : une gaîté bruyante succédant à une morne tristesse, un abattement soudain remplacé par une verve fantasque, n'étaient pas faits pour étonner des gens qui faisaient de la déraison la loi de leur existence; cependant la dernière boutade de Fernand fut assez forte pour laisser une trace dans leur esprit; plus tard on s'en souvint, et elle servit à expliquer bien des choses.

Ce fut le soir de la Noël, à un réveillon, que se produisit l'incident. Repris d'une rage de s'amuser, comme aux premiers temps de son arrivée à Paris, Fernand passa la nuit au bal de l'Opéra, qui, à cette époque, était encore très brillant et très suivi. Là, dans les loges ou dans les couloirs, il montra un entraîn qu'on ne lui connaissait plus, plaisanta, intrigua, et, vers trois heures du matin, s'en alla, en joyeuse compagnie, souper à la Maison-d'Or. Quelques-unes des plus jolies filles et des plus avenantes actrices de Paris se trouvaient là. Il s'assit entre Fanny Mangin et Cécile Letourneur, et, pendant toute la première partie du souper, coqueta avec elles de la façon la plus gaie et la plus libre. Puis la fête s'anima, le champagne versé à flots tourna les têtes, et on commença à divaguer follement.

La conversation tomba sur les femmes, et un des convives, écrivain d'une grande valeur, en veine de paradoxe, entreprit de démontrer qu'il n'y avait, en amour, d'enviable que le plaisir. Il développa sa thèse avec une abondance d'argumens qui pétillaient étincelans, comme les fusées d'un feu artifice. Lancé à fond de train, il proclama la supériorité de l'amour libre, et, au milieu des applaudissemens frénétiques, il divinisa la courtisane. Il la montra trônant, redoutée et adorée, sur les ruines de la société et de la famille, étendant son influence sur tout : hommes et choses, enchaînant à ses pieds les souverains, sur lesquels elle régnait par les sens, corrompant dans l'intérêt de son influence les hommes d'état réputés austères, trafiquant des monarchies et des républiques, vendant les secrets, achetant les consciences, ayant enfin, sous son oreiller impur, le sceptre du monde.

Il y eut alors des hourras et des trépignemens, des appels, des exclamations, au milieu desquels Fernand, très calme en apparence, se leva. On crut qu'il allait renchérir, et broder, sur ce thème échevelé, des variations plus diaboliques encore, mais d'une voix vibrante, il s'écria :

— Vous êtes tous idiots ou insensés d'applaudir ! Il n'y a de puissant que la vertu et de triomphant que la chasteté ! Regardez les créatures qui sont autour de vous, et que vous payez pour vos plaisirs. Elles sont les esclaves de votre fantaisie. Une poignée de louis et vous leur ferez lécher la boue sur le parquet. Étranges souveraines qui sont aux gages de Monsieur Tout le monde ! Elles ont la puissance du mal, soit ! Qu'est-ce que cela prouve ? Faire le mal ? Rien n'est plus facile ! Mais faire le bien, voilà la difficulté !

Il éclata d'un rire lugubre.

— Dis donc, tu sais, cria Fanny Mangin, tu étais plus drôle, tout à l'heure. A cette heure-ci, la morale est couchée. Il ne faut pas la réveiller !

— Laissez donc, fit un convive, d'Ayères est tout chose, depuis quelques jours ; il doit s'être toqué d'une ingénue.

— Une ingénue? dit Cécile Letourneur, il n'y en a plus! J'ai été la dernière. Et j'ai valu cent mille francs, qu'a fort bien encaissés ma respectable mère.

— C'est vrai que tu es amoureux, mon gros? reprit Fanny. Est-elle gentille, ta petite ? Comment s'appelle-t-elle? Tu nous la montreras?

A ces mots, Fernand devint pâle comme un mort. Il lui sembla qu'une main sacrilège venait, en la touchant, de profaner son idole. Il prit son verre, le lança à la volée sur la table, où il se brisa, et du regard et de la voix, jetant l'insulte à ces viveurs qui l'entouraient, amusés par sa colère :

— Ramassis de brutes et de drôlesses, cria-t-il les dents serrées, vous me soulevez le cœur de dégoût! Et je ne subirai pas l'abjection de rester une seconde de plus au milieu de vous!

Un concert de voix irritées ou moqueuses s'éleva autour de Fernand qui, froidement, se dirigeait vers la porte. Avant qu'il eût gagné le couloir, il entendit Fanny Mangin s'écrier :

— En voilà encore un mal poli!

Et Cécile Letourneur qui ajoutait :

— Eh bien ! vrai, il est fêlé, ce coco-là ! A sa santé, mes enfans! il en a besoin.

Quoique tous ceux qui venaient d'assister à cette scène eussent pu attester qu'il avait agi en état de folie, ou d'ivresse, M. d'Ayères était parfaitement de sang-froid. Il s'en allait écœuré, ainsi qu'il l'avait dit. Au plus beau moment de la fête, à l'heure où, dans les têtes, toutes les cervelles sautaient,comme les bouchons du vin de Champagne, il avait vu l'image d'Edmée pâle et triste se dresser, pareille à un blanc fantôme, et en un instant il avait regardé avec d'autres yeux ce qui se passait autour de lui. Les visages surexcités des hommes, les épaules nues des femmes, les bras s'égarant autour des tailles et les lèvres cherchant la chair, tout ce spectacle de la débauche galante, qui s'était tant de fois offert à lui, l'avait révolté. Il avait senti les injures monter à sa bouche, et, avec une âpre satisfaction, il les avait laissées déborder.

Maintenant c'était bien fini : il n'y avait plus pour lui d'illusion possible. Il se sentait incapable de rester un jour de plus à Paris. A la vie abrutissante qu'il menait, il préférait les tortures de l'isolement. Il aimait mieux se concentrer dans sa monstrueuse tendresse, dût-il y trouver la démence ou la mort. Il voulait revoir le pays où Edmée vivait, respirer le même air qu'elle, se cacher,

épier et, peut-être, arriver à la voir de loin, sans qu'elle s'en doutât, car il ne voulait ni l'effrayer ni la tourmenter.

Il partit le jour même. Avec une grande prudence, il prit un billet pour une station plus éloignée, de six lieues, que celle où on s'arrêtait habituellement pour aller à Croix-Mort. Là il était absolument inconnu. Il descendit à l'auberge, dîna et dans un mauvais cabriolet à peine suspendu, par une nuit très noire, il se fit conduire à deux kilomètres de La Vignerie. A pied il gagna sa maison, réveilla son vieux jardinier, lui ordonna de ne pas souffler mot de son arrivée, et, tranquille comme il ne l'avait pas été depuis longtemps, il attendit le jour.

XV.

Les semaines qui venaient de s'écouler devaient compter pour Edmée parmi les plus heureuses. Ce bonheur était bien relatif. Mais, après des agitations aussi violentes que celles par lesquelles, en si peu de temps, il lui avait fallu passer, le calme et la sécurité lui procurèrent un repos moral précieux. Elle reprit sa vie pure et douce. Elle chassa de son esprit les pensées odieuses qui l'avaient hantée, elle eut le droit de ne plus prévoir l'infamie, elle perdit l'expérience du mal, elle sentit avec délices s'épanouir, de nouveau, son innocence.

Le seul point noir qu'elle découvrît dans le ciel, était la tristesse lassée de sa mère. Mme d'Ayères mangeait, dormait, marchait, parlait, et cependant on ne pouvait assurer qu'elle vécût. Elle accomplissait automatiquement tous les actes de l'existence, mais la volonté était absente. Elle se laissait faire, comme un véritable enfant, ne disant jamais : Non, et ne disant non plus jamais : Oui.

Une indifférence complète était en elle pour tout ce qui l'entourait : êtres et choses. Une seule petite case restait ouverte dans son cerveau : celle du souvenir. Sans cesse, elle se remémorait cette année dévorante et exquise, passée à Paris dans le tourbillon des plaisirs, aux côtés de ce beau garçon qui, lui, était reparti vers le pays des fêtes.

Dans le grand salon de Croix-Mort, à demi couchée, selon son habitude, pendant que sa fille travaillait auprès d'elle, Régine voyait, comme dans un mirage, l'allée des Champs-Élysées, bordée de chaque côté par les marronniers aux branches frissonnantes sous le vent d'hiver, suivie par les promeneurs allant d'un pas rapide et sonore sur l'asphalte du trottoir, et encombrée d'équipages montant en files serrées vers le Bois. Elle était, elle, dans son coupé, chaudement enveloppée de fourrures, elle se laissait

bercer par le mouvement onduleux, et par le roulement doux de la voiture. Elle reconnaissait, au passage, des figures de connaissance, et elle saluait en souriant. Sa seule préoccupation était la recherche de ce qui pourrait lui plaire. Le soir, elle dînait en grande cérémonie et après, elle allait au bal. Et elle entendait le discret cliquetis du service, le murmure étouffé des conversations, dans la salle à manger sombre, concentrant toutes ses lumières sur la table éclatante de cristaux, d'argenterie et de fleurs. Les robes décolletées, entremêlées d'habits noirs, opposaient leurs couleurs, les éventails palpitaient sur les poitrines comme des ailes d'oiseaux énamourés, et les têtes s'agitaient, nobles et gracieuses, dans un scintillement de diamans. Puis, c'était l'entrée dans les salons encombrés d'invités, graves, parlant avec des airs de mystère, dans les embrasures de portes, pendant que les sonorités de l'orchestre arrivaient, par bouffées chantantes : refrains de l'opérette en vogue, salués au passage. Et, au bras d'un valseur, elle s'élançait, les yeux vagues, la respiration coupée, tournant avec passion, pour mettre le comble à cet étourdissement qui était sa vie.

Tout à coup, Edmée se levait et faisait grincer une chaise sur le parquet. Régine ouvrait les yeux, et toute la vision charmante s'évanouissait. Comme si on baissait le rideau d'un théâtre, le décor, les personnages, tout disparaissait. Et elle se retrouvait dans le salon froid et triste du vieux château, seule avec sa fille. Alors sa tête tombait sur sa poitrine, ses regards s'éteignaient, et elle avait la sensation épouvantée de l'ensevelissement, sans espoir, dans ce lugubre tombeau.

Edmée avait d'abord tenté de relever le moral de sa mère. Elle s'était ingéniée à la distraire, lui faisant la conversation, la promenant, s'efforçant de la reprendre. Mais Mme d'Ayères répondait à peine, se laissait conduire d'un pas indifférent, et n'essayait même pas de cacher l'ennui morne qui la rongeait.

Elle n'avait qu'un instant de bon dans la journée, celui où elle lisait le journal qui lui parlait de Paris, lui racontait les cancans du monde, les bruits de coulisses, lui décrivait les bals et les représentations. Elle éprouvait là des satisfactions de prisonnier à qui on parle de la liberté. Et toujours, dans ses yeux, qui cherchaient à voir au-delà de l'horizon, Edmée découvrait le regret de l'affreuse existence qui avait fait de cette femme saine et intelligente une pauvre créature brisée et atrophiée.

Il avait fallu qu'elle en prît son parti, et elle s'était résignée à vivre sans penser à l'avenir, ne cherchant pas à savoir ce qui arriverait le lendemain, jouissant du calme présent. Elle avait repris le chemin des bois, qui offraient un cadre sévère et sombre à sa mélancolie. Elle attelait, ainsi que par le passé, sa petite voiture, et,

traînée par le vieux poney, elle s'en allait, avec le curé, visiter les villages des environs, suivie d'un concert de bénédictions, et songeant tristement lorsqu'on lui souhaitait un bonheur égal à sa bonté.

Quand, en compagnie du vieux prêtre, elle passait par une route difficile, dans les ornières de laquelle le petit cheval tirait en soufflant, aussitôt Billet apparaissait, comme s'il fût sorti d'un mystérieux affût, et, d'un bras auquel rien ne résistait, l'hercule poussait voiture et cheval hors du mauvais pas.

On eût dit que le sauvage redoublait de surveillance autour de Mlle de Croix-Mort. Il ne se montrait pas toujours, mais il rôdait incessamment, dans un rayon de cinq cents pas, lorsque sa chère maîtresse était en campagne. Souvent, en entendant les taillis craquer, le curé se troublait et jetait à sa compagne un coup d'œil alarmé. Mais Edmée souriait :

— C'est Jean, monsieur le curé, qui fait sa ronde. Voulez-vous que je le siffle?.. Vous allez voir!..

Elle arrondissait les lèvres et poussait, en vraie fille des bois qu'elle était, un strident coup de sifflet. Au bout d'un instant, le garde se montrait à la lisière, sa cape de drap à la main, joyeux d'être appelé, et s'attachant aux promeneurs, ainsi qu'un chien qui s'est échappé et qui craint d'être renvoyé à la niche.

Cependant, le curé n'était pas sans inquiétudes. Il n'osait pas faire part de ses appréhensions à la jeune fille. Il la voyait impassible et espérait qu'elle avait oublié. Mais quelquefois, dans son regard rencontré, il découvrait une lueur subite, semblable à celle d'un phare éclairant la nuit, qui trahissait l'éveil de la pensée. Il comprenait alors qu'Edmée ne voulait pas parler de celui qu'elle haïssait si profondément, mais que le feu de ses rancunes couvait toujours ardent.

D'autres indices auraient pu assurer la conviction du vieillard. Jamais Mlle de Croix-Mort n'allait du côté de La Vignerie. Quand elle approchait des bois, qui entouraient cette maison maudite, une ombre s'étendait sur son visage, elle devenait silencieuse et grave, comme si elle passait le long d'un cimetière. En effet, n'était-ce pas là qu'étaient ensevelies toutes ses illusions et toutes ses espérances? Jamais elle ne prononçait le nom d'Ayères, même pour désigner sa mère, en parlant à des étrangers. Elle disait « madame » tout court. Enfin, elle ne se présentait plus à confesse, craignant, sans doute non pas d'avouer les sentimens violens qui s'agitaient en elle, mais de remuer, par l'aveu, toutes ses colères.

Le curé, deux fois par semaine maintenant dînait au château; il ne parvenait pas non plus à tirer la baronne de son atonie. Elle le recevait avec une indifférence nonchalante, écoutait la conver-

sation sans y prendre part et ne s'animait que quand l'abbé Levasseur, cédant au désir de Mlle de Croix-Mort, consentait à faire une partie de cartes. On jouait alors à l'écarté, et très cher. Le vieux prêtre disait à Edmée :

— Mon enfant, vous me faites commettre de gros péchés. Je m'anime, je désire le gain...

— Bah! c'est pour vos pauvres, monsieur le curé ; le but sauve l'acte. Laissez-vous aller...

Et quand elle avait, avec beaucoup de bonheur, ramassé les enjeux de tout le monde, elle mettait l'argent dans la main de son ami, au moment du départ :

— Tenez, monsieur le curé, et demain matin, pendant que vous y serez, faites pénitence pour moi.

Le vieillard serrait le bras de la jeune fille et la regardait, avec des yeux pleins d'affectueuse admiration, en se demandant ce que pouvait bien avoir à se reprocher cet ange égaré sur la terre.

Le surlendemain de la Noël, après un dîner excellent, le brave homme était installé devant la table de jeu et faisait la partie de la baronne. Il était adossé à la cheminée et avait, en face de lui, une fenêtre donnant sur la terrasse. Edmée, assise près de sa mère, travaillait, en attendant le moment de remplacer le perdant. Pendant que Mme d'Ayères battait les cartes, le curé regardait machinalement du côté de cette fenêtre, dont les rideaux, par hasard, étaient relevés.

Tout à coup il pâlit, ses mains se mirent à trembler si fort, que les cartes, froissées, firent entre ses doigts un bruit sec, et ses yeux restèrent fixes. Appuyée contre la vitre, il avait cru voir, diabolique et menaçante, la tête de Fernand. Ses regards et celui de l'apparition s'étaient croisés, et tout avait disparu. Le curé, troublé, commença à jouer tellement mal, écartant à contre-sens et faisant école sur école, que Mlle de Croix-Mort lui dit :

— Mon bon abbé, ce soir vous n'êtes pas au jeu ; je crois que nous ferons mieux d'arrêter la partie.

M. Levasseur ne répondit pas. Il surveillait la croisée, cherchant vainement, sur son fond noir, la figure terrible. Il se disait : « Serait-il de retour? Est-il venu rôder autour du château? Quels projets cette surveillance mystérieuse annonce-t-elle? Comment m'assurer de ce que je redoute? »

Il prétexta une grande fatigue, et, à dix heures, chaudement enveloppé dans son manteau, il prit le chemin du presbytère, sous la conduite du jardinier, qui l'accompagnait toujours jusqu'à la place de l'église, avec une lanterne. Il faisait, ce soir-là, un clair de lune superbe, et il était tombé de la neige. On y voyait comme en plein jour. Le prêtre, arrivé à la grille, dit à son compagnon :

— J'ai oublié quelque chose dans le vestibule, il faut que je retourne.

— Si M. le curé veut, j'irai?..

— Non, vous ne sauriez pas trouver... Attendez-moi une minute seulement.

Il se dirigea, seul, vers le château, marchant avec précipitation. Il voulait avoir la preuve qu'il n'avait pas rêvé en croyant reconnaître le visage de M. d'Ayères derrière le carreau. S'il était venu, ses pas devaient être marqués dans la neige, sur la terrasse. Le cœur battant, plein d'anxiété, le vieillard s'avançait avec précaution pour n'être pas aperçu, craignant les questions. Il tourna heureusement le château, suivit les plates-bandes, et, avec saisissement, sur le tapis blanc et glacé, découvrit les traces d'un pied fin, soigneusement chaussé. Elles venaient des profondeurs du parc, s'arrêtaient au bas de la fenêtre, où la neige, piétinée, révélait une station prolongée, et s'éloignaient dans la direction du pont de la Divonnette.

Le curé resta immmobile, se demandant ce qu'il devait faire. Son premier mouvement fut d'entrer au château et de prévenir Mlle de Croix-Mort. Mais toutes les lumières étaient déjà éteintes au rez-de-chaussée. Ces dames, montées dans leurs chambres, s'étonneraient, interrogeraient; il faudrait tout dire à la baronne, en même temps qu'à Edmée. La précaution n'était-elle pas pire que le danger?

L'abbé Levasseur se dirigea, de nouveau, vers la grille lentement, réfléchissant, et prit la résolution de se présenter avant le déjeuner, le lendemain, pour avertir la jeune fille de rester chez elle. Jamais Edmée ne sortait dans la matinée. Il rentra au presbytère très agité, passa une nuit affreuse, se leva au petit jour, dépêcha sa messe et, comme neuf heures sonnaient, il arriva au château. Ce fut son compagnon de la veille, le jardinier, qui le reçut. Il s'arrêta de balayer la neige, qui rendait glissantes les marches du perron et, saluant le curé:

— Si c'est Mademoiselle que vous cherchez, monsieur le doyen, là v'là qui s'en va par le parc...

Le curé pâlit, ses oreilles bourdonnèrent: il eut un fatal pressentiment. En une seconde, il vit la terrible figure collée à la vitre, ses yeux pleins de passion menaçante, les empreintes de pieds marquées dans la neige, et, sur cette même route, suivie par le mauvais homme, la trace des pas légers de la fille du bon Dieu.

Il dit:

— Y a-t-il longtemps qu'elle est partie?

— Pas seulement cinq minutes, mais elle marchait bien, car elle est pressée.

— Où va-t-elle donc?

— A l'orée du bois, chez la Thibaude, qui s'est laissée accoucher cette nuit, avant terme... Elle est malade, et on est venu drès le matin quérir Mademoiselle.

Le curé n'écoutait déjà plus. Il avait retroussé sa soutane dans sa ceinture et, allongeant le pas, il courait, plutôt qu'il ne marchait, à la suite de la jeune fille, s'arrêtant aux carrefours du bois, et appelant : « Edmée ! » sans obtenir de réponse.

Il était sorti du parc et, maintenant, il suivait une route de forêt ; sur la neige boueuse et foulée il ne reconnaissait plus la trace de Mlle de Croix-Mort. Avait-elle passé par le grand chemin ou s'était-elle jetée dans une traverse ? Le vieillard regardait de tous ses yeux, et sur les sentiers frayés par les bûcherons et les ramasseurs de bois mort, il ne découvrait aucun indice qui pût le guider. Il poussait des cris. Le silence lourd et étouffé des étendues cotonnées de neige absorbait ses appels, et rien ne répondait.

Mlle de Croix-Mort, comme le jardinier l'avait dit au curé, s'était éloignée d'un bon pas. Elle se rendait chez une pauvre femme, qui faisait des journées au château et dont le mari était un de ces rétameurs ambulans qui courent les campagnes, en tirant à bras une petite voiture. Portant sous son manteau sa boîte de pharmacie, elle se hâtait. Le parc s'étendait tout blanc devant elle. Elle passa la Divonnette, qui n'était pas encore gelée, et des roseaux de laquelle, avec un cri aigu, s'envolèrent des canards sauvages, et s'engagea dans la forêt. Elle marchait depuis une demi-heure environ, quand il lui sembla entendre craquer les branches dans le taillis. Elle s'arrêta une seconde, et dit à voix haute :

— Est-ce toi, mon vieux Billet ?

Le bruit cessa, et la figure épanouie du garde ne se montra pas à la bordure du gaulis. C'est quelque chevreuil qui broute l'écorce des bouleaux, pensa Edmée ; et elle repartit vivement, pour regagner le temps bien court qu'elle venait de perdre.

Elle allait sur la neige épaisse, silencieusement, comme sur un tapis, prêtant l'oreille, avec une préoccupation vague. Un nouveau craquement de branche brisée se fit entendre, dans la même direction. Edmée, une seconde fois, s'arrêta et cria :

— Billet !

Sa voix se perdit dans l'épaisseur du fourré muet. Alors elle fut prise de terreur. Qui donc ainsi la suivait sous bois ? Qui donc se cachait, sans répondre à son appel ? Elle était connue de tous les ouvriers de la forêt. Était-ce quelque rôdeur, quelque braconnier ? Mais, sur la garderie de Billet, personne n'eût osé mettre le pied.

Elle accéléra sa marche, qui prit une allure de fuite. Tout était

morne, sourd et désert, et le long du chemin, elle distinguait le froissement des branches, produit par la poursuite de celui qui s'attachait silencieusement à elle. Un flot de sang lui monta au visage, et sa respiration devint haletante. Elle avait peur. Mais, résolue et vigoureuse, elle lança un regard autour d'elle, pour se rendre compte de l'endroit où elle se trouvait. Elle s'était engagée dans le chemin qui mène à La Vieuville. Sur la gauche, s'étendait la plaine, où elle serait en vue, ayant l'espace autour d'elle. Un sentier y aboutissait. Elle s'y jeta et, pour gagner la lisière, elle se prépara à courir. Elle avait sauté le petit fossé du chemin, quand une ombre noire, sortant du taillis, se dressa soudainement.

Les pieds de Mlle de Croix-Mort restèrent cloués au sol; elle poussa une exclamation, fit un geste d'horreur : elle venait de reconnaître Fernand.

Dix pas à peine les séparaient l'un de l'autre. Ils se regardèrent : elle, tremblante, effarée, devant ce spectre; lui, sombre et blême, comme épouvanté de ce qu'il tentait. Ses mains se levèrent suppliantes et, s'inclinant, il se laissa tomber à genoux dans la neige du sentier, murmurant avec un sanglot :

— Edmée!.. Oh! Edmée!..

Elle poussa un cri de terreur et, se retournant, elle s'élança au hasard, se sauvant de toutes ses forces, ne criant pas, réservant son souffle pour prolonger sa fuite. Il la suivit, implorant toujours, balbutiant des paroles qui ne parvenaient pas jusqu'à elle. Et, s'animant par la poursuite même, il s'efforçait de la rejoindre. Mais la peur donnait des ailes à la jeune fille, et la distance s'agrandissait entre elle et son effroyable chasseur. Elle revenait sur ses pas, entendant le monstre, qui courait, répéter d'une voix étranglée et rauque :

— Edmée,.. par pitié!.. Edmée!..

Son cerveau s'embrasait, sa poitrine lui paraissait près d'éclater. Mais une force surhumaine l'emportait.

Elle avait encore gagné du terrain, lorsqu'en traversant une clairière, elle glissa sur la mousse gelée et tomba rudement sur le sol. Elle se sentit perdue et, pensant au seul être dont elle pût attendre un secours, elle cria avec un accent désespéré :

— Billet! Billet!

Fernand répondit à cet appel déchirant par un ricanement de fou, et franchit l'espace qui le séparait de la jeune fille. Il n'eut pas le temps d'approcher. Bondissant du fourré sur la route, Billet venait de paraître. D'une main, il prit Fernand par l'épaule et le fit reculer, de l'autre il saisit Edmée et la releva. Alors, en se voyant découvert, le misérable perdit tout à fait la tête. Son visage se décomposa, ses

dents grincèrent et, avec une horrible imprécation, il se rua sur le garde. Billet soutint le choc et, jetant loin de lui sa pétoire qui l'embarrassait, il ceintura son adversaire, criant :

— Mamzelle Edmée, n'ayez pas peur, je le tiens bien... Gagnez au large !..

Mais Mlle de Croix-Mort, épuisée, demeura immobile, ne pouvant plus faire un pas et regardant, terrifiée, les deux hommes qui luttaient, en poussant des grognemens d'ours aux prises. Billet était d'une vigueur athlétique, mais la rage décuplait les forces de Fernand. Il réussit à déplanter le sauvage, le souleva et, enlacés, ils roulèrent tous deux dans la neige. Le hasard de la chute avait favorisé Fernand : il était maintenant sur Billet, et, avec une joie féroce, le tenant par le cou, il tâchait de l'étrangler. Le garde fit un effort pour se relever, il donna un violent coup de reins, mais ne réussit pas à se dégager. Sa gorge ne laissait plus passer qu'un râle sourd. Il lança à la jeune fille un regard d'angoisse et de désespoir. Edmée, affolée, chercha une arme, une pierre, un bâton, autour d'elle, aperçut le fusil, tombé au bord du fossé, le saisit avec un cri de triomphe, et braquant le canon sur Fernand :

— Lâchez-le, cria-t-elle, ou je vous tue !

Il ne répondit pas, et resserra l'étreinte sous laquelle agonisait le garde. Un nuage de flamme passa devant les yeux de la jeune fille, un coup de feu éclata, et celui qu'elle haïssait, foudroyé, roula sur la neige ensanglantée.

XVI.

Lorsque, après six semaines de maladie, Mlle de Croix-Mort reprit connaissance, elle vit, auprès de son lit, sa mère en grand deuil, et sa bonne Rosalie habillée de noir. On lui apprit qu'elle avait eu une fièvre cérébrale. Elle voulut questionner, mais on lui imposa silence. Il fallait qu'elle se reposât, qu'elle ne pensât à rien, qu'elle vécût d'une vie animale, sous peine de rechute. Elle resta, pendant plusieurs jours, plongée dans une sorte de somnolence, s'efforçant de vaincre la torpeur qui l'accablait et n'y réussissant pas, ayant de la difficulté à soulever ses bras amaigris et cherchant ses idées dans sa tête vide, comme au fond d'un puits immense. Une préoccupation continuelle l'agitait, celle de savoir ce que Billet était devenu.

Chaque fois qu'elle prononçait son nom, sa mère se mettait à pleurer et à gémir. Et Rosalie, prenant un air sévère, disait :

— Mademoiselle, vous faites de la peine à votre chère maman.

Alors Edmée se taisait, pensant : Pourquoi ne veulent-ils pas me répondre ? Que me cache-t-on ? Un tableau unique était devant

ses yeux. Celui de Billet luttant, dans la neige, avec Fernand et, violet, étranglé, près de mourir, quand la détonation d'une arme à feu retentissait... Elle entendait le coup, voyait la flamme, et c'était tout. Après elle cherchait... Rien! Elle se débattait dans une obscurité impénétrable. Le mauvais homme devait être mort, puisque autour d'elle on portait le deuil, mais qu'advenait-il de Billet?

Vers le commencement de mars, le soleil reparut, l'air devint plus doux, et le médecin permit qu'on levât la malade. Elle fut portée devant la fenêtre, et revit avec joie la terrasse, l'étang sur lequel nageaient les beaux cygnes, et les masses sombres des arbres du parc. Sa mère était assise auprès d'elle, et parcourait un journal... Soudain elle laissa échapper une lamentation étouffée, pâlit et, rejetant, avec horreur, la feuille imprimée, elle sortit en se cachant la figure dans son mouchoir.

Edmée, étonnée, regarda ce journal tombé à quelques pas d'elle. Elle soupçonna qu'il devait contenir le mot de l'énigme qu'elle cherchait. Elle se souleva avec effort, fit quelques pas en chancelant, ramassa la feuille, regagna sa chaise-longue et se mit à lire... Soudain ses yeux furent attirés invinciblement par ce nom : Billet... Et, en tête de l'article Tribunaux, elle lut les lignes suivantes : « La semaine prochaine, viendra devant la cour d'assises l'affaire du garde Jean Billet, accusé d'avoir assassiné son maître, M. le baron d'Ayères. »

Edmée se dressa sur ses pieds, en poussant un cri qui attira la baronne et Rosalie... Alors, les yeux étincelans, montrant le journal :

— Vous avez lu ce qui est annoncé là? dit-elle, en s'adressant à sa mère.

Et comme celle-ci reculait gémissante et éplorée :

— Qu'on aille me chercher un magistrat, reprit Mlle de Croix-Mort. Je ne laisserai pas condamner un innocent... Non! non! ce n'est pas Jean Billet qui est coupable de ce meurtre... Voilà la main qui a frappé!

Et, tragique, elle secoua sa main, comme si elle l'eût vue avec effroi, toute dégouttante de sang.

Mme d'Ayères poussa un cri de détresse et s'enfuit. Rosalie voulut calmer Mlle de Croix-Mort, mais ne put y parvenir. A défaut d'un magistrat, Edmée voulait qu'on lui amenât l'abbé Levasseur. Elle le réclamait avec une telle violence, qu'il fallut céder, et aller le lui chercher.

Le vieillard vint, vers le soir, et trouva la jeune fille dans une horrible agitation. Il dut lui raconter tout ce qui s'était passé : la rencontre qu'il avait faite de Billet, la portant évanouie dans ses bras, l'aveu spontané du sauvage, déclarant qu'il venait de tuer

M. d'Ayères, l'arrestation, et la persistance avec laquelle il s'était chargé lui-même, pendant l'instruction.

Le crime n'avait eu aucun témoin, la présence de Mlle de Croix-Mort ayant été dissimulée par le garde. Des bûcherons déposaient avoir trouvé le cadavre de M. d'Ayères, en travers du chemin de Clairefont, et, tout près, le fusil de Billet, dont un coup seulement était déchargé. Le curé avait imité la discrétion terrible du prétendu meurtrier. Il avait compris que le dévoué serviteur voulait, au prix même de sa vie, écarter de Mlle de Croix-Mort tout soupçon infamant. Et, bourrelé de remords, vingt fois sur le point de parler, il avait cependant gardé le silence.

Edmée avait écouté le curé, sans prononcer un seul mot. Quand il eut fini, elle secoua la tête, des larmes coulèrent sur ses joues.

— Et vous avez permis une telle injustice? dit-elle douloureusement. Vous avez cru que je consentirais à accepter un pareil sacrifice?.. Pauvre Billet, si bon, si fidèle! Allons, c'est à moi de réparer le mal qu'il s'est fait volontairement. Appelez ma mère... Qu'on prépare une voiture... Vous me conduirez vous-même, mon cher curé, chez le procureur général.

— Mais, mon enfant, dans l'état de faiblesse où vous êtes, c'est risquer votre santé.

— Billet risquait bien sa tête.

— Vous n'aurez jamais la force de faire une si longue route...

— Dieu me la donnera.

Et, devant sa mère, immobile et muette d'horreur, Edmée partit avec le prêtre.

Le soir même, une ordonnance de non-lieu était rendue en faveur de Billet. L'affaire, après une discrète enquête, fut, sur l'avis du garde des sceaux, heureusement étouffée. Les circonstances dans lesquelles le baron d'Ayères avait trouvé la mort furent connues dans le monde judiciaire, mais l'énergie et la sincérité que Mlle de Croix-Mort avait montrées lui concilièrent toutes les sympathies.

La jeune fille, si gravement atteinte moralement et physiquement, se rétablit avec peine. Elle languit longtemps, faible et pâle. Il semblait que la source de ses forces fût épuisée. Quand on la revit, dans le pays, ses cheveux étaient devenus tout blancs. Entre elle et sa mère, au premier abord, il n'y avait guère de différence.

Les deux femmes continuèrent à vivre à Croix-Mort, ne sortant jamais que le dimanche, pour aller à l'église, tristes, froides, silencieuses, et séparées toujours par l'ombre inquiétante du beau garçon à la barbe d'or.

GEORGES OHNET.

TIRYNTHE

ET

LES FOUILLES EN PAYS CLASSIQUE

Tirynthe, le palais préhistorique des rois de Tirynthe, par Henri Schliemann. Paris, 1885.

Nous ne sommes plus au temps où une femme d'esprit, bien connue des lecteurs de la *Revue*, disait plaisamment : « Tirynthe est un petit tas de grosses pierres. » Il est vrai qu'elle fit amende honorable et retira son expression ; car presque toutes les anciennes acropoles de la Grèce sont petites et fortifiées de grosses pierres. Celle-ci, d'ailleurs, avait eu d'assez hautes destinées, un grand renom : c'est là qu'était né Hercule, dieu-soleil, héros destructeur des monstres et des brigands. A l'époque où cette aimable dame tenait un propos si injurieux pour le berceau d'Héraclès, on n'allait pas aisément d'ici à Tirynthe. De Paris, nous mettions trois jours pour gagner Marseille ; huit ou neuf, de Marseille au Pirée, en touchant à Malte. Du Pirée on pouvait, en douze heures, se rendre à Nauplie, et de là, à cheval, on atteignait Tirynthe. A présent, on va de Paris à Athènes en moins de quatre jours, par Brindisi ; bientôt les navires traverseront l'isthme de Corinthe, et cette ville, où tout le monde n'allait pas, sera un lieu de passage. Déjà à Corinthe est une station du chemin de fer qui vient d'Athènes, par Éleusis et Mégare, et qui, se continuant jusqu'à Nauplie, passe au pied de Tirynthe. Le voyage est court, facile et charmant. Si l'état de paix se rétablit chez les Orientaux et si les Hellènes réussissent à com-

bler les vides de leurs revenus publics et privés, la Grèce sera bientôt sillonnée de chemins de fer; on pourra visiter sans peine tous les « tas de grosses pierres » que ses anciens habitans ont laissés.

I.

Sous la domination des Turcs, les recherches locales, en pays classique, étaient bien malaisées. On ne trouvait dans ces provinces ni sécurité, ni moyens de vivre. Cet état de choses existe encore dans les pays au nord de la Grèce et dans l'Asie-Mineure. En 1879, pendant les trois mois que j'assistai M. Schliemann dans ses fouilles de Troie, nous travaillions sous la garde de soldats bien armés et nous vivions en grande partie de conserves; cela, à deux pas des Dardanelles, à quelques heures de Constantinople. Les Asiatiques qui avaient servi dans la dernière guerre, et que le gouvernement turc avait licenciés, n'avaient point regagné leurs foyers; ils s'étaient répandus par petits groupes dans les provinces d'Europe et d'Asie; là, ils tenaient les campagnes dans la terreur et pillaient les boutiques, en pleine ville de Smyrne, en plein jour. Avec l'indépendance, la Grèce n'avait pas conquis du premier coup la sécurité; mais elle l'obtint peu à peu, en proportion de sa prospérité croissante et de l'action du pouvoir central dans les provinces. Aujourd'hui, elle est un des pays du monde où les savans trouvent le plus de facilités pour leurs travaux.

Barthélemy, dans son *Voyage du jeune Anacharsis*, sans avoir vu la Grèce, en avait admirablement préparé l'étude. L'expédition de Morée, comparable à l'expédition d'Égypte, accomplit une grande tâche. Outre la carte topographique du Péloponèse et de quelques îles, elle établit ce qu'on nomme en langage technique la synonymie, c'est-à-dire la correspondance exacte des anciens noms et des noms modernes pour les montagnes, les cours d'eau, les villes, les villages. Par là elle donna une base à toute recherche ultérieure d'archéologie et d'histoire. Cet énorme travail fut si bien fait que depuis lors presque rien n'a été changé dans les résultats obtenus par elle. Si je rappelle ici l'œuvre magnifique de l'expédition de Morée, c'est parce que les érudits de nos jours font parfois trop aisément le sacrifice de leurs devanciers. Cette mission française avait en outre donné l'exemple et démontré l'importance des fouilles. Elle avait peu de temps et peu d'argent à y consacrer; d'ailleurs, ce genre de recherches s'écartait du but qui lui avait été assigné. Cependant elle fouilla dans la petite plaine triangulaire d'Olympie; elle avait moins pour objet d'y découvrir des monu-

mens que de constater l'existence en ce lieu désert d'un site célèbre et l'épaisseur de l'alluvion produite jadis par la débâcle du lac de Phénéos. D'après elle, cette alluvion avait dû ensevelir les édifices sacrés; c'est ce qui fut vérifié. Ainsi, l'expédition française avait donné le mouvement; elle avait dégagé heureusement un angle du temple de Jupiter et assuré d'avance le succès des fouilles opérées par une mission allemande dans ces dernières années.

En 1847, quand fut installée l'école d'Athènes, créée l'année précédente, on ne pratiquait pas encore de fouilles dans les pays grecs; on avait seulement déblayé et réparé quelques édifices chancelans. Les artistes, les historiens, les érudits faisaient des voyages de reconnaissance comme en font à présent les touristes et les amateurs. On s'en tenait aux restes d'antiquité visibles à la surface du sol; on n'allait pas au-dessous. Ce procédé élémentaire pouvait néanmoins fournir une assez belle moisson; car, outre l'aspect des lieux, qui ne change pas, et la géographie, qui tient tant de place dans l'histoire, des ruines imposantes, des édifices presque entiers et souvent peu connus s'offraient au voyageur. Le comte de Stakelberg avait publié un beau travail sur le temple de Phigalie et donné un exemple fécond. Le colonel Leake avait publié des descriptions précises, signalé une foule de ruines importantes et tracé les routes pour y parvenir. Seulement, en bon Anglais, il avait fait ses voyages au galop et dévoré l'espace. Il fallait moins de fougue et plus de patience pour mener à bien une étude approfondie sur quelque point que ce fût.

L'École française d'Athènes fut le lieu où se firent, pour la première fois, des études de ce genre, c'est-à-dire d'un caractère réellement scientifique. On peut le dire sans rien ôter à la valeur des travaux de Lenormant ou d'Ottfried Muller, ni à celle de grandes œuvres comme le *Jupiter olympien* de Quatremère de Quincy. Ce bel ouvrage était fait, en grande partie, avec les textes des anciens auteurs; il contenait beaucoup d'hypothèses qui, depuis lors, ont été contredites par les faits. L'établissement en Grèce d'une administration régulière, imbue des principes de la civilisation, permit au gouvernement français de créer dans Athènes un centre d'études permanent. Quand nous y arrivâmes au printemps de 1847, la villa Médicis nous avait déjà devancés, et nous trouvâmes le savant et regretté architecte Paccard occupé à relever dans tous ses détails le Parthénon. Peu après, il envoya à Paris une œuvre d'archéologie qui était en même temps une œuvre d'art; car elle faisait connaître dans sa réalité le plus parfait des monumens antiques et en donnait une belle et judicieuse restauration. La *Revue des Deux Mondes* en rendit compte dans un article qui, après quarante ans,

n'est pas encore oublié et qui attira l'attention par la nouveauté des faits qu'il révélait. Alors, en effet, nos lecteurs apprenaient que ces édifices athéniens, quadrangulaires et en apparence rectilignes et verticaux, ne contenaient pas de lignes droites et se composaient d'un tissu de lignes courbes et de colonnes inclinées. Là aussi était résolue par les faits la question si controversée de l'architecture peinte : l'examen minutieux de Paccard venait de démontrer que ces beaux marbres blancs étaient, en effet, ornés de vives couleurs et rehaussés d'or, sinon dans leur totalité, au moins dans leurs parties essentielles. Peu après paraissait l'ouvrage anglais de Penrose sur les mesures du Parthénon.

La restauration de Paccard, immédiatement suivie de celles de l'Erechthéum par Tétaz et des Propylées par Desbuisson, fit une révolution dans les idées. Depuis cette époque, notre villa Médicis envoie tous les ans un de ses pensionnaires à l'École d'Athènes et chaque année voit naître un travail nouveau fait sur le modèle de l'œuvre de Paccard. Malheureusement, ces études de haute valeur s'entassent à notre École des beaux-arts sans profit pour le public, qui ne les voit pas. Pourquoi n'en forme-t-on pas un musée? Il serait incomparable et ferait le plus grand honneur à la France. J'émettrai aussi le vœu que nos pensionnaires ne recommencent pas sans fin ce qui a été bien fait par leurs devanciers. Ç'a été pour nous une grande joie quand nous avons vu ceux de ces dernières années diriger leurs efforts vers des monumens en dehors d'Athènes, par exemple, vers Délos et Olympie. Il est vrai que, jusque-là, nos architectes avaient suivi l'ancienne voie, qu'ils relevaient les édifices apparens et ne faisaient pas de fouilles. Du jour où, par des déblaiemens, d'intéressantes constructions antiques ont été rendues à la lumière, ils ont couru les étudier. Qu'a-t-il fallu pour cela? Une seule chose : de l'argent.

Il y a quinze ans, à l'époque de la guerre allemande, on n'avait fait en pays grec que de très petites fouilles; les restes d'antiquité visibles à la surface du sol avait presque tous été relevés. Depuis quelque temps, on ne fouillait guère que les tombeaux; on y trouvait des bijoux précieux, des vases et d'autres objets mobiliers, qui avaient été ensevelis avec les morts. Vainement des inscriptions funéraires portaient-elles des imprécations contre les violateurs de sépultures: on n'en avait souci. Ces morts étaient si vieux! il ne restait plus rien de leurs familles ni de leurs lois; qui pouvait réclamer? Et puis les choses qu'ils rendaient aux vivans avaient une valeur vénale aussi bien qu'un intérêt scientifique. On vidait donc les tombeaux; il y avait, il y a encore une classe d'hommes habiles à en découvrir les emplacemens; armés d'une baguette de fer ter-

minée en vis, ils sondent facilement le sol et sentent le couvercle de pierre; la pioche et la pelle font le reste. La Grèce, les îles, les côtes d'Asie, Rhodes, Chypre ont été, avant 1870, remuées et trop souvent ravagées, sous prétexte d'archéologie, par la passion du lucre.

La Société archéologique d'Athènes, voyant approcher l'ère des grands travaux, avait conçu le projet de déblayer la ville sainte de Delphes, déjà touchée par M. Wéscher. Elle avait pour cela organisé une loterie; mais celle-ci n'avait pas eu le succès qu'on espérait et la Société dépensait petitement le revenu de la somme recueillie. Par le fait, en 1870, les grandes fouilles sur le sol grec n'étaient pas commencées.

Pendant les premières années de ma direction à l'École d'Athènes, je ne perdais aucune occasion de faire entendre au gouvernement impérial que la matière allait manquer à l'étude, que tous les faits visibles étaient maintenant connus, que les découvertes nouvelles étaient dues au hasard ou à des spéculateurs, et, dans tous les cas, très bornées. L'empire n'aimait pas beaucoup la Grèce; il s'intéressait peu à ses antiquités; sur la fin, il avait de grands besoins et n'était point disposé à faire des sacrifices pour un genre d'études dont il ne sentait pas l'importance. Cependant j'avais pu obtenir une très petite somme à prendre sur le reliquat du budget de l'École; avec ces 2,000 francs, MM. Gorceix et Mamet avaient commencé à déblayer des habitations préhistoriques à Santorin, l'ancienne Théra; ils en avaient rapporté une collection de vases et d'autres objets du plus haut intérêt; cette collection est conservée à l'École française. Mais nous étions alors si mal en fonds que, sur les 2,000 francs, ces messieurs avaient dû payer leur voyage, leur séjour et les indemnités aux propriétaires de vignes.

Le temps de la guerre fut perdu. Après la guerre, l'assemblée nationale, sur la proposition de M. Thiers et de M. Jules Simon, alors ministre, décida la construction de notre école à Athènes. Peu après, sur ma demande appuyée par M. Simon et M. Barthélemy Saint-Hilaire, M. Thiers créa l'école archéologique de Rome; elle fut d'abord une succursale de l'école d'Athènes; elle prospère aujourd'hui dans son indépendance. Dans le même temps, je déblayai l'escalier pélasgique de l'acropole d'Athènes, connu sous le nom d'escalier de Pan, et aussitôt après un nouveau reliquat de 2,000 francs fut employé à Délos, où M. Lebègue, membre de l'école, mit au jour le temple-caverne d'Apollon. C'étaient là sans doute de petites fouilles; elles n'avaient pas remué beaucoup de terre, puisque le déblai revient à tant le mètre cube et que nous n'étions pas riches. Elles n'étaient rien en comparaison de celles

d'Égypte ou d'Assyrie. Mais elles prouvaient par des résultats frappans que le sous-sol de la Grèce devait être exploré et qu'on avait la certitude de ne perdre, à le remuer, ni son temps ni son argent.

A cette époque, se continuaient sur une foule de points en Occident d'autres recherches, très fructueuses en Danemark, en Suisse et en Italie, et qualifiées de préhistoriques. En France, l'empire avait créé, pour l'histoire de César, une collection d'antiquités qui furent réunies à Saint-Germain-en-Laye. Grâce à l'activité et à la science solide de son directeur, M. Al. Bertrand, ancien membre de l'école d'Athènes, la collection gallo-romaine devint bientôt un musée préhistorique. Ce musée est aujourd'hui l'un des plus importans, sinon le premier de toute l'Europe. Le moment était donc venu où les pays grecs devaient être fouillés à leur tour. C'est le docteur Schliemann qui le premier y fit de grands déblaiemens. Comme la *Revue* en a fait connaître en leur temps les résultats, nous n'avons pas à revenir sur les fouilles de Troie et de Mycènes. Nous devons toutefois consigner ici que celles de Troie ont été reprises en 1879, avec ma collaboration et celle du docteur Virchow. Leurs nouveaux résultats sont exposés en anglais dans l'ouvrage intitulé *Ilios* publié en 1880, et en français dans une édition récemment parue chez M. Didot. Quatre autres grandes fouilles ont été entreprises sur le sol grec, sans parler de celles de M. A. de Rothschild à Milet. Ce sont celle d'Olympie, faite par les Allemands avec des fonds prélevés sur l'indemnité de guerre; celle d'Eleusis, par la société archéologique d'Athènes; celle de Délos, par l'École française avec la collaboration de notre Académie de France à Rome; enfin celle de Tirynthe par le docteur Schliemann.

Les résultats de ces vastes et coûteuses excavations sont doubles. Elles rendent à la lumière des constructions cachées sous terre ou totalement inconnues, même aux anciens. En second lieu, elles enrichissent nos collections d'une foule d'œuvres d'art et d'objets usuels, qui nous font pénétrer dans la vie d'antiques générations, quelquefois même de peuples entièrement disparus. Qui connaissait, autrement que de nom ou par les livres, les Phéniciens, les Pélasges, les Troyens, les rois de Mycènes et tant d'autres? Nos musées nous montrent aujourd'hui les armes qu'ils ont tenues, les ustensiles dont ils se sont servis, les parures dont ces rois ou leurs femmes ont orné leurs vêtemens, leurs doigts et leurs cheveux. Le pic rencontre aussi quelquefois la maison du pauvre. A Santorin, feu Gorceix (1) en a dégagé trois; elles avaient été ensevelies sous plusieurs mètres de pierres ponces lancées par le volcan qui fit

(1) M. Gorceix est mort directeur de l'école des mines au Brésil.

effondrer cette île, vers le XVIe siècle avant Jésus-Christ. Leur mobilier, qui n'était pas somptueux, consistait en quelques vases de terre; il y avait aussi de l'orge et des lentilles, une petite scie de bronze et de la paille pour nourrir une chèvre, dont on a retrouvé les os. Tout cela est d'un grand intérêt pour nous modernes, qui deviendrons anciens à notre tour et dont les générations à venir chercheront sous terre les habitations et le mobilier.

II.

Disons maintenant dans quelles conditions s'opèrent ou doivent s'opérer les déblaiemens, quand on veut qu'ils produisent tout leur fruit. Je parle surtout des pays classiques où plusieurs civilisations se sont succédé; car la fouille des *tumuli* de la France, par exemple, ne permet en général aucune hésitation; il n'y a rien au-dessus d'eux, rien au-dessous. On les perce d'une tranchée ou d'un puits; on nettoie leur cavité intérieure, quand elle existe et, d'ordinaire, le travail est terminé. Il n'en est pas ainsi dans le Levant. Là, un site choisi par une antique population a le plus souvent été adopté par celles qui l'ont successivement remplacée. Comme l'usage des caves sous les habitations est très moderne, on ne déblayait pas. Les nouvelles constructions s'établissaient sur les débris des constructions ruinées. Ainsi le sol allait s'exhaussant à chaque guerre, à chaque incendie total ou partiel d'une cité. A la fin, c'est-à-dire quand la conquête musulmane eut fait de l'Orient un désert, le sol des anciennes villes se trouva composé de couches superposées dans un ordre chronologique, répondant à autant de périodes du passé. Cet état des lieux est celui que nous trouvons aujourd'hui; il est général et ne souffre que peu d'exceptions.

En présence d'un sol ainsi constitué, la situation du savant se complique. Il est clair que son rôle n'est pas terminé tant qu'il n'a pas traversé toutes les couches et atteint le sol vierge, c'est-à-dire la couche naturelle et non remuée sur laquelle la population première s'est établie. S'il s'arrête à l'un des étages, il fait comme une personne qui prendrait l'histoire de France à la bataille de Pavie, sans se préoccuper des événemens qui l'ont précédée et provoquée. Un examen attentif montre qu'une couche trouve le plus souvent son explication dans celle qui est au-dessous d'elle; celle-ci représente les habitations et le mobilier d'hommes qui ont été en guerre avec ceux de la couche placée au-dessus et qui ont été vaincus et supplantés par eux. Mais quand une population en subjugue une autre, elle ne la détruit pas, elle l'asservit; elle ne supprime pas ses habitudes, ses inventions, elle y ajoute les siennes. C'est à la longue

seulement que la population subjuguée oublie ses propres usages et adopte ceux du vainqueur; encore est-ce toujours incomplètement. Dans les fouilles, une couche donnée représente donc deux choses : l'état de la population dont les habitations détruites avaient déjà formé la couche placée au-dessous et, en outre, ce que les vainqueurs y avaient ajouté quand ils ont été ruinés à leur tour. Ce principe est absolu. Ainsi, on voit telle forme de vase, tel procédé de fabrication, se continuer d'une couche à une autre et quelquefois se perpétuer dans toutes les couches. Mais chacune de celles-ci offre un élément nouveau apporté par le vainqueur. Dans les deux couches troyennes inférieures une certaine espèce de vases noirs ne se rencontre pas; elle apparaît dans la troisième couche, mêlée avec les vases des deux premiers étages; elle signale l'arrivée sur cette colline d'hommes survenus tout à coup et qui y ont séjourné quelque temps.

Je présente les faits au lecteur dans leur plus grande simplicité et tels que nous les avons plusieurs fois constatés. Admettons qu'il en soit toujours ainsi et que la succession historique des couches soit claire et régulière, comme il vient d'être dit. On va donc, par des fouilles opérées sur beaucoup de points, créer autant de collections où les objets provenant d'une même couche seront mis ensemble et où les groupes seront disposés dans l'ordre de superposition locale où on les a trouvés. Supposons un musée établi dans ces conditions et de telle sorte que les groupes d'objets identiques, provenant de sites différens, soient placés à la même hauteur sur une tablette horizontale; cela formera un damier; on aura devant soi, dans le sens vertical, la succession des produits pour chacun des sites fouillés; dans le sens horizontal, leur existence simultanée dans plusieurs sites. Cet agencement du musée présentera le tableau historique d'un grand nombre de populations, avec leurs synchronismes démontrés par l'identité des produits. Tel serait l'idéal d'un musée des antiques si l'histoire de l'humanité s'était déroulée avec la simplicité d'allure que nous supposons. A-t-on du moins, dans la formation de nos musées et dans les livres qui les reproduisent, marché vers cet idéal? Oui, sans aucun doute. La création d'étages archéologiques est un principe partout adopté. Ces degrés portent le nom d'*âges* et sont caractérisés par la présence ou l'absence de certains produits : on distingue les âges de la pierre, du bronze, du fer, et dans chacun d'eux des subdivisions et des périodes de transition. Mais il n'est pas démontré que chacun de ces âges ait régné simultanément dans tous les pays, parce que les communications entre peuples ont été longtemps difficiles ou impossibles et que la civilisation n'a pas marché du même pas sur toute la terre.

En outre, la régularité a été brisée dans l'histoire aussi souvent que dans la géologie. Il y a eu des populations sédentaires, comme celles de l'Inde, qui se sont développées sans changer de place; d'autres, comme les Phéniciens et les Pélasges, ont joui d'une mobilité extrême, se sont portées dans toutes les directions et ont laissé partout des traces de leur passage.

Nous savons d'ailleurs que, dans le commerce primitif, le transport des marchandises se faisait de deux manières : de proche en proche ou par des voyages directs. Pour élever des pierres au haut d'un édifice en construction, nos maçons font la chaîne le long d'une grande échelle, ou bien ils emploient un treuil qui tire d'un seul coup les matériaux. A Mycènes, on a trouvé de l'ambre; l'analyse chimique a démontré qu'il provenait de la Baltique; des découvertes multipliées, en Suisse, en France, en Danemark et ailleurs, ont fait connaître les routes de terre suivies par l'ambre du nord jusqu'au Golfe-Adriatique, où la navigation venait le recevoir. Ce commerce usait donc des deux moyens de transport. Les objets fabriqués sur quelque point de la Méditerranée étaient colportés directement par navires vers d'autres points. Les anciens auteurs nous ont appris, par exemple, que, dans les temps dits héroïques et nommés provisoirement préhistoriques, les Phéniciens et ensuite les Pélasges accomplissaient de grands voyages sur mer et faisaient passer d'une escale à une autre une foule d'objets de consommation, des vases, des étoffes, des tapis, des métaux, des bijoux et des ornemens de toute sorte. Durant des siècles nombreux, ces habiles et hardis marins n'ont pas seulement parcouru la Méditerranée; ils en sont même sortis par le détroit de Cadix et, s'aventurant sur les grandes vagues de l'océan, ils ont fait de fréquentes visites sur les rivages extérieurs de l'Afrique et de l'Europe.

Le curieux qui fait des fouilles et des collections est obligé de tenir compte de cette diffusion du commerce. Supposez Paris détruit par une guerre et enseveli sous ses débris. Deux ou trois mille ans après, des amateurs y font des fouilles; ils déblaient le quartier des boulevards et y trouvent une quantité de vases et d'autres objets chinois; ils en concluent que Paris a été occupé un temps par les Chinois, et peut-être en partie construit par eux. En y regardant de plus près et en s'informant, ils reconnaîtront peut-être que c'étaient là des articles de commerce, importés sur de grands navires par un canal unissant la Méditerranée à la Mer-Rouge; il pourra arriver qu'ils apprennent le nom de ce canal et que leurs fouilles, tombant sur un certain tombeau, leur découvrent que l'auteur du canal portait le nom de Lesseps. Alors, le mystère étant éclairci, l'hypothèse de l'occupation de Paris par les Chinois sera reléguée

dans la nombreuse et décevante catégorie des illusions. Qui sait même si un curieux d'alors, un Botta, un Rawlinson, un Schmidt, ne rencontrera pas sous des décombres quelque salle de la bibliothèque Sainte-Geneviève ou de la Nationale? Il en déchiffrera ingénieusement les volumes, comme nous faisons de ceux d'Assurbanipal; il lira la *Revue des Deux Mondes* et constatera, dans le présent article, que la fausse hypothèse d'une occupation de Paris par les Chinois avait été prévue. Un tel oubli, dira-t-on, est impossible, puisque l'humanité possède l'imprimerie. Peut-être; mais au temps de Touthmès III, ou d'Agamemnon, ou même de Gygès, on ne la possédait pas, et la Méditerranée était sillonnée de colporteurs. On ne doit donc pas conclure des objets mobiliers trouvés en un lieu aux hommes qui l'ont habité, ni aux constructions élevées par eux. L'île de Syra, au lieu de nous livrer quelques poteries phéniciennes, en serait couverte, que cela ne démontrerait pas l'occupation de Syra par les Phéniciens; cela prouverait seulement que les Phéniciens y écoulaient abondamment leurs produits.

On voit combien se complique la situation de l'archéologue quand il fouille un sol classique, et de quelle prudence il doit s'armer dans le classement des objets qu'il rencontre et dans la définition des étages qu'il traverse. A un autre point de vue, son rôle est encore plus délicat. Voici, par exemple, un homme qui vient en Asie-Mineure explorer un site fameux. D'après l'histoire, ce site a vu passer de nombreux envahisseurs qui l'ont occupé tour à tour. Ils y ont sans doute laissé des traces de leur présence; une couche de débris devra porter témoignage pour chacun d'eux. L'archéologue fait un sondage, il creuse un puits; il examine avec le plus grand soin la terre qu'il en retire et les restes qu'elle contient. Déjà les faits indiqués par la tradition se laissent entrevoir; il peut déblayer le sol, presque sûr du succès. La pioche et la pelle, les brouettes et les tombereaux se mettent en mouvement. A la surface sont des restes byzantins; on n'y regarde pas, on les ôte; la première couche se dégage.

C'est une couche hellénique avec quelques débris romains; on enlève les terres, on démolit les murs de maison et l'on fait place nette pour descendre à une deuxième couche. Celle-ci est traitée de même et donne une nouvelle moisson; c'est l'étage de la belle période hellénique, du temps d'Alexandre et des républiques qui avaient précédé son expédition; on y trouve non-seulement des objets portatifs, grecs et étrangers, mais aussi des murs de maison, des restes de remparts et de temples. S'arrêtera-t-on à ce niveau? Non, sans doute, puisque le principe est de pénétrer jusqu'au sol vierge, déjà atteint par le puits. On descendra donc et l'on ôtera

pour cela des bâtisses, intéressantes peut-être, mais qui font obstacle au déblaiement. On atteint alors une couche antérieure au VIIIe siècle; les outils et les armes y sont de bronze ou de pierre dure, les parures d'or, les maisons de pierres non taillées, de boue et de briques séchées au soleil; c'est l'âge héroïque avec son luxe et sa grossièreté. Pourtant il y a encore quelque chose au-dessous, qu'il ne faut pas laisser inexploré. Mais si je démolis les constructions de l'âge héroïque, quelle garantie les savans auront-ils de la sincérité de mon travail? Je dois les conserver, au moins dans la mesure du possible et n'en détruire que ce qu'il faudra pour faire apparaître le plus bas des étages, celui qui repose sur le rocher.

Cette fois la fouille est terminée. Mais quelle responsabilité pèse désormais sur celui qui l'a faite! Auparavant, la terre de la colline contenait et sauvait de la destruction deux classes d'antiquités également précieuses, des objets mobiliers et des constructions; pour avoir les premiers, il a sacrifié les secondes; il a démoli les habitations des hommes et leurs remparts pour en retirer leurs poteries, leurs armes et leurs bijoux. Ces objets sont réunis en collections et savamment distribués dans les vitrines d'un musée; mais le voyageur qui vient plus tard visiter ces ruines, qu'il croit rendues à la lumière, n'y trouve plus que des excavations, avec quelques petits murs que le temps aura bientôt effacés. Il se retire, disant avec Lucain : *etiam periere ruinæ*.

Il est vrai, diront nos érudits; mais, grâce à ces sacrifices inévitables, nous possédons d'admirables collections, qui vont grossissant de jour en jour et par lesquelles nous pouvons résoudre des problèmes que l'histoire n'avait pas même entrevus. En outre, l'histoire est souvent hypothétique ou mensongère; elle ne représente que l'opinion des historiens; souvent les faits qu'elle raconte sont controuvés. Quand nous voyons avec quelle peine nous parvenons à saisir la vérité dans les faits qui nous sont contemporains, quelle défiance ne devons-nous pas avoir devant ceux que les historiens d'autrefois nous racontent? Au contraire, l'archéologie, appuyée sur les collections, donne une suite de faits réels qui finissent par former une chaîne et un réseau et se substituent aux fictions de l'histoire. Un jour viendra où les musées seront nos véritables bibliothèques historiques.

Cet argument est vrai et autorise dans une certaine mesure le sacrifice de petites constructions gênantes, sans lequel on ne pourrait atteindre aux restes les plus profonds et les plus curieux de l'ancienne humanité. Cette recherche est nécessaire à la science; car, au-delà de ces couches profondes, il n'y a plus que les dépôts géologiques, l'homme des cavernes, l'homme quaternaire et, s'il

n'y a pas ici d'illusion, l'homme des dépôts tertiaires. Cela forme dans la science un enchaînement admirable. Si l'un des anneaux manquait, la déduction scientifique serait interrompue. Les couches profondes explorées par les archéologues appartiennent, en effet, à l'âge du bronze et se relient à l'âge de la pierre polie et par lui aux premiers tâtonnemens de l'humanité.

Il faut donc détruire. C'est une question de mesure. Il faut conserver en collection systématique tous les objets mobiliers ou transportables. Mais ni les particuliers ni les états ne doivent oublier que ces objets eux-mêmes sont moins en sûreté chez nous que sous terre et que nos collections sont exposées, sinon condamnées d'avance à la destruction. Rappelons-nous Alexandrie : César brûlant le Musée, Omar la bibliothèque. En 1871, les Tuileries brûlaient et le Louvre allait prendre feu ; si la flamme avait poussé vers lui, les collections disparaissaient pour jamais. Les incendiaires ne reprendront-ils pas un jour leur sinistre besogne? Qui garantira contre leur criminelle folie tant de trésors accumulés? Qui sauvera Berlin et son musée Schliemann dans la grande et peut-être prochaine lutte où tous les ressorts de l'Europe, trop fortement tendus par l'Allemagne, se débanderont? Et, si un jour, la Grèce commençait seule contre la Turquie une lutte inégale, que deviendraient l'or et le bronze de Mycènes et cette masse énorme d'antiquités que la nouvelle Athènes contient? Les Perses civilisés ont brûlé la ville, en ont détruit les édifices sacrés ; que sera-ce des Osmanlis et des bachi-bouzouks?

Enfin, ni les villes, ni les états ne sont éternels ; un jour à venir, il ne restera plus rien de l'antiquité. Notre science même en aura préparé la destruction. Nous n'avons qu'un seul moyen d'en sauver au moins le souvenir ; c'est de la publier par la photographie et par tous les procédés que la presse met entre nos mains. Ce n'est point par des publications de grand luxe qu'il faudrait la reproduire, mais par des moyens moins coûteux et plus populaires, qui répandraient des images exactes dans le monde entier. Cela est nécessaire aujourd'hui à cause de la diffusion de la science et du nombre croissant des personnes qui s'intéressent à ses résultats. Je ne fais que poser ici la question, sans essayer de la résoudre.

Mais j'appelle l'attention du lecteur sur une autre face des études archéologiques ; je veux dire sur l'interprétation des monumens. Aujourd'hui, chacun donne la sienne ; quand on a soulevé un coin du voile, on s'imagine apercevoir tout ce qu'il cache. Des livres, d'apparence savante, sont pleins d'hypothèses et d'erreurs nées de la précipitation ; ces erreurs se répandent, car il est plus difficile de les dissiper que de les produire. L'interprétation des choses antiques exige avant tout une grande mémoire et une faculté supé-

rieure d'analyse et de synthèse, qualités plus rares qu'on ne le pense. Il faut ensuite établir en nombre infini des comparaisons entre les objets réunis dans les collections publiques et privées ou laissés sur place. Pour les siècles les moins reculés, on est soutenu par l'histoire ; pour les siècles précédens, on est aidé par les traditions ; au-delà, le savant n'a plus à compter que sur sa science acquise, ses efforts personnels et sa sagacité. Mais alors l'esprit de système et les idées préconçues menacent de fausser les interprétations. Ainsi, c'est aujourd'hui une mode en Allemagne (car la science allemande est sujette à cette maladie intermittente de la mode) d'amplifier le rôle des Phéniciens et de voir partout, non-seulement des poteries, mais aussi des constructions phéniciennes. Quand on aura attribué aux Phéniciens tout le possible et qu'il sera manifestement faux de leur attribuer quelque chose de plus, alors il se produira un revirement, on leur retirera une grande partie de ce qu'on leur confère aujourd'hui et l'on y reconnaîtra la main d'autres races d'hommes ou d'autres peuples.

On a beaucoup de latitude, quand on a franchi dans le passé les limites de l'histoire. Certainement les archéologues futurs qui fouilleront Paris et qui attribueront aux Chinois le quartier des boulevards, s'efforceront d'étayer leur opinion sur des faits pris en d'autres lieux. Par des fouilles bien conduites, ils découvriront des chinoiseries dans d'autres quartiers. De riches curieux, même de jeunes érudits défrayés par leurs gouvernemens, creuseront la terre sur les emplacemens de Lyon, de Marseille et d'autres villes ; ils y trouveront des œuvres d'art chinoises et fixeront les étapes suivies par les Chinois pour arriver jusqu'ici. Puis ces fouilles si curieuses se multiplieront ; tous les pays d'Europe offriront des résultats analogues et l'on triomphera en disant que les Chinois ont joué partout un premier rôle dans notre civilisation. C'est faux, mais probable ; car c'est ce qui se passe en ce moment pour les Phéniciens.

Les études comparatives et sans parti-pris d'archéologie et d'histoire, l'analyse des légendes et des mythes, la recherche de leurs origines et de leur signification, dominent toute interprétation des faits et en retour reçoivent souvent des faits une lumière inattendue. Ces recherches sont elles-mêmes éclairées par l'analyse comparative des langues. En effet, les mythes et les légendes font pour ainsi dire toute l'histoire et la philosophie des temps antéhistoriques, comme ils en sont la religion. Les noms et les termes employés dans les mythes étaient originairement des noms communs et des termes de la langue vulgaire, ayant chacun sa signification. Comme il n'y avait pas alors d'écriture, des figures symboliques en

tenaient lieu et l'on plaçait ces figures, peintes, gravées ou sculptées, sur une multitude d'objets. Ce sont ces objets que les fouilles profondes rendent à la lumière, bijoux, vases, pesons de fuseau, ustensiles divers, pierres tumulaires, peintures murales. Les figures de divinités et les tracés symboliques s'y rencontrent en nombre immense. Leur interprétation exige la connaissance, non empirique, mais scientifique, des langues et des mythologies, surtout des langues, car ce sont elles qui donnent la signification des symboles.

Sans pousser plus loin cette analyse, le lecteur comprendra, au point où les études archéologiques sont parvenues, quelle étendue de connaissances cette science exige. Certainement en cela elle ne le cède point à l'histoire naturelle, dont les musées, depuis si longtemps en voie de formation, occupent aujourd'hui de si vastes espaces. Rien ne se ressemble mieux, quant à la méthode et à la disposition, que la collection d'antiquités du Louvre et le muséum du Jardin des Plantes. Mais, de même que les animaux exposés au muséum sont des formes inertes dont l'interprétation est fournie par la physiologie comparée, de même, les antiquités du Louvre requièrent une interprétation dont la mythologie comparée et la linguistique fournissent les élémens. Il faut conclure de là qu'un archéologue peu versé dans l'étude des mythes et des langues sera exposé à commettre les plus graves erreurs et pourra se contenter du rôle de collectionneur expérimenté.

III.

Étudions, comme un exemple instructif, les intéressantes découvertes faites à Tirynthe par le docteur Schliemann ou avec des fonds qu'il a fournis. Mais rappelons-nous d'abord que, suivant les idées qui viennent d'être exposées, il a été le premier à promulguer et à faire prévaloir deux principes essentiels et parfaitement justes : c'est que les plus anciens restes de terres cuites sont antérieurs aux plus anciennes constructions et plus durables qu'elles ; en second lieu, que dans les fouilles il faut descendre jusqu'au sol vierge. Nos lecteurs connaissent depuis longtemps ce chercheur persévérant ; ils savent que chaque année il consacre une partie notable de ses revenus à quelque recherche archéologique. Il dirige les travaux ; quand il en est empêché ou quand il se défie de sa compétence, il demande le concours d'autres personnes ; il se charge ensuite de la publication en Angleterre, en Amérique, en Allemagne et en France, des résultats obtenus. Ses livres ne reproduisent pas toutes

les antiquités découvertes, mais seulement les plus caractéristiques ; ils sont accompagnés de cartes, de vues perspectives, de coupes et de plans. Si par un accident ses collections étaient détruites, ses livres en conserveraient du moins les images les plus importantes et les descriptions. Sa première publication des antiquités troyennes contenait, dans un gros atlas de photographies, presque tous les objets trouvés; mais ces photographies étaient mauvaises, l'ensemble en était fort coûteux; il s'en tint donc à l'autre système, qui a été suivi dans le volume de *Tirynthe*.

Les fonds de ce riche Américain ont été appliqués en beaucoup d'endroits, à Ithaque, à Athènes, à Marathon, à Orchomène de Béotie, mais surtout à Troie, à Mycènes et à Tirynthe. A Marathon, il n'a rien trouvé. A Athènes, il a seulement démoli la tour florentine d'Acciaioli, qui couvrait l'aile droite des Propylées. Ithaque semble n'avoir conservé que de bien faibles traces de la légende d'Ulysse. Le déblaiement d'Orchomène n'a été que commencé. C'est donc à Troie, à Mycènes et à Tirynthe que ses grandes fouilles ont eu lieu. La *Revue* a rendu compte en leur temps des deux premières. Je rappellerai seulement que celles de Troie ont été plusieurs fois reprises et ont fourni de nouveaux et précieux documens. Les objets recueillis à Troie ne s'élèvent pas aujourd'hui à moins de vingt mille, dont les pesons de fuseau, plus ou moins ornés de gravures, forment le tiers. La masse de la collection troyenne est à Berlin, où elle figure sous le nom de musée Schliemann. Celle de Mycènes, ayant été tirée d'un sol appartenant à l'état grec, est restée à Athènes, conformément à la loi. C'est la plus riche des collections locales par la quantité de parures d'or dont les squelettes mycéniens étaient couverts. C'est celle-là surtout que les Turcs pilleront et détruiront s'il leur arrive un jour de reprendre Athènes.

Pour recueillir tant d'objets, précieux à plusieurs titres, et composer ces belles collections qui font faire un pas à la science, notre archéologue a toujours poussé ses explorations jusqu'au sol vierge. Il a rencontré la succession de couches signalée ci-dessus. Pour pénétrer à la seconde, il a dû enlever la première, puis la seconde pour atteindre la troisième, et ainsi de suite jusqu'au rocher. Il a donc beaucoup détruit. S'il n'avait laissé des massifs inexplorés et ce qu'en terme du métier on nomme des témoins, on ne voit pas ce qui aurait survécu de ces anciennes cités, sauf les petits murs des premiers habitans. Mais était-il possible d'agir autrement? Le lecteur jugera. Jusqu'aux temps helléniques et récens, les maisons étaient dépourvues de fondations solides; on les élevait sur des décombres. Ce sol mouvant provenait des terrasses et des murs de

pisé des habitations antérieures, dont la partie basse seulement était faite de pierres hourdées de boue. Entre ces petits murs anciens et le pied des maisons nouvelles, il y avait une couche épaisse et meuble de décombres. Comment plonger dans ces matières dépourvues de cohésion sans que les bâtisses supérieures s'écroulent? Toute personne qui visitera le site des anciennes villes explorées se rendra compte de cette impossibilité en regardant de face les tranches verticales des massifs.

Les trois citadelles ci-dessus nommées appartiennent à l'âge du bronze. Elles sont donc antérieures aux poèmes d'Homère, même à l'*Iliade*, qui parle du fer en plusieurs endroits. Les chants de l'*Iliade* sont de dates postérieures à l'invasion dorienne, que l'on place généralement au XIIe siècle avant Jésus-Christ. Mais les événemens chantés dans l'*Iliade* (ceux du moins qui ne sont pas des mythes) ont eu lieu avant cette invasion. Ces trois citadelles et la période du bronze à laquelle elles appartiennent sont par conséquent plus anciennes que l'invasion des Doriens. De combien l'ont-elles précédée? C'est ce que l'examen scientifique des collections dira peut-être. Il dira aussi, je pense, quelle race d'hommes, quel peuple a fabriqué les objets qu'elles renferment; il distinguera, s'il y a lieu, les diverses provenances et les produits de l'industrie locale. J'avoue que, sur tous ces points, je considère comme prématurées beaucoup d'assertions émises dans le présent volume; et quelques-unes peuvent déjà être tenues pour erronées. Il est vrai que ces inductions hasardées ne doivent pas être portées au seul compte du docteur Schliemann. Sur les quatre cents pages dont se compose le volume de *Tirynthe*, cent soixante-cinq seulement sont de lui; il y a quarante-cinq pages de tables; le reste a été rédigé par des architectes ou érudits allemands. Ainsi l'ouvrage est le résultat d'une collaboration, où les auteurs n'ont pas toujours été d'accord entre eux. Quant aux faits, ils ont été certainement bien observés et reproduits avec exactitude. Les fouilles de Tirynthe se faisaient en pays civilisé, sous les yeux des Grecs, amoureux jaloux de ce que leurs ancêtres ont laissé, au bénéfice des musées grecs et sous la surveillance éclairée d'un inspecteur que j'ai vu à l'œuvre à Délos, de feu Stamatakis. Les fouilles ont été bien faites et le volume imprimé en donne fidèlement les produits. Quant aux interprétations, elles ne doivent pas s'improviser, ni surtout être inspirées par un esprit de système.

Ceux de nos lecteurs qui n'ont pas vu la Grèce voudront savoir ce que c'est que Tirynthe, lieu qui n'a pas la célébrité de Mycènes ou de Troie. La plaine d'Argos s'ouvre vers le sud. En venant de la mer, on a sur la droite le port de Nauplie; sur la gauche, le

marais de Lerne; sur la gauche aussi, à quatre kilomètres du rivage, on voit la citadelle d'Argos; au fond de la plaine, on aperçoit Mycènes, qui domine le passage conduisant à Corinthe. Tirynthe est sur la route de Nauplie à Mycènes, non loin du rivage. C'est une petite colline isolée, haute de vingt mètres environ et couronnée par une fortification cyclopéenne. L'enceinte, allongée du sud au nord, est longue d'environ trois cents mètres. Les pierres dont elle est formée pèsent de trois à quatre mille kilogrammes; ce sont les plus gros blocs que l'on rencontre dans les murailles de ce genre, et c'est par leur masse qu'ils avaient étonné également les anciens et les voyageurs modernes. Un autre fait attirait l'attention : c'était une galerie régnant dans l'épaisseur du mur oriental et percée de six ouvertures. Cette galerie et ces baies ont une forme ogivale; mais ce ne sont pas en réalité des ogives, puisqu'elles n'ont pas de clé de voûte et que leur forme aiguë provient du rapprochement progressif des pierres à chaque assise. Dans l'enceinte, on ne remarquait à la surface aucune ruine; on voyait seulement que le sol était formé de débris. Après des sondages qui avaient ramené du fond quelques objets anciens et fait connaître l'épaisseur du remblai, M. Schliemann entreprit, en 1884, sous la surveillance du gouvernement hellénique, le déblaiement général de l'enceinte et le dégagement des murs. Ce travail fut repris, l'année suivante, par lui-même et par ses collaborateurs allemands. Il a été très bien fait. Voici, en résumé, ce qu'il a fourni à la science.

Le long du mur oriental monte, du nord au sud, un chemin qui bientôt s'engage entre deux fortes murailles et franchit une porte analogue à la fameuse Porte-aux-Lions de Mycènes. La rampe atteint, vers le sud, le haut de l'acropole, et, tournant à droite, pénètre dans l'enceinte par un propylée. Parlons d'abord de la fortification; car on annonce sur ce point des faits qui vont bouleverser beaucoup d'idées, s'ils se vérifient. Jusqu'à présent on avait, avec les auteurs anciens, regardé ces murs, dits cyclopéens, comme formés de blocs choisis (c'est l'expression grecque), mais non travaillés, posés les uns sur les autres par assises irrégulières, sans mortier d'aucune sorte. On croyait, en outre, que les vides laissés aux angles de ces blocs avaient été simplement remplis par des pierres plus petites. Tout cela était une illusion qui durait depuis plus de deux mille ans. Les blocs, paraît-il, ont été détachés d'une montagne voisine, taillés, même sciés, quoique bien durs. En outre, ils ont été unis par un mortier de terre rouge délayée, qui joignait en même temps les petites pierres de remplissage. Ce mortier ne s'aperçoit pas du dehors, mais on le distingue dans la profondeur des jointures. Ces faits ont besoin d'être vérifiés; nous attendrons

qu'ils aient été de nouveau et plusieurs fois constatés par des personnes compétentes, car ils étaient inattendus et ils intéressent l'histoire de l'architecture. Nous les signalons aux voyageurs.

Le mur qui fait face au sud n'a pas moins de seize à dix-sept mètres d'épaisseur ; il a été dégagé. On a trouvé dans sa masse un escalier descendant à une galerie semblable à celle de l'est, éclairée à son extrémité par une sorte de meurtrière ; elle est percée de cinq portes donnant dans cinq chambres sans fenêtre, qui paraissent avoir été des magasins pour l'usage de la citadelle. Par un déblaiement, on s'est assuré que la galerie de l'est, déjà connue, et ses six ouvertures, donnaient également dans des chambres noires ménagées dans l'épaisseur du rempart. Voilà donc un problème résolu. Des tours ou saillies du rempart contiennent aussi des chambres obscures, dont l'usage est incertain. Le rempart de l'ouest présente en outre une forte saillie en ligne courbe ; on y a déblayé une petite porte avec un long escalier sinueux, analogue à l'escalier de Pan de l'acropole d'Athènes ; c'était la sortie de derrière de la fortification. Ensuite, le mur se continue vers le nord et enceint toute la colline.

Revenons au propylée. La surface de l'acropole est partagée naturellement en trois gradins ou plateaux, dont le plus élevé est celui du sud ; le point culminant est sur ce dernier. Le propylée donne entrée sur ce plateau supérieur. C'est un mur en double T, percé d'une porte et orné en avant et en arrière de deux colonnes ⊢⊣. L'ensemble était couvert d'un toit ou d'une terrasse. On entre par cette porterie sur une esplanade, dont le mur de la fortification forme le côté sud. Sur le côté nord de cette place est un second propylée plus petit que le premier, mais élevé sur le même plan. On passe entre ses colonnes et l'on pénètre dans une cour carrée. A droite, en entrant dans la cour, on voit les restes d'un grand autel dans l'axe d'un édifice placé en face, au nord. Cet édifice quadrangulaire, plus profond que large, est sur le plan ordinaire des temples grecs : des degrés, un pronaos orné de colonnes, un vestibule ou première salle, enfin une salle fermée ou naos. Celle-ci avait sa charpente soutenue vers le milieu par quatre colonnes en carré, comme la salle postérieure du Parthénon. Au milieu, entre les colonnes, est un espace circulaire que l'on a pris pour un foyer, mais qui a pu être affecté à un tout autre usage. Autour de l'édifice règne un couloir qui l'isole sur trois côtés. A droite est un autre édifice semblablement disposé, mais plus petit, plus simple de plan, sans communication directe avec le premier et pourvu d'une cour sur le devant. A droite et à gauche de ces deux bâtimens existaient des pièces beaucoup plus petites ou dé-

pendances, enchevêtrées les unes auprès des autres et d'un accès souvent difficile.

Voici quelques renseignemens sur ces constructions. Leurs murs ont à peu près un mètre de haut; ils sont en pierres, unies par de la boue; les jambages des portes et les arêtes sont taillés. Au-dessus d'un mètre, les murs étaient en larges briques de pisé, pareilles à celles de Troie. Toutes les colonnes étaient en bois et portées sur une pierre aplanie et saillante. Les portes, formées de madriers, roulaient sur un sabot de bronze dans une cavité du seuil; un de ces sabots a été retrouvé. Nous ignorons ce qu'étaient les toitures, si elles étaient inclinées ou en terrasse; nous savons seulement qu'elles n'avaient pas de tuiles, car il ne s'en est pas trouvé dans les déblais, et c'est un principe admis que les terres cuites sont indestructibles. Outre ses colonnes, l'édifice principal était orné intérieurement de peintures murales; on en a exhumé un fragment représentant un taureau à la course, sur le dos duquel survient un homme, qui s'appuie d'un genou et saisit la corne de sa main droite. Ces peintures étaient exécutées au pinceau sur un enduit de chaux pure, sans mélange de sable: procédé curieux, signalé pour la première fois en 1870 à Santorin par MM. Gorceix et Mamet et dont l'école française à Athènes conserve des spécimens. Les cours en avant des deux principaux édifices étaient ornées d'abris, que les auteurs du volume qualifient de portiques, terme un peu ambitieux.

En somme, toutes les constructions intérieures de Tirynthe étaient grossières, peu consistantes et peu durables. Si les blocs de la fortification étaient dressés et travaillés à la scie, on s'étonne que les habitations fussent si médiocres, que l'on se contentât de piliers de bois et de murs faits de terre délayée avec de la paille. Les prétendus palais des vieilles acropoles asiatiques n'étaient pas plus luxueux; mais les murs d'enceinte étaient faits aussi de pierres brutes, sans aucune trace de l'outil; il n'y avait pas de contradiction. Il y a donc ici, au moins dans les apparences, un contraste qui demande à être étudié. En voici un autre, qui peut s'expliquer sans doute: les plans sont supérieurs à l'exécution. Les propylées de Tirynthe, si grossiers qu'ils fussent, étaient faits sur un plan fort heureux; ce plan était si naturel et si bien conçu dans sa simplicité, qu'il est par essence identique à celui des Propylées d'Athènes, œuvre d'un des plus grands architectes de l'antiquité. Les deux édifices principaux, surtout le plus vaste, offrent aussi un plan qui se retrouve dans tout le monde hellénique, à toutes les époques de l'art; c'est celui des temples. Enfin, les hangars ou abris autour des espaces découverts sont du même type que les portiques des temps posté-

rieurs et en contiennent l'idée mère. On voit, par ces exemples, que l'art devançait le métier; l'architecte concevait des plans que la main-d'œuvre ne réalisait qu'imparfaitement. C'est cette insuffisance de l'exécutant et de l'outil qui probablement explique aussi la première de ces contradictions. On faisait le nécessaire pour construire une forteresse solide et impossible à escalader. Quant aux constructions intérieures, on y consacrait moins de temps et de dépenses; on s'y contentait du bois, de la brique crue ou mal cuite et des terrasses, c'est-à-dire de matériaux médiocres, sauf à les rehausser par des enduits et par des peintures appropriées.

Les fouilles de Tirynthe ont sans doute été bien faites. Je regrette pourtant qu'on ait fait disparaître de l'acropole une petite église byzantine déjà ruinée. Comme les chrétiens d'autrefois bâtissaient ordinairement, sinon toujours, leurs chapelles sur les points déjà consacrés par des religions païennes, celle-ci était l'unique témoignage qu'un ancien culte eût existé sur cette acropole. A quel saint cette chapelle était-elle dédiée? C'est encore un point qu'il eût été bon d'élucider, s'il est possible; car le saint moderne répond le plus souvent à l'ancienne divinité du lieu. Ici nous la connaissons, cette divinité : c'était Hercule; la tradition le faisait naître à Tirynthe; c'est d'ici qu'il partait pour accomplir ses travaux. Il y a là toute une légende des plus curieuses, légende qui se lie à une grande portion de la mythologie grecque et revêt dans tous ses détails un caractère solaire bien marqué. Nous ne voulons pas entraîner nos lecteurs dans les dédales infinis des anciens mythes. Nous rappellerons seulement que toutes les histoires locales de la Grèce commencent par des légendes mythologiques; les dieux païens sont les personnifications des forces de la nature, de ses phénomènes, de ses lois; les héros ou demi-dieux sont des formes secondes des grandes divinités. C'est là un principe de science qui semblait n'avoir plus besoin de démonstration. Si l'on veut savoir à quoi s'en tenir sur les légendes de Tirynthe, on peut étudier les tableaux généalogiques dont le savant Heyne a fait suivre son édition d'Apollodore. On y verra que Persée, petit-fils du Jour, est un personnage solaire, comme Hercule; que son oncle Prœtus, prétendu fondateur de Tirynthe, est un mythe solaire. On s'assurera, par une simple analyse linguistique, que les Cyclopes sont des êtres dérivés du dieu-soleil et que la Lycie, d'où ils sont venus, est le même séjour de la lumière que celui où Persée voyageait sur un cheval ailé. Ces forts Cyclopes, nous savons leurs noms : ils s'appelaient Argès, Stéropès et Brontès, ce qui veut dire en bon grec Éclair, Foudre et Tonnerre. S'ils ont été des hommes réels, il faut avouer que leurs parrains leur avaient agréablement choisi des noms; à moins que ceux de Tirynthe n'en aient porté d'autres, comme Polyphème l'Illustre, Hyperbios le

Très-fort. Ce sont là de charmantes frivolités, comme les Grecs en savaient dire. Mais comment est-il possible, au point où en est la science, qu'on ait pris ces légendes à la lettre et qu'on ait examiné sérieusement, en comparant les vieilles constructions, si les Cyclopes de Tirynthe étaient réellement venus de chez les Lyciens d'Asie-Mineure ?

M. Schliemann permettra aussi à ses lecteurs de ne pas voir des palais dans les constructions supérieures de Tirynthe. Il sait, comme nous, que l'*Odyssée* est un roman et la demeure d'Alcinoüs un palais des *Mille et Une nuits*. Quant à l'*Iliade*, est-ce donc un évangile? Non, puisqu'elle contient des erreurs, par exemple, au sujet du fer. C'est un procédé empirique, et qui n'a rien de scientifique en lui-même, de recueillir çà et là des textes dans les épopées et ailleurs et de les grouper de manière qu'ils s'appliquent à des ruines données. Car on les adapterait aussi bien à un palais de Pompéi, même à une grande maison de Paris ou de Berlin. Je n'attache aucune importance aux dénominations données par les collaborateurs de M. Schliemann aux constructions de Tirynthe. Pour eux, le plus grand édifice, c'est le *mégaron* des hommes, l'autre est le *mégaron* des femmes, les petites pièces éloignées sont le *mykhos* ou lieu retiré, affecté à différens usages. Enfin, on construit par ce procédé tout un système d'interprétation, dans lequel une seule chose ne trouve pas de place : cette chose oubliée, c'est le dieu. Mais où donc en Grèce sont les acropoles dépourvues de dieu? Il y avait des temples, des autels, des sanctuaires sur les montagnes et les collines, aux sources des ruisseaux, le long des rivières, sur les promontoires, dans les ports, partout enfin. Hercule seul, à deux pas de Lerne, eût été omis aux lieux mêmes où il avait eu son berceau! Cela n'est point conforme au génie grec, et la chapelle démolie est une preuve qu'un culte avait existé sur l'acropole tirynthienne. Plus on y pense, plus on se persuade que le bâtiment central, dont le plan est celui d'un temple, dont les murs sont plus épais que tous ceux des salles voisines et dans lequel on a trouvé une peinture murale figurant un homme qui maîtrise un taureau, était bien ce temple d'Hercule, exigé par les idées religieuses des anciens. L'édifice voisin était aussi un temple; les salles existant à droite et à gauche pouvaient servir au culte, aux seigneurs peut-être, à leur famille et même aux défenseurs de la citadelle. Mais que l'acropole ait été occupée par un prince et qu'un hobereau ait pris la place d'un dieu, cela est difficile à accepter.

Je n'appellerai plus l'attention du lecteur que sur un point capable de soulever aussi la controverse. Depuis longtemps, personne n'admettait plus la réalité des Cyclopes et l'on nommait pélasgiques les forteresses qu'on avait qualifiées auparavant de cyclopéennes.

Comme les Pélasges avaient occupé la Grèce et les îles avant l'arrivée de leurs congénères aryens, les Hellènes, on pensait que ces Pélasges avaient dû se fortifier dans le pays, soit les uns contre les autres, soit contre les envahisseurs venant de la mer. Beaucoup de traditions locales appuyaient cette induction; à Athènes même, la primitive enceinte de l'acropole portait le nom de Pélasgicon. Le nom de ces Pélasges ou Pélasdes se lisait, sous la forme de Pelesta, dans des inscriptions hiéroglyphiques du temps de Thoutmès III, plusieurs siècles avant la guerre troyenne. On les retrouvait au temps de Ramsès II, du grand Sésostris, à la tête d'une vaste confédération de peuples aryens, répandus dans la Grèce, sur les rivages d'Asie et dans les îles. On savait qu'aux temps héroïques les Pélasges avaient pris un grand empire sur la mer, qu'ils y avaient fait concurrence aux Phéniciens et avaient fini par les supplanter. On savait que, sous le nom de Philistins, en 1254, les Pélasges crétois avaient anéanti Sidon et que Tyr, seconde capitale des Phéniciens, n'avait été fondée qu'en 1209. Enfin lors de l'invasion dorienne, un peu postérieure aux faits de l'*Iliade*, les Phéniciens n'occupaient plus que trois îles, Thasos, Milo et Théra. Les peuples de race aryenne l'avaient emporté sur tous les points.

D'autre part, on avait toujours vu dans les Phéniciens un peuple de marchands faisant le commerce par mer. Ils avaient des comptoirs sur tous les rivages de la Méditerranée; M. Schliemann prend la peine d'énumérer tous leurs établissemens. On se défiait d'eux parce qu'ils trompaient sur la marchandise et enlevaient les garçons et les filles; Homère en est témoin. Ils n'étaient pas conquérans et ne pénétraient guère dans l'intérieur des terres. A quoi bon? Les hommes recevaient de main en main les produits lointains et l'échange se faisait sur les bateaux. Les Phéniciens ne colportaient pas seulement les produits de leur pays; ils faisaient une sorte de cabotage d'un port à un autre, de sorte qu'à l'extrémité de leur course ils n'avaient pour ainsi dire plus de marchandises phéniciennes dans leur navire. Même dans les pays où ils sont demeurés le plus longtemps, les fouilles mettent au jour des produits dont l'origine phénicienne est bien difficile à démontrer. Ainsi l'île de Kimolos a fourni à celle de Théra des poteries qui n'ont rien d'asiatique et dont les analogues se trouvent aussi ailleurs. Il se peut que ses vases aient été transportés par des navires phéniciens; mais ils ont pu l'être aussi bien par des Pélasges, même avant l'époque reculée où Théra s'effondra sous la mer. C'est pourquoi, en matière de provenance et jusqu'à plus ample informé, le scepticisme est la première vertu de l'archéologue.

Supposons néanmoins, ce qui n'est pas, que les poteries de

Théra, de Rhodes, de Cypre, de Tirynthe et de cent autres sites méditerranéens soient d'origine phénicienne. Le plus qu'on en puisse conclure, c'est que le commerce phénicien était fort étendu et que la Phénicie avait de grandes fabriques de poterie. Mais de la présence de ces vases sur tant de points conclure que les Phéniciens ont occupé tous ces pays et qu'ils y ont construit les forteresses dites cyclopéennes, c'est conclure sans preuve et franchir un abîme ; car c'est un principe de critique en ces matières, que des objets mobiliers on ne peut passer aux constructions et d'un commerce local déduire la possession de la contrée. On doit pousser le doute encore plus loin : les Phéniciens auraient par exemple occupé la Sicile et y auraient bâti une forteresse dans le genre cyclopéen, en déduira-t-on qu'ils ont bâti toutes les forteresses du même genre? Ce raisonnement du particulier au général est inadmissible ; il rappelle ce voyageur qui, ayant été mordu d'un chien sur les bords de l'Ilissus, en concluait que l'Ilissus est tout infesté de chiens et qu'il n'y faut pas aller ; en réalité, l'Ilissus est garni de lauriers-roses et de fleurs.

Il est donc probable que, même après les heureuses fouilles de ces deux dernières années, Tirynthe continuera d'être tenu pour une forteresse pélasgique et les Phéniciens pour des marchands colporteurs, non pour des constructeurs de forteresses. Il faudra bien tôt ou tard que les hypothèses hasardées, qui alternent comme les saisons, soient enfin soumises à l'examen de savans à la fois archéologues et linguistes, versés également dans la connaissance des langues sémitiques, des langues aryennes et des choses de l'Égypte. Ils pourront donner le vrai sens des mythes et des légendes et rendre à chaque race d'hommes, à chaque peuple, ce qui lui appartient légitimement dans le passé. Alors ces savans feront œuvre de science. Mais tant qu'on ne regardera qu'un côté des choses, on courra le plus grand risque de se tromper par exclusion. Nous pouvons déjà dire, à l'encontre de ceux qu'on nomme « sémitisans, » que presque tous les mythes et les légendes des pays grecs sont d'origine aryenne et s'expliquent par les langues, les mythes et les légendes de la race aryenne. On affronte les plus grandes chances d'erreur si l'on s'écarte de ce principe. Encore faut-il que les « aryanisans » prennent la peine de tirer parti de leur savoir et appliquent la linguistique à la mythologie, comme on a appliqué l'algèbre à la géométrie pour le plus grand bénéfice de toutes les sciences.

Pour toutes ces raisons, beaucoup d'assertions émises dans le livre de Tirynthe sont ou contestables ou tout à fait inadmissibles. Le principal auteur n'en a pas moins fait une œuvre aussi louable que les précédentes. Ses collaborateurs et sans doute aussi lui-

même ont cru rendre à la lumière un palais homérique comme celui d'Alcinoos; ils en ont été si persuadés qu'ils l'ont annoncé dans le titre même de leur ouvrage. L'interprétation est toujours libre tant que la démonstration n'est pas faite, et nous croyons qu'ils se sont trompés, qu'il n'y a pas là une demeure princière, mais un groupe de constructions afférentes au culte héroïque d'Hercule. Pour nous, le mythe servant de base à ce culte est solaire; les princes tirynthiens et les cyclopes appartiennent à la mythologie. De plus, le mythe argien d'Hercule est étranger aux religions sémitiques. Ni la forteresse, ni les édifices intérieurs ne sont l'œuvre des Phéniciens; nous croyons avec l'antiquité que les murs ont été élevés par les Pélasges et que les autres constructions l'ont été soit par les Pélasges, soit même par les Hellènes. Nous n'affirmons rien néanmoins et nous nous tenons sur la réserve jusqu'à ce que ces difficiles problèmes soient méthodiquement élucidés.

Mais nous louons sans réserve M. Schliemann, non seulement de ce qu'il continue chaque année de consacrer à ces recherches coûteuses une partie de ses revenus, mais de ce qu'il a soin d'en publier les résultats dans d'excellentes conditions typographiques. Sa passion avouée pour Homère l'a conduit à porter ses efforts sur les villes que les lettres et les arts de la Grèce ont le plus illustrées. Troie et Mycènes sont les points culminans de l'épopée antique; on ne les connaissait pas, on les supposait tout autres qu'elles n'étaient en réalité. Aujourd'hui on les connaît. A Mycènes, on a même retrouvé dans leurs tombeaux toute une famille de princes et de princesses avec leurs armes, leurs diadèmes et leurs parures. Les fouilles de Tirynthe étaient un complément naturel de celles de Mycènes; elles ont résolu certains problèmes d'architecture primitive; elles ont mis l'Argolide en rapport avec plusieurs autres points de l'ancien monde, notamment avec les îles de l'Archipel et, par elles, avec l'orient de la Méditerranée. Elles ont établi par une preuve nouvelle que l'âge appelé héroïque est celui que, dans une autre branche d'études, on appelle l'âge du bronze. Réunies à d'autres fouilles, exécutées ailleurs et sans le concours de M. Schliemann, elles permettent de penser que cet âge, fort ancien en Égypte, a duré en Grèce jusqu'à l'invasion dorienne, et de supposer que la supériorité militaire des Doriens fut due à l'usage du fer, qu'ils connaissaient. Ainsi se forme un réseau de faits qui, dans quelques années, se changera en une histoire suivie. Chaque découverte, petite ou grande, est comme une de ces innombrables épingles que les dentellières disposent sur leur métier; l'ouvrage qui en sort est une merveille.

ÉMILE BURNOUF.

LES

SOCIÉTÉS SECRÈTES CHEZ LES ARABES

ET

LA CONQUÊTE DE L'AFRIQUE DU NORD

Il n'y a pas dans le monde arabe d'institution politique qui n'ait pour base la religion. L'école et le tribunal sont dans la mosquée; le peuple ne se compose pas de citoyens, mais de fidèles; les hordes qui s'opposent à nos conquêtes ne recrutent pas des volontaires, mais des croyans; la guerre ne fait pas de ces croyans des soldats, mais des fanatiques; c'est l'étendard seul du Prophète qui peut conduire à la victoire un musulman. Ainsi, les sociétés secrètes auxquelles nous avons consacré cette étude et dont l'action politique est pour nous si importante à connaître, pourraient toutes, sans exception, être prises pour les institutions les plus louables; elles sont toutes des ordres pieux, des congrégations charitables.

Ces ordres prennent de jour en jour un développement plus étendu. Tandis que, par tous les points du littoral, l'Europe envahit avec éclat l'Afrique, l'entame bruyamment par le rivage, le flot du fanatisme se pousse silencieusement au cœur même de ce continent immense et le submerge déjà en grande partie; deux conquêtes rivales s'y avancent simultanément, mais par des moyens bien différens : nous montons à l'assaut; l'islam, au contraire, se répand comme fait l'huile sur une étoffe.

Les sociétés secrètes organisent la propagande : elles s'en chargent, elles luttent entre elles à qui réussira le plus vite; elles ont chacune leurs voies, leurs caravanes, leurs mandataires, et si ce

n'est pas l'une, c'est l'autre qui a converti déjà la plupart des peuples païens des régions équatoriales. Il convient donc de les connaître, quelles que soient dans l'avenir nos ambitions coloniales, qu'il s'agisse pour nous de continuer à conquérir ou simplement de conserver. — Un séjour de plusieurs années dans l'Afrique du Nord m'a permis sinon d'arriver à ce résultat, — ces sociétés ne sont complètement connues de personne, — au moins de dégager d'un véritable chaos de faits quelques idées. Les sectes dont il s'agit, sectes sans nombre, sont insaisissables; elles n'ont pas de frontières; leurs adeptes sont presque toujours occultes vis-à-vis de nous et souvent nomades; elles se manifestent par intermittences, se propagent irrégulièrement, traversent des déserts, semblent se perdre, puis reparaissent à l'improviste sur un point éloigné; elles se fondent avec d'autres, se croisent, se ramifient, déguisent leurs doctrines, changent de nom.

Pour présenter ces quelques idées avec une utilité pratique, dans l'espoir que nos officiers et nos administrateurs en Afrique pourront en tirer parti dans leurs relations avec les Arabes, nous établirons dans cette étude, au risque de nous attirer des critiques, une classification. Celle que nous avons adoptée est très simple, elle se résume en peu de lignes : classer oblige à des sacrifices; nous avons élagué, dans cette forêt vierge d'ordres qui se sont entés les uns sur les autres, ceux qui nous paraissent les moins importans. Après ce premier travail négatif et qui ne se trahit au lecteur que par l'absence d'un très grand nombre de pages remplies de noms arabes, nous allons jusqu'à réduire toutes les sectes à une seule : les kadrya. — Nous arriverons ainsi aux dérivés des kadrya, dérivés plus connus que la secte mère et plus influens : à cet ordre célèbre des chadelya-derkaoua, puis aux taïbya répandus surtout au Maroc, aux aïssaoua connus des voyageurs, aux rahmanya dont la filiation est incontestable, et pour finir, suivant une énumération chronologique, aux tidjanya nos alliés et aux senoussya nos adversaires les plus nombreux et les plus redoutés.

Cette classification a l'inconvénient de n'être pas parfaite : mais sans cette classification, le sujet aurait l'inconvénient d'être incompréhensible, ce qui est pire. Les lecteurs qui voudraient des données plus complètes, les plus sûres et les plus consciencieuses qui aient été publiées sur ce sujet, les trouveront dans un ouvrage de M. le commandant Rinn (1). J'ai puisé dans ce livre le complément et la confirmation des renseignemens que j'avais recueillis. Ces ren-

(1) *Marabouts et Khouan.* — Étude sur l'islam en Algérie, par Louis Rinn, chef de bataillon d'infanterie hors cadres, chef du service central des affaires indigènes à Alger, 1 vol. in-8°, 1884; Adolphe Jourdan. A ce volume est jointe une carte.

seignemens pour la plupart m'ont été fournis par un de nos officiers les plus distingués de l'armée d'Afrique, M. le commandant Coÿne, dont bien des voyageurs ont éprouvé l'inépuisable bienveillance et le savoir si étendu, par M. le commandant du génie L. Breton, officier supérieur qui faisait tant honneur à notre armée, et par l'infortuné consul général d'Allemagne à Tunis, l'explorateur Nachtigal, qui vient de mourir à la peine et que nous-mêmes, Français, avons pleuré.

I.

Les excès des premiers khalifes avaient provoqué dans l'islam des schismes au développement desquels les musulmans restés orthodoxes durent s'opposer de toutes leurs forces et par tous les moyens en leur pouvoir. Déjà, comme s'ils prévoyaient ces divisions, les disciples mêmes du Prophète s'étaient unis en formant une association mystique qui est la base des ordres religieux et qui est bien connue sous le nom de *soufisme :* la traduction la plus exacte de ce mot est l'ascétisme.

« Le soufisme, dit M. Rinn, n'est ni un système philosophique, ni une secte religieuse, c'est une manière de vivre dans un état de pureté parfaite; il ne comporte ni dogme ni règle fixe, ni raisonnement, ni démonstration, il n'est ni musulman, ni chrétien, ni indien. » — « Il ne s'apprend pas de tel ou tel, mais de la faim et du renoncement. » C'est le mysticisme poussé jusqu'à l'anéantissement en Dieu : saint Antoine, saint Siméon Stylite sont des soufistes. Il y a, bien entendu, dans le soufisme tous les degrés, depuis la contemplation, l'extase, jusqu'à l'hystérie, comme il y a parmi ses adeptes des rêveurs, des paresseux, des saints, des malades, des fous.

Les croisades fortifièrent l'union des orthodoxes et les déterminèrent peut-être à organiser leur propagande. C'est, en effet, à la fin du XIe siècle que Sidi Abd-el-Kader el Djilani fonda son ordre. (470 de l'hégire, 1077-78 de J.-C.). Sa doctrine n'eut toutefois aucun caractère militant.

Abd-el-Kader el Djilani ou Ghilani était un saint, un de ces hommes qui font croire en Dieu parce que chez eux la bonté, la miséricorde et la piété sont surhumaines. Il consacra ce qui n'était à ses yeux qu'un passage dans ce monde à consoler ses semblables et à donner. Plus de tristesse que de bonheur lui semblait être le partage de la vie terrestre ; l'espoir le conduisit à cette conclusion, qui est celle du pessimisme aujourd'hui : le bonheur est dans l'oubli de l'existence. Pour arriver à cet oubli en même temps que pour se préparer le chemin du ciel, il se fit le propagateur ardent du sou-

fisme ; le nombre de ses disciples et des partisans de sa doctrine en Asie, dans l'Inde et dans tout l'Orient est incalculable.

Les bases qu'il adopta pour fonder son ordre sont restées celles qui ont servi à ses successeurs. Toutes les sectes ont, à peu de chose près, depuis lors, le même mode de constitution, sont organisées suivant les mêmes principes, et observent les mêmes règles générales que celles des Kadrya, avec autant de divergences pourtant qu'il en peut exister entre les apôtres d'une même doctrine quand ces apôtres se multiplient avec le temps dans le monde entier, et qu'il devient, par conséquent, chaque jour plus difficile de savoir s'il ne se cache pas derrière des hommes pieux des intrigans. Bien des sectes ont été inspirées ainsi par des ambitions politiques et ont dégénéré en instrumens de tyrannie ou de résistance.

La première préoccupation d'un chef d'ordre est de rester orthodoxe, de ne pas paraître fonder un schisme ou se rattacher à un schisme existant, car les mécontens que soulève infailliblement son apparition ne manqueront pas, s'il n'y prend pas garde, de paralyser l'effet de sa propagande en le dénonçant comme schismatique ou, ce qui revient au même, ouahbite, comme on disait, chez nous, schismatique ou calviniste. Abd-el-Kader el Djilani affirma la correction de sa foi ; il établit ce que les musulmans ont appelé sa chaîne d'or, c'est-à-dire une filiation qui faisait remonter la source de son enseignement jusqu'à Mohammed. Ainsi, chaque fondateur publie sa chaîne, la généalogie de ses ancêtres spirituels, qu'il transmet à son successeur. Chaque nouveau chef ajoute son nom au commencement de cette liste qui figure en tête des brevets donnés aux membres de l'ordre, à ceux qu'on appelle khouan, frères, par exemple : « Moi, l'impuissant et le faible, le pauvre devant Dieu, le serviteur des pauvres, si Sliman el Kadri ben Sidi Moustapha Sliman ben Sidi..., fils de..., fils de..., fils de l'étoile polaire de l'existence, de la perle blanche du guide dans la religion, du préféré de Dieu, de l'imam, l'étoile des étoiles, le pôle des pôles, l'axe du monde, le recours suprême des affligés, le refuge, le Sauveur, l'élu, le choisi, le meilleur, l'intermédiaire obligé entre le monde et le ciel, Sidi Abd-el-Kader el Djilani, dont le cheik fut l'étoile des savans,.. disciple de,.. ainsi jusqu'au père des hommes, Adam, lequel fut créé avec de la boue. »

J'ai entre les mains une de ces énumérations d'une calligraphie remarquable et qui ne mesure pas moins de deux mètres de petit texte : le khouan porte ce brevet roulé dans un étui de fer-blanc avec son chapelet et quelques reliques. M. Rinn reproduit un de ces arbres généalogiques.

Souvent, pour ajouter plus de force à cette chaîne, le fondateur se

donne comme inspiré de Dieu : il a été témoin d'un miracle, il a été choisi pour recevoir d'en haut « la révélation ; » mais les musulmans éclairés ne se contenteraient pas de cette investiture divine invoquée par un novateur qui ne ferait pas connaître les origines scientifiques de sa doctrine. La révélation augmente le prestige du chef de secte, la chaîne seule le justifie : elle est la base de son enseignement, son acte de foi.

En même temps que la chaîne, le fondateur rédige, s'il ne l'a pas reçu directement par la révélation, ce qu'on appelle un *deker* ou *dikr*, — une formule, une courte prière qui distinguera son ordre entre tous, qui permettra aux adeptes de se reconnaître les uns les autres : c'est un signe ou un mot de ralliement, tel que : « Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu, » ou simplement : « Dieu ! » répété un certain nombre de fois. Le plus souvent, le deker contient plusieurs invocations laconiques combinées de telle sorte que toute confusion soit impossible. Aussi, on ajoutera aux mots précédens qu'il faudra dire cent fois ceux-ci : « Je demande pardon à Dieu, le souverain maître, la justice ! » puis, « Dieu me voit. » On devra prononcer ces mots dans des postures, avec des intonations rigoureusement déterminées. Un deker est généralement composé aujourd'hui de dekers empruntés à d'autres sectes et modifiés : c'est, avec la chaîne, un moyen d'affirmer cette orthodoxie dont il ne faut pas s'écarter. Senoussi passe pour avoir adopté quarante et même soixante-quatre dekers différens. — Le deker ne se confond pas avec la prière.

Avant même d'avoir arrêté la forme de son deker et tous les anneaux de sa chaîne, le fondateur peut commencer ses prédications : s'il réussit, si sa parole trouve de l'écho, il s'entoure de fidèles auxquels il communique ses plans d'organisation ; il construit généralement, sur le produit des offrandes et des quêtes, ou il s'approprie une zaouïa, mosquée, séminaire, école, maison mère de l'ordre, où il se fixe, d'où il donne ses directions tout en y continuant son enseignement. Les succursales se multiplient en proportion de l'importance de la confrérie et conservent ce nom si répandu de zaouïa. Le chef prend le titre de grand-maître ou cheik et désigne souvent, de son vivant, son successeur, lequel devient « le khalifa du cheik, » ou, par extension même, le cheik. Si ce successeur est très jeune, il lui choisit des tuteurs, des maîtres, de façon à ce que l'ordre ait toujours, en même temps qu'un chef, un directeur effectif et capable. Dans certains cas, le cheik confie aux *mokaddems*, réunis en assemblée, l'élection de ce successeur. Les mokaddems sont les apôtres, les envoyés, les ministres du cheik : c'est avec eux surtout que sont en rapport les khouans, à eux qu'ils paient leurs cotisations, apportent les offrandes, de-

mandent la *baraka*, l'absolution et la bénédiction du cheik. Le mokaddem enseigne la doctrine de l'ordre, reçoit le serment de discrétion et d'obéissance des membres postulans; il leur révèle le deker, les initie. Comme le cheik, il se fixe, s'il n'est pas mokaddem missionnaire, dans une zaouïa; les services qu'il peut rendre sont en proportion de son influence; éloquent et savant, il n'est pas rare de lui voir acquérir une popularité qui fait de lui un véritable chef; d'autres mokaddems subalternes, si les khouans sont nombreux, le secondent dans sa mission. Une ou plusieurs fois chaque année, dans certaines villes une fois par semaine, le cheik réunit les mokaddems dans des assemblées où il examine leur administration, leurs comptes, nomme ou répudie un membre, approuve ou blâme. L'assemblée dissoute, les mokaddems agissent sur les khouans dans le sens et dans la mesure qui leur sont prescrits, leur portent des chapelets, des amulettes que certains d'entre eux mettent sans scrupule aux enchères et vendent au plus offrant dans l'intérêt commun; puis ils reprennent leur propagande.

Dans la plupart des ordres, les femmes sont admises comme les hommes. On les initie à part; leur affiliation n'en est pas moins complète. Elles sont désignées sous le nom de *khouatat*, sœurs: une sœur peut exercer, pendant la minorité ou l'absence du cheik, une sorte de régence.

L'initiation, dont nous n'avons parlé qu'à peine, change de forme, comme le deker, avec chaque secte, et souvent même dans chaque branche d'une secte. Elle est quelquefois précédée d'un noviciat et rendue très lente, très compliquée; les néophytes ne l'obtiennent que par degrés. La première des conditions imposée, après les épreuves très variables du jeûne, des veilles, de la mortification et des prières, est le serment d'obéissance, obéissance passive, absolue: « être entre les mains du cheik comme le cadavre entre les mains du laveur; » et, en effet, le cheik fait disparaître, comme autant de souillures morales, le raisonnement, l'initiative, la pensée de l'être qui se livre à lui; être qui devient entre ses mains non pas un cadavre, mais un instrument aveugle que le fanatisme peut conduire à l'excès du bien ou du mal, et dont on doit être maître d'user et d'abuser: les kadryas n'ont jamais prêché la guerre contre les chrétiens ni multiplié les quêtes et les contributions ruineuses, mais ils ont toujours demandé à leurs adhérens l'esprit de renoncement qui fortifie la discipline. Le frère doit mépriser la souffrance, dédaigner la grandeur et les richesses, être prêt à la mort; la charité, l'esprit d'union envers ses semblables lui sont commandés: « Mon enfant, dit le cheik, tu serviras tes frères avec dévoûment; aime ceux qui les aiment, déteste ceux qui les haïssent; car vous ne formez tous qu'une seule et même

âme. » L'égalité, comme la concorde, doit régner entre tous les serviteurs d'une même cause, entre ceux qui veulent arriver à Dieu par le même chemin, « la *tarika*, l'*ouerd*, la voie, » celle que connaît et enseigne le cheik ; « recevoir l'ouerd, » signifie être initié.

Pour anéantir ainsi, chez un homme vivant, l'égoïsme et l'indépendance, il ne suffit pas de sermens ; la nature se révolterait dans l'inaction ; il faut tourner tous les désirs du croyant vers un but et appliquer chaque effort de son âme et de son corps à la poursuite de ce but : l'espoir, l'éblouissement des promesses de la vie future peuvent seuls soutenir sa volonté dans cette lutte contre ses instincts, l'absorber en une préoccupation supérieure au-dessous de laquelle il n'est rien. L'expression de cette espérance est la prière : à elle seule elle fortifie nos illusions et trompe notre activité au point de ravir l'homme à lui-même ; elle devient l'acte capital de la vie ; elle exalte et console ; elle est le recours, le soulagement, la force ; elle assure le pardon : « elle efface les péchés comme l'eau fraîche éteint le feu ardent. » Le novice doit apprendre des prières sans nombre, et qu'on lui enseigne plus abstraites au fur et à mesure qu'il est plus instruit ; non pas de longues oraisons, mais le plus souvent de courtes phrases, — « la foi est d'autant plus pure que la prière est plus simple, » — quelques paroles dont le croyant se pénètre et qu'il répétera depuis cent, cinq cents, mille, jusqu'à dix mille fois par jour. En les disant, il devra observer dans son attitude des règles strictes pour provoquer plus vite ce délire de l'épuisement qui lui fait perdre connaissance ou qui se manifeste par quelque cri de transport comme celui-ci : « Mon Maître, il n'y a de divinité que toi ; pardonne-moi ! Que ta louange soit proclamée ! J'étais une créature inique : O Dieu ! ô Grand ! ô Immense ! ô Sage ! ô Savant ! qui entends, qui vois, qui as la volonté ! O puissant ! ô vivant ! ô miséricordieux ! ô clément ! O toi qui es Lui, Lui, Lui ! O Lui ! O premier ! ô dernier ! O toi qui parais, qui es caché ! Que le nom de mon Maître soit de plus en plus béni ! »

La prière doit être un élan de l'homme vers Dieu : « Élevez votre âme jusqu'à Dieu en la purifiant ; ne demandez pas à Dieu de descendre dans votre âme, » telle est la belle formule des sectes mystiques ; il ne faut pas attendre Dieu, mais aller à lui par la vertu, par l'effort de toute notre vie ; car « notre cœur, disent les soufites, quand il ne sera plus enchaîné par les passions, montera vers Dieu. » Aussi la prière est-elle rarement intéressée : l'homme qui s'est voué à Dieu s'abandonne à lui ; il n'appelle sa miséricorde que sur ses frères.

Il va de soi que des principes aussi purs souffrent de fréquentes altérations, et que la prière très égoïste, la requête franchement naïve, trouvent leur place dans les oraisons ; je n'en veux pour

preuve que cette invocation : « Mon Dieu, ne me donnez que des enfans mâles et faites que mes bestiaux ne produisent que des femelles ! » De même, le caractère élevé des règles que la plupart des chefs d'ordre ont laissées après eux n'empêche pas toujours la discorde de se mettre entre les disciples, et ces disciples ou leurs mandataires de commettre de graves, de honteux abus.

Le budget de chaque secte est, comme on pense, des plus arbitraires : nul ne connaît le détail des dépenses ; et, quant aux recettes, il en est d'elles comme de l'impôt en Orient, elles sont trop souvent perçues par bien des mains. Chaque frère doit sa cotisation ou ziara, une somme fixe dont le paiement est obligatoire pour tous. Il arrive que plusieurs mokaddems, parmi lesquels il faut renoncer à savoir quels sont les imposteurs, se présentent pour la réclamer ; en outre, ils demandent aux fidèles, sous forme de *diffa* ou *hadia*, des dons, des offrandes sans fin. Ces quêtes ont été poussées à un tel excès, en Algérie, que M. Albert Grévy avait cru devoir, mais en vain, les interdire en les assimilant à des actes de mendicité.

En principe, les cotisations doivent être levées avec discrétion et envoyées scrupuleusement à la maison mère, à Bagdad, par exemple, s'il s'agit des kadryas. On comprend que, dans un si long trajet, il reste de l'argent en route, s'il est vrai surtout, comme disaient avec philosophie les Tunisiens, que les percepteurs de deniers publics aient tous un trou dans la main.

II.

Les chadelya ou chedoulya sont les dérivés les plus directs, les plus purs des kadrya : ils ont conservé de la doctrine tout ce qu'elle avait de mystique et d'élevé. Si Ahsen ali Chadeli, né au Maroc en 571 de l'hégire (1175 de J.-C.), avait eu pour maître un élève d'Abou Median, lequel fut l'ami et le disciple d'Abd-el-Kader-el-Djilani. Cet Abou Median avait déjà répandu dans tout le sud de l'Espagne, à Séville, à Cordoue, puis dans le Maghreb, à Bougie, l'enseignement de son vénéré contemporain ; Chadeli n'était âgé que de vingt-deux ans quand la mission de continuer sa propagande lui fut confiée. Très populaire à Tunis, où il fit ses débuts, puis au Caire, où il s'établit, sa vie fut un pèlerinage presque ininterrompu ; il mourut sur le chemin de La Mecque, quelques journées avant d'atteindre Souakim, à Homaïthara, où son tombeau, comme celui d'Abd-el-Kader à Bagdad, attire chaque année de nombreux fidèles. Depuis sa mort, dit M. Rinn, ses doctrines sont invoquées par presque tous les ordres modernes, et sa notoriété est telle que souvent les musulmans le désignent comme la souche

d'ordres qui existaient avant lui. Ses nombreux adeptes devinrent autant de chefs de groupes qui ont pris soit son nom, soit celui de son maître, soit le leur même : ainsi, les disciples si nombreux de Mouley el Arbi ben Ahmed ed Derkaoui, continuateurs, après six cents ans, du chadelisme, se sont appelés derkaoua. Il en résulte une grande confusion à laquelle il faut prendre garde : les derkaoua sont des chadelya, lesquels, comme les madanya, sont des kadrya. On les réunit, toutefois, sous la dénomination très juste de « sectes mystiques » ou « sectes mystiques pures, » par opposition à quelques-unes de celles que nous énumérerons plus tard et qui ont modifié plus ou moins profondément les règles de l'ordre originel.

Le premier devoir des kadrya était la simplicité, la bienfaisance; celui de leurs continuateurs est l'abnégation, l'éloignement des honneurs : « éviter la société des grands, des hommes qui exercent le pouvoir; » vivre hors de toute ambition terrestre, étranger aux intérêts politiques. Ils reprennent les traditions qui leur ont été léguées et les raffinent; ils simplifient sensiblement le culte et réduisent le plus possible ses manifestations extérieures : l'idéal du pieux derkaoua est la contemplation de Dieu dans l'isolement, par la réflexion, s'il en est capable, ou par les prières prolongées. Par la force de l'hallucination, ce cœur qui s'éloigne du monde se transforme, il est celui qui prie, il est la mosquée, il est Dieu même.

Ces différentes branches d'un même ordre sont donc, au point de vue de notre occupation de l'Algérie, respectables et inoffensives : malheureusement rien n'empêche un derkaoua de s'affilier à d'autres sectes dont les tendances, adroitement déguisées à ses yeux, sont ambitieuses et militantes. On me citait ainsi la secte mystique de Si Moussa bou Amar, ami de Senoussi : il recruta la plupart de ses adeptes parmi les derkaoua de la province de Constantine et de la régence, et n'en fut pas moins un de nos ennemis les plus acharnés. Nous verrons dans quelle mesure il a contribué à l'organisation des senoussya. Il fut en Algérie le promoteur de la révolte de 1838 et de l'insurrection de 1848-49, qui ne se termina qu'avec sa mort. La résistance terrible qu'il nous opposa, retranché au Ziban, dans cette oasis de Zaatcha, dont le siège est célèbre, montre assez à quels excès héroïques le mysticisme pur peut conduire; il avait avec lui 937 hommes : 937 hommes périrent. — De notre côté, nous avions perdu 4,000 soldats. — Sidi Moussah avait constitué une administration occulte de sa secte sur des bases très simples, mais qui accusaient, en même temps qu'une haine profonde des chrétiens, une rare habileté : cette administration était pareille à la nôtre; où nous nommions un caïd, Sidi Moussah envoyait un cheik, chef spirituel et politique, dont la mission devait tout au

moins neutraliser celle du caïd officiel : parfois ce cheik n'était autre que le caïd lui-même, dont nous avions ignoré en l'investissant les redoutables attaches. Cette secte, très surveillée, ne compte d'ailleurs que peu d'adhérens, et toutes les ramifications des chadelya, heureusement, ne se sont pas écartées, comme elle, des règles pacifiques de cet ordre : celles que nous allons faire connaître ont pris toutefois un développement et une indépendance qui nous obligent à donner à chacune d'elles sa place à part.

L'ordre des taïbya, dont les doctrines sont restées chadeliennes, mais se sont accentuées dans un sens peu favorable au monde chrétien, passe pour avoir une organisation supérieure à celle de tous les autres; comptant peu d'adhérens en Algérie, si ce n'est dans la province d'Oran, et encore moins en Tunisie, il doit son origine à des considérations politiques plus qu'à une conviction religieuse : il a été constitué au Maroc pour venir en aide au gouvernement du sultan.

Le chérif d'Ouazzan, Mouley Taïeb, qui fonda l'ordre dans la seconde partie du XVIIe siècle (1089 de l'hégire, 1678-79 de J.-C.), descend de Mouley Idris ben-Abdallah ben Haam, fils du calife Ali ben Abou Taleb et fondateur de la dynastie marocaine des Idricites. Il releva de sa popularité et de son prestige l'autorité fort compromise du sultan son parent ; grâce à son appui, celui-ci put gouverner des sujets jusqu'alors à demi rebelles. De son côté, le sultan exagérait à dessein le pouvoir spirituel du chérif; pour donner à la multitude une marque éclatante de sa déférence, il l'éleva à ses côtés, s'inclina devant lui, alla jusqu'à recevoir de ses mains l'investiture. Ces concessions étaient habiles : elles étaient nécessaires; aucun pouvoir n'eût pu se maintenir au Maroc si le despotisme de la foi n'avait pas abaissé devant le trône des hordes belliqueuses qui ne demandaient qu'à tenir le pays en état d'anarchie, et changé des barbares non-seulement en croyans, mais en sujets. Propager la discipline d'un seul et même ordre au Maroc, c'était modifier entièrement les mœurs de ses habitans, substituer au désordre l'esprit de soumission; c'était le moyen non-seulement d'obtenir la paix, mais de percevoir des impôts, de constituer l'état. Avec quelle perfection Mouley Taïeb sut grouper ses fidèles, en faire un corps qu'il pût pénétrer tout entier, sur lequel il maintînt l'action la plus directe, la surveillance la plus absolue! A la tête de l'ordre, le chérif, le grand-maître, préside une assemblée générale où se réunissent autant de khalifas qu'il y a de groupes dans l'ordre : ces groupes sont de véritables circonscriptions délimitées comme des districts territoriaux. Dans l'assemblée générale se discutent les affaires de la congrégation; le chérif donne ses instructions. Des mokaddems sont envoyés même à l'étranger : une zaouïa, fondée à Taroudant,

recrute les jeunes gens qui présentent les signes auxquels devra se reconnaître le mahdi et les prépare à pouvoir jouer, le moment venu, le rôle de rédempteur, dont la politique arabe n'est que trop portée à se servir.

On comprend le secours qu'un pouvoir respecté comme celui des descendans de Mouley Taïeb peut prêter au souverain; mais on comprend aussi les dangers d'un pareil secours. Le jour où un successeur du chérif ne se trouva plus lié au sultan par les devoirs d'une parenté étroite, il n'en resta pas moins indépendant et tout-puissant à côté du trône. — Nous avons vu le chérif d'Ouazzan en donner la preuve la plus surprenante en sollicitant récemment la faveur d'être inscrit comme protégé français par notre ministre à Tanger. Le grand-maître des Mouley Taïeb ne s'est pas contenté de la force qu'il tenait de l'importance de son ordre : par une combinaison hardie, il a confié la défense de cet ordre à la nation chrétienne dont l'influence au Maroc est prépondérante.

A-t-il agi sagement? Oui, s'il fait accepter, comme cela semble être, son plan par ses coreligionnaires, s'il ne provoque pas la discorde parmi eux et la formation d'une secte dissidente réactionnaire.

Quant à nous, en l'accueillant, nous nous sommes concilié officiellement le chef d'une secte puissante, qui pouvait, s'il nous avait été hostile ou s'il avait été dirigé contre nous par quelque agent étranger militant, comme il en a existé à Tunis et ailleurs, nous créer à notre frontière algérienne de grands embarras. Ce danger prévenu, nous avons tout intérêt, à présent, à atténuer le plus possible les désaccords dont la conduite du chérif ne peut manquer d'être le germe, soit dans sa secte même, soit à la cour du sultan, soit dans les chancelleries des légations de Tanger. — C'est à la condition que nous ne la laisserons pas devenir une cause de troubles et de conflits que la naturalisation de Sidi el Hadj Abdel Slam aura, pour la tranquillité du Maroc et de l'Algérie, d'heureuses conséquences.

C'est surtout dans leur mosquée de Kairouan qu'on peut voir les aïssaoua, dont les jongleries sont célèbres. Très nombreux en Algérie et en Tunisie, sans influence, on les considère généralement comme inoffensifs : ils se tiennent à l'écart de la politique et se montrent plutôt favorables qu'hostiles puisqu'ils nous laissent partout assister à leurs cérémonies. Ils dérivent des chadelya, dont ils ont altéré les doctrines par des pratiques barbares empruntées à des ordres orientaux, à l'ordre des saadya notamment, dont le cheik avait le privilège, au Caire, de passer à cheval sur les fidèles étendus à terre lors de la fête du Doleh. — Mahmed ben Aïssa fonda son ordre, au XVIe siècle, au Maroc, à Mequinez; c'était, à l'origine, un ordre soufique pur; les musulmans éclairés, ses chefs eux-

mêmes condamnent les exercices auxquels il s'est peu à peu abaissé, mais qui n'en font pas moins une impression vive sur le vulgaire.

Les rahmanya, dont la formation ne date pas d'un siècle et qui, seuls parmi les sectes que nous aurons énumérées n'ont pas avec les kadrya une filiation bien établie, ont pris surtout à l'est d'Alger, dans la province de Constantine et en Tunisie un développement considérable. Ils dérivent de l'ordre des khelouatya, secte ancienne dont une branche, bien connue en Égypte, les hafnaouïa, est d'origine chadelienne. Nous sommes porté à croire que Si Abd-er-Rahman, surnommé bou Kobrin et fondateur de l'ordre qui porte son nom, était affilié à celui de Chadeli; en tout cas, j'ai entendu désigner du nom de kadrya les rahmanya en Tunisie.

Ce qui n'est pas douteux, c'est la propension qu'a cet ordre à se multiplier dans la régence et son caractère peu favorable aux chrétiens : il y a donc lieu de le surveiller si nous ne pouvons nous le concilier. Il est déjà très divisé. Les rivalités s'y entretiennent d'elles-mêmes : la branche de Si Youssef bou Adjar domine au Kef, à la Kessera, en Kroumirie, dans la moitié du cercle de La Calle, la moitié des cercles de Soukaras et de Tebessa, tandis que la branche de Si Ali ben Azouz occupe le Djerid, les Ziban; si l'une de ces fractions se soulève, nous pouvons lui opposer l'autre ou, tout au moins, nous assurer son abstention. Nous avons fait cette épreuve en Algérie; rien ne montre mieux l'intérêt qu'ont nos administrateurs à connaître la constitution des ordres religieux. En 1865, seuls, les affiliés de Si Ali ben Azouz ont agité le sud; ils ont laissé faire sans eux, dans le Nord, l'insurrection de 1871, à laquelle les gens de Si Youssef bou Hadjar ont pris une part si considérable.

Sans ces divisions, le danger, qu'il ne faut pas méconnaître, serait grave, car les rhamanya ont une organisation qui les rendrait, sous une direction habile et unique, très redoutables : leur discipline est plus stricte encore que dans les autres ordres; ils ont des peines, des récompenses, des distinctions hiérarchiques comme s'ils faisaient partie d'une armée.

Nous ne parlerons pas des ouled-sidi-cheikh, dérivés connus en Algérie des chadelya; nous rappellerons toutefois leur nom, parce que, eux aussi, sont partagés en deux fractions irréconciliables ou soffs.

III.

Avec le temps, la discorde s'est donc mise non-seulement entre ces différens ordres, mais entre les principales familles d'une même secte.— S'il y a pour nous dans ce fait un avantage dont nous devons user, les musulmans clairvoyans ont pu y voir la menace d'une désa-

grégation des forces de l'islam. Arrêter ou, s'il était possible, prévenir cette désagrégation, plus d'un pieux personnage en a eu la pensée : deux hommes y consacrèrent leur existence. L'un, qui vint trop tôt pour le succès de son œuvre, était Mohammed Tidjani ; l'autre, qui parut au contraire à l'heure même du péril, au lendemain de Navarin et de la prise d'Alger, fut le cheik Senoussi.

Nous ne chercherons pas de point de comparaison entre les doctrines de ces deux réformateurs : reliées par la chaîne à un point de départ identique, elles sont aussi différentes l'une de l'autre par leurs effets que la nuit du jour; la seconde est le contraire de la première : celle de Tidjani fait face à la civilisation qui envahit l'Orient, par la tolérance, un pacte d'indépendance et de bonne amitié; celle de Senoussi oppose à l'expansion du génie occidental la retraite, la concentration, la résistance obstinée. Si toutes ces dénominations n'étaient pas aussi éphémères, nous dirions que les tidjanya sont les opportunistes et les senoussya les intransigeans de l'islam. Or, ce sont les intransigeans qui ont en Afrique la majorité : leur nombre ne cesse de s'accroître, tandis que, chaque jour, il faut l'avouer, les opportunistes perdent du terrain.

Rien n'est plus facile malheureusement que de comprendre cette évolution des esprits ; rien n'est plus difficile que d'en changer le cours.

Tous deux inspirés par cette pensée supérieure de resserrer l'union des musulmans, Tidjani et Senoussi, devaient chercher l'un et l'autre le moyen d'attirer à eux les sectes qui se partageaient les fidèles, par conséquent s'écarter le moins possible des doctrines déjà acceptées, et, ces doctrines ayant entre elles des divergences sensibles, en trouver une qui conciliât toutes les autres. Dans ce dessein, les deux fondateurs firent preuve de l'éclectisme le plus large. Chacun d'eux a pris soin de composer son deker de telle sorte que toute secte importante pût y retrouver les élémens du sien. En outre, par la chaîne, ils se rattachèrent avec une scrupuleuse correction aux maîtres les plus orthodoxes.

Cet éclectisme nécessaire est, avec leur origine chadelienne, le seul trait commun aux deux chefs.

Tandis que Senoussi arrivait à n'admettre aucune concession, à frapper d'une sorte d'excommunication le khédive, le sultan de Constantinople, sans doute aussi le bey de Tunis et tous les Turcs qui se compromettaient dans le commerce des chrétiens, Tidjani donnait à sa doctrine un caractère qui en fait presque une religion nouvelle : l'éloignement du monde, la résignation aveugle, l'oubli de soi-même n'en sont pas la base ; elle est, au contraire, pleine d'indulgence et de consolations ; elle s'adresse à ceux qui n'ont pas fait à l'avance le sacrifice de leur vie terrestre et leur dit : « Espé-

rez, Dieu ne vous a point abandonnés; il est tout-puissant, mais il est miséricordieux; faites le bien pour attirer sur vous les effets de sa bonté, et, si vous souffrez, appelez-le, il vous entendra. »

La prière des tidjanya pourrait se résumer dans cette belle parole chrétienne : « Seigneur, ayez pitié de moi, vous qui m'avez créé! »

Un jour, racontent-ils dans leurs entretiens pieux, Moïse refusa d'entendre un malheureux pécheur qui se repentait et qui l'avait imploré soixante et dix fois. Alors Dieu lui dit : « Eh quoi! tu n'as pas eu pitié d'un coupable qui t'a crié : « Grâce! » soixante-dix fois! S'il m'avait invoqué une seule fois, je l'aurais exaucé. Tu as été sans compassion pour lui parce que tu ne l'as pas créé! »

Dieu aime toutes ses créatures : il ne fait rien que pour leur bien; « s'il tolère un pouvoir, c'est parce que ce pouvoir est nécessaire; » c'est donc à Dieu seul à savoir s'il doit laisser vivre en bonne intelligence ou séparer les musulmans et les chrétiens.

Cette doctrine, qui rendait possible entre l'Orient, l'Afrique et l'Occident une fusion devenue aujourd'hui si improbable, eut à la fin du siècle dernier un succès tel qu'elle éveilla la susceptibilité des Turcs maîtres de l'Algérie et attira sur Tidjani, ses disciples et ses successeurs, des persécutions; ils durent se retirer dans le Sahara, vers le Soudan, à Tombouktou, au Sénégal, où leur enseignement se propagea rapidement.

Le fondateur de l'ordre, Si-Ahmed-ben-Salem, était né à Aïn-Mahdi, près de Laghouat, dans le quartier des Tidjini ou Tidjani, d'où il tient son nom. Il fit très jeune des études brillantes à Fez et pouvait, à seize ans, continuer les cours de son père; le sultan du Maroc le combla de biens et d'honneurs. Comme Abd-el-Kader-el-Djilani, dont il est, en somme, le véritable héritier spirituel, Tidjani s'adressait aux faibles; il eut très vite de nombreux affiliés. La règle qu'il leur imposait n'était pas rigoureuse : il simplifiait leur culte, le dépouillait de ce qu'il avait dans les autres sectes de mystique et d'abstrait (aussi ne classe-t-on pas son ordre parmi les sectes mystiques pures), les fidèles n'avaient même pas à s'adresser à Dieu directement, à Dieu invisible, lointain : il suffisait qu'ils invoquassent le cheik; celui-ci transmettait leur prière à Dieu, il se faisait l'intermédiaire entre eux très humbles et lui Très-Haut; il recevait les plaintes, il répandait la grâce; car seul le cheik a le pouvoir d'être entendu de Dieu; c'est à lui seul que Dieu parle, à lui seul, — et à ses descendans, — qu'il a donné la baraka, le droit de bénir et d'absoudre en son nom. La conséquence de cette interposition était celle-ci : « Quiconque a fait du bien au cheik, à ses parens, à ses descendans, à ses serviteurs est digne de la baraka;

le seul but qu'ait à poursuivre le croyant est donc de se gagner la bienveillance du dispensateur des bienfaits divins : un chrétien peut y réussir comme un musulman. »

Tidjani s'était ainsi donné un pouvoir exorbitant, difficile à conserver. Ses successeurs, dignes de respects, assure-t-on, sont entraînés par la logique même de leur doctrine à des abus dont on a pu tirer parti contre eux, et l'ordre tombe en décadence : il est juste de dire que nous avons contribué dans une large part à hâter cette décadence. Nous ignorions, cela est naturel, en entrant en Algérie, l'appui que nous pouvions trouver dans la modération des tidjanya : nous les avons vus cependant refuser de s'associer contre nous au funeste Moussah-bou-Ahmar ; ils soutinrent contre Abd-el-Kader à Aïn-Mahdi ce long siège dont il faut lire le récit dans le charmant livre de M. Léon Roches (1) et luttèrent jusqu'à la dernière extrémité plutôt que de passer dans le camp de l'émir ; ils facilitèrent à nos explorateurs l'accès du Soudan ; plus d'une mission militaire ou scientifique a dû son salut à leur influence. Nous ne leur en témoignâmes pas moins et trop souvent des défiances qui les obligèrent à multiplier si publiquement les témoignages de leur bon vouloir qu'ils se sont déconsidérés aux yeux des musulmans algériens : encore un peu et nous les aurons réduits au rôle d'auxiliaires du clergé officiel. Un grand tact, allié à de l'esprit de suite, est nécessaire dans notre attitude vis-à-vis d'une congrégation qui pourrait rendre encore des services à la cause française.

En Tunisie, les tidjanya ont trouvé un terrain qui convenait à merveille à leur développement et se sont propagés au milieu de ces populations tranquilles d'autant mieux qu'ils n'avaient pas à se concilier d'autorités européennes. Les beys et les princes de leur entourage ont toujours eu soin de laisser libre une propagande dont ils sont les premiers à profiter puisqu'elle est antirévolutionnaire ; le bey actuel est tidjanien, mais discrètement, et il aura toujours l'habileté, assez élémentaire d'ailleurs, de ne pas proclamer ce titre assez haut pour détacher de la secte tous les esprits indépendans. — En Algérie, j'ai peur qu'on ne s'amuse « à se faire tidjanien. » Quelques officiers des affaires indigènes rompus à la langue et aux mœurs arabes, convaincus avec raison qu'ils ne sauraient être mêlés trop intimement à la vie d'un peuple au milieu duquel ils garantissent la sécurité de nos colons, ont profité des relations qu'ils se sont créées durant leurs longs séjours dans les oasis, loin de tout centre européen, pour se lier avec les chefs les plus importans de l'ordre : ils leur ont rendu des services ; en échange, ceux-ci leur ont donné les bénéfices de l'affiliation. Cette affiliation a

(1) *Trente-deux ans à travers l'islam.*

des avantages : purement politique, favorable à l'établissement de notre influence, elle est louable et habile, mais à la condition d'être rare. Si elle devenait une tradition, elle serait non-seulement très ridicule, mais très maladroite : elle attirerait sur nous et sur les tidjanya la risée générale.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur cet ordre : elles ne sont que trop évidentes, les causes de son impopularité et de son insuccès dans le monde arabe. Encore n'avons-nous pas montré un dernier point faible de son organisation : tolérans comme ils le sont pour les chrétiens, les tidjanya n'ont pas su faire aux musulmans une concession capitale sur laquelle Senoussi, au contraire, a établi en partie sa doctrine : leur ordre est exclusif; quiconque s'y enrôle cesse d'appartenir à une autre secte. Être tidjanien, c'est n'être plus que tidjanien.

IV.

A l'inverse, Senoussi, qui s'est bien gardé de se compromettre par des relations officielles avec les autorités françaises ou européennes, a ouvert son ordre à tous les musulmans. Le croyant qui vient à lui n'est pas obligé d'abandonner la secte ou les sectes dont il était membre : des kadrya, des rahmanaya, des taïbya, des derkaoua sont senoussya; ils n'ont pas à faire le sacrifice de leurs affiliations antérieures et des avantages de toute nature qu'ils peuvent en tirer; s'ils sont mokaddems, ils conservent leur titre et leurs privilèges : en un mot, ils ne changent ni de doctrine, ni même de nom; leur adhésion au senoussisme peut être à peu près platonique; c'est à peine s'ils s'aperçoivent qu'ils entrent dans une secte nouvelle; ils y retrouvent en effet leur deker, la plupart de leurs prières et de leurs pratiques pieuses, avec ce seul changement qu'elles sont devenues plus austères et que, si le nouvel élu s'y conforme, il est insensiblement conduit par un rigorisme sévère à l'éloignement du monde chrétien. Mais il y est conduit prudemment, d'étape en étape, comme s'il y arrivait de lui-même, en sorte que, entré dans la secte pour y fortifier l'enseignement religieux qu'il a déjà reçu, le doux chadelien, par exemple, devient notre ennemi déclaré. Il appartient réellement dès lors à une secte qui n'est plus la sienne, qui diffère de toutes les autres, mais qui recrute d'autant plus sûrement ses membres qu'elle semble ne rien exiger d'eux.

La vie de Mohammed Senoussi sera certainement écrite : consacrée tout entière à l'édification de son œuvre, elle est faite pour exciter l'admiration et la piété chez les croyans; elle est remplie d'inci-

dens, d'actes courageux, désintéressés, dont le récit se répand dans l'intérieur de l'Afrique avec les caravanes, ou dans les villes, et que les Arabes se répètent sous la tente ou dans les cafés pour la glorification de leur race et l'humiliation des chrétiens.

Il naquit en 1792, en Algérie, chez les Medjahères, tribu des environs de Mostaganem. Ses parens étaient Marocains, d'origine chérifienne, descendans, par conséquent, d'Hassen, fils de Fathma Zara, la fille unique de Mahomet. Il remplissait ainsi la première des conditions exigées de celui qui doit être ou qui doit engendrer le Messie (Mahdi) et avait droit au turban vert. — A Fez, où il fit, comme Tidjani et tant d'autres, ses études, il brilla de 1822 à 1830 par l'étendue de son érudition et son éloquence; ses qualités de dialectique étaient telles que toutes les discussions religieuses qu'il eut à soutenir se terminèrent pour lui victorieusement; il commença dès cette époque à écrire plusieurs ouvrages qui ont été conservés. Quand il quitta le Maroc pour venir vivre à Laghouat de ses leçons, il était affilié aux mouley-taïeb, aux kadrya et aux chadelya-derkaoua, dont la doctrine mystique l'avait particulièrement attiré. Il avait retrouvé dans cette oasis son condisciple Moussa-bou-Ahmar; l'exaltation de celui-ci eut sur lui une influence qui contribua vraisemblablement à lui créer parmi les tidjanya, dont il avait pris le deker, des inimitiés telles qu'il dut quitter Laghouat.

Du jour de son départ commence la première partie de sa vie apostolique : sa réputation de sainteté et de sagesse était déjà si grande que, réfugié à vingt-deux lieues de Laghouat, chez les Ouled-Naïl, à Messad, où il arrivait pourtant en étranger et sans ressources, il reçut en mariage la fille d'un des chefs de la tribu, — qu'il ne tarda pas d'ailleurs à abandonner. — C'est de Messad qu'il entreprit le pèlerinage de La Mecque : il laissa pour y continuer son enseignement en son absence, dans la zaouïa qu'il avait fondée, quelques élèves dont les noms sont connus. Il gagna d'abord Bou-Saada, puis, lentement, par la province de Constantine, il passa en Tunisie.

Là, à Gabès, on raconte un incident de son voyage qui explique peut-être comment les populations de l'Arad sont restées jusqu'aujourd'hui, malgré les troubles qui ont suivi notre occupation, réfractaires à sa propagande (1). Senoussi séjourna pendant quelque temps

(1) Deux familles seulement sont affiliées, depuis de longues années, aux senoussya dans toute cette province : celle de Si-el-Hadj-el-Ali-el-Habib et celle de Si-Mohammed-ben-Cheik, le premier bach muphti, le second cadi de l'Arad; mais elles n'ont aucune délégation du cheik et ne peuvent conférer l'ouerd. — Les indigènes de l'Arad sont rahmanya et surtout aïssaoua : ils aiment les chants, les danses, les divertissemens et ne s'accommoderaient pas de pratiques sévères.

à Sidi Boulbaba; une sécheresse affreuse désolait le pays depuis sept années, les populations le supplièrent d'intervenir en leur faveur auprès de Dieu. Il se retira et resta trois jours en prière : alors une pluie abondante tomba. Le muphti de l'Arad, qui était à cette époque Si Mohammed Trabelsi, voyant la stupeur des Arabes, les réunit et s'écria : « Vous êtes dans l'admiration! Pauvres d'esprit, ne comprenez-vous pas qu'il s'est joué de vous? Un derviche ne commande pas à la pluie; celui-ci est un imposteur. » Les Arabes, applaudirent leur muphti; Senoussi partit aussitôt, et ne chercha jamais à fonder de zaouïa dans un milieu si peu crédule. Il n'en continua pas moins son voyage avec succès, descendit en Tripolitaine, traversa la Cyrénaïque et vint enfin au Caire, où il demeura.

Ce voyage eut-il pour effet de déterminer sa vocation, ou suivit-il au contraire ce long chemin d'étape en étape pour préparer l'exécution d'un dessein déjà mûri? De ces deux hypothèses qui peuvent du reste se concilier, la seconde est la plus probable. Il ne négligea aucune occasion de se créer sur son passage des relations qui devaient lui être précieuses plus tard et d'étudier sur place quel milieu serait le plus favorable à l'éclosion et au développement d'un ordre comme celui qu'il rêvait déjà.

Le fanatique Si Moussah bou Ahmar avait été son compagnon à Fez et à Laghouat; Si Ahmed ben Dris, de La Mecque, l'initia à l'ordre des khadirya, dont il était le chef, ordre d'ascètes, d'hallucinés, de mystiques, très hostiles au pouvoir, et dont les membres vivaient à l'écart, dans le silence, en contemplation. Ben Dris était devenu populaire par son intransigeance et par les persécutions dont il avait été l'objet : resté orthodoxe, il n'avait pas pu être traité par Mehemet-Ali comme un ouahbite, mais il s'était fait exiler du Caire, puis de La Mecque. Senoussi devait être séduit par un pareil maître : aussi prit-il son deker, et le choisit-il entre tous comme sien, après avoir obtenu toutefois qu'il le modifiât suivant ses idées; à sa mort, il devint son successeur en Égypte, malgré l'opposition des héritiers légitimes, qui lui disputaient la direction et réussirent à diviser l'ordre en deux sectes.

Senoussi était arrivé au Caire au moment où les réformes de Mehemet-Ali soulevaient encore les discussions religieuses les plus ardentes ; il n'avait pas manqué de se signaler parmi les orateurs les plus violens et de se déclarer ouvertement contre la politique civilisatrice du khédive. Son opposition eut ce double résultat de lui aliéner le clergé orthodoxe qui s'était groupé autour du trône et de le faire expulser d'Égypte.

La Mecque et Médine, où il se rendit alors, et qui étaient en somme le but de son pèlerinage, ne pouvaient qu'exalter son fanatisme ; il

ne manqua pas en effet d'y continuer ses polémiques et, détail important, il s'y lia avec tous les chefs d'ordre de l'extrême Orient dont il prit, suivant son système, les différens dekers. C'est à La Mecque sans doute, entre deux exils de ce cheik, qu'il connut Ben Dris. Il ne réussit pas plus que lui à s'y maintenir et il prit le parti de fonder dans le désert, au Djebel-Koubis, une zaouïa où il espérait attirer et grouper autour de lui les mécontens. Mehemet-Ali n'avait pas hésité à ordonner au Caire et dans toute l'Égypte le massacre des ouahbites, cette Saint-Barthélemy de l'islam; il n'était pas homme à tolérer longtemps dans son voisinage un ennemi, fût-il orthodoxe; il sut lui rendre le séjour dans sa retraite impossible : les haines religieuses l'y poursuivirent et sa vie même fut menacée. Senoussi se décida à revenir sur ses pas. Il eut l'audace de traverser le Caire où ses nouvelles prédications avaient fait grand bruit : il y rencontra cette fois des chefs d'ordres de l'Afrique occidentale, du Maroc et de l'Algérie, qui, loin de le trahir, l'accueillirent avec enthousiasme et acceptèrent son deker. Alors seulement, après plus de dix ans, il mit à profit les relations et les appuis qu'il s'était ménagés ; il tourna les yeux en arrière, cherchant, parmi les pays qu'il avait traversés, quel milieu était à la fois le plus sûr et le plus accessible à la contagion de sa doctrine. Il choisit les côtes abandonnées de la Cyrénaïque, débarqua à Benghazi, et, de ce port, descendant vers le sud-est, il fonda au Djebel-Laghdar la première zaouïa de l'ordre des senoussya; à dater de ce jour, commence la seconde période de sa vie (1843). L'apostolat était terminé; il devait consacrer les dernières années qui lui restaient à l'organisation de l'ordre.

Plus tard il se trouva encore trop près de la mer et, sa propagande s'étant répandue comme si le vent en eût dispersé partout les germes féconds, il s'établit dans la même direction sud-est, mais à trente-deux jours de marche de Benghazi, au désert, près des oasis de Syouah, en un point appelé Djarboub.

Nul choix ne pouvait être meilleur : les populations au milieu desquelles il allait s'isoler du monde chrétien, loin de toute surveillance et de tout contrôle, étaient à la fois denses et disposées à recevoir son enseignement ; bien plus, et c'est encore, — un libre accès s'ouvrant à toutes les sectes de l'islam, — une des conceptions les plus intelligentes de Senoussi, il se mettait ainsi en communication directe avec toute la moitié nord de l'Afrique, avec la Haute et la Basse-Égypte, avec le Soudan, l'Algérie, le Sénégal et le Maroc, par les caravanes qui traversent continuellement Syouah et vont soit à l'est, jusqu'au Caire, soit au sud à Murzuk, au Tibesti, au Ouadaï, au pays d'Aïr, au Bornou, soit à l'ouest en Tripolitaine

et bien au-delà, par Rhadamès, Rhat, Insalah, au Niger, à Tombouktou. On cite de lui ce trait habile qui fait comprendre la rapidité de son succès : une caravane menait à un marché quelconque une troupe d'esclaves noirs amenés du Ouadaï. Senoussi, qui déjà disposait de ressources considérables, les acheta : il les convertit, en consacra une partie au service de la zaouïa; quant aux autres, il les avait instruits, transformés, il les renvoya libres dans leur pays. Le résultat se devine : ces missionnaires indigènes répandirent ardemment sa propagande; en peu de temps le Ouadaï entier fut musulman et senoussi, depuis le plus humble des nègres jusqu'au roi du pays. Or le Ouadaï est de beaucoup le plus guerrier des états du Soudan, il domine ses voisins par la terreur; il nous est fermé. Le docteur Nachtigal qui est resté plusieurs années au Bornou et au Bagirmi, deux royaumes limitrophes, n'a pu y pénétrer (1869) qu'à la condition d'y passer seulement, et non sans danger, après d'interminables négociations, grâce à sa qualité de médecin et aux services qu'il avait rendus au souverain du Bornou, l'allié du sultan du Ouadaï.

Il va sans dire que les habitans de la Cyrénaïque, du Fezzan et des pays touaregs furent les premiers à accueillir la nouvelle doctrine; elle flattait trop leurs goûts nomades et leur indépendance pour ne pas les séduire. Prêcher la retraite à des vagabonds ou à des peuples que le désert sépare des autres hommes, c'était prêcher des convertis. Nous verrons en outre comment Senoussi sut mettre d'accord sa propagande et leurs intérêts matériels, ménager à la fois leurs goûts dans ce monde et leurs espérances dans l'autre.

S'agit-il de ceux qui vivent côte à côte avec les chrétiens, à ceux-là il tient un autre langage, il ne leur dit pas : « Fermez vos portes ! » puisque le seuil en est déjà franchi, il dit à ceux qui se plaignent, aux musulmans sincères ou aux ambitieux déçus : « Venez à moi. » Il a retenu l'organisation occulte de son ami Si Moussah bou Ahmar et son système d'administration parallèle à la nôtre. Autant que possible, il cherche à l'imiter en Algérie, mais discrètement; ses expériences en Égypte l'ont rendu sage; il ne donne prise à aucune répression. Ses envoyés n'en ont pas moins pour mission de recruter le plus possible de fidèles, de leur faire quitter leur pays. Senoussi aurait voulu organiser l'émigration des Algériens vers le sud, faire de notre nouvelle colonie le désert que trouvèrent en Russie les armées de Napoléon. Aux croyans qu'il espère décider à le rejoindre, à ceux qui hésitent, il crie par la voix de ses mokaddems ces paroles menaçantes : « Quittez votre pays! Est-ce que la terre de Dieu n'est point vaste? Celui qui quittera sa

patrie pour suivre la « voie » de Dieu trouvera sur cette terre des asiles nombreux et commodes, mais, si vous restez dans le pays des infidèles quand il vous serait possible d'en sortir, si vous y restez parce que vous tenez peu à nous, alors nous nous rencontrerons le jour où ni les richesses ni les enfans ne serviront de rien! » Et il ajoute, sans doute pour ceux qu'effraie la longueur du trajet sur un sol aride, sous un ciel brûlant : « Aux premiers d'entre les émigrés Dieu a préparé des jardins au-dessous desquels coulent des fleuves! »

Senoussi s'est bien rendu compte qu'il était plus facile de conquérir un terrain, fût-il immense, que de regagner celui qui était déjà tombé en notre pouvoir. Aussi l'avons-nous vu se tourner vers le sud; il eut bien vite entre les mains les autorités des vilayets turcs autour de Tripoli, par conséquent aucun obstacle ne fut apporté à son action : il l'exerça librement dans un pays où les Européens sont en infime minorité : à Benghazi, c'est à peine si un chrétien, un consul ose sortir; à Tripoli, le danger n'est pas continuel, mais il existe. Quant à pénétrer à Djarboub, nul autre qu'un musulman ne saurait y songer; encore est-il soumis, avant d'y être admis, à des épreuves et à un minutieux interrogatoire. Des villes comme Rhat et Rhadamès, où nous pouvions pénétrer, sont devenues inaccessibles. Mlle Tinné, Dournaux-Dupéré, nos missionnaires, ont été massacrés pour avoir voulu tenter cette entreprise. Le colonel Flatters et sa mission furent victimes d'un complot qui reçut son mot d'ordre à Djarboub. Nul ne peut donc essayer aujourd'hui d'entraver ou de contrôler sur place les progrès des senoussya et, s'ils n'ont pas réussi à dépeupler l'Algérie, au moins se sont-ils assuré le libre accès des contrées qu'ils nous ont fermées.

Comment ont-ils profité de ce libre accès? Comment ont-ils établi et développé leurs relations avec le Soudan? Ce n'est pas, à coup sûr, en libérant, comme nous le leur avons vu faire une fois, des convois d'esclaves : le moyen eût été coûteux et peu pratique. Au contraire, Senoussi, contemporain des philanthropes occidentaux qui poursuivaient la suppression de la traite, pouvait constater l'immense impopularité de leurs tentatives en Afrique, la constater et en tirer parti; il vit successivement fermer les marchés de l'Algérie, de Tunis, de Tripoli; il comprit, ce dont nous ne nous doutions pas, que cette fermeture coupait net les routes du Soudan aux centres européens, par conséquent éloignait de nous et isolait les peuples que nous voulions civiliser. Ces peuples, généralement doux, se seraient ouverts à notre influence, si nous avions pu ne pas bouleverser leurs usages et ménager, au moins au début, leurs

intérêts; ils nous auraient laissés pénétrer chez eux comme nous les aurions laissés venir à nous : les empêcher d'amener avec leurs caravanes la principale de leurs marchandises équivalait à une proscription. Les caravanes ont des routes trop longues à faire pour pouvoir être divisées en diverses catégories : on les charge de tous les produits d'un pays; on ne confie pas à l'une des esclaves, à l'autre l'ivoire, la gomme et les plumes; ce serait doubler les frais généraux. Les conducteurs qui veillent sur le chargement des chameaux et le défendent contre les pillards veillent aussi sur les esclaves; ceux-ci, s'ils sont robustes, portent les fardeaux; une marchandise porte l'autre; s'ils sont fatigués ou malades, ils peuvent trouver dans le convoi, à mesure que les outres se vident, une monture qui permet de ne pas les abandonner en chemin. Notre philanthropie est donc très louable, — nous en pourrions montrer d'autres effets fort tristes, — mais il est certain qu'elle a détourné de nous tout le commerce de l'Afrique. Nos oasis, où affluaient les nègres, se sont dépeuplées : Ouargla, qui comptait 10,000 habitans, n'en a plus que 2,000.

Senoussi n'eut pas de peine à interpréter contre nous les sentimens généreux qui apportaient dans les mœurs du Soudan une révolution aussi brusque, à exciter la rancune et l'animosité chez tous ceux que nous lésions, — chez les esclaves mêmes, car le seul résultat de nos sympathies pour eux fut de leur fermer le pays du monde où ils étaient le mieux traités, et de les renvoyer par des routes beaucoup plus longues chez des peuples barbares; nous fîmes, en outre, baisser leur valeur, ils furent donc plus malheureux. Senoussi se fit l'allié des marchands d'esclaves, il se servit de leurs caravanes comme du moyen de pénétration le plus pratique. A chaque convoi il adjoignait un mokaddem; tandis que le marchand achetait les nègres, le mokaddem convertissait les peuples et fondait une école. En outre, dans une pensée de charité ou par politique, il eut soin, sur ces grandes routes du désert semées de squelettes, de creuser des puits, de construire d'humbles zaouïas, où chacun laissait en offrande quelques dattes qui pouvaient sauver de la faim celui qui viendrait après lui, ses provisions épuisées. Ainsi il devint à la fois le maître et le bienfaiteur des principales voies d'accès au centre de l'Afrique. Il n'en fallut pas davantage, — avec les prédications de ses mokaddems, dont le plus connu, El-Hadj-Ahmed-el-Touati, fut plus tard le tuteur de ses fils, — pour que les populations fussent converties.

On ne saurait évaluer en chiffres les résultats de cette propagande. Quelques anciennes lignes de caravanes sont restées entre les mains des tidjanya : ceux-ci avaient, on se le rappelle,

adopté dans l'ouest les mêmes procédés de pénétration, mais ces lignes mènent à Laghouat, El-Goléa, marchés fermés comme Ouargla; elles sont donc bien moins fréquentées que celles où les senoussya s'avancent et règnent sans conteste. Tout moyen est bon à ces derniers pour supplanter leurs rivaux, déraciner leurs doctrines du sol où ils apportent la leur. De même, ils n'épargnent rien pour se concilier les personnages puissans de l'islam. Aussi habiles à prêcher au centre de l'Afrique qu'à intriguer dans les sérails de Constantinople et des grandes villes d'Orient, ils entretiennent des agens secrets, des femmes même qui surveillent, entourent, circonviennent quiconque a le pouvoir de les aider ou de leur nuire; ils recrutent ainsi, par la persuasion ou par la menace, nombre d'adhésions; ils s'assurent, en tout cas, une neutralité qui leur permet d'exercer impunément leur action panislamique. Le sultan, contre lequel en fait cette action s'exerce, n'a pas manqué de chercher à en atténuer les effets. A l'instigation de son directeur spirituel, un des membres les plus fanatiques et les plus actifs du senoussisme, il n'a rien trouvé de mieux, pour se défendre d'une secte qui pouvait lancer contre lui l'anathème, que d'en faire partie. Quelle est la part de la prudence dans cette affiliation? quelle est celle de la conviction? Le cheik Mohamed-Zaffar seul sans doute le sait. En tout cas, nous avons une preuve de plus de la facilité avec laquelle les senoussya s'insinuent dans tous les milieux, aussi bien dans ceux qu'ils veulent conquérir ou reprendre que là où ils cherchent seulement à se faire tolérer.

Un dernier fait marque mieux encore le succès de leur propagande : aujourd'hui, pour les croyans de l'ouest et du Soudan qui vont en pèlerinage à La Mecque, la zaouïa de Djarboub est devenue une station presque obligatoire. Si bien que, dans l'espoir d'arrêter ce dangereux courant, nous organisons en Algérie des pèlerinages directs par mer. M. Duveyrier rapporte que plus d'un musulman considère la zaouïa de Senoussi comme le but de son voyage, et ne va pas plus loin. Djarboub est aujourd'hui une ville; 6,000 à 7,000 habitans y sont fixés comme dans une forteresse. Le chef politique et religieux de l'ordre peut y recevoir en toute sécurité ses mokaddems, y tenir des assemblées analogues à celles des taïbya. Les habitans mettent en commun leurs biens et leur travail; les esclaves cultivent les terres dont le produit est partagé entre la zaouïa et les fidèles, suivant les charges, la dignité, l'influence, les apports de chacun. La même organisation est adoptée dans les zaouïas secondaires; mais une troisième part y est faite : celle qui doit être envoyée à la zaouïa mère. C'est à Djarboub qu'est le trésor de l'ordre, trésor immense, disent les Arabes;

là aussi que sont les canons, les fusils, les munitions; là pourtant n'est point le cœur du senoussisme, car on s'y attend toujours, malgré la distance, à quelque tentative de l'Occident, et, suivant ce système qui consiste à faire le vide autour des chrétiens, on y est prêt à fuir devant eux d'un jour à l'autre; une police que les Arabes eux-mêmes, — et ils sont nos maîtres sur ce point, — qualifient d'incomparable est sans cesse en observation; des troupeaux de meharis sont rassemblés dans l'oasis et transporteraient, à la première alerte, le chef de l'ordre, les armes, les trésors chez les senoussya du Soudan.

Senoussi vécut assez longtemps pour achever son œuvre et la laisser quand il mourut, en 1859, déjà complète à ses successeurs. Ceux-ci lui élevèrent avec ses disciples, dans la zaouïa mère de cet ordre où l'architecture est en grand honneur, un tombeau monumental, disent les pèlerins, et que ceux de Chadeli ou d'Abd-el-Kader sont loin d'égaler. Deux fils recueillirent son héritage : à l'aîné il avait eu soin de donner le nom de mahdi, qu'il se refusa sagement à prendre pour lui-même. S'il avait commis cette faute, il aurait soulevé dès le début les rivalités qu'il s'était donné pour mission de faire disparaître ; il se contenta de réunir en un même corps des forces éparses, et pour y arriver dans la mesure qu'il atteignit, il n'eut pas trop d'une vie entière de persistance et de tribulations. Cheik-el-Mahdi, tel est le nom de son fils, hérite à la fois de ces forces et de son prestige. S'il est lui-même un homme habile ou savant, sa puissance peut devenir une arme formidable, car tout est préparé pour que les Arabes voient en lui l'élu de Dieu ; il a reçu l'éducation qu'exige ce rôle, il réunit les signes qui feront reconnaître des hommes le Messie,— les yeux bleus, une loupe entre les deux épaules, une dent d'or, son cheval est issu de Borak, etc. Il dépend donc de lui de choisir ou de différer le jour du soulèvement général. « Il attend l'heure, » disent les musulmans, et dans leur pensée cette heure est proche; nous venons d'entrer dans le XIIIe siècle de l'hégire : les premières années de ce siècle doivent être marquées, suivant les prédictions, par une renaissance de l'islam ; celui que Dieu devait créer dans ce dessein est donc né ; en vain un agitateur a-t-il profité des fautes du gouvernement en Égypte pour se présenter à sa place; la voix du faux mahdi n'a été entendue qu'autour de lui : « Il a vaincu les Anglais, non parce qu'il était fort, mais parce qu'ils étaient faibles; ils se sont détruits eux-mêmes, » tel est le langage des senoussya ; car, s'ils laissaient s'élever en dehors d'eux un libérateur, l'œuvre de cohésion qu'ils ont entreprise s'effondrerait, à moins qu'ils ne se résignent à marcher devant lui ; mais non ; ce libérateur est dans leur sein : El-Mahdi-

ben-Senoussi a protesté contre son rival du Soudan égyptien ; aucun autre prophète que lui ne peut surgir aujourd'hui.

Pour ne rien perdre de l'autorité que l'héritage paternel et ses prédictions lui donnent dans le monde arabe, Cheik-el-Mahdi vit dans la retraite à Djarboub, on ne le voit presque jamais. Un Arabe de son âge et qui lui ressemble reçoit le plus souvent pour lui les fidèles. Il demeure ainsi mystérieux, jusqu'à ce que Dieu dise : « Il est temps ! »

On ne s'inquiète donc pas sans raison en France de voir chaque jour grossir les rangs de cet ordre des senoussya. On peut s'en inquiéter en Europe, car si le mouvement qu'attendent les Arabes se produit jamais, quiconque a des intérêts en Afrique ou en Orient verra ces intérêts atteints. Nous pouvons nous trouver, en effet, aux prises avec une hostilité, sourde aujourd'hui, déclarée demain. Cette hostilité ne sera pas agressive, elle ne viendra pas braver le canon de nos forts, elle fuira devant nos soldats, mais elle existera comme un immense refuge où nous ne pourrons pas pénétrer, d'où nous serons épiés, tourmentés, lassés : elle constituera en un mot pour les nations européennes établies dans le nord de l'Afrique un voisinage insupportable ; en d'autres termes, elle ruinera le commerce et nous coûtera beaucoup d'hommes et d'argent, comme en ont déjà tant coûté des insurrections plus restreintes à la France, à l'Angleterre, aux Pays-Bas. Telles sont, croyons-nous, d'ici longtemps du moins, les conséquences extrêmes et les plus sombres que puisse faire craindre la fusion des ordres musulmans orthodoxes dans l'ordre des senoussya.

Le péril est assez sérieux pour commander notre attention ; il ne faut pas toutefois l'exagérer.

La centralisation a ses avantages, mais nous n'avons pas parlé de ses faiblesses ; elles sont nombreuses : nos administrateurs en Algérie et en Tunisie doivent s'appliquer à les bien connaître. Nous nous en servirons pour nous défendre, comme les musulmans ont profité de nos fautes pour nous combattre. D'abord, le lien qui tend à unir toutes les sectes, quelle est sa force ? Si un musulman qui devient senoussi reste attaché, comme il lui est permis, à une autre confrérie, jusqu'à quel point obéira-t-il au signal qui lui ordonnerait de prendre les armes ? Consent-il seulement à observer les pratiques ordinaires de son nouvel ordre, à vivre dans une abstinence rigoureuse, à proscrire de sa maison le luxe, les divertissemens, les danses, la musique, à se priver, suivant la règle, de café, de tabac ? J'en doute pour un bien grand nombre : le sultan, par exemple, n'admet-il pas avec le ciel des senoussya quelques accommodemens ? Cela est probable, et pour bien d'autres cela est

certain. Le lien du senoussisme est donc pour beaucoup d'adhérens, ou trop étroit et il est pénible, ou trop lâche et il est illusoire. Dans notre pensée, il est souvent de pure forme : se faire senoussi peut être une démonstration platonique, une manière de faire du zèle religieux, de se gagner le ciel par des intentions; c'est une concession que les timides ou les habiles font aux agens qui les effraient; chacun marque ainsi sa fidélité aux dogmes de l'islam et son antipathie pour les chrétiens ; mais ces démonstrations suffisent-elles pour engager le nouvel élu à s'armer pour la guerre sainte ? Dans le Soudan, cela est très possible; mais en Algérie, au Maroc, en Tunisie, en Égypte, dans les pays où les indigènes ont avec les Européens des intérêts communs, nous ne le croyons guère. Nous avons vu Senoussi compter si peu sur le concours des musulmans qui vivent avec nous qu'il leur a prêché l'émigration. L'affiliation au senoussisme dans les états riverains de la Méditerranée est donc plus honorifique qu'effective. On tient à faire partie d'une secte dont les tendances sont pures, comme les Anglais se font inscrire dans les sociétés de tempérance; on déclare la guerre aux abus, on ne prend pas les armes. — En outre, en admettant que les populations qui nous touchent tombent d'accord pour se soulever, cet accord sera-t-il durable ? Rien n'est moins probable. Nous savons combien sont nombreux dans ces sectes multiples les germes de division que Senoussi a voulu arracher; a-t-il assez complétement réussi pour que la discorde ne vienne par mutiler l'insurrection ? On peut en douter. Enfin, il existe un dernier point faible, incertain du moins, dans cette organisation immense : le chef est-il à la hauteur de sa mission ? Que prépare-t-il dans sa retraite ? Pourquoi n'a-t-il pas mis à profit tant de circonstances favorables qui lui fournissaient l'occasion de lever l'étendard sacré, après 1870, pendant les dernières insurrections, quand nous étions en même temps aux prises avec les gens de Bou-Hamama dans la province d'Oran et les dissidens tunisiens réfugiés en Tripolitaine, quand l'Égypte au nord et au sud était troublée? Les Arabes convaincus disent qu'il fait porter par d'autres que lui les premiers coups et qu'il se réserve pour le jour où nous serons plus faibles ; cela est possible, bien qu'il risque, avec ce calcul, espérons-le, d'attendre longtemps. Mais on dit aussi qu'il se cache pour vivre à son aise dans la débauche et que son abstention n'a d'autre cause qu'une âme pusillanime et un caractère amolli. S'il en est ainsi, à ce corps puissant du senoussisme manque une tête : la place que le chef actuel n'occupe pas peut être disputée par un autre : double germe d'affaiblissement.

L'envahissement du panislamisme qui nous menace rencontrera

donc, en dehors même de nos résistances, de sérieux obstacles, ne l'oublions pas; mais, la part une fois faite aux faiblesses de ces ordres disséminés sur un terrain sans limites, ce que nous devons nous rappeler avant tout, c'est qu'à nos côtés, derrière nous, se groupent sous un même chef des populations plus ou moins hostiles, innombrables, inaccessibles. Cette impression doit dominer toutes les autres.

Tels sont, croyons-nous, les élémens de la question des sociétés secrètes, en d'autres termes, des ordres religieux ; nous les avons réunis en assez grand nombre pour arriver à une conclusion pratique. Nous avons reconnu aussi exactement que possible le siège et l'étendue du mal. Il nous reste à chercher le remède. Ce remède existe, il doit être trouvé ; mais, comme après un diagnostic compliqué les médecins les plus consciencieux ne s'entendent pas sur le traitement à prescrire, de même, après tant d'efforts et d'études faites par nos officiers, nous en sommes encore réduits en Afrique à une politique de tâtonnemens.

La ligne de conduite à suivre, croyons-nous, devrait être celle-ci: d'une part, ne cherchons pas à nous faire d'illusions et rendons-nous compte que l'Afrique centrale est, ou sera entièrement conquise par les musulmans, kadrya, chadelya, derkaoua, senoussya ou autres. L'Europe entretiendra ou créera des colonies sur le littoral. Ces colonies seront comme des îles, entre la mer et un continent hostile: à cela nul remède. Nous perdrions notre peine à vouloir convertir les peuples encore vierges ; en nous obstinant à en faire des chrétiens, nous aurons la guerre, nous les repousserons dans l'intérieur. Continuons à leur envoyer nos missionnaires, à ouvrir des comptoirs, à multiplier, suivant la conclusion de M. Rinn, les chemins de fer, mais uniquement pour nous faire connaître, dissiper les préjugés répandus contre nous, amener insensiblement à nous les commerçans et les producteurs indigènes par l'appât du gain et la confiance dans nos relations. — D'autre part, tout en cherchant à sortir le plus possible de cet isolement dont nous nous rendons compte, ne négligeons rien pour organiser la défense, c'est-à-dire garantir à notre colonisation la paix et la sécurité. Ayons aux frontières de nos colonies quelques hommes de tact qui soient au courant de tous ces détails de l'organisation religieuse des musulmans et qui en connaissent bien les vices. Que ces hommes ne soient pas changés trop souvent, qu'ils transmettent du moins à leurs successeurs les résultats de leurs expériences; qu'ils se mettent, comme font aujourd'hui les officiers des affaires arabes, en communication constante avec les indigènes; entrés ainsi dans les mœurs des habitans, ils devraient avoir pour

instructions catégoriques de ne pas favoriser ouvertement les ordres religieux qui sont bien disposés pour nous, mais surtout de ne pas combattre ceux qui nous sont hostiles. Une politique habile négligerait ceux qui, nous étant acquis, n'ont guère de crédit chez les Arabes, et ferait des avances aux autres. Le procédé contraire, nous l'avons vu, déconsidère ceux qui nous servent et rend populaires nos ennemis. Pour préciser, et bien que ce système de défense ne soit pas de tous le plus moral, réservons nos faveurs pour nos adversaires. — Il est facile d'entretenir par quelques concessions les espérances de ceux que leur faiblesse, ou la cupidité ont fait passer dans notre camp et qu'il ne faut pas désappointer; ils trouvent d'ailleurs dans notre équité, dans la tranquillité, la liberté de conscience dont nous devons les laisser jouir, des conditions d'existence bien supérieures à celles que leur offre l'insoumission. Bornons-nous à être justes pour eux, cela est suffisant. Quant aux sectes qui menacent de se fondre toutes ensemble contre nous, leur témoigner du mécontentement est chose puérile, puisque nous ne faisons que fortifier et précipiter ainsi leur union. Si nous en attirons au contraire à nous par de l'argent, par des avantages, des honneurs même, les principaux chefs, non-seulement nous obtenons des abstentions, mais nous semons autant de germes de division parmi eux que nous faisons de faveurs. Rien ne dure longtemps dans ces organisations religieuses; en combien de sectes indépendantes se sont disséminés les kadrya? Nous réduirions ainsi le corps du senoussisme en une poussière inoffensive, si nous nous attachions à y introduire délibérément la discorde et la déconsidération.

Diviser, déconsidérer, ne pas combattre : tel est le sens général des instructions à donner aux fonctionnaires qui sont aux prises avec les fanatiques, n'employer nos soldats qu'à repousser des incursions ou à les punir, si le châtiment est opportun, s'il n'exige pas des sacrifices disproportionnés avec l'offense ou le préjudice. Une telle politique confiée à quelques hommes habiles, froids, équitables, comme nous pouvons en recruter heureusement beaucoup en Algérie, ne serait peut-être pas glorieuse, mais elle serait sage; et je ne partage pas sur ce point l'avis du commandant Rinn, qui la croirait indigne d'un grand pays. Nous devons, il est vrai, c'est notre ambition, notre fierté en Afrique, donner l'exemple de la justice et de la bonne foi, mais ce n'est pas une raison pour être dupes et jouer les don Quichotte, préférer à une politique préventive efficace les expéditions héroïques, mais folles, qui consistent à poursuivre pendant des semaines, en plein désert, un ennemi insaisissable. Nos soldats ne sont pas des volontaires, notre budget de la guerre doit être ménagé, et toutes les fois qu'il est possible de remplacer une

de ces expéditions par l'envoi d'un agent de discorde, nous ne devons pas hésiter à nous servir de cet agent. Il faut avoir le courage de le dire, ne pas craindre de passer pour peureux : le temps est fini des guerres d'Afrique; que nos officiers s'en convainquent, qu'ils en prennent leur parti; sinon, dans l'oisiveté des postes avancés, comment ne seront-ils pas à chaque instant tentés de se mettre en campagne et, pour employer un mot élastique et funeste, de réprimer des commencemens d'agitation?

Cette répression où nos jeunes gens se lancent comme des chevaux de course longtemps retenus, ces razzias célèbres, dont le récit a fait battre nos cœurs, sont, en effet, d'entraînantes parties! Avec quelle joie, quand on a forcé depuis longtemps le dernier lièvre et la dernière gazelle de la plaine, on monte à cheval à la poursuite d'une troupe d'Arabes! Oui, c'est un sport enivrant, mais c'est un sport; non pas inoffensif toutefois, car la répression, si elle n'est pas absolument nécessaire, a le plus souvent pour effet de bouleverser les tribus et de les jeter malgré elles dans une insurrection véritable.— Ce n'est pas sans regret que nous signalons, après bien d'autres, ce danger, car rien n'est sympathique comme l'ardeur de nos officiers d'Afrique, rien ne fait aimer davantage notre incorrigible caractère, rien ne fait mieux voir tout ce que nous avons conservé de chaleur et de vitalité, — mais, encore une fois, si nous voulons faire en Algérie de la politique solide et non du roman de chevalerie, ne craignons pas qu'on doute de notre courage, établissons notre autorité non sur des victoires stériles, mais par la division; la tactique n'est pas nouvelle : *Divide ut imperes*.

Le rôle d'un officier qui entreprendrait ainsi la désagrégation des forces de l'islam serait un des plus nobles et des plus utiles qu'un homme puisse remplir pour son pays : rôle obscur et qui exige un certain renoncement; il peut tenter pourtant ceux-là même qui tiennent à l'éclat, ceux qui ne manqueraient pas une occasion de braver la mort, « qui perdraient la vie avec joie, » comme dit Pascal, « pourvu qu'on en parle; » car celui qui pénétrera pour les désunir au sein des sociétés secrètes y pourra trouver la fin tragique à laquelle tant de missionnaires de la politique, de la science et de la religion ont dû d'être connus.

P. D'ESTOURNELLES DE CONSTANT.

UNE

INVASION PRUSSIENNE

EN HOLLANDE EN 1787

Archives des affaires étrangères. — Archives royales des Pays-Bas (1).

Au mois d'octobre 1787, la république des Provinces-Unies fut brusquement envahie et facilement occupée par les Prussiens malgré les menaces répétées et les protestations solennelles du gouvernement français. L'événement accompli, la cour de Versailles déclara ne « conserver aucune vue hostile relativement à ce qui s'était passé. »

Le rapide succès des soldats prussiens causa une émotion profonde dans l'Europe entière. La joie fut grande à Londres et à Berlin. A Vienne, l'empereur François-Joseph ne sut pas cacher ses impressions. « La France est tombée. Je doute bien qu'elle se relève. » Presque au même moment, M. de La Fayette, écrivant à Washington, lui annonçait les « funestes nouvelles de Hollande. » « On doit en accuser l'indécision de notre ministère, les bévues de son représentant, la friponnerie d'un aventurier poltron, le rhingrave de Salm. »

L'empereur d'Autriche et M. de La Fayette n'étaient pas les seuls à constater le déplorable effet produit dans le monde par la con-

(1) Les dépêches de sir James Harris ont été publiées dans le tome II de ses *Diaries and Correspondence*, par son petit-fils lord Malmesbury.

duite imprévoyante et la résignation facile de la cour de France. Une république alliée du royaume, protégée par un traité formel d'alliance offensive et défensive, avait pu être attaquée en pleine paix. Le duc de Brunswick, à la tête de 20,000 hommes, s'était emparé en quinze jours des sept provinces, sans déclaration de guerre, au mépris du droit des gens; et le premier ministre M. de Brienne, prélat très peu religieux, ne retrouvait sa charité chrétienne que pour accepter humblement un sanglant outrage.

M. de Brienne n'était pas seul responsable de cet abaissement. Un pays divisé et troublé, une armée affaiblie et désorganisée, un trésor obéré et appauvri, telles étaient les causes premières d'une politique indécise et déjà faussée par les idées révolutionnaires. En Europe, tous les esprits clairvoyans le comprirent et devinèrent la crise qui devait renverser la vieille monarchie. En France même, l'opinion publique n'avait pas accueilli sans indignation une humiliation nationale. Mirabeau protesta avec éloquence contre l'oubli de traditions glorieuses, et les apôtres encore timides de la révolution se trouvèrent encouragés par les preuves trop évidentes d'une faiblesse qui devait perdre le pouvoir royal après en avoir compromis la dignité.

Il n'est peut-être pas sans intérêt, dans les circonstances présentes, de rappeler un incident assez peu connu, mais dont les conséquences furent graves. Si l'histoire doit sans cesse être refaite, ce n'est pas seulement parce qu'elle est mal faite, mais parce qu'elle est sans cesse oubliée.

I.

Sir James Harris, ministre d'Angleterre à La Haye, écrivait le 2 février 1785, au marquis de Carmarthen, secrétaire d'état de sa majesté britannique pour les affaires étrangères : « L'existence des Pays-Bas a toujours été considérée comme essentielle aux intérêts de l'Europe en général, et à ceux de l'Angleterre en particulier. » Et le marquis de Vérac, ambassadeur de sa majesté très chrétienne auprès des états-généraux, recevait au mois d'avril 1786, de M. de Vergennes, ministre des affaires étrangères à Versailles, une dépêche ainsi conçue : « Le roi considère les intérêts de la république comme les siens propres ; il prend et prendra de tout temps la part la plus sincère et la plus active à sa tranquillité et à son indépendance tant intérieure qu'extérieure. »

Les diplomates français et anglais, qui constataient avec tant de netteté, à la fin du siècle dernier, le rôle utile de la Hollande dans l'équilibre européen, ne manquaient pas à la politique ancienne et

traditionnelle de leurs pays. La situation géographique des Pays-Bas, leurs richesses proverbiales, leurs flottes nombreuses et bien équipées, leurs colonies étendues et prospères attiraient et justifiaient l'attention des grandes puissances. La constitution compliquée des provinces, leur jalousie réciproque, l'ambition des stathouders facilitaient le rôle actif des ministres de la France et de l'Angleterre.

Une série de fédérations, agissant les unes sur les autres par des rouages savamment construits, mais toutes jalouses de leur indépendance et de leur souveraineté : tel était en résumé l'état de choses établi le 23 janvier 1579, et connu dans l'histoire sous le nom d'union d'Utrecht. Les états-généraux, formés de députés représentant les sept provinces et nommés par elles, étaient souverains sur tous les points intéressant l'ensemble du pays. C'étaient eux qui déclaraient la guerre et qui faisaient la paix, qui envoyaient des ambassades et recevaient les ministres des autres puissances, qui votaient les impôts et administraient les finances dans leur rapport avec l'ensemble de la confédération, et pour subvenir aux frais de l'armée, de la marine, de la diplomatie.

Les états provinciaux, composés de membres délégués par les villes ou par la noblesse, étaient souverains pour tout ce qui regardait l'administration de la province, pour régler ses recettes et ses dépenses, mais sans avoir plus le droit de diriger les affaires intérieures de chaque ville que les états-généraux n'étaient autorisés à se mêler des affaires intérieures de chaque province. Les conseils ou régences des villes comprenaient des membres généralement nommés à vie et qui se recrutaient souvent eux-mêmes. C'étaient eux qui nommaient à tous les emplois, distribuaient toutes les charges, établissaient les budgets, jouissaient, dans la plupart des cas, du pouvoir exécutif et judiciaire, qu'ils confiaient à des bourgmestres et échevins pris dans leur sein ou parmi les familles patriciennes.

Est-il besoin de dire que cette machine politique était trop compliquée pour ne pas être sujette à de fréquens et graves accidens? Tout était ou pouvait devenir matière à conflit entre tant de souverainetés distinctes. Cependant, comme pour ajouter à de si nombreuses causes de difficultés et de désunion, la constitution reconnaissait un autre pouvoir encore et donnait au stathouder un rôle imparfaitement défini dans le maniement des affaires publiques. Les républiques pas plus que les monarchies ne peuvent se passer de soldats pour les défendre et de généraux pour conduire ces soldats à la bataille. La naissance des princes d'Orange, leurs alliances avec les maisons royales de l'Europe, leurs talens militaires, leur courage, les dési-

gnaient à l'attention de leurs concitoyens. C'est ce que les signataires de l'union d'Utrecht avaient bien compris. Mais il eût fallu déterminer d'une manière précise les devoirs et les droits du stathouder, établir avec netteté sa part dans le gouvernement et fixer ses prérogatives. Des circonstances fâcheuses ou de coupables négligences ne le permirent pas, et pendant deux siècles les Pays-Bas furent troublés par des luttes de parti toujours violentes et parfois sanglantes. D'un côté, le stathouder, s'appuyant sur l'armée et sur six des provinces, suivi par la majorité de la noblesse, adoré par la populace, protégé par l'Angleterre. De l'autre, la province de Hollande, alliée naturelle et héréditaire de la France, gouvernée par une aristocratie municipale riche et puissante, soutenue par la marine qu'elle favorisait, suivie par un bataillon de villes, entre lesquelles se distinguait Amsterdam.

II.

« Vous êtes heureuse, ma nièce, vous allez vous établir dans un pays où vous trouverez tous les avantages attachés à la royauté sans aucun de ses inconvéniens. » Telles furent, raconte-t-on, les dernières paroles adressées, au mois d'octobre 1767, par Frédéric le Grand, roi de Prusse, à sa nièce Frédérique-Sophie-Wilhelmine, qui venait d'épouser Guillaume V, stathouder des Pays-Bas. Une révolution profonde s'était, en effet, opérée dans les provinces vers le milieu du XVIIIe siècle. Le stathoudérat, supprimé en 1702 après la mort de Guillaume III, et sous l'influence du vieux parti aristocratique, avait été rétabli en 1747, à la suite de l'invasion française et des troubles qu'elle avait amenés. Bien plus, le 16 novembre de cette même année, les états de Hollande et de Westfrise, « comprenant que la république ne pouvait exister sans un chef éminent, » avaient déclaré cette dignité héréditaire dans la maison d'Orange-Nassau, au profit des descendans légitimes des deux sexes du stathouder Guillaume IV. « Par cette révolution, dit Voltaire, les Pays-Bas devinrent une sorte de monarchie mixte. » Mirabeau va plus loin. « Maintenant des femmes allaient devenir généralissimes par droit de naissance, et les Bataves, ces fiers Bataves, courbèrent la tête sous le plus fatal désordre, sous la prérogative la plus humiliante de la monarchie même illimitée. » Malgré Voltaire et malgré Mirabeau, les patriciens hollandais et avec eux la cour de France, s'obstinèrent à ne voir dans M. le prince de Nassau-Dietz que le « premier citoyen et le premier serviteur de la république. »

Mais la jeune princesse prussienne qui venait de s'unir à Guil-

laume V n'entrait pas dans ces distinctions constitutionnelles. Nièce d'un grand roi, élevée dans un état où la monarchie était absolue malgré la philosophie de son souverain, elle croyait très sincèrement monter sur le trône et n'eût peut-être pas consenti sans cette conviction à devenir la femme du stathouder. Le musée royal de La Haye possède deux portraits de la princesse d'Orange peints à deux époques différentes. Dans le premier, la princesse, toute jeune encore, paraît un peu naïve sans beaucoup de franchise et quelque peu raide sans beaucoup de tenue. C'est une Allemande assez gauche, bien élevée et mal habillée, qui ne sait pas porter encore ses vêtemens de femme et qui semble gênée par la grande robe verte que vient de lui mettre une de ses dames d'atours. Dans le second, œuvre remarquable de Tischbein, les années sont venues, la princesse n'est plus une enfant, ses traits se sont formés ; elle est devenue belle, d'une beauté sévère, mais non sans charmes. Son visage impérieux et digne a de la grandeur, mais on y devine plus d'autorité et d'obstination que de douceur et de bonté. C'est une femme et une mère, qui a vécu et qui a souffert, qui croit connaître les hommes et qui les méprise. Elle semble contempler, non sans dédain, le portrait qui fait face au sien et qui représente son mari. Successeur, mais non descendant des héros qui avaient servi la république, tout en voulant l'asservir, le prince d'Orange avait pu remplir leurs charges sans hériter de leurs vertus. Sir James Harris, ministre d'Angleterre et serviteur passionné de la cause orangiste, affirme dans une dépêche « qu'il est impossible de voir, sans être frappé jusqu'à l'abattement, le manque d'énergie et de vigueur d'esprit du stathouder. Un tel homme ne peut gagner à aucun jeu. » Frédéric II lui-même s'étonne de « l'entêtement et de l'imbécillité » de son neveu. La femme du stathouder « ne prononce jamais son nom qu'avec l'apparence du respect, mais ne se fie pas plus en lui que lui en elle » et va jusqu'à dire à sir James Harris dans un moment d'abandon : « Il peut m'arriver de souhaiter au prince des vertus qu'il n'a pas et de désirer le voir privé de beaucoup de défauts, mais je cache ces sentimens dans mon cœur. » « Il faut prendre l'esprit de son état, » écrivait un jour Frédéric II à Voltaire ; Guillaume V ne sut jamais prendre l'esprit de son état.

L'éducation du prince l'avait mal préparé à remplir son rôle. Orphelin à trois ans par la mort de son père, il avait été élevé par sa mère, Anne d'Angleterre, gouvernante légale des provinces pendant la minorité de son fils. Passionnément attachée à sa contrée natale, la fille de George II avait tout fait pour maintenir et grandir aux Pays-Bas l'influence britannique.

Quand, en 1776, M. de La Vauguyon fut envoyé à La Haye par la cour de Versailles, la France pouvait encore compter dans les pro-

vinces quelques amitiés fidèles à d'anciens souvenirs, elle n'avait plus de partisans. Le duc de La Vauguyon, intelligent, énergique et modéré, mit tout son honneur à reconstituer un parti français et il y réussit. Sa maison devint le centre d'un véritable groupe, et tous ceux qui regrettaient de ne voir dans le stathouder qu'un vice-roi de l'Angleterre aux Pays-Bas, les *patriotes*, comme ils s'appelèrent, apprirent à venir chercher chez lui des conseils et des instructions. Quand, en 1779, la guerre éclata entre la France et l'Angleterre, si les Pays-Bas restèrent neutres, ce fut grâce à l'habileté et à la prudence de M. de La Vauguyon. Quand, plus tard, le gouvernement britannique déclara brusquement la guerre aux Provinces-Unies, l'ambassadeur de France sut flatter le sentiment national, qui se réveilla comme dans toutes les crises. Moins adroit et plus indolent, Guillaume V rendit facile, par sa négligence et sa mauvaise volonté, les attaques et les accusations du parti qui lui était contraire. Les *patriotes* répétèrent partout, qu'en apprenant la victoire remportée le 5 août 1781, au Doggerbank, par la flotte hollandaise, le premier mot du stathouder aurait été : « J'espère du moins que les Anglais n'ont rien perdu. » Les prétentions soulevées par l'empereur d'Autriche, au sujet de la possession de Maestricht et de la libre navigation de l'Escaut, vinrent donner au duc de La Vauguyon une nouvelle occasion de fortifier le parti français aux Pays-Bas. Sur les avis de Catherine II et les menaces de la cour de France, Joseph céda sur la question de l'Escaut. Pour renoncer à Maestricht, « pot-de-vin du marché, » d'après Vergennes, il reçut, suivant l'expression du grand Frédéric, un « pourboire » de dix millions, dont le gouvernement français prit la moitié à sa charge. Mais ce ne fut pas M. de La Vauguyon qui termina cette affaire. Il fut rappelé de La Haye et envoyé en Espagne comme ambassadeur, avant d'avoir pu conclure le traité d'alliance entre la France et les Pays-Bas, qu'il préparait depuis longtemps et qu'il pouvait à bon droit regarder comme son œuvre propre.

Le 10 novembre 1785, ce traité d'alliance fut enfin signé à Versailles. Les puissances contractantes promettaient « de se maintenir et conserver mutuellement en la tranquillité, paix et neutralité, ainsi que la possession actuelle de leurs états, domaines, franchises et libertés. » Si les circonstances l'exigeaient, la puissance requise devrait assister son alliée, « même de toutes ses forces. » Le succès était grand pour la France, M. de Vergennes et les *patriotes*. Malgré quelques hésitations, le ministre n'avait cessé de déclarer que l'alliance hollandaise « était de toutes les alliances possibles la plus avantageuse et la moins sujette à inconvéniens, » et « qu'elle était universellement considérée comme l'un des événemens les plus importans du règne de Louis XVI. »

III.

La France et l'Angleterre ont ce malheur que leurs agens diplomatiques se combattent alors même que leurs chefs d'état s'entendent. Dans tous les pays du monde, les représantans français et anglais sont naturellement portés à une jalousie réciproque. Rivalité d'influence et de position, rivalité de fortune, rivalité de cour et, pour tout dire, rivalité d'antichambre même. « Je n'écrirais plus jamais une dépêche, si je recevais l'ordre de plaire à la France, de l'approuver ou de coopérer aves elle, » écrivait, dans un mouvement d'enthousiasme gallophobe, sir James Harris, nommé à la légation d'Angleterre à La Haye, au moment même où M. de La Vauguyon quittait l'ambassade de France. Sir James Harris eût tenu parole. Il avait pour la vérité le ferme respect qui caractérise la race anglaise. Partisan dévoué de Fox, il n'avait consenti à accepter le poste de La Haye, sous le ministère Pitt, que sur l'avis formel de ses amis politiques. Le grand homme qui gouvernait alors l'Angleterre ne croyait pas que, pour bien servir son pays, il fût nécessaire de penser comme lui sur toutes les questions d'ordre intérieur. Il s'était fait honneur en donnant cette marque de confiance à un adversaire : sir James Harris se fit honneur également par la manière dont il remplit sa mission.

M. de Vérac, le nouvel ambassadeur du roi auprès des états, n'avait pas l'activité hardie de sir James Harris ; c'était un épicurien, aussi aimable qu'instruit, et qui ne manquait pas de certaines qualités de représentation. Quant aux affaires, insouciant, paresseux, négligent, non sans une certaine faconde, il se passionnait volontiers pour une cause, quitte à ne rien tenter pour la faire triompher. Sir James Harris et le marquis de Vérac se trouvaient, par le fait, chefs des deux partis qui se disputaient les Pays-Bas. C'était au ministre de l'Angleterre que les stathoudériens s'adressaient dans toutes les crises ; c'était auprès de l'ambassadeur de France que les patriotes venaient chercher conseil et protection, malgré leur indépendance ombrageuse. M. de Bleiswyck, grand pensionnaire de Hollande, devenu *patriote* par crainte, s'efforçait de servir la cause de ses nouveaux amis, sans se brouiller avec personne. MM. van Berckel, de Gyzelaer, Gevaerts, pensionnaires d'Amsterdam, Dordrecht et Haerlem montraient plus de courage, mais moins d'habileté. C'était en parlant, sans cesse, de son propre courage et de sa propre habileté, que le rhingrave de Salm était parvenu à fixer l'attention publique. Frédéric III, wild et rhingrave de Salm-Kyrburg, avait rang parmi cette foule de petits souverains qui, placés entre

la France et d'Allemagne, servaient tour à tour dans les armées françaises et les armées allemandes. Une jeunesse très agitée, marquée par un duel fâcheux où son rôle laissa fort à désirer, ne semblait pas le destiner à la vie publique; mais l'ambition lui vint avec l'âge, sans lui faire perdre le goût des plaisirs. Ce Gil Blas princier, moins honnête que son modèle, devint un personnage politique. Actif, vaniteux, menteur, très habile à masquer des desseins malhonnêtes sous le jargon philosophique alors à la mode, il se croyait propre à tous les rôles et se tenait prêt à toutes les trahisons. Commandant pour les états de Hollande une légion levée en Allemagne; agent du stathouder, à Berlin en 1785, il devenait, en 1786, agent diplomatique des *patriotes* à Versailles. Il obtenait du roi de France un don de 400,000 livres avec le grade de maréchal de camp, et dirigeait en Hollande un nouveau parti composé de démagogues tout fiers d'avoir un prince à leur tête.

J'ai parlé du rhingrave comme agent stathoudérien auprès de la cour de Prusse. Guillaume V, effrayé des progrès constans des *patriotes*, troublé par les accusations de trahison dirigées contre lui, s'était décidé à faire appel à son oncle et à implorer son secours. Frédéric le Grand répondit « par beaucoup d'observations mais peu de promesses » à la demande du prince d'Orange. Le roi de Prusse pensait plus souvent à la Bavière qu'à son neveu et désirait rester en bons rapports avec la France. « La cour de Versailles l'a mis à l'aise quant à l'échange de la Bavière, écrivait sir James Harris. Je suis, quant à moi, fort disposé à croire que la France et la Prusse se comprennent secrètement et qu'elles sont camarades. Elles se disent, comme les médecins de Molière : « Passez-moi la rhubarbe et je vous passerai le séné, » et la France déclare : « Prusse, laissez-moi tranquille en Hollande, et vous n'aurez rien à craindre en Bavière. » L'influence française est au point culminant.

Détruire cette influence, la remplacer par l'action de la Grande-Bretagne, tel fut le but suprême poursuivi par sir James Harris. Son plan de campagne fut vite arrêté. Il fallait donner au parti orangiste une impulsion plus vive et plus nette; amener un accord sur les affaires des Pays-Bas entre la cour de Londres et celle de Berlin. Pour réveiller le courage du parti stathoudérien, ce ne fut pas au prince et à ses amis que s'adressa le ministre d'Angleterre ; car « jamais mortels ne furent composés d'argile aussi inanimée, aussi dénuée du feu de Prométhée. » Il résolut d'entrer en relations constantes et suivies avec la princesse elle-même. « Elle m'a parlé, avec beaucoup de sagesse et de bon sens, de sa situation, écrit-il. Ma seule crainte est de perdre le prince pendant que je tourne autour de la princesse. Il est si jaloux, non de sa vertu, mais de son bon sens et de son autorité, qu'il n'irait pas au paradis s'il devait y arriver

grâce à elle. » Pour amener l'entente entre l'Angleterre et la Prusse, sir James Harris n'eut pas recours au ministre de Prusse à La Haye, M. de Thulemeyer, qu'il regardait comme vendu à la France; il s'adressa à M. Ewart, secrétaire de l'ambassade d'Angleterre à Berlin, qui, sous la direction apparente de lord Dalrymple, titulaire du poste, menait effectivement les affaires. » Si l'Angleterre et la Prusse sont d'accord, la république et la maison d'Orange peuvent être sauvées, » disait sir James Harris le 5 septembre 1785.

Le jour même où le ministre d'Angleterre écrivait ces lignes, s'était passé à La Haye un malheureux incident qui devait aggraver encore la situation très critique de Guillaume V. La populace orangiste de la ville s'était soulevée, sans que le stathouder, commandant de la garnison, prit aucune mesure pour faire marcher les troupes contre les séditieux. Le *conseil député* des états de Hollande, représentant légal du souverain, en l'absence des états, avait dû donner l'ordre aux soldats de dissiper les émeutiers. Le prince se plaignit avec aigreur de ce qu'il appela une usurpation. Les états approuvèrent la conduite de leurs délégués. Guillaume V, irrité, se décida à quitter La Haye avec sa famille. La princesse d'Orange eut avant son départ, avec sir James Harris, une conversation longue et précise. « Le sort de la maison d'Orange va se décider vite, lui dit-elle; ni intervention, ni secours ne peuvent nous sauver. Je quitte La Haye, pour n'y revenir peut-être jamais. Je crois au prince trop d'élévation pour qu'il accepte le rôle d'un stathouder en peinture. » La maladresse des amis de Guillaume V allait faciliter encore la tâche de ses adversaires. Le 17 mars 1786, une nouvelle émeute fomentée par les agens stathoudériens éclata dans les rues de La Haye. La populace s'efforça de jeter à l'eau deux des principaux *patriotes*, MM. de Gyzelaer et Gevaerts, qui ne durent la vie qu'à leur courage. Les états de Hollande, pressés par les événemens, conférèrent « provisoirement » le commandement de la garnison de La Haye, à leur *conseil député*. Le 27 juillet 1786, malgré les efforts des cours de Londres et de Berlin, unies dans cette circonstance, la question était définitivement tranchée. A la majorité de 10 voix contre 9, le commandement de La Haye était enlevé au prince stathouder, en faveur duquel 3 voix seulement se déclarèrent d'une manière précise. Guillaume V, en recevant cette nouvelle, se livra à un violent accès de colère. Il prit son chapeau, le jeta par terre et le foula aux pieds.

« Il n'y a pas lieu de craindre que Sa Majesté prussienne fasse plus qu'elle n'a fait jusqu'à présent, déclarait au printemps de 1786 M. de Vergennes au marquis de Vérac. Ce prince ne sacrifiera point sa politique et ne compromettra point ses forces pour procurer quelque avantage au stathouder. » Les *patriotes* triomphaient.

Le succès de leur cause et l'abaissement du stathouder étaient à leurs yeux assurés. Au moment même où la cause orangiste paraissait vaincue, où tout espoir semblait défendu à Guillaume V, se passait un événement qui devait relever son parti et déjouer tous les projets de ses adversaires. Le 22 août 1786, sir James Harris faisait partir en grande hâte d'Helvoët un paquebot qui devait porter au marquis de Carmarthen la nouvelle de la mort du grand Frédéric. « Il est très douteux, disait quelques heures plus tard sir James Harris, en revenant sur cet événement, que son successeur puisse continuer le rôle qu'il a tenu avec tant d'éclat pendant tant d'années. Les jeunes filles les plus modestes sont devenues des femmes galantes, et les plus sages héritiers présomptifs sont devenus les plus faibles des rois. » Frédéric-Guillaume II ne devait pas démentir une prédiction que sir James Harris n'eût peut-être pas consenti à signer quelques mois plus tard.

IV.

Dès son avènement au trône, le nouveau roi crut devoir prendre dans les affaires de Hollande un ton différent de celui qu'avait employé son oncle. Cinq jours après la mort du grand Frédéric, il écrivait au baron de Goltz, son ambassadeur à Paris, pour le prier d'attirer l'attention de la cour de France « sur la résolution aussi illégale que hardie » prise par les états de Hollande au sujet du commandement de La Haye. La France et la Prusse agissant d'accord ne pourraient-elles pas faire changer cette mesure? Le roi en aurait la plus grande obligation au roi de France, « et ne manquerait pas de lui en témoigner en toute occasion une reconnaissance aussi parfaite que sincère. » La lettre de créance, adressée le 2 septembre par Frédéric-Guillaume aux états généraux des Provinces-Unies pour accréditer auprès d'eux le comte de Goertz, était encore plus nette, et le roi ne craignait pas de parler « des oppressions inouïes que le prince avait dû souffrir si innocemment. » Les déclarations de Frédéric-Guillaume II, comme les récriminations de son beau-frère restèrent inutiles; les états de Hollande ne revinrent pas sur leur première décision.

Quelques jours avant la mort du grand Frédéric, sir James Harris avait écrit à M. Ewart. « Tout prouve l'utilité de l'attente; » mais la politique sage et prudente recommandée par le ministre d'Angleterre ne pouvait convenir au stathouder, ni aux orangistes.

L'effort constant des princes d'Orange avait tendu à réduire l'autorité souveraine des provinces et des villes. En 1674, à la suite de l'invasion française, Guillaume III, grâce à de savantes combinaisons et à des mesures violentes, était parvenu à s'emparer du droit de nommer

les magistrats municipaux dans la Gueldre, l'Utrecht et l'Overyssel, sous prétexte de punir ces trois provinces de leur trop faible résistance à l'ennemi. Ce droit du stathouder, connu sous le nom de *règlement* de 1674, très contesté et contraire au texte même de la charte fondamentale des Provinces-Unies, rencontrait de la part des *patriotes* une opposition toujours vive, parfois acharnée. Les états de Gueldre, effrayés par le nombre et le ton des adresses qui leur étaient présentées, supprimèrent la liberté de la presse, et interdirent aux bourgeoisies d'adresser en corps des pétitions au souverain. Cette résolution fut reçue avec indignation. La petite ville d'Elburg alla jusqu'à refuser de la publier; Hattem, une autre bien petite ville, protesta avec éclat contre la nomination comme échevin d'un des gardes du corps du stathouder. La réponse de Guillaume V ne se fit pas longtemps attendre. Dans les premiers jours de septembre 1786, il donna l'ordre aux troupes de châtier les villes rebelles. Elburg et Hattem, occupées par les soldats orangistes, furent aussitôt livrées au pillage. Les états de Hollande, sur la nouvelle de ces événemens, s'adressèrent au stathouder pour lui déclarer que « s'il ne se désistait pas de ses mesures violentes, ils seraient forcés de le suspendre de toutes ses charges. » — « La conduite des états de Hollande me paraît de la plus grande sagesse, » écrivait le 11 septembre M. de Vergennes. Dans la province d'Utrecht comme dans celle de Gueldre, le règlement de 1674 devait servir de prétexte aux premières hostilités. Le 7 août 1786, en présence d'un nombreux concours d'habitans et d'étrangers venus pour assister à un spectacle aussi curieux que nouveau, la bourgeoisie d'Utrecht avait destitué, par une décision solennelle, les conseillers qui s'opposaient à ses revendications, et installé en grande pompe le collège des commissaires destinés à protéger ses intérêts. Les états de la province ne virent pas d'un œil indifférent cette révolution pacifique. « Je crois, écrivait sir James Harris, le 12 septembre, que la conférence entre les états de Gueldre et ceux d'Utrecht se terminera par la résolution d'attaquer sans hésiter la ville d'Utrecht. » En présence des préparatifs belliqueux du stathouder, les états de Hollande ordonnèrent aux troupes entretenues par eux de quitter les autres provinces et de se réunir pour leur propre défense. La Hollande contribuait pour près 60 pour 100 aux dépenses militaires de l'Union. Les états généraux décidèrent qu'elle avait droit à rappeler douze régimens sur son territoire. Le vendredi 22 septembre, les états de Hollande prenaient une mesure plus grave encore en « suspendant provisionnellement M. le prince de Nassau de ses fonctions de capitaine général de la province. » M. de Goertz, ministre extraordinaire de Prusse à La Haye, déclara hautement que la résolution des états était « une insulte faite à son

maître. » Ses émissaires répandaient le bruit « que 100,000 Prussiens étaient prêts à fondre sur la république. » M. de Goertz s'était trop hâté. Frédéric-Guillaume ne voulait pas encore la guerre. A son retour de Silésie, « il réprimanda en termes très raides et sévères son ministre à La Haye d'avoir employé des expressions plus fortes que ses instructions ne l'y autorisaient. » — « Le triomphe du parti français est complet, » déclare à ce moment sir James Harris. La princesse d'Orange seule continuait à croire que son frère lui viendrait en aide. « Elle se dit assurée de son appui quand même cet appui demanderait des mesures violentes, et ne craint pas de déclarer que le temps de faire des sacrifices n'est pas encore venu.»

La cour de France, pas plus que le roi de Prusse, ne désirait la guerre. M. de Vergennes voulut tenter un dernier effort pour pacifier les Provinces-Unies. Un peu inquiet de l'insuffisance du marquis de Vérac, il envoya en mission spéciale à La Haye un des premiers commis de son ministère, M. de Rayneval, vétéran des affaires étrangères et qui devait fonder une famille de diplomates. La tâche de M. de Rayneval n'était pas facile. Il fallait que, sans froisser M. de Vérac, il entrât en relations directes avec les chefs du parti républicain; qu'il se mît en rapport avec le stathouder sans inquiéter les *patriotes*, et qu'il négociât avec M. de Goertz sans éveiller l'attention de sir James Harris. Il fallait surtout qu'il parvînt à assurer l'existence de cette république des Pays-Bas, qui devait, dans la pensée de Vergennes, être les États-Unis d'Europe. Le ministre qui avait soutenu avec fermeté contre la puissance britannique la cause des colonies révoltées voulait, dans l'ancien monde comme dans le nouveau, opposer à l'Angleterre une république riche et prospère, amie de la France et son alliée naturelle. Ce n'était pas là une entreprise sans grandeur, mais il manquait aux Pays-Bas un général Washington.

Sir James Harris n'apprit pas sans inquiétude l'arrivée à La Haye de M. de Rayneval. « Il me semble, écrivait-il à Pitt, que la France fait partout de si formidables enjambées, que son influence devient si grande dans toutes les cours de l'Europe, même dans celles où jusqu'à présent nous avons tout à dire, que *nous ne pouvons être trop actifs dans notre opposition contre elle.* » Pitt répondit à sir James Harris en lui recommandant la prudence. — A Berlin même, l'influence française semblait l'emporter. L'un des conseillers de Frédéric-Guillaume, M. de Finck, affirmait à notre ministre M. d'Esterno « que le roi son maître avait prévenu les désirs de la France. La princesse de Nassau doit savoir qu'il ne marchera pas un régiment, pas même un soldat prussien, pour cette affaire. » — « A La Haye, d'après sir James Harris, le comte de Goertz pliai le genou à la France et se jetait corps perdu aux pieds du sieur

Rayneval. » Il consentait à remettre lui-même à la princesse d'Orange la lettre dans laquelle Rayneval avait tracé les bases d'un accord, et se croyait obligé d'insister sur la nécessité d'une entente. D'après l'agent de M. de Vergennes, la première clause du contrat devait être l'évacuation d'Elburg et d'Hattem par Guillaume V. Le désarmement opéré par les états de Gueldre et d'Utrecht amènerait la Hollande à adopter les mêmes mesures, et la charge de capitaine général pourrait être rendue au prince. La princesse prit lecture de la lettre de Rayneval et conseilla au ministre de Prusse de ne pas la communiquer tout entière à son mari. Malgré cette réserve, malgré les conseils de M. de Goertz, le stathouder parut décidé à ne pas céder. Wilhelmine de Prusse fit savoir à M. de Goertz qu'elle voulait, avant de répondre, connaître l'avis de Frédéric-Guillaume. Il eût mieux valu pour le prince, comme pour la princesse, que la réflexion fût plus longue ou les conseils de Frédéric-Guillaume plus précis. Ils eussent peut-être hésité à envoyer la lettre que la femme du stathouder adressa, le 1er décembre 1786, au comte de Goertz. Malgré des réticences assez maladroites et un assez grand abus des termes de droit, c'était un refus formel de consentir à toute concession avant que la charge de capitaine général eût été rendue au prince. Ai-je besoin de dire la colère, l'indignation même de M. de Rayneval en recevant communication de cette pièce, dont il n'eut connaissance que le 3 janvier? Il écrivait sur l'heure à Vergennes : « Un prince de Nassau, qui a la morgue ou l'imbécillité de faire traiter ses affaires par sa femme, qui se refuse de la manière la plus indécente aux conseils de son beau-frère roi de Prusse, qui rejette les moyens de conciliation que lui a proposés le roi de France, tout cela me semble le comble de la démence. » M. de Vergennes donna l'ordre à Rayneval de quitter La Haye. « Quel que soit l'événement pour le stathouder, et, selon moi, il ne peut être qu'infiniment fâcheux, nous le verrons avec autant de tranquillité que d'indifférence. » Dans une seconde lettre datée du même jour, Vergennes allait jusqu'à dire : « Au surplus, monsieur, avant de quitter la Hollande, vous voudrez bien assurer les patriotes de toute l'estime du roi, des vœux qu'il fait pour que leur cause triomphe, parce qu'il la regarde comme inséparable du bien-être de leur patrie. » Quelques mois auparavant, M. de Vergennes avait déclaré dans une dépêche longuement motivée, que le roi ne pouvait pas et ne devait pas être chef de parti. Les circonstances avaient été plus fortes que la volonté un peu indécise du ministre. Frédéric le Grand écrivait jadis à son frère le prince Henri : « La fortune m'est revenue. Envoyez-moi les meilleurs ciseaux que vous pourrez trouver pour que je lui coupe les ailes. » Les *patriotes* ne surent pas user d'un moyen aussi énergique.

V.

« J'y ai fait l'impossible. » Telle fut la réponse adressée par le roi de Prusse au comte de Finck, qui lui demandait d'envoyer au stathouder des conseils de prudence. Frédéric-Guillaume avait été jusqu'à ajouter de sa propre main au bas d'une dépêche pour M. de Gœrtz : « Si le prince d'Orange continue à suivre la même marche, il se perdra infailliblement. »

Guillaume V n'espérait plus son salut que de la guerre civile. Jamais la république n'avait été plus troublée, et l'écheveau de la constitution n'avait jamais été embrouillé d'une manière plus inextricable. Dans la province de Gueldre, le stathouder, appuyé sur la majorité des états, se trouvait maître presque absolu. Dans la province d'Utrecht, une scission s'était opérée dans les états mêmes. La majorité des membres de la noblesse et du clergé, réunis dans la petite ville d'Amersfoort, rendaient des édits sous la protection des troupes orangistes. Les députés des villes, rejoints bientôt par quelques membres des autres ordres, siégeaient à Utrecht, où les corps de bourgeoisie se préparaient à les défendre. La province de Hollande restait sous la dépendance des *patriotes*, mais la minorité stathoudérienne, trop faible pour agir, était assez forte pour entraver, et retardait tous les préparatifs de résistance. Aux états-généraux, les forces des deux partis se trouvaient presque égales ; la majorité penchait tour à tour dans l'un et l'autre sens, donnant raison un jour aux *patriotes* pour approuver le lendemain le stathouder, et déclarer légales les décisions contradictoires prises par le stathouder ou les *patriotes*.

L'importance prépondérante de la Hollande dans la république n'en rendait pas moins probable le succès des républicains. M. de Vergennes avait le droit d'y croire; il ne vécut pas assez longtemps pour assister à leur défaite.

Le 15 février 1787, les ambassadeurs des Provinces auprès de la cour de France écrivaient à leurs hauts commettans : « Le seigneur comte de Vergennes a vu son état empirer si soudainement, qu'hier au soir vers les trois heures, il a rendu l'esprit, regretté par tous avec raison. Le roi a désigné pour son successeur le comte de Montmorin, ancien ambassadeur près la cour d'Espagne. »

M. de Vergennes n'était pas un grand homme d'état; il manquait de ces dons supérieurs qui placent au premier rang et font les Richelieu ou les Pitt. Il n'avait ni beaucoup de largeur dans les vues, ni beaucoup de hardiesse dans l'exécution; mais ses qualités étaient sérieuses, et l'on ne saurait méconnaître ses services sans injustice. Intelligent, instruit, modéré, il avait un sentiment pro-

fond de la dignité monarchique et savait parler au nom du roi, sans arrogance, comme sans faiblesse. Trop prudent et trop sage pour lancer la France dans les aventures, il ne se fût pas résigné à lui voir jouer le rôle d'un état sans allié et sans influence, et les meilleurs éloges qu'on puisse lui donner se trouvent dans les dépêches des diplomates étrangers.

M. de Montmorin, que la confiance personnelle de Louis XVI avait désigné pour succéder à Vergennes, arrivait au pouvoir dans les meilleures intentions. Les intérêts français étaient particulièrement engagés dans les affaires des Pays-Bas, il résolut de leur consacrer des soins tout spéciaux. Le roi devait soutenir la province de Hollande, son alliée constante et fidèle. C'était en assurant à la Hollande la majorité dans les états-généraux que l'on pouvait servir le plus utilement sa cause : « Vous offrirez aux patriotes votre concours, disait Montmorin à Vérac dans l'une de ses premières dépêches. Le roi vous autorise, monsieur, à faire dans cette voie tout ce qui pourra dépendre de vous. »

Ce n'était plus seulement dans la salle des états-généraux que la lutte était engagée. Guillaume V avait échoué dans un projet de coup d'état contre Amsterdam. Il résolut de s'en venger sur Utrecht. Pour masquer ses intentions, il adressa au greffier des états-généraux une lettre où il protestait de son amour pour la paix. Tous les bruits que l'on faisait courir sur ses préparatifs belliqueux étaient inexacts. « Tout cela était une pure invention, une fausseté insigne; rien n'était vrai. » Le 9 mai 1787, au matin, la nouvelle de la marche en avant des stathoudériens se répandit à Utrecht. Le conseil se rassembla aussitôt et résolut de repousser la force par la force. De tous côtés, les volontaires s'offrirent pour marcher contre l'ennemi. M. d'Averhoult, Français d'origine, l'un des plus jeunes conseillers de la ville, accepta le commandement de ses défenseurs. Le combat ne fut pas de longue durée. Les stathoudériens faiblirent bientôt devant le tir serré de leurs adversaires. Leur retraite se changea en déroute. Officiers et soldats prirent la fuite, laissant de nombreux cadavres, abandonnant armes et bagages. Les bourgeois couchèrent sur le champ de bataille et poursuivirent le lendemain matin un ennemi qui ne se trouva plus.

L'effet produit par ces événemens fut considérable. Les états de Hollande résolurent de se porter au secours d'Utrecht. En envahissant le territoire d'une ville souveraine, le stathouder avait manqué à ses devoirs constitutionnels. Par ce fait, l'acte d'union se trouvait rompu. Le rhingrave de Salm, revenu d'une mission à Versailles, fut dirigé sur Utrecht avec sa légion. Le général van Ryssel, commandant le « cordon militaire » qui défendait la Hollande, reçut l'ordre de marcher en avant.

La cour de France blâma la précipitation des *patriotes :* « Ce n'est pas la cour de Berlin que je calcule, écrivait Rayneval, je calcule la faiblesse, la fragilité des moyens des patriotes. » Pour remédier à la faiblesse de ces moyens, le cabinet français ne reculait pas devant les sacrifices pécuniaires : « Nous regardons la chose comme assez importante pour ne pas craindre de répandre 2 millions, et même le double, si cette somme était nécessaire, » disait M. de Montmorin dans une lettre au chevalier de Bourgoing qu'il venait d'envoyer en Hollande pour aider et contrôler Vérac.

Sir James Harris cependant n'épargnait rien pour décider son gouvernement à combattre la politique française. Le 19 mai, il reçut, sur sa demande, l'autorisation de quitter La Haye pour venir plaider la cause des orangistes auprès du roi son maître. Le 23 mai, après un dîner chez le grand chancelier, sir James Harris fut appelé à défendre ses opinions devant le cabinet britannique. Il les résuma avec habileté. « Le mal est plus grand, le remède moins difficile qu'on ne croit. La France ne s'aventurera pas dans une guerre. Elle n'a ni armée, ni revenu, ni ministère. » Le 26 mai, le roi George III reçut un mémoire par lequel ses ministres lui demandaient « humblement » de venir en aide aux orangistes : « Il serait utile d'avancer dans ce dessein, sous forme de prêt ou autrement, une somme ne dépassant pas 20,000 livres sterling. » George III ne consentit qu'avec peine à cette dernière demande : « Je m'y résigne à regret, après la funeste expérience que j'ai faite du secours donné par moi à la cause des Corses. Le ministère m'avait promis de me restituer les fonds ; il n'en a jamais trouvé le moyen, ce qui m'a donné l'air d'un dissipateur aux yeux du parlement ; mais je me fie en l'honneur de M. Pitt. »

Sir James Harris ne s'arrêta pas à recueillir les lauriers qui lui étaient dus. Le 1er juin, il était de retour à La Haye, rendant le courage aux orangistes, que son départ avait désolés.

Le désordre matériel augmentait tous les jours dans la république. L'esprit d'indiscipline avait atteint les soldats eux-mêmes ; les hommes mécontens de leur chef passaient au service de l'adversaire, et ce double courant de déserteurs ajoutait au trouble général. Le rhingrave apprenait « par hasard, » que trois compagnies du régiment de Stuart s'étaient révoltés. Les canonniers de Gorcum avaient suivi leur exemple et gagné le camp stathoudérien. Quelle pouvait être l'obéissance des soldats, alors que Frédéric de Salm, donnant le premier l'exemple de la révolte, adressait aux compagnies bourgeoises d'Amsterdam d'amers reproches contre les délégués des états? « Si les bourgeois voulaient se rallier sous ses étendards, ils pouvaient être assurés d'un plein triomphe contre leurs ennemis. » A l'extérieur, l'horizon devenait aussi menaçant ; et M. de

Montmorin parlait dans une lettre de « l'humeur exaltée du roi de Prusse. » Un fait semblait certain, quelle que fût l'humeur du roi de Prusse, c'est qu'il fournissait indirectement des secours à son beau-frère. On pouvait remarquer tous les jours, sur la frontière de Gueldre, l'arrivée de paysans prussiens qui venaient demander du service dans l'armée orangiste. Par un effet soudain de la grâce, ces paysans, au bout de quelques heures, prenaient une attitude militaire et connaissaient mieux l'exercice que leurs camarades.

Le moment était venu de prendre des mesures énergiques. Le 7 juin, les députés d'Amsterdam proposèrent aux états de Hollande de sauver la république par une résolution virile. Les états nommeraient une commission de cinq membres pris dans leur sein ; cette commission recevrait les pouvoirs les plus étendus. C'était des dictateurs qu'il s'agissait de créer, mais l'hésitation n'était pas possible. La proposition d'Amsterdam fut adoptée. Le 16 juin, M. de Vérac annonçait à Montmorin la nomination de la commission souveraine. M. Camerling devait y siéger au nom d'Haarlem, M. Block pour Leyde, M. van Toulon pour Gouda, M. van Foreest pour Alkmaar ; Amsterdam avait pour représentant M. Jean de Witt. Ce dernier avait été choisi malgré sa jeunesse (il n'avait pas trente-deux ans). L'on avait pensé, pour remplir ce poste, à M. de Visscher, aussi conseiller de la ville, qui plaisait fort aux démocrates. Le rhingrave de Salm s'indigna de ne pas le voir nommé : « L'exclusion de l'honnête de Visscher de la commission est un fait certain de l'esprit qui y régnera, » écrivait-il. Cette commission n'est autre chose qu'une fabrique du pensionnariat qui a formé violemment le projet de m'exclure de toute sorte d'affaires. Montrez ma lettre à tous nos véritables amis, avertissez-les du danger commun... Je me circonscrirai dans les murs d'Utrecht, j'y périrai. » — Tandis que le rhingrave se vantait fort de ses sentimens démocratiques et de son héroïsme futur, il ne négligeait ses rapports ni avec la cour de Versailles, ni même avec les orangistes. Le voisinage des troupes stathoudériennes lui permettait d'entrer en conférences avec les familiers de Guillaume V. Le comte de Callemberg venait souvent le voir. On assure que le rhingrave lui dit en jour en le congédiant : « Croyez que je n'ai pas tellement le goût du citron que je ne m'accommode très bien aussi de l'orange. » Auprès de M. de Bourgoing il tenait un tout autre langage : « Le seigneur, prince d'Orange, a mis ma tête à prix. Une bande de fripons rôde autour de moi pour m'assassiner ou m'enlever. » « M. de Salm voudrait tout commander, la partie politique comme la militaire, écrivait Bourgoing à Montmorin. Son inquiète activité nous prépare bien des embarras. »

Le premier acte de la commission souveraine des états eût dû

être de révoquer le rhingrave. Elle avait commencé sa tâche ingrate malgré les récriminations de cet officier. Après une réunion à Zwammerdam, elle avait choisi pour sa résidence le château de Woerden. Partout on la reçut avec grand respect. Les étudians de Leyde voulurent se charger du soin de lui former une garde d'honneur. Sous l'impulsion des commissaires, la confiance sembla renaître. Le gouvernement anglais, désormais tout dévoué à la cause orangiste, sentit le besoin de hâter les événemens : « Le moment semble venu où le coup décisif doit être frappé ! » écrivit lord Carmarthen à sir James Harris.

VI.

Le 25 juin, sir James Harris annonçait à la cour de Londres le projet formé par la princesse d'Orange de rentrer à La Haye pour se mettre à la tête du parti : « Si par sa présence la princesse amène les députés à se conduire comme des hommes, je la regarderai comme un ange. » Le 29, le ministre d'Angleterre écrivait sur un ton bien différent : « Les craintes que j'appréhendais ne se sont que trop vérifiées, la princesse d'Orange a été arrêtée, hier, près de Gouda par un détachement de corps francs. » Sir James Harris ne se trompait pas.

Le jeudi 28 juin, Wilhelmine de Prusse avait quitté Nimègue en carrosse, suivie de plusieurs voitures contenant les gens de sa maison. A deux lieues de Schonhoven, une troupe de *corps francs* ou volontaires patriotes parut sur la route. Le lieutenant qui la commandait pria le carrosse de s'arrêter. Ordre avait été donné de ne laisser passer aucun équipage considérable sans en référer à l'autorité supérieure. Il devait prévenir le général van Ryssel et la commission de Woerden. En attendant le retour du courrier, Wilhelmine de Prusse désira se reposer dans une maison. La princesse et les personnes de qualité qui se trouvaient auprès d'elle occupèrent une chambre ; le reste de sa suite fut introduit dans la pièce voisine. L'officier de corps francs crut ne pas devoir se retirer, par politesse. Cependant, la commission de Woerden avait été prévenue. MM. de Witt, Block et van Foreest se rendirent en hâte auprès de la princesse pour lui exprimer leur regret et lui demander un récit de l'aventure. La princesse répondit qu'elle désirait se rendre à La Haye ; elle faisait ce voyage dans les meilleures intentions pour rétablir la concorde, en assurant au prince son époux les privilèges qui lui appartenaient. M. de Witt demande à Son Altesse royale la permission d'observer que, dans l'état d'effervescence et même d'hostilité générale, une telle demande aurait un résultat contraire à celui qu'elle en attendait. Les émeutiers ne

prendraient-ils pas pour excuse la présence de son altesse royale? La commission regrettait de ne pouvoir lui laisser continuer son voyage sans en référer aux états. Son altesse royale était libre de retourner à Nimègue. La princesse déclara qu'elle attendrait la réponse des états. Elle se résolut à passer la nuit à Schonhoven. Une garde d'honneur lui fit escorte : MM. de Witt et van Toulon l'accompagnèrent pour tout lui faciliter. Il était près de minuit quand on atteignit la ville. Wilhelmine de Prusse écrivit sans tarder au greffier des états pour se plaindre du retard apporté à ses projets. Digne dans le ton et modérée dans la forme, sa lettre rendait hommage à la conduite des commissaires : les convenances envers elle avaient été scrupuleusement observées, et particulièrement par M. de Witt, qui avait été l'orateur de la commission.

Le vendredi, à huit heures du matin, les messages de la princesse parvenaient à La Haye. La confusion y était grande parmi les orangistes. Tous ceux qui étaient dans le secret s'étaient rendus, la veille au soir, à la *maison du bois* où devait descendre la princesse. Sir James Harris, obligé de dîner à l'ambassade de France, n'avait pu les accompagner : « Il n'y eut personne dans la société qui ne remarquât le trouble dont il était agité. » En rentrant chez lui, il reçut la nouvelle de l'incident de Schonhoven et s'occupa des mesures à prendre. Tous ses efforts furent inutiles : les amis les plus dévoués semblaient stupéfaits ou terrifiés. Les états de Hollande entrèrent en séance pour avoir connaissance des lettres de la princesse. La discussion ne fut terminée que vers cinq heures de l'après-midi. L'ordre donné par la commission souveraine fut pleinement approuvé.

Le bruit se répandit soudain à La Haye que le rhingrave de Salm marchait sur Schonhoven pour s'emparer de la princesse et la garder comme otage. Sir James Harris pria le baron de Kinckel de se rendre auprès de la princesse pour la supplier de retourner en Gueldre. Wilhelmine de Prusse avait déjà quitté Schonhoven quand M. de Kinckel la rejoignit. En s'approchant de Nimègue, la princesse fut reçue avec enthousiasme aux cris mille fois répétés de : « Vive Orange ! » — « Les patriotes eux-mêmes arboraient les couleurs stathoudériennes. La foule devint presque impénétrable. Le dimanche fut un jour de joie et de dévotion (1). »

Sir James Harris ne partageait pas cette satisfaction. Il ne voyait que les suites immédiates de cette tentative avortée : « Mon cher lord, écrivait-il au marquis de Carmarthen, échec à la reine, et, dans deux coups, échec et mat : voilà, je le crains, l'état de notre jeu ! — L'incident peut être bon, répondit lord Carmarthen : si le

(1) Récit de M. de Kinckel.

roi de Prusse n'est pas le plus vil et le plus misérable des rois, il ressentira cet affront, coûte que coûte ! »

D'après M. de Vérac, les commissaires de Woerden avaient sauvé la république, les patriotes, l'ambassadeur lui-même : « La Haye devait être le théâtre de l'émeute la plus sanglante : soixante-seize maisons avaient été d'abord dévouées au pillage, et, dans la suite, ce nombre avait été porté à trois cents. Celle que j'habite était placée en tête. » Dans sa réponse, datée du 9 juillet, M. de Montmorin blâmait « la grande légèreté de la princesse. Je présume que l'on sera trop sage à Berlin pour approuver sa conduite. » Tel était aussi l'avis du rhingrave : « Je sais à ne pouvoir m'y tromper que la Prusse ne songe nullement à prendre parti dans notre querelle. »

Frédéric-Guillaume « était en partie de plaisir dans une maison de chasse » quand arriva le courrier de Hollande. Ses ministres n'osèrent pas le déranger pour lui envoyer les dépêches. Il rentra en ville le lendemain. Le roi ne témoigna pas grande émotion en apprenant « l'arrestation » de sa sœur. Il avait été prévenu de son projet au moment de la mise à exécution : « Je souhaite que tout cela tourne bien, » avait-il écrit à M. de Hertzberg. Le roi de Prusse était trop occupé à « faire représenter des opéras en l'honneur de Mme sa fille et de Mlle de Voss, sa dame de compagnie » pour se sentir très troublé en apprenant que cela avait mal tourné. M. de Thulemeyer, ministre de Prusse à La Haye, n'en reçut pas moins l'ordre de demander « l'élargissement » de la princesse, qu'on croyait « encore détenue. » Le comte de Goltz eut mission d'obtenir pour ces réclamations l'appui de la cour de Versailles. M. de Finck s'empressa d'instruire de ces décisions M. de Falciola, chargé de France à Berlin en l'absence du comte d'Esterno : « Que dites-vous de l'esclandre des patriotes? L'injure est trop grave pour qu'on ait pu différer d'en demander satisfaction. « Le mémoire envoyé par Frédéric-Guillaume à M. de Goltz contenait un dramatique récit des outrages que sa sœur avait dû subir : » On a mis la princesse dans une auberge, on l'a séparée de sa suite ; on a mis des gardes avec des épées nues devant et même dans sa chambre. Je ne puis regarder cet attentat énorme contre une personne respectable qui me tient de si près que comme un affront personnel fait à moi-même. »

Aux réclamations insolentes du roi de Prusse comme aux reproches hautains du stathouder les états de Hollande ne pouvaient faire qu'une seule réponse : « Tout cela, pour autant que Leurs Nobles et Grandes Puissances en sont informées, s'est passé d'une manière très décente. » Le seul point litigieux qui resta prouvé fut celui-ci : l'officier de corps francs qui avait cru devoir interrompre

le voyage de la princesse était un bon bourgeois, qui ne connaissait guère le monde et pas du tout l'étiquette. Pour honorer la femme du stathouder, la *première citoyenne de la république*, il avait gardé son épée à la main comme il l'eût fait à la parade. Les commissaires de Woerden, dès leur arrivée, avaient fait cesser cette infraction involontaire aux règles de cour. Était-ce un outrage au droit des gens, un affront au roi de Prusse, un véritable *casus belli?* Les *patriotes* ne le croyaient pas, le roi de France ne l'admettait pas. Mais Frédéric-Guillaume ne craignait pas les patriotes et redoutait beaucoup moins la France depuis qu'il connaissait le succès des démarches de sir James Harris. L'incident de Schonhoven lui parut un prétexte utile. Il s'en empara avec colère et le maintint par réflexion. Sur la nouvelle de « l'attentat des commissaires de Woerden, » le roi de Prusse avait donné l'ordre à ceux de ses généraux qui se trouvaient en Westphalie de se tenir prêts à marcher. Sur l'assurance que l'Angleterre irait jusqu'au bout, les ordres de mobilisation furent maintenus. Le 10 juillet, l'armée prussienne était prête à entrer en campagne. Le duc de Brunswick devait la commander.

Tant que durèrent les préparatifs militaires, la cour de Prusse parut disposée à admettre les offres de médiation commune que lui faisait le gouvernement français. Le cabinet de Berlin se montra très touché de cette proposition. « Cela a surpassé leurs espérances, disait Falciola à Montmorin. Ils m'ont fait répéter la lecture jusqu'à trois et quatre fois. » Sir James Harris lui-même crut que la colère du roi de Prusse finissait par s'épuiser et qu'il en viendrait à dire « qu'il ne voulait pas déranger ses propres affaires pour arranger celles d'autrui. » L'événement devait démentir cette assertion.

Le 21 juillet, Falciola écrivait à Montmorin pour lui annoncer la mobilisation des troupes prussiennes. Le chargé d'affaires de France venait d'en recevoir la nouvelle d'un des ministres, du comte de Finck lui-même. La veille encore, M. de Finck avait nié l'existence de tout rassemblement. Falciola ne sut répondre à cette ouverture qu'en insistant sur le caractère pacifique des manœuvres ordonnées par Louis XVI au camp de Givet. « Elles n'ont d'autre objet que l'exercice du soldat. — Il faut toujours dire cela, » répliqua, non sans sourire, M. de Finck.

Le cabinet britannique, entraîné par l'argumentation pressée de sir James Harris, n'avait pas tardé à déclarer à la cour de France tout l'intérêt qu'il prenait à la question hollandaise. Dès le 29 juin, M. Eden, écrivant à Montmorin, lui annonçait que l'escadre anglaise venait de recevoir l'ordre de mettre à la voile. La France n'avait rien à craindre de ces évolutions navales. « Sa Majesté a reçu avec plaisier et confiance l'assurance que vous nous avez donnée, répondit

Montmorin, le 2 juillet, et elle est persuadée que votre cour n'en prendra pas moins, monsieur, dans celle que j'ai ordre de vous donner, que le rassemblement de dix à douze mille hommes que Sa Majesté se propose d'ordonner n'a pour objet que l'instruction des troupes. » Le mois de juillet se passa à échanger d'un ton assez belliqueux des complimens assez pacifiques. Lord Carmarthen voulut arriver à des conclusions plus précises. Dans une très longue dépêche, datée du 27 juillet, il donna l'ordre au duc de Dorset, alors à Paris, de représenter « sur-le-champ » au gouvernement français, « dans les termes les plus amicaux et en même temps les plus énergiques, combien il serait impossible à Sa Majesté de continuer à éviter tout autre préparatif si l'on ne recevait sur-le-champ, de la part de la France, l'assurance qu'elle ne fait dans ses ports aucune espèce de préparatifs, et à un degré quelconque, au-delà de ceux qui se font ordinairement pour l'état de paix. » Le ton de l'Angleterre était trop menaçant pour permettre les illusions.

Le 20 juillet, sir James Harris expédiait un courrier à M. Ewart, secrétaire de l'ambassade d'Angleterre à Berlin, pour lui apprendre les résolutions définitives de la cour de Londres. L'Angleterre, en cas de guerre, soutiendrait la Prusse jusqu'au bout. Quarante vaisseaux de ligne appuieraient la démonstration du duc de Brunswick. Le 28 juillet, M. Ewart répondait à sir James Harris par l'assurance positive que la Prusse se décidait à marcher. « Votre courrier est arrivé au moment le plus critique, alors qu'une infâme intrigue allait tout incliner à Potsdam en faveur de la France. » Presque au même instant, la princesse d'Orange, mêlée plus que jamais à tous les détails de la politique, écrivait au greffier des états et au principal député de chaque province pour les informer que le ministre de Prusse à La Haye, M. de Thulemeyer, « avait inexactement rapporté les sentimens de son maître, que le roi, son frère, bien loin de vouloir exclure l'Angleterre, désirait ardemment qu'on l'invitât à la médiation. » Dans une note destinée à passer sous les yeux de sir James Harris, elle ajoutait cette phrase significative : « La manière franche et ouverte dont votre cour s'est expliquée à Berlin a produit le plus grand effet, et je ne saurais assez vous en remercier. » Déjà l'on annonçait à Nimègue l'arrivée du duc de Brunswick, qui venait pour s'entendre avec la princesse sur tous les détails de l'expédition militaire. « Le feld-maréchal paraît tranquille, écrivait d'Allemagne Mirabeau; mais c'est le sommeil du lion. » Quant à Guillaume V, l'on ne parlait guère de lui. Il guerroyait contre les états de Hollande. L'on savait seulement que, dans un accès de colère violente, il avait été jusqu'à dire à sa femme : « Je ne suis entouré ici que de traîtres, et vous êtes la première de tous, madame. »

L'accord était complet entre la Prusse et l'Angleterre. Le traité d'alliance offensive et défensive, qui devait être signé au mois d'octobre, était arrêté en principe. Par sa tenace obstination, par sa volonté ferme et raisonnée, par son courage, sir James Harris était parvenu à ses fins. Ce n'est pas le courage, assurément, qui manquait aux négociateurs français. Ils ne savaient, par malheur, ni ce qu'ils voulaient, ni ce qu'ils pouvaient. M. de Loménie de Brienne, nommé contrôleur général et bientôt principal ministre, avait porté dans l'administration des finances, puis dans la politique générale, tout le désordre de sa vie privée. Quand on voulut presser les armemens de Givet, l'on découvrit que les sommes réservées pour cet objet étaient déjà dépensées; les émissaires envoyés par le duc de Brunswick purent revenir en disant que le camp était désert et que l'on y cherchait en vain des soldats français. La cour de France ne se plaignit pas moins des préparatifs militaires faits en Westphalie : « Le roi vous autorise à rappeler l'intérêt que, jusqu'à présent, il n'a cessé de prendre à la prospérité de la monarchie prussienne, écrivait Montmorin à Falciola, et de faire entendre que, si le roi de Prusse ne fait aucun cas de cet intérêt, nous serons forcés, quoique à regret, de changer de conduite et de système. Le roi n'abandonnera jamais la Hollande, dans aucun état de cause, lorsqu'il sera question d'agression étrangère. »

M. de Montmorin ne se flattait déjà plus d'imposer sa manière de voir au gouvernement prussien. « Quelque précipitée et quelque inconsidérée que soit la conduite du roi de Prusse, écrivait-il le 20 août, le roi pense qu'il est d'une nécessité absolue d'en prévenir les effets, sans perdre de temps à discuter si les plaintes de ce monarque sont bien ou mal fondées. » Dans cet état de choses, la cour de France conseillait aux états de Hollande d'autoriser le voyage à La Haye de la princesse d'Orange, et de l'inviter à s'y rendre dès que la sécurité publique le permettrait. Le texte même de la réponse à faire au roi de Prusse était envoyé de Versailles. Le courrier du 20 août apportait à l'ambassadeur de France une nouvelle plus grave que le conseil donné aux états. Le roi avait ordonné son retour en France. « Je ne vous dissimulerai pas qu'il a également résolu que vous ne retourneriez pas à La Haye. Sa Majesté a disposé de l'ambassade de Hollande envers M. le comte de Saint-Priest. » Le coup était dur pour Vérac; il était terrible pour les *patriotes*. Rappeler l'ambassadeur dans ces circonstances, c'était condamner la Hollande et le parti républicain. La cour de France avait enfin compris que l'accord de l'Angleterre et de la Prusse était absolu.

Le 8 septembre, malgré la résistance prolongée d'Amsterdam, les états de Hollande se décidèrent à une dernière démarche pacifique, et adressèrent à la cour de Prusse la réponse rédigée par le cabinet

de Versailles. Le jour même, avant midi, la lettre des états fut communiquée à M. de Thulemeyer, pour être envoyée à Berlin. Un courrier partit le soir pour cette ville. Le 9 septembre, à huit heures du matin, le ministre prussien se rendit chez le grand pensionnaire et lui demanda de convoquer l'assemblée pour le lendemain. La réponse das états n'avait pas paru satisfaisante au roi son maître, qui faisait déposer un ultimatum. Le roi réclamait des excuses nettes, complètes, absolues; la révocation formelle des « résolutions injustes et erronées » prises à l'occasion du voyage de la princesse; le châtiment sur sa réquisition « de tous ceux qui avaient participé aux offenses contre son auguste personne; » l'invitation à son altesse royale de se rendre de suite à La Haye. Ces décisions devaient être prises dans le délai de quatre jours. « Tout le monde paraît persuadé que le mémoire de M. de Thulemeyer a été fabriqué à Clèves entre Mme la princesse et M. le duc de Brunswick, » disait à Montmorin M. Caillard, chargé d'affaires de France en l'absence de l'ambassadeur. « Les grandes inondations peuvent s'effectuer en six heures, à ce que m'ont appris MM. Paulus et de Witt, membres de la commision de Woerden. »

Le 12, les états déclarèrent qu'on ne pouvait entrer en délibération sur la note de M. de Thulemeyer. L'envoi à Berlin de deux députés chargés de conférer avec le roi de Prusse fut résolu. Un dernier espoir semblait réservé aux *patriotes*. La Porte venait de rompre avec la Russie et la guerre se rallumait en Orient. « Voilà une nouvelle série qui s'ouvre dans le Levant, et qui pourra donner à penser à Sa Majesté prussienne, écrivait Montmorin à Bourgoing; nous nous ressouviendrons du fond qu'on peut faire sur elle. » — « L'opinion du roi est que les états de Hollande ont fait tout ce qu'il était possible d'exiger d'eux pour apaiser le roi de Prusse, disait le ministre à Caillard. Si ce prince, au mépris des réflexions les plus sérieuses sur ce qu'il va entreprendre, fait avancer ses troupes pour entrer dans la province de Hollande, Sa Majesté est résolue, comme allié, d'aller au secours de cette province. » Les troupes prussiennes avaient envahi le territoire des Provinces-Unies quand Montmorin écrivait ces lignes. Les pensionnaires venaient de se décider à quitter La Haye, où ils couraient risque d'être massacrés par les orangistes.

VII.

Le 12 septembre, le duc de Brunswick avait donné l'ordre de marche : les troupes prussiennes s'étaient ébranlées; le duc, resté l'un des derniers à Wesel, avait passé le Rhin dans la soirée, sur un pont de bateaux, et s'était avancé sur Clèves. De nombreux

officiers anglais, russes, mecklembourgeois servaient comme volontaires dans son état-major. Les princes régnans de Saxe-Weimar et d'Anhalt avaient obtenu l'autorisation de l'accompagner. Le 13, la province de Gueldre était envahie; l'armée d'occupation se présentait comme amie : elle venait rétablir l'ordre public, sauver les Pays-Bas de l'anarchie, rendre au stathouder les privilèges qui lui appartenaient. La princesse d'Orange, suivie de ses dames d'honneur et de son escorte, s'avançait au-delà de Nimègue pour recevoir ses libérateurs. Les officiers prussiens portaient, par courtoisie, la cocarde orange au chapeau; ils étaient accueillis par la foule aux cris de : « Vive Orange! » Le vieux chant de Guillaume de Nassau retentissait de toutes parts, le temps était magnifique, la victoire était assurée. L'expédition semblait une partie de plaisir, pour ne pas dire une fête de famille. La journée du 14 fut accordée au repos. Les soldats avaient fait la veille une marche forcée; ils devaient s'assurer du pain et des fourrages pour trois jours. On venait d'apprendre la nouvelle que la commission de Woerden avait donné l'ordre de rompre toutes les digues, de défoncer tous les chemins : bientôt la Hollande serait sous l'eau.

Quelles mesures, en dehors de l'inondation, la Hollande pouvait-elle opposer aux forces de Frédéric-Guillaume jointes à celles de son beau-frère? Les commissaires de Woerden avaient travaillé sans relâche à développer les moyens de défense, mais la bonne volonté ne supplée pas aux connaissances professionnelles. Il eût fallu remettre la direction de la lutte à un véritable homme de guerre. L'on avait pensé à M. de La Fayette, qu'on eût prié de commander un corps de 20,000 volontaires. Il se voyait déjà « placé à la tête de toutes les forces militaires des provinces républicaines. » L'affaire n'aboutit pas, par suite de « la friponnerie du rhingrave. » A défaut de La Fayette, les commissaires de Woerden demandaient des canonniers à la cour de France. Le maréchal de Ségur, alors ministre de la guerre, était trop grand partisan de l'alliance hollandaise pour se refuser à cette prière. Deux cents canonniers, sans armes et sans uniformes, reçurent l'ordre de se rendre par détachemens en Hollande et de se mettre au service de la commission. MM. de Bellonet et Bosquillon de Frescheville, capitaines en premier au corps royal du génie, partirent en même temps pour La Haye. M. de Ternant, officier général très distingué, se trouvait déjà en Overyssel pour y organiser la résistance.

M. de Ségur et son collègue de la marine, M. de Castries, ne se contentaient pas de ces mesures. Ils désiraient l'intervention active de l'armée française et faisaient préparer des plans de campagne. La difficulté dominante, outre la pénurie du trésor et l'insouciance de M. de Brienne, était la distance. Givet se trouvait à quarante

lieues de la frontière. Dans un mémoire envoyé sur la demande du cabinet français, M. Paulus, l'un des *patriotes* les plus distingués, résumait la marche à suivre. Il fallait envoyer *quanto citius* 20,000 hommes en Hollande par Gorcum. Un second corps, de plus de 20,000 hommes, envahirait la Westphalie, puis reviendrait sur Utrecht, obligeant le duc de Brunswick à diviser ses forces et le plaçant entre trois feux, si l'on comptait la petite armée hollandaise, forte de 10,000 hommes environ. Un troisième corps, de 10 à 12,000 hommes, embarqué à Dunkerque, débarquerait à Helvoet et s'emparerait de cette place et de La Brille. « Si tout cela se fait promptement, la Hollande sera délivrée des troupes prussiennes; si cela ne se fait pas, elle est perdue. » Cela ne devait pas se faire, et la Hollande était perdue. L'influence de M. de Loménie de Brienne l'avait emporté. MM. de Ségur et de Castries se retiraient du ministère, et l'on s'efforçait à Versailles d'oublier les *patriotes*, tout en gardant rancune au roi de Prusse.

Le 21 septembre, M. de Montmorin sonnait le glas funèbre de la cause républicaine dans une lettre à Saint-Priest, que les événemens retenaient à Bruxelles. « Le printemps peut et doit nous donner des forces qui nous manquent quant à présent. L'idée d'une diversion dans les états du roi de Prusse me paraît absolument impraticable. » C'était trop compter sur la bonne volonté du duc de Brunswick que d'attendre le printemps pour rechercher les facultés qui manquaient à la France. La dernière ressource employée par les *patriotes* devait leur faire défaut, comme les secours de leur allié : les digues et les écluses étaient rompues, mais la mer n'avançait pas; elle avait couvert des plaines fertiles, elle ne barrait pas la route à l'invasion. Le duc de Brunswick avait calculé sur les quartiers de la lune la date précise de son entrée en campagne. Si le courrier chargé de porter à Berlin la dernière réponse des états de Hollande avait pu faire en quelques heures une traite qui demandait quelques jours, c'est qu'il fallait profiter des basses marées. Le général de Pfau, qui a donné, en 1791, sur cette tournée des armées prussiennes, un récit très complet et très détaillé, digne d'être comparé aux dernières publications du grand état-major allemand, fait remarquer avec soin cette preuve de la prudence du duc de Brunswick. Il insiste, non sans lourdeur, sur l'exactitude géométrique de ses opérations militaires. Ces éloges sont mérités. Pendant qu'on se livrait au simulacre de négociations pacifiques, le duc de Brunswick combinait tous ses mouvemens avec la précision d'un homme de guerre qui serait mathématicien. Grâce à de nombreux espions partout répandus, grâce surtout aux renseignemens minutieux que pouvaient lui donner la princesse d'Orange et les officiers du stathouder, il réglait dans les moindres détails l'ordre

et la marche de ses troupes, préparait les approvisionnemens, organisait les magasins et les hôpitaux. Envelopper dans un mouvement rapide la province de Hollande et la ville d'Utrecht, leur couper tout secours possible, s'emparer de toutes les places fortes du cordon, réunir contre Amsterdam toutes les troupes envoyées d'abord dans des directions diverses, tel était son projet primitif, tel fut le plan qu'il exécuta. Son armée, divisée en trois corps, s'ébranla comme pour la parade. Elle était forte de 20,000 hommes environ. Le duc s'était réservé le commandement de la première division, avec le général Knobelsdorf sous ses ordres. La seconde colonne avait à sa tête le général Gaudi. Le troisième corps obéissait au général Lottum.

Pour bien comprendre la marche du duc de Brunswick, la rapidité, la sécurité de ses mouvemens, il faut se rappeler que la Hollande, bien que très peuplée, n'occupe qu'une étendue peu considérable ; que toutes les grandes villes, très rapprochées, sont mises en communication par des canaux, par des routes sans nombre ; que la distance entre Rotterdam et La Haye n'est que de cinq lieues, qu'elle n'est que de trois lieues entre La Haye et Leyde, de sept lieues entre Leyde et Haarlem, de cinq lieues entre Haarlem et Amsterdam ; qu'entre Utrecht et Amsterdam même, l'on n'a que huit lieues à parcourir.

Le 15 septembre, après un repos d'un jour, l'armée reprit sa marche en avant, les différens corps d'armée se dirigèrent vers les quartiers qui leur étaient assignés. Les soldats avaient une confiance absolue dans leur général, une foi aveugle dans le succès. Le temps, jusqu'alors fort beau, se mit à la pluie ; les routes devinrent plus difficiles ; raison de plus pour terminer rapidement une promenade militaire qui devait donner de la gloire. Le 16 septembre, une nouvelle se répandit qui mit le comble à leur enthousiasme : le rhingrave de Salm avait abandonné, dans la nuit, la ville d'Utrecht, qu'il devait défendre, et semait partout sur sa route le désordre et la confusion. Utrecht était livré à l'anarchie. Les *corps francs* erraient au hasard ; les bourgeois brisaient leurs armes, affolés par la colère et par la crainte ; seuls, quelques officiers français, aidés de miliciens peu nombreux, s'efforçaient d'organiser une résistance inutile. « Le prince d'Orange est entré dans la ville au matin, écrivait sir James Harris. Il s'est emparé le même jour de Montfort et de l'entrée du canal. La province d'Utrecht tout entière est entre ses mains. » Le 18 septembre, M. de Saint-Priest voyait arriver à Anvers un sieur Leclercq, major du régiment du prince de Salm dans l'empire, qui lui annonçait la retraite précipitée du rhingrave : « On a abandonné toute l'artillerie à Woerden. La commission de Leurs Grandes Puissances partait aussi pour

Amsterdam. J'ai appris à Rotterdam que Gorcum était rendu. » A La Haye, on attendait l'arrivée des Prussiens pour le lendemain; la populace parcourait les rues, chamarrée de rubans orange, insultant les passans qui n'arboraient pas ce signe de joie. Le grand-pensionnaire, M. de Bleiswyck, appelait, à sept heures du matin, le chargé d'affaires de France pour s'entendre avec lui; mais son discours « portait sur des principes si contradictoires, » que son interlocuteur l'accusait « de perdre la tête ou de tâcher d'ajuster sa conduite sur les circonstances. »

M. de Bleiswyck n'était pas le seul à perdre la tête, et bien des gens se préparaient à ajuster leur conduite sur les circonstances. L'évacuation soudaine et inattendue d'Utrecht; la fuite du rhingrave; la reddition, au premier feu, de Gorcum, qui, bien défendu, eût pu tenir trois semaines, et qui couvrait la Hollande; des coups si brusques, si répétés, si terribles, avaient troublé toutes les âmes. Amsterdam seul restait debout dans ce désastre. On y préparait tout pour la résistance. Le rhingrave de Salm se présenta devant la ville; on lui en ferma les portes comme à un traître. Il disparut soudain de la scène sans que l'on pût savoir où il avait caché sa honte. Utrecht eût pu résister trois semaines d'après M. de Bellonet, l'un des officiers français envoyés pour le défendre. Le rhingrave l'avait abandonné sans combattre. Revêtu, grâce à ses intrigues, d'un commandement suprême, qu'il feignit de n'accepter qu'à regret, il avait préparé, de longue main, une retraite qui ressemblait trop à une trahison. Dès le mois d'août, le bruit s'était répandu que les commissaires de Woerden, soucieux seulement du sort de la Hollande, avaient envoyé au rhingrave l'ordre formel d'évacuer Utrecht. La commission avait protesté contre ces allégations. Le 13 septembre, le rhingrave lui donna connaissance de la marche en avant de l'armée prussienne. Les circonstances étaient critiques; les communications entre Utrecht et Woerden deviendraient bientôt impossibles, un général en chef ne pouvait attendre sans cesse des instructions qui ne lui parviendraient pas peut-être. Le rhingrave de Salm insista, il parla de se retirer. Les commissaires, vu le danger pressant, lui remirent une sorte de blanc-seing, non daté, qui lui permettrait de se diriger suivant les cas. Le rhingrave n'attendit pas pour s'en servir. Il se retira sans combattre, et sa retraite précipitée se changea bientôt en déroute. « Il est impossible de concevoir et d'exécuter un projet comme notre évacuation d'Utrecht, a dit M. de Frescheville, l'un des officiers envoyés en Hollande; on nous a laissés, nous autres Français, dans la ville sans nous faire marcher et sans relever les postes. »

La joie des stathoudériens n'était pas moins grande que le trouble des patriotes, mais le désordre n'y perdait rien. M. de Valence, l'un

des attachés du comte de Saint-Priest, qui avait pu pénétrer jusqu'à Rotterdam, « rencontrait dans les chemins des troupes de paysans les parcourant avec des fusils et le sabre dans la main, criant sans cesse : « Vive le prince d'Orange ! » Son courrier, en venant de La Haye, voyait beaucoup de maisons pillées et n'arrivait qu'en descendant plusieurs fois de cheval, en buvant avec le peuple et se couvrant de rubans orange. « A Delft, il y avait beaucoup plus de meurtres et de pillage qu'à Rotterdam. » Partout, les clochers, les maisons, les vaisseaux même étaient décorés de pavillons stathoudériens. « Son Altesse le prince d'Orange est entré à La Haye aujourd'hui à deux heures, écrivait sir James Harris le 20 septembre ; ses chevaux ont été dételés à un mille de la ville. Il a été traîné par des troupes de bourgeois orangistes. » — « Je ne puis vous exprimer mes sentimens en ce jour, le plus beau certainement que je voie jamais, ajoutait le lendemain sir James Harris. Les acclamations et les bénédictions qui me suivent quand je parais dans les rues, la reconnaissance de la classe supérieure, l'attachement de la garnison, m'ont vraiment accablé. Je ne suis guère versé dans le mode sentimental, mais mes yeux se sont mouillés de pleurs quand j'ai rencontré le prince. » Le jour même de son entrée à La Haye, Guillaume V accordait à l'envoyé de George III une demi-heure d'entretien particulier et lui peignait, dans « les termes les plus énergiques, » sa gratitude envers l'Angleterre. Quant aux affaires de Hollande, Son Altesse trouvait qu'il fallait tirer de la circonstance tout ce qu'elle pouvait donner et obliger Amsterdam à la raison.

La révolution était complète. Comme toute révolution, elle avait ses côtés hideux. Les mauvaises passions de la foule se donnaient libre carrière, on ne cherchait pas à les arrêter. L'armée prussienne continuait sa marche victorieuse à travers le pays, moins brutale dans ses agressions que les stathoudériens soulevés sur son passage. Le duc de Brunswick s'étonnait lui-même de trouver une résistance si faible. En parcourant les murs de Gorcum, il déclarait que la place eût dû tenir pendant longtemps. A Gorcum, comme partout ailleurs, les conseils de régence étaient changés dès l'arrivée des troupes. Les magistrats orangistes prenaient la place des *patriotes* et se hâtaient de modifier leur députation aux états. Cette mesure politique s'exécutait comme un mouvement militaire, elle faisait partie du plan d'invasion. Le 17, Nieupoort et Schonhoven étaient occupés sans combat ; les républicains les plus compromis s'étaient retirés, l'on faisait de tous côtés des prisonniers ; des détachemens, sans officiers, venaient se jeter sur les avant-gardes prussiennes, qui les désarmaient sans lutte.

La colonne du général Gaudi trouvait les approches de Vianen abandonnées, les routes défoncées et les ponts détruits; le général van Eben, chargé d'enlever la ville, voyait avant d'y arriver le drapeau orange flotter sur les murs de la citadelle. Quelques grenadiers, avec deux pièces de campagne, s'emparaient d'une frégate qui croisait sur le grand canal; le capitaine chargé de la défense cédait sans même tirer un coup de canon; et les soldats, improvisés marins, remplaçaient les matelots hollandais qu'on internait à Vianen. La division du comte Lottum rencontrait plus de difficultés. Parvenue rapidement jusqu'à Amesfoort, elle occupait Soest et Soesdijck. Hilversum, défendu un moment par les *patriotes*, était pris sans grand combat; mais Woerden opposait une résistance plus vive. « Nous avons tellement canonné les Prussiens qu'ils ont disparu au point du jour, » écrivait le 19 septembre au matin, M. de Frescheville à Caillard. Le fort d'Hinderdam ne tombait qu'après un assaut où l'ennemi éprouvait des pertes sérieuses; une partie de la garnison, plutôt que de se rendre, sautait dans les fossés et se retirait à Amsterdam, vainement poursuivie par le vainqueur. Nieuwersluys arrêtait pendant deux jours le comte de Kalkreuth, et M. d'Averhoult, qui commandait la place, obtenait les honneurs de la guerre. Plus l'armée d'invasion s'approchait d'Amsterdam, plus la résistance devenait honorable et sérieuse; mais dans tout le reste de la province, comme en Overyssel, comme en Groningue, les tentatives de courage étaient aussi rares qu'inutiles. Les forteresses ornées des noms les plus barbares abaissaient leurs ponts-levis devant les trompettes du duc de Brunswick.

La conscience des casuistes timides, comme celle des poltrons effarés, devait bientôt se trouver à l'aise. Sur le conseil de sir James Harris, les états de Hollande, incomplets et modifiés, bénissaient la Providence d'avoir rétabli l'ordre troublé. Tout était pour le mieux et le roi de Prusse était un sauveur. Amsterdam seul et les vieux *patriotes* protestaient contre ce concert de louanges. Sir James Harris n'avait garde d'oublier une telle fausse note. Dans une lettre dithyrambique « au duc de Brunswick, libérateur de la nation batave, » il lui demandait d'agir promptement contre la cité rebelle: « Le langage menaçant de la France n'aboutirait à rien. Le roi George faisait accélérer l'équipement d'une flotte très considérable. » Le général Fauwcet, envoyé à Berlin, allait « presser la conclusion de la besogne dont il était chargé. » Il s'agissait d'un secours de 35,000 hommes assuré à la Prusse, outre l'appui de la marine britannique. Le duc de Brunswick ne répondit que quelques lignes à sir James Harris. « Il sentait la nécessité de ce qui lui était conseillé et était déterminé à l'essayer. »

Pour enlever au roi Louis XVI et à ses ministres toute dernière velléité de s'opposer à l'attaque contre Amsterdam, les nouveaux états de Hollande donnaient l'ordre aux ambassadeurs des Provinces à Paris de transmettre au ministre des affaires étrangères un récit des heureux événemens arrivés dans leur patrie. M. de Montmorin, qui, quelques jours auparavant, affirmait à ces mêmes diplomates que le roi trouvait « l'invasion purement contraire à l'équité et soutiendrait la Hollande de toutes ses forces, » recevait une lettre pour lui apprendre que « les difficultés entre cette province et le seigneur prince stathouder héréditaire étaient terminées,.. que l'affaire de la satisfaction était sur le point d'être aplanie avec la cour de Prusse; que, par conséquent, il ne se trouvait plus d'ennemis. Leurs Grandes Puissances ne doutent pas que Sa Majesté ne prenne à l'heureux rétablissement de la tranquillité la part qu'elle a toujours témoigné de prendre à l'apaisement des troubles et à l'avancement de la prospérité de la province. »

Que répondre à ces déclarations aussi polies qu'ironiques? Que répondre également aux émouvantes supplications qu'adressait au roi la ville d'Amsterdam, « cette ville qui ne saurait être indifférente à l'Europe, comme étant le soutien des Provinces-Unies? » La France avait laissé passer toute occasion de venir en aide aux *patriotes*. Les préparatifs tardifs qu'elle faisait pour soutenir son honneur ne pouvaient pas plus sauver Amsterdam que la Hollande. Le 23 septembre, en arrivant à Leymuiden, le duc de Brunswick y trouva deux députations ; l'une des états-généraux pour le prier de venir à La Haye recevoir des remercîmens publics; l'autre de la ville d'Amsterdam pour discuter un accord. Le duc reçut d'abord les délégués des états, au-devant desquels il s'avança. Il fit appeler auprès de lui ceux d'Amsterdam. La ville, par une déclaration écrite, se disait prête à accéder aux résolutions des autres cités de la province, telles qu'elles étaient énoncées dans sa missive. Le duc après en avoir pris connaissance, répondit que les conditions proposées par Amsterdam n'étaient pas conformes à celles exigées par son maître et adoptées par les états. Il ne se refusait pas à accorder une trêve au conseil, pour lui permettre d'envoyer une députation auprès de la princesse d'Orange, qui venait d'entrer triomphalement à La Haye, aux acclamations de la populace. Le 28, eut lieu dans la chambre même de la princesse une réunion des principaux chefs orangistes. Le duc de Brunswick arriva sur les dix heures du matin. Il avait été reconnaître les approches d'Amsterdam, s'avançant jusqu'aux pieds des batteries qui défendaient la ville. Les difficultés du siège lui paraissaient grandes. Le temps était menaçant, l'automne commençait. Les inondations avaient

réussi dans la région. D'étroites chaussées très fortifiées et couvertes d'une nombreuse artillerie offraient seules un périlleux passage. Il fallait se hâter pour réussir. — Sir James Harris combattit respectueusement les objections du duc et s'opposa nettement à de plus longues négociations. Il fallait sommer Amsterdam dès que la trêve serait terminée; en cas de refus, l'attaquer sur l'heure. — L'opinion du ministre anglais prévalut encore une fois. Le duc repartit à cinq heures du soir pour exécuter ces instructions.

Amsterdam allait succomber. C'est en vain que le chevalier de Ternant, officier français ausssi brave qu'intelligent, s'efforçait d'organiser la défense. Le courage ne manquait pas, la patience faisait défaut. Le 29 septembre, la députation de la ville allait trouver la princesse d'Orange pour lui soumettre les propositions du conseil; la princesse refusait d'y accéder. Elle congédiait les députés, non sans hauteur, après une vive discussion, et envoyait sur l'heure l'ordre au duc de Brunswick de recommencer l'attaque. Le duc lui-même, auquel les députés demandaient une dernière entrevue, ne consentait à les recevoir que déjà en marche et au milieu de ses officiers assemblés. Il les renvoyait les yeux bandés et sous forte escorte. « Je regarde la trêve comme expirée, dès ce soir, entre les sept et huit heures. Je suis fermement résolu à aller en avant et exécuter mes ordres, à moins que Son Altesse Royale n'intercède pour m'engager à retirer les troupes. »

Dans la nuit du 30 septembre au 1er octobre, l'armée prussienne se mit en mouvement. Le 1er octobre, au matin, la grande écluse, connue sous le nom de Halfweg, fut attaquée. Située entre le lac d'Haarlem et les étangs formés par l'Y, elle n'offrait qu'un étroit passage et se trouvait l'un des points les plus importans de la défense. Le jour n'était pas levé encore. Les soldats prussiens s'avancèrent en silence, la baïonnette au fusil, pour surprendre les Hollandais. Un coup fut déchargé par mégarde. Les *patriotes* réveillés en sursaut dans le village courent aux armes et commencent à travers les fenêtres un feu nourri contre l'ennemi. Le désordre est au comble. Un canonnier hollandais court pour servir sa pièce et tombe sur les Prussiens, qui l'arrêtent. Il crie : « A l'ennemi! » Son appel est entendu. Le capitaine de Richaud, commandant les artilleurs français, dirige sa batterie contre les assaillans, qui l'attaquent à la baïonnette. Le retranchement est enlevé ; le capitaine de Richaud est fait prisonnier après avoir reçu deux blessures. L'assaut de la redoute même d'Halfweg a lieu aussitôt. Elle est emportée presque sans combat. Un détachement prussien l'a tournée avec des barques et s'en empare facilement. Un mouvement offensif des troupes hollandaises est repoussé : 60 dragons de la

légion de Salm tournent pendant l'affaire aux cris de : « Vive Frédéric-Guillaume ! »

Le même jour avait lieu une attaque plus considérable contre la position d'Amstelveen, qui couvrait le centre de la ville. A cinq heures du matin, sur un signal donné par trois coups de canon, les troupes prussiennes se mettaient en marche sous le commandement du duc de Brunswick. Il devait lui-même aborder Amstelveen de front. Une autre division le prendrait sur les derrières : sept batteries placées sur des ponts différens ouvrirent aussitôt un feu nourri auquel les Hollandais répondirent par de nombreuses décharges. Les chasseurs, sur l'ordre du duc, qui, après les avoir suivis, se mettait bientôt à leur tête, se jetaient avec impétuosité sur les palissades des premiers retranchemens, qu'ils emportaient après une courte résistance. Le colonel de Porte, qui défendait Amstelveen, arrêtait leur élan par le tir serré de ses pièces. Le duc de Brunswick fit avancer une batterie pour soutenir l'attaque. Sous sa protection, le village fut emporté ; mais le colonel de Porte tenait toujours, encourageant ses hommes par une bravoure héroïque, empêchant par tous les moyens la marche en avant de son adversaire. Pour réduire l'artillerie ennemie au silence, il avait fait traîner ses canons sur le haut du rempart. Les troupes prussiennes ne reculèrent pas Pendant cinq heures, elles restèrent en place, fermes et impassibles sous le feu des *patriotes*. Les officiers donnaient l'exemple de l'indifférence. Le prince d'Anhalt ne bougeait pas du point le plus exposé aux balles ; les soldats riaient du danger et voyaient tomber leurs camarades sans sourciller. Un homme a l'œil crevé : il ne se trouble point : « Le mal n'est pas grand, dit-il ; il n'était déjà pas si bon. » Il court faire panser sa blessure et revient prendre son poste. Cependant le duc de Brunswick attendait avec impatience le signal qui devait lui apprendre le succès du mouvement tournant, et n'était pas sans inquiétude sur l'issue de cette manœuvre. La division qui devait l'exécuter avait rencontré, elle aussi, une résistance sérieuse. Les habitans de la région soulevés contre l'envahisseur avaient joint leurs efforts à ceux des *patriotes*. Les Prussiens, plusieurs fois repoussés, avaient éprouvé des pertes sérieuses, mais leurs forces supérieures devaient enfin l'emporter, tous les postes étaient tombés entre leurs mains. Amstelveen était entouré. Le lieutenant-colonel Gordon, officier anglais, qui accompagnait l'expédition, s'élança aussitôt pour en prévenir le duc. Les hommes du colonel de Porte commençaient à faiblir. Il se retira, suivi de ses artilleurs.

Le duc de Brunswick était maître de toute la contrée entre l'Amstel et le lac d'Haarlem ; les principales routes d'Amsterdam

lui étaient ouvertes. L'avant-garde de l'armée prussienne vint camper à Overtom, à 3 kilomètres d'Amsterdam. La victoire était complète. Amsterdam demanda une nouvelle trêve. Les députés vinrent trouver encore le duc de Brunswick. La ville préparait une résolution donnant pleine satisfaction à la princesse. Une suspension d'armes de trois jours fut accordée. Le 1er octobre, à onze heures du soir, le conseil d'Amsterdam fit connaître ses propositions nouvelles. Il refusait encore de reconnaître la légalité des états de Hollande et la validité des mesures prises depuis le début de l'invasion. La conférence se termina sans amener d'accord. Sir James Harris reprit sa tâche belliqueuse. Brunswick reçut une lettre de Berlin pour lui reprocher sa mollesse et sa facilité. Les mauvaises nouvelles accablaient Amsterdam. La réponse négative de la cour de France venait d'arriver. Avant que la trêve fût expirée, une députation se présenta aux états de Hollande pour s'incliner devant leur légalité au nom d'Amsterdam. Toutes les mesures prises depuis l'entrée des Prussiens étaient approuvées sans condition. Une députation de Leurs Grandes Puissances se rendit aussitôt auprès de la princesse. Les états lui exprimaient leurs profonds regrets de ce qui était arrivé. Ils priaient Son Altesse Royale de bien vouloir indiquer les satisfactions qu'elle exigeait. Sir James Harris, appelé par la princesse, lui conseilla des mesures de rigueur. « Il fallait répandre une atmosphère de terreur autour des principaux factieux, » quitte à ne pas abuser des conditions obtenues. La princesse était toute prête à adopter cette opinion. Elle avait fini par croire elle-même aux outrages dont son frère avait su faire un si bon usage. Elle déclara toutefois ne pas exiger la vie des coupables, mais sans prétendre les garantir contre les châtimens qu'ils pourraient mériter d'ailleurs. Elle demandait qu'on les privât de tout emploi, qu'on les proclamât incapables à jamais de servir la république. Sur une nouvelle question des états, elle dressa elle-même la liste des fauteurs et instigateurs de l'attentat commis envers sa personne. Les commissaires de Woerden y occupaient la première place. « MM. Camerling, van Foreest, Jean de Witt, Block et van Toulon, furent proclamés « démis et destitués à jamais de toutes les places de régence et d'administration, comme ils sont démis et destitués par la présente. » Les principaux membres du conseil d'Amsterdam étaient aussi frappés, ainsi que M. de Gyzelaer. « La cour stathoudérienne, d'après Caillard, n'avait pas laissé échapper une si belle occasion d'étendre la proscription aux membres les plus distingués du parti républicain. »

Amsterdam pourtant n'avait pas ouvert encore ses portes. La ville répugnait à se soumettre, et ne voulait pas laisser l'ennemi

pénétrer dans ses murs. L'armée d'invasion l'entourait de toutes parts. Muyden, dernière place restée fidèle à sa cause, venait de se rendre, après une défense honorable. Le 9 octobre, le duc de Brunswick fit établir ses batteries. Le bombardement devait commencer à midi. On lui fit connaître l'accord formé à La Haye, il consentit à attendre. Le 10 au matin, il signa la capitulation, et prit possession dans la soirée de la principale porte d'Amsterdam. Le 12, sur la proposition du conseil renouvelé par les orangistes victorieux, les troupes stathoudériennes entraient dans la ville et désarmaient les *corps francs*. La révolution était terminée.

Quelques jours plus tard, malgré les déclarations formelles de son manifeste au moment de l'entrée en campagne, malgré le texte également net de la capitulation d'Amsterdam, le roi de Prusse annonçait au duc de Brunswick que la cité rebelle devait payer tous les frais de l'expédition. Une telle demande pourrait servir de morale au récit de cette aventure. Elle fut retirée sur le conseil du duc et remplacée par la requête d'une large gratification accordée aux troupes. S'il faut en croire M. de Pfau, elles n'avaient perdu que 211 hommes durant leur promenade militaire. Est-il besoin de dire la joie de Guillaume V et de la princesse, l'enthousiasme des stathoudériens, l'orgueil profond de sir James Harris ?

L'on devine les fêtes données aux vainqueurs de la Hollande. Une médaille frappée en l'honneur du duc de Brunswick lui fut remise par les états. Ses principaux officiers la reçurent. Par décision royale, ils furent autorisés à porter sur leur justaucorps un ruban orange. Les *patriotes*, au contraire, persécutés dans la plupart des villes, fuyaient en grand nombre une patrie où ils ne trouvaient plus la sécurité. La populace déchaînée s'unissait aux soldats prussiens, jusqu'alors retenus par la discipline, pour piller et dévaster les maisons abandonnées. La petite ville de Zierickzée, en Zélande, était aux trois quarts détruite par les bandes ameutées contre elle. A Amsterdam même, les *patriotes* étaient menacés. Les commissaires de Woerden eurent une dernière réunion chez M. de Witt, qui allait partir pour la France. Avant de se séparer, ils attestèrent que toujours ils avaient été d'accord, que toutes leurs résolutions n'avaient été inspirées que par l'amour pour leur malheureux pays. MM. de Capellen, de Pallandt, Bicker, Abbema suivirent l'exemple de M. de Witt. Le nombre des émigrés hollandais, en France, fut si considérable qu'on dut songer à créer des régimens nouveaux pour employer les officiers et les soldats sans ressources. Toutes les classes de la société était représentées parmi les fugitifs. Pour atténuer le déplorable échec de la politique française, l'on accorda des secours aux victimes les plus malheureuses

de cette politique. La liberté religieuse leur fut promise, on parla même de les autoriser à construire des temples. L'on espérait ainsi rappeler dans leur ancienne patrie les descendans des proscrits de l'édit de Nantes. C'était se consoler trop facilement d'une situation très fâcheuse, et ne pas prévoir assez les très graves conséquences d'une conduite hésitante et imprévoyante.

La marche victorieuse et rapide de l'armée prussienne, le siège d'Amsterdam, où, prétendait-on, vingt mille personnes avaient succombé, devaient produire dans l'Europe entière une impression aussi funeste que durable. Le 27 octobre, la cour de Londres faisait remettre à celle de Versailles une déclaration pour l'inviter à la cessation commune des armemens. « Les événemens qui ont eu lieu dans la république des Provinces-Unies ne peuvent plus laisser aucun sujet de discussion, encore moins de contestation entre les deux cours. » La réponse de la France fut catégorique : « L'intention de Sa Majesté n'est pas et n'a jamais été de s'immiscer par la force dans les affaires de la république. Elle ne conserve aucune vue hostile relativement à ce qui s'est passé. » La conséquence de ce langage était facile à prévoir. Le 4 avril 1788, était signée l'alliance offensive et défensive de la Prusse et des Pays-Bas; le 15 avril de la même année, était conclu un traité presque analogue entre les Pays-Bas et l'Angleterre.

« Nous avons été surpris, écrivait M. de La Fayette à Washington; le roi de Prusse a été mal dirigé, les Hollandais sont ruinés, et l'Angleterre se trouve la seule puissance qui ait vraiment gagné au marché. » Ni la France, ni l'Angleterre, ni la Prusse n'avaient vraiment gagné au marché. La France devait se ressentir longtemps de l'erreur qu'elle avait commise en laissant s'engager une lutte qu'elle ne voulait ou ne pouvait pas soutenir. La Prusse, trompée par notre apparente faiblesse, allait apprendre, en 1792, que les défilés de l'Argonne s'enlevaient moins facilement que les écluses d'Amsterdam. L'Angleterre elle-même avait-elle suivi une politique sage et prudente en montrant aux soldats prussiens la route à suivre pour occuper en moins de cinq jours la moitié des Pays-Bas?

Frédéric le Grand, il n'y a guère plus d'un siècle, terminait par ces lignes quelque peu sceptiques son Histoire de la guerre de sept ans : « C'est là le propre de l'esprit humain que les exemples ne corrigent personne; les sottises des pères sont perdues pour les enfans. Il faut que chaque génération fasse les siennes. » L'avenir prouvera, je l'espère, que Frédéric le Grand s'est trompé.

PIERRE DE WITT.

UN

SIÈCLE DE MUSIQUE FRANÇAISE

L'OPÉRA COMIQUE.

II[1].

D'HEROLD A BIZET.

I.

Le trio des maîtres de l'opéra comique se complète, avec Boïeldieu, par Herold et par Auber. De ces deux derniers, l'un fut un musicien de génie, l'autre, un musicien d'esprit. Tout pour eux fut différent : le talent et la destinée. A l'un la Providence mesura les années et défendit les œuvres nombreuses; à l'autre elle accorda la fécondité d'une vie presque centenaire. Elle avait arraché des mains d'Herold sa lyre toute vibrante; elle laissa le vieil Auber s'endormir doucement sur la sienne.

Herold mourut très jeune, comme devait mourir, près de quarante ans après lui, un musicien de sa race, George Bizet; mais il

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

eut le temps de donner à l'opéra comique sa forme achevée, et d'être le représentant parfait du genre que nous étudions. On a contesté l'originalité d'Herold; on l'a accusé, sinon de copier, au moins de se souvenir. Ce Français, dit-on, était fait d'un Allemand et d'un Italien; sans Weber et sans Rossini il n'y aurait pas d'Herold. Peut-être; mais ce serait une raison de plus d'aimer Weber et Rossini, voilà tout. Sans doute, Herold est romantique, comme Weber; mais, de son temps, qui n'était romantique en France? D'ailleurs, il y aurait entre le romantisme de l'un et celui de l'autre plus d'une nuance à signaler, ne fût-ce qu'à propos du sentiment de la nature. Ce sentiment, que Weber eut au plus haut point, fit défaut à Herold comme à presque tous nos musiciens. La musique française n'a pas eu de paysagiste avant Berlioz et Félicien David.

L'influence de Rossini se fait sentir davantage chez Herold. L'astre du maître italien était si brillant que nul n'échappait à ses reflets. Herold tient de Rossini la prestesse de certains mouvemens : par exemple, dans le trio presque bouffe du premier acte de *Zampa*, dans le premier duo du *Pré aux Clercs* ou dans le trio du second acte. Mais ce sont là des détails; au fond, le génie d'Herold n'est pas essentiellement rossinien; il est plus sobre et plus concis. Herold eut la force et le nerf, mais, sans en abuser jamais. Il resta mesuré, fidèle à la tradition française de la modération et de l'équilibre. Il fut surtout le musicien de la couleur, de cette couleur que nous trouvons chez Grétry le premier, qui s'accuse dans *la Dame blanche*, et prend tout son éclat dans *Zampa* et le *Pré aux Clercs*. En musique même, on peut être coloriste. Auber ne le fut guère, sauf dans certaines pages de *la Muette;* Herold le fut presque toujours.

Zampa et *le Pré aux Clercs* sont les deux œuvres maîtresses d'Herold. On a oublié *les Rosières*, *Lasthénie*, *le Lapin blanc*, même *le Muletier;* à peine se souvient-on de *Marie; Zampa* est de 1831; *le Pré aux Clercs*, de 1833. Les deux ouvrages font songer à Prosper Mérimée. Herold et Mérimée, les deux esprits les plus dissemblables, furent rapprochés deux fois par des sujets, sinon par des inspirations analogues. L'idée du *Pré aux Clercs* est empruntée à la *Chronique du règne de Charles IX*, et *Zampa, ou la Fiancée de marbre*, pourrait bien avoir donné à Mérimée l'idée de sa *Vénus d'Ille*. Le romancier et le musicien ne se nuisent pas; chacun a suivi son chemin et fait œuvre personnelle. Si Mérimée trouva dans *Zampa* l'idée de la *Vénus d'Ille*, l'opéra comique d'Herold dut lui paraître un peu mou, un peu lâche. Il en a résumé les effets et condensé l'épouvante. Toute couleur, même celle d'Herold, pâlit devant celle-là. Chez Mérimée, la redoutable fiancée n'est plus de

marbre, mais de bronze, comme ces monstres dont l'ingénieuse cruauté des anciens faisait des engins de supplice. Ce n'est plus une fille de Florence, c'est Vénus elle-même, la Vénus antique, la déesse des étranges et meurtrières amours. Mérimée mêle à cette aventure fantastique un naturel qui en accroît l'horreur. Il nous conte ce drame comme un simple incident de la vie de province. Il ne s'agit pas d'un romanesque brigand de Sicile, d'un corsaire fabuleux, d'un nouveau don Juan, mais tout bonnement d'un jeune homme qui se marie, d'un jeune homme en habit noir comme tous les mariés. Il n'a rien de l'écumeur de mers; il n'a jamais pillé de châteaux, ni trompé de jeunes filles; et, pour une plaisanterie de buveur un peu gai, l'on sait quel est son châtiment; on le devine plutôt, car Mérimée ne s'en explique pas nettement. On entend bien, la nuit, des pas lourds dans la chambre nuptiale; on retrouve bien le marié sans vie, broyé par une étreinte de fer; mais dans le jardin, la statue est à sa place; à peine sa lèvre s'est-elle plissée d'un mauvais sourire. L'équivoque ajoute au malaise que fait éprouver ce conte. On croit, en fermant le livre, entendre le rire de l'auteur, aussi méchant que celui de sa statue.

Herold est moins sec, moins sceptique; il ne reste pas, comme Mérimée, impassible; il entre dans le drame avec intérêt, avec passion.

Boïeldieu n'est pas oublié dans le premier chœur de *Zampa;* dans la ballade fameuse : *D'une haute naissance*, on retrouve sa poésie de ménestrel; la phrase inquiète de Camille est pénétrée de sa mélancolie. Le chœur des jeunes filles s'achève, et la première parole de la fiancée : *Il ne vient pas!* nous émeut d'un soudain pressentiment. La *coda* qui termine l'air, l'entrée d'Alphonse, tout cela sans doute est un peu négligemment imité de Rossini; mais le trio, rossinien, lui aussi, est plein de verve mélodique. Le quatuor qui suit est excellent au double point de vue du drame et de la musique. Rien ne lui manque: ni l'ampleur de l'ensemble, ni la variété des mouvemens, ni la beauté des chants, ni l'intérêt de l'accompagnement. Herold ici donne à l'orchestre le degré d'importance qu'il doit avoir dans une scène de ce genre : au premier *tutti* succède une charmante mélodie de violons; phrase élégante, sur laquelle Zampa et Camille dialoguent aisément. Rien n'est sacrifié dans cette page magistrale : tout a sa place et sa valeur.

Le grand finale du premier acte est un chef-d'œuvre. Ce festin de pirates italiens a l'emportement d'une kermesse flamande : la fougue de Rubens avec la pompe du Véronèse. Quel éclat et quelle chaleur! Quel débordement de passions, d'instincts effrénés! Cependant Herold reste noble, même dans l'ivresse. Les brigands boivent

en gentilshommes; c'est une fête de grands seigneurs plus qu'une orgie de bandits. Zampa lance son couplet bachique d'une voix qui ne tremble pas. Il faut être maître de soi pour lever aussi haut son verre, pour rythmer aussi fièrement un toast magnifique. Il y a quelque chose de Byron dans ce personnage de Zampa et dans ce brindisi de patricien.

Tous les épisodes du finale sont dignes les uns des autres : l'entrée tremblante de Dandolo, l'outrage à la statue, et la bague retenue par le doigt de pierre. Après chaque incident, le thème principal est repris, soit par Zampa seul, soit par le chœur, tantôt hardi et provocant, tantôt alourdi par le progrès de l'ivresse et de la terreur. Zampa commence lui-même à se troubler, et le simple changement du rythme, quelques triolets chancelans suffisent à l'indiquer. N'entrons pas dans le détail, il faudrait tout signaler. Pas plus que la couleur, le dessin ne manque au tableau, compris tout entier dans des lignes harmonieuses, qui l'encadrent sans l'étouffer.

Des deux célèbres finales de *Zampa*, le premier est le meilleur. Le second acte est le moins bon des trois. Il contient pourtant une jolie prière, un grand air de Zampa : *Toi, dont la grâce séduisante*, dont l'allegro est démodé, mais dont la première phrase est belle. Le trio bouffe, analogue à celui de l'acte précédent, ne le vaut pas. Le duo avec Alphonse est médiocre. Ce pauvre Alphonse, d'ailleurs, s'efface à côté de son rival : il n'en a pas l'allure chevaleresque. Mais il soupire au troisième acte une délicieuse barcarolle. Herold a souvent de ces accents plaintifs, sans amertume ni violence. Était-ce instinct secret de sa brève destinée? Était-ce la mort vaguement entrevue? Se disait-il, comme le Socrate du poète :

Je suis un cygne aussi; je meurs! je puis chanter!

Le troisième acte de Zampa s'achève par un duo dramatique. Presque jamais la musique n'avait encore été aussi ardente que dans cette œuvre, moins égale peut-être, mais plus chaude que *le Pré aux clercs*. Plus emporté que Mergy, Zampa sait être aussi tendre. Sa cavatine : *Pourquoi trembler?* est respectueuse et presque craintive comme un premier aveu d'amour. Le beau rôle que ce rôle de ténor! Qu'il a d'éclat et de grâce tout ensemble! Quel relief, et surtout quelle simplicité! Comme cet art est sans détours et sans arrière-pensées!

Deux ans après *Zampa*, fut représenté *le Pré aux Clercs*. Entre le romancier et le musicien les nuances s'accusent de plus en plus. Mérimée donne à son récit la précision, mais un peu la sécheresse d'une gravure. Il a la vision prompte, l'imagination sobre, le trait

incisif, quelque chose enfin de mordant comme la pointe sur le cuivre. On voit chez lui partout la force, sans jamais sentir la tendresse. Son héroïne elle-même, la blanche Diane de Turgis, a plus de sens que de cœur. Elle mêle à son amour presque des raffinemens de courtisane. Elle reçoit son amant dans une retraite galante, dans une alcôve éclairée de bougies roses, où des cassolettes brûlent au pied d'un lit de satin cramoisi. Elle paraît, masquée de velours; elle irrite le désir impatient de Mergy par mille feintes et mille réticences. Le jeune homme finit par douter lui-même s'il est près de Diane, et ce n'est qu'en le voyant hésiter que, brusquement, l'ardente comtesse se livre à lui.

La chaste Isabelle, du *Pré aux Clercs*, n'a pas de ces transports, ni les narines frémissantes de Diane, ni ces yeux dont la pupille se dilatait comme celle des chats, ces yeux dont les regards devenaient de feu.

Moins sensuel que Mérimée, Herold est aussi moins cruel. La scène du repas de Mergy, au premier acte, ne tourne pas aussi mal que la querelle de Vaudreuil et de Rheincy. Le duel final même est moins brutal. Voyant Comminge mort, un des témoins dit aux autres : « Regardez son sourcil et sa joue, la coquille du poignard s'y est imprimée comme un cachet dans de la cire. » De tels détails, froidement jetés, font frissonner. L'œuvre d'Herold est, en général, d'un ton moins cru. Mérimée, peut-être, est plus conforme à la vérité historique, à l'esprit d'une époque où les passions étaient effrénées, l'amour sans retenue et la haine sans merci; mais Herold nous touche davantage. Il nous émeut, et le secret de la beauté artistique est dans l'émotion.

Nous signalions plus haut la mélancolie d'Herold ; bien plus que *Zampa*, *le Pré aux Clercs* est pénétré de cette tristesse attirante. Elle est jetée comme un voile, elle passe comme une ombre sur certaines phrases : le premier chant de l'ouverture, le début du grand air d'Isabelle, l'adorable plainte de la reine : *Je suis prisonnière, loin du beau pays !* Tout le rôle d'Isabelle est empreint de cette grâce attendrie, vague langueur, douce ivresse,

Où la bouche sourit et les yeux vont pleurer !

sentiment indéfinissable qui s'exhale de l'œuvre entière et lui donne un goût particulier, tout différent de la saveur un peu âpre de Mérimée.

Cependant le cœur d'Herold n'a pas égaré son imagination. Il a bien rendu la couleur de l'époque. Dans de moindres proportions, *le Pré aux Clercs* est un tableau d'histoire digne des *Huguenots*,

qu'il a précédés, et comme annoncés : même vérité d'ensemble et de détails ; pas un personnage qui ne porte le cachet du temps. Les rôles secondaires mêmes sont caractérisés. La reine a l'esprit, la malice de *Margot*, comme elle aimait d'être appelée, avec une exquise nuance de rêverie et de douceur. Lorsqu'elle s'explique avec Cantarelli dans le merveilleux trio du second acte, que de verve et d'entrain ! Et quelle tendresse câline avec la « gente Nicette, » sa filleule, dans cette phrase délicieusement modulée : *Sais-tu pas combien je t'aime ?*

Quant à Mergy, c'est le frère aîné de Raoul de Nangis ; il a la même élégance patricienne. Il résume en lui toutes les grâces, toutes les séductions de son époque, ce svelte gentilhomme, auquel ne messied pas un peu de gravité huguenote. Rien n'a vieilli dans ce rôle, pas même le premier air : *O ma tendre amie !* Il débute par un récitatif si dégagé ! le chant qui vient après est si candide, si pur ! Il s'épanouit avec tant de tendresse ! Mergy paraît à peine au second acte ; il n'a que deux phrases à chanter, mais quelles phrases ! De quel ton parle cet ambassadeur de vingt ans ! Avec quelle noblesse il réclame, au nom du roi de Navarre, et sa reine et sa fiancée ! Le récit, en quelques mesures, de son entretien avec Charles IX, mériterait une longue analyse. Vérité dramatique, historique même, tout est réuni dans cette page incomparable. Nul mémoire contemporain ne donne mieux que le second acte du *Pré aux Clercs* l'idée, l'image de la cour à demi française, à demi italienne, des Valois. Quoi de plus gai que la mascarade menée par Cantarelli? de plus vif que cette intrigue nouée pendant la fête? Voici Nicette, épeurée, parmi les masques. Soudain les danses s'arrêtent : Mergy prend congé de Marguerite. Le roi ne laisse partir ni la reine de Navarre, ni sa fille d'honneur. Comminge, irrité qu'un autre ose toucher la main d'Isabelle, éclate et s'emporte. Le duo de la provocation, frémissant de colère, s'interrompt à l'entrée de la jeune fille. On l'accueille avec un petit chœur exquis. La reine murmure une phrase pleine de langueur et d'ennui ; mais les danses déjà reprennent plus vives. Galante et batailleuse, raffinée et violente, toute la renaissance française est dans ce tableau.

Au troisième acte, la couleur s'assombrit. Il n'est pas au théâtre d'effet à la fois plus sobre et plus puissant. La nuit descend sur le pré aux Clercs, où les deux rivaux ont pris rendez-vous. Par une inspiration très heureuse, Herold n'a pas mis leur duel sur la scène. Les jeunes gens sortent l'épée nue, et leur absence accroît peut-être l'émotion. Ils sont aux prises, et les soldats du guet, jouant aux dés, s'entendent déjà pour transporter le mort. Là-bas, on danse encore au clair de lune, et rien n'est plus lugubre que ce chœur à

voix basse et ces lointaines ritournelles. Peu à peu le silence se fait : un petit quatuor inquiet le trouble à peine. Les archers continuent de jouer dans l'ombre, et leur refrain s'étouffe de plus en plus. Ils se taisent enfin, et s'en vont. Alors, des grondemens confus de l'orchestre se dégage un profond sanglot. La barque descend au fil de la rivière, portant le cadavre de Comminge. Accompagnée par la mélodie funèbre, elle glisse comme la barque de Dante sur le fleuve sombre et lourd :

Così sen vanno su per l'onda bruna.

Voilà comment il faut employer l'orchestre quand les voix deviennent impuissantes. Voilà comment il faut le faire chanter et gémir.

Trois semaines après la représentation de son chef-d'œuvre, Herold s'éteignait. Hélas ! que de tombeaux où l'on pourrait écrire la question mélancolique du poète :

Quare mors immatura vagatur?

II.

« Herold avait la qualité, disait Auber, moi j'ai la quantité. » Le vieux maître se faisait trop sévère justice. Scudo écrivait en 1857 : « Le jour où l'on examinera avec soin la couronne de roses qui orne les cheveux blancs du dernier des compositeurs français, on pourra y compter bien des feuilles mortes et beaucoup de clinquant. » On l'a examinée depuis, cette couronne d'un compositeur qui ne fut pas heureusement le dernier des nôtres ; et, dans un discours qui fit du bruit, un penseur et un écrivain de premier ordre, un homme de goût, un ministre d'alors (il y a longtemps de cela), disait d'Auber : « Lisez-le d'un bout à l'autre ; suivez son histoire depuis le commencement ; son nom est facilité. Tout lui a réussi dans l'art et dans la vie. Les moins musiciens le comprenaient et l'aimaient à première vue, et l'on sentait que ses airs lui venaient tout seuls et ne lui coûtaient aucun effort. Il y a plus de travail dans la plus courte scène des *Huguenots* que dans toute *la Muette*, qui pourtant est un chef-d'œuvre. Oui, cet homme a produit plus que personne, et il est certain qu'il n'a jamais travaillé. On a dit qu'il était ignorant ; pas du tout, mais il fallait qu'il sût sans avoir appris, car Auber prenant de la peine est aussi impossible à imaginer qu'Auber faisant de la musique grossière ou de la musique ennuyeuse. C'est une exception magnifique... » Et M. Jules

Simon ajoutait : « dont la place n'a jamais été ici. » *Ici*, c'était le Conservatoire, et le ministre avait, disait-on, mauvaise grâce à mal parler, devant des élèves, de leur maître à peine enseveli.

Mal parler ! M. Jules Simon parlait-il si mal d'Auber ? Mal à propos, tout au plus. Il ne l'aurait pas nommé directeur du Conservatoire ; cela n'était peut-être pas bon à dire au Conservatoire même, mais le reste était excellent à dire partout. « Son nom est facilité. » Ce fut bien, en effet, la qualité maîtresse et le défaut capital d'Auber ; la facilité le perdit parfois et le sauva toujours. Par l'abondance, par l'intarissable épanchement de sa mélodie, il fut, en effet, une exception magnifique. A quatre-vingt-six ans, il composait un opéra comique intitulé : *le Premier Jour de bonheur !* Ce titre seul, à cet âge, ne fait-il pas sourire? Il souriait lui-même, l'aimable vieillard ; il rendait à la vie tous les sourires qu'elle avait eus pour lui.

Cette bonhomie spirituelle désarme qui voudrait devenir sévère ; cette inspiration souvent médiocre, jamais absente, étonne par le fait seul de sa continuité. Elle étonne, quitte à finir par lasser, par agacer même. Auber a semé partout des fleurs, mais trop souvent des fleurs artificielles. Ses mélodies jaillissent comme d'ingénieuses petites fontaines ; il leur manque la profondeur et le mystère des sources. Sans demander l'effort et le labeur au génie, sans mesurer le mérite à la peine, on peut exiger de l'art le sérieux et la conviction. Tous deux ont fait maintes fois défaut à Auber. Pendant quarante ans, il a gaspillé les couplets, les refrains, les barcarolles, les sérénades qu'il entendait fredonner dans sa tête ; il ne se recueillit jamais pour écouter une grande voix chanter au fond de son âme.

Elle est perdue, l'émotion des Monsigny, des Grétry, des Boïeldieu. Après Herold, le musicien romantique, Auber, « le père Auber, » le musicien bourgeois. Bourgeois ! il l'était tant, qu'à lui donner encore ce nom on le mérite presque soi-même. Il est banal de lui reprocher sa banalité. Nous ne disons pas sa trivialité, car, M. Jules Simon a raison, Auber n'est pas trivial. Henri Heine écrivit méchamment de Scribe et d'Auber, du poète et du musicien : « Tous deux ont de l'esprit, de la grâce, du sentiment, même de la passion ; il ne manque à l'un que la poésie, à l'autre que la musique. » Il y eut entre ces deux natures une affinité singulière, une rare faculté d'association, presque d'assimilation. Pour bien des gens, l'opéra comique est resté un composé de Scribe et d'Auber, comme l'eau, d'oxygène et d'hydrogène : il n'y a pas mélange, mais combinaison ; si parfaite, que les paroles parfois pourraient être d'Auber, et la musique, de Scribe. Avec Boïeldieu, le Boïeldieu de

la Dame blanche, l'ingénieux librettiste s'attendrit un peu ; aidé de Walter Scott, il atteignit à la poésie. Avec Meyerbeer, il s'ennoblit et s'éleva jusqu'au drame historique. Avec Auber, il put demeurer lui-même ; Auber le prit tel qu'il était, et s'en accommoda. A l'exemple de son librettiste, le musicien ne força point son talent, et fit tout avec grâce.

Au moins ne fit-il rien sans quelque grâce. Dans la plus pâle de ses partitions, brillent toujours quelques points lumineux : le chœur des voleurs déguisés en moines, au premier acte des *Diamans de la couronne*, le chœur des ouvriers au début de *la Fiancée* ; au premier acte du *Philtre*, le chœur étincelant des paysannes agaçant le beau Guillaume, et le duo délicieux que chante Guillaume avec Térézine. Mais que de négligences, que de faiblesses au cours de ces ouvrages ! Que de ritournelles bonnes à faire danser les chiens ou courir les chevaux !

Parfois on se laisse prendre au titre seul des opéras comiques d'Auber ; ils ont toujours, sinon quelque chose de rare, au moins quelque chose d'élégant et de gracieux : *la Fiancée*, *les Diamans de la couronne*, *Rêve d'amour*, *le Premier Jour de bonheur !* Étiquettes mensongères ! Le nom seul a de la poésie. La poésie fut ce qui manqua le plus à Auber. Où l'eût-il trouvée ? Il ignora toujours la nature, la douleur et la passion. Cette vie presque centenaire fut toute superficielle. Certes, Auber a personnifié quelques-unes de nos grâces et de nos séductions françaises : la clarté, l'esprit, la facilité ; mais il ne faut pas faire de lui le représentant de notre âme nationale. Elle a des profondeurs où jamais Auber n'est descendu, des mystères qu'il n'a pas entrevus. Il n'a rien dit des choses qui ne s'oublient pas. Il n'a rien soupçonné des vérités éternelles, ni des éternelles beautés.

A notre gré, les trois meilleurs opéras comiques d'Auber sont : *Fra Diavolo*, *Haydée* et *le Domino noir*, son chef-d'œuvre.

Fra Diavolo fut donné en 1830, un an avant *Zampa*. C'est aussi une histoire de brigands, mais tout autrement traitée. Auber se souciait peu du romantisme et des héros byroniens, des statues vengeresses et du feu céleste. Son *Fra Diavolo* n'a pas l'allure de *Zampa*. Il y a de l'un à l'autre la différence du brigand au voleur, de l'amour à la galanterie ; de l'œuvre ardente, et parfois presque héroïque, à la comédie musicale. A peine le héros élève-t-il le ton au début du troisième acte, dans la première phrase d'un air qui n'est pas sans noblesse : *Je vois marcher sous ma bannière*. Partout ailleurs il n'est qu'élégant et spirituel. Le critique allemand que nous citons volontiers à propos de notre musique française, M. Hanslick, est plus que bienveillant pour *Fra Diavolo :* « L'excellent livret de

Scribe, dit-il, où le romantisme de la vie des brigands se mêle au plus fin comique, où pour la première fois apparaît, dans un opéra, une nouvelle figure, celle de l'Anglais voyageur, ce livret a trouvé dans la musique d'Auber la plus heureuse illustration. » — Nous n'apercevons guère, dans *Fra Diavolo*, la couleur romantique. — Avec plus de raison, M. Hanslick loue Auber d'avoir évité l'exagération. Auber traitait de petits sujets, que parfois il rapetissait encore, mais sans jamais enfler la voix. Il ressemblait moins à l'oiseau des bois qu'à l'oiseau de Paris qui siffle en cage. Elles étaient bien faites pour son cher Paris, les mélodies d'Auber. Elles en avaient la grâce chantante, et même dansante. Parmi de mauvaises choses, *Fra Diavolo* en renferme de fort jolies : les couplets d'entrée de milady, le délicieux quintette du premier acte et le duo qui suit; au second acte, un petit trio exquis : *Allons, milord, allons dormir !* et la scène du coucher de Zerline ; au troisième acte, le chœur de Pâques fleuries et le carillon.

Haydée (1847) est une œuvre plus dramatique que *Fra Diavolo*; mais sans plus de couleur locale. Pas une fois cet opéra vénitien ne fait songer à Véronèse. Auber ne s'occupait guère des magnificences de la ville des doges. La brise des lagunes ne souffle pas dans les voiles de son vaisseau. On ne sent dans sa musique ni la fraîcheur, ni le balancement des vagues. A la fin du second acte, Venise apparaît à l'horizon. Le soir, la ville luit comme une améthyste, et l'Adriatique, où se mirent les coupoles d'étain et les clochers de briques roses, baise les pieds de marbre de sa fille bien-aimée. Auber n'a pas rendu ces splendeurs ; il ne les avait pas vues et ne les a pas devinées. A Venise sortant des flots il a consacré une petite valse, et voilà tout.

Heureusement il a pris ses personnages plus au sérieux que leur patrie. Ce n'est pas que « l'infernal Malipieri » soit beaucoup plus qu'un traître de mélodrame : toute la partie guerrière de l'ouvrage est vulgaire et presque ridicule; mais le rôle de Lorédan n'est pas sans noblesse. Le style d'Auber a été rarement aussi relevé que dans la scène finale du premier acte. Il y a là des accens pathétiques, des dissonances hardies et heureuses. L'air : *Ah! que Venise est belle !* est plus qu'une barcarolle ordinaire ; il sent le grand seigneur et les fêtes patriciennes. Tout ce songe est bien traité, sans faiblesse ni banalité. La déclamation en est dramatique; la phrase principale revient toujours plus sonore, plus puissante : c'est une belle page. D'autres l'entourent qui sont charmantes ; par exemple le nocturne : *C'est la fête au Lido*, où deux voix de femmes s'enroulent autour d'un accompagnement gracieux. Citons encore, au début du premier acte, la phrase exquise de Lorédan à Rafaela, pé-

nétrée d'une tendresse trop rare chez Auber; enfin, quelques inspirations puissantes : le beau duo des deux hommes au second acte et l'ensemble dramatique : *Souvenir qui me tue!* où se trouve comme un pressentiment de Verdi.

Dans la longue carrière d'Auber, il est difficile de marquer des étapes successives. Ce talent instinctif, instantané, ne connut ni le développement ni le progrès; il fut presque immédiatement tout ce qu'il devait jamais être. Les œuvres d'Auber, rarement toutes bonnes ou toutes mauvaises, le plus souvent mêlées de bien et de mal, sont répandues comme à l'aventure le long de son chemin. Il faut glaner un peu au hasard ainsi qu'il a semé lui-même, sauter de *Fra Diavolo* à *Haydée*, quitte à revenir au *Domino noir*.

Le Domino noir (1837) est l'œuvre la plus caractéristique d'Auber, et la plus achevée; le type de l'opéra comique tel qu'il le comprit et qu'il le fit longtemps aimer. Type nouveau, que le spirituel musicien a véritablement créé, et qui reste son titre à la faveur des esprits aimables, sensibles à la gaîté et au sourire. *Indulgere genio*, disaient les anciens; ce pourrait être la devise d'Auber. Il eut au plus haut point la souplesse et la condescendance de l'esprit. Il n'était pas fait pour les hautes cimes; de bonne grâce, sans faux orgueil ni fausse modestie, il se tint à mi-côte. Il fit de petites choses avec un très grand talent. La muse ne lui parlait pas un langage austère; il causait avec elle familièrement, en camarade. Il fit un peu de la musique la servante de la comédie, mais une servante accorte, vive et pimpante soubrette comme l'Inésille du *Domino noir*.

Le Domino noir eut un immense succès et reste encore aujourd'hui l'un des opéras comiques les plus agréables; brillante et coquette partition, chef-d'œuvre d'un genre secondaire, mais chef-d'œuvre. Ce genre de l'opéra comique a plus d'une séduction; chacun peut s'en amuser ou s'en émouvoir. Quelle souplesse a notre imagination française, qui crée tour à tour *la Dame blanche* et le *Domino noir!* Tâchons de comprendre et d'aimer toutes les manifestations de notre génie; concilions les œuvres diverses au lieu de les opposer; ne brisons aucune des cordes de la lyre. L'esprit d'Auber ne saurait nuire à l'âme de Boïeldieu. *La Dame blanche*, c'est le mystère; *le Domino noir*, c'est l'intrigue; le masque rieur d'Angèle au lieu du chaste voile d'Anna.

Les trois actes du *Domino noir* sont écrits avec une verve intarissable. Elle éclate déjà dans l'ouverture, rythmée en boléro comme plusieurs morceaux de la partition. Auber, qui ne cherchait pas bien loin la couleur espagnole, l'a parfois très heureusement trouvée. La mesure vive à trois temps revient souvent dans *le Domino noir*

et lui donne la prestesse et la légèreté. Quelle folle équipée que celle des deux novices! Comme Auber a sauvé de la vulgarité cette aventure de carnaval, ce bal masqué, ce souper de garçons, et ce tableau, finement satirique, d'un couvent de religieuses! Il s'est gardé, comme il le fallait dans une œuvre aussi mince, de la lourdeur et de la caricature; il a glissé, sans insistance, sur le babil des nonnes, sur leur onction dévote, sur mille détails qu'il était spirituel d'indiquer seulement. Son tact exquis l'a préservé aussi d'un sentimentalisme fade. L'amour, la passion seraient ici de bien grands mots: Horace est plutôt galant et Angèle coquette! Une fois seulement leur voix s'émeut et le cœur leur bat: dans le touchant cantique du troisième acte. Cette justesse du sentiment et du ton donne au *Domino noir* un charme particulier. Il faut y ajouter l'attrait d'une facture musicale toujours ingénieuse, toujours coquette, d'un orchestre varié, pimpant comme les mélodies qu'il accompagne; un soin, assez rare chez Auber, des détails, des rôles secondaires, tels que ceux de la dame Jacinthe et de Pérez, le portier du couvent.

En se reconnaissant la quantité seulement, Auber était décidément un peu sévère pour lui-même: une fois au moins il eut la qualité.

III.

C'est après Auber qu'il faut dire quelques mots d'Adolphe Adam. Musicien moins consommé qu'Auber, il eut un peu les mêmes qualités et les mêmes défauts: peu d'idéal, mais beaucoup d'idées. Lui non plus ne fut pas un poète. Sa musique aime la comédie et l'intrigue; elle s'y joue avec aisance. Elle glisse à la surface et ne pénètre pas. Jamais prétentieuse, rarement ennuyeuse, souvent agréable, elle a de l'esprit, mais pas d'âme. Quoique disciple de Boïeldieu, l'un des plus émus de nos maîtres, Adam, comme Auber, semble fuir l'émotion.

Ses œuvres les plus populaires ne sont pas les meilleures: le fameux *Postillon de Lonjumeau*, malgré de bonnes pages, comme le finale du premier acte, où se trouve même un soupçon de fugue; *le Chalet* surtout, pauvre et vulgaire, ne valent ni *le Toréador*, ni *Si j'étais roi*, ni *Giralda*. Ces trois opéras comiques sont aimables et mélodieux, écrits avec élégance et facilité, menés avec la prestesse d'opérettes de bonne compagnie. Dans les deux derniers même, on trouve parfois quelque tendresse et comme un vague écho de Boïeldieu.

Amoureux d'une princesse qu'il a sauvée des eaux, vêtue, comme on disait alors, « de sa seule robe d'innocence, » le pêcheur Zéphoris, au premier acte de *Si j'étais roi*, chante un ou deux airs qui ne manquent pas de sentiment. Au second acte, un petit duo, par sa coupe et son rythme, rappelle un peu certain duo bachique de *l'Enlèvement au sérail*. Plus d'une page a de la gaîté ; d'autres ont presque de la distinction.

Giralda vaut mieux encore, avec son entrain, son mouvement scénique et son style dégagé. A l'imbroglio de *la Nouvelle Psyché* convenait bien cette musique légère et court-vêtue : romances un peu fades, mais bien tournées, qu'Adam fait soupirer à des princes galans ; gentils couplets, comme ceux que Ginès, au premier acte, adresse à son habit, « son bel habit de mariage, » airs de bravoure et finales vocalisés. Tout cela n'est pas bien méchant, mais n'est pas bien mauvais non plus. Quelquefois même c'est charmant, témoin certain chœur du premier acte. Giralda croit épouser Ginès, qu'elle n'aime pas, et dont Manoël, qu'elle aime, a pris à son insu la place. Le cortège passe, suivant la fiancée pensive, et la marche nuptiale exprime finement la mélancolie résignée de cette pauvre petite noce sans amour. Comme Auber, Adam pouvait être un délicat.

La place d'honneur, au foyer de l'Opéra-Comique, est occupée encore aujourd'hui par le buste d'un maître qui n'est plus le dieu du temple : Halévy. Il le fut, disent nos pères, à l'époque des *Mousquetaires de la reine*, du *Val d'Andorre :* deux pauvres œuvres pourtant. La vulgarité gâte tout en elles : les idées, le style et le rythme lui-même : témoin les couplets du vieux chevrier dans *le Val d'Andorre*, ou le grand air d'Olivier au premier acte des *Mousquetaires*. Le jeune gentilhomme célèbre les plaisirs de la chasse du roi ; mais dans quel style poétique et musical ! Il ne nous épargne aucun épisode : il faut, bon gré mal gré, suivre la meute. C'est la musique descriptive, qui fut un temps fort goûtée. On chantait ainsi les voyages au début des *Diamans de la couronne*, et les combats dans *la Dame blanche*. Les demoiselles, les Berthe de Simiane et les Athénaïs de Solange avaient aussi leurs grands airs, de coupe classique. Rien de plus froid, de plus ennuyeux que cette rhétorique musicale. Pour rendre tolérables les confidences des jeunes princesses aux bocages, il faut le génie d'un Rossini et la beauté, pour ainsi dire plastique, d'un air comme *Sombres forêts !* Halévy trouva trop rarement le secret de cette beauté.

Tout est formule dans *les Mousquetaires* et *le Val d'Andorre*.

Rien que fade galanterie ou sentimentalisme larmoyant; aucun naturel, aucune originalité, nulle émotion, nul esprit.

Une fois cependant, à l'Opéra-Comique, Halévy eut tout cela : *l'Éclair* est presque un chef-d'œuvre. Ce petit opéra comique à quatre personnages, sans un seul chœur, pourrait se jouer entre deux paravens : c'est du théâtre intime, presque de la musique de chambre; charmante exception dans l'œuvre un peu emphatique d'Halévy, véritable éclair, lumineux et court.

Cependant, malgré ses grâces, et par quelques-unes de ses grâces même, *l'Éclair*, qui fut joué en 1835, porte bien le cachet un peu vieillot de son temps, comme certaines toiles de M. Ingres. Aujourd'hui, cette musique et cette peinture semblent un peu passées : leurs ajustemens ne sont plus de mode. Les rondos de la sémillante Mme Darbel, la mélancolie de la sensible Henriette interrogeant, le soir, sa « lyre d'Éole, » tout cela fait sourire comme des parures d'aïeule. Nous parlions tout à l'heure de grands airs, c'est peut-être dans *l'Éclair* que se trouve le plus grand de tous, le type de la romance pour ainsi dire professionnelle. Toute une vie d'officier de marine y est détaillée : *Partons, la mer est belle!* Voici le départ du mousse, puis la rencontre d'un vaisseau ennemi; préparatifs de combat : prière, lointain adieu à la patrie, à la mère, à la fiancée. La bataille s'engage; musique imitative : partout le feu, la mort; héroïsme du jeune homme. Enfin, la victoire est certaine; les amis se retrouvent et s'embrassent, la fumée se dissipe, et, sur l'océan apaisé, la corvette, à pleines voiles, reprend sa course, et le ténor, à pleine voix, son refrain : *Partons, la mer est belle!*

Mais, ces critiques faites, il faut louer dans *l'Éclair* la tenue générale de l'œuvre et reconnaître la singulière séduction de ce quatuor en trois actes. La scène se passe dans un cottage voisin de Boston, et l'on sent bien dans cette musique le charme familier du *home*, de la petite maison anglaise, proprette et fleurie. C'est un aimable *boy* que George, ce Chérubin à peine échappé d'Oxford, amoureux de ses deux petites cousines. Ses premiers couplets : *J'arrive, j'arrive auprès de vous, mes belles!* sont la perle de la partition. Ils ont une grâce juvénile et comme un parfum de *flirt* enfantin. Halévy ne donna jamais à sa mélodie un tour aussi distingué. Citons encore le trio pimpant qui vient après; l'air pathétique de Lionel : *Adieu clarté, douce lumière;* le duo de la leçon de chant, plein de sentiment et d'esprit; la romance de Lionel : *Quand de la nuit l'épais nuage*, dont on a malheureusement abusé, et le quatuor du dernier acte, prestement dialogué. Toutes proportions gardées entre les œuvres et les hommes, comme l'auteur de

Guillaume Tell, l'auteur de *la Juive* a fait aussi son *Barbier de Séville*.

Le maître par excellence de l'opéra, Meyerbeer, ne fut pas un des maîtres de l'opéra comique. *L'Étoile du Nord* et *le Pardon de Ploërmel* viennent loin après la glorieuse tétralogie de *Robert*, des *Huguenots*, du *Prophète* et de *l'Africaine*.

Qu'est-ce que *le Pardon de Ploërmel?* Une banale histoire sans drame ni passion : l'histoire d'un gars chercheur de trésors, d'un berger peureux et d'une pauvre folle. Il n'y a pas même ici la poésie d'un conte ou d'une légende locale. Le seul personnage original est la chèvre, et l'intérêt qu'elle excite est un peu puéril. Sa chèvre et son ombre, voilà tout ce dont s'inquiète Dinorah : elle endort l'une et joue avec l'autre. Aussi bien les folles sont presque toujours ennuyeuses, même au théâtre, et surtout en musique. Shakspeare seul a su parer de toutes les fleurs des eaux la blonde tête égarée d'Ophélie, tête charmante que M. Ambroise Thomas n'a pas découronnée. Le touchant Dalayrac avait aussi fait, de la folie de sa Nina, une rêverie mélancolique. Mais Dinorah du *Pardon*, Lucie, Catherine, au troisième acte de *l'Étoile du Nord*, sont des folles déplaisantes : des folles qui bavardent, folles à vocalises, avec échos dans la coulisse ou réponses à l'orchestre, notes piquées, valses chantées et dansées à la fois; folles artificielles, qui n'ont que l'extravagance, et non l'étrange et parfois profonde poésie des âmes troublées.

Dinorah semble aussi peu maîtresse de sa voix que de sa raison : gammes, trilles, fioritures lui échappent comme à un automate qui se dérange. Après ses duos avec Corentin, même après la valse de l'Ombre, dont la facture est cependant merveilleuse, on reste moins charmé qu'ébloui. Ce rôle est de pure virtuosité, étincelant et froid comme une fusée.

Le rôle d'Hoël n'a pas cette légèreté : il est emphatique et lourd. Et puis, dans *le Pardon*, tout vise trop à la grandeur : grand air, grand trio, grand duo bouffe. Tout veut être grand, et souvent n'est que gros : grosse gaîté, la gaîté de Corentin. Boïeldieu, dans *la Dame blanche*, Herold, dans *Zampa*, nous ont montré des poltrons autrement comiques. Gros effets d'orchestre dans cette partition, que l'on souhaiterait plus délicate. Fallait-il tant d'effort pour esquisser en musique un coin de lande bretonne, pour mettre dans des chansons de chasseur ou de faneur le parfum de la bruyère et des foins? Même la dernière scène de l'œuvre, la seule qui soit vraiment belle, est un peu trop vaste. Elle eût été plus belle ailleurs, où elle eût été plus vaste encore. Ailleurs, Meyerbeer eût donné des proportions gigantesques à ce défilé nuptial. Il eût fait

plus puissante et plus obstinée la litanie de ses pèlerins et les réponses du peuple agenouillé le long des chemins. Glorieuse procession de printemps, qu'il eût fallu prolonger à travers des campagnes infinies, comme le pèlerinage de *Tannhaüser!* Sans doute, tel qu'il est dans *le Pardon*, l'effet est déjà considérable; justement il ne l'est que trop. Le musicien a tant grossi ses personnages qu'ils étouffent dans leur cadre. Sans revenir aux petites marches villageoises du *Déserteur*, on pouvait trouver en musique la vraie note paysanne, celle de George Sand, par exemple, dans ses romans champêtres. On pouvait faire un tableau de noce bretonne plus modeste, mais plus touchant, quelque chose comme le convoi de Louise, une fille de Bretagne aussi :

Quand Louise mourut dans sa quinzième année,
. . . . . .
Ce n'étaient que parfums et concerts infinis,
Tous les oiseaux chantaient sur le bord de leurs nids (1).

Comme *le Pardon de Ploërmel*, un peu d'exagération et d'emphase gâte certaines parties de *l'Étoile du Nord*. Le librettiste de *Robert*, des *Huguenots*, du *Prophète*, a fini par le plus pauvre des imbroglios. Quel opéra comique, cette lourde machine, où rien n'est comique, sauf le style de M. Scribe! Jamais, fût-ce dans certains récits de *Guillaume Tell*, pareil jargon n'avait été chanté. Après les airs d'officier, de voyageur, Scribe a trouvé l'air du pâtissier. Danilovitz, compagnon de Pierre le Grand, d'abord mitron, comme le tsar est d'abord charpentier, débite avec ses gâteaux des couplets de ce goût :

Amoureux vulgaires,
Vos feux ordinaires
Ne s'allument guères
Que pour quelques jours!

Pâtissier modèle,
Ma flamme éternelle
Et se renouvelle,
Et dure toujours!

On pourrait relever bien d'autres paroles dans le grand air de Catherine au premier acte; dans les refrains militaires au second; et ce mot dit par l'empereur : « Je ne permets à Pierre de perdre la tête que lorsque le tsar n'a plus besoin de la sienne. » Et cet

(1) A. Brizeux.

autre encore : « Ou l'amour n'est qu'un vain mot, ou ce moyen doit me la rendre (1). »

Scribe, il est vrai, n'eut pas, en composant *l'Étoile du Nord*, toute sa liberté d'invention. Meyerbeer, qui ne voulait pas que dans ses œuvres rien se perdît, avait gardé comme noyau de sa partition *le Camp de Silésie*, cantate patriotique et militaire composée par lui en l'honneur du roi de Prusse Frédéric II. La transformation de la cantate prussienne en opéra russe exigea des rajustemens. Rien néanmoins, fût-ce un ravaudage forcé, ne saurait justifier pareil livret et pareil style.

La musique même a souffert de ces remaniemens. La partition de Meyerbeer est inégale ; elle trahit tour à tour une aisance géniale et l'effort d'un grand esprit à l'étroit. Quoi de plus libre, de plus dégagé que certaines pages du premier acte : le début des couplets de « la diplomatie, » l'exorde coquet du duo de Catherine avec Peters? Meyerbeer n'a rien écrit de plus puissant que le chœur des buveurs, avec le rythme inflexible des gobelets entrechoqués, et la foudroyante rentrée des instrumens à vent. Quelle carrure et quel aplomb ! Style d'opéra, je l'accorde, mais qui ne messied pas ici. Voici maintenant un tableau de genre : la noce de Prascovia, le joli chœur qui l'annonce, et les couplets exquis de la petite mariée finlandaise, vraie figure d'opéra comique, celle-là. Le duetto des deux femmes : *Quinze grands jours!* est étincelant, et la barcarolle de Catherine achève l'acte avec poésie. La jeune fille a pris la place de son frère et ses habits de soldat. Mais, avant de partir, elle salue une dernière fois le village qu'elle abandonne, et le frère qu'elle laisse à ses amours. Son chant s'élève, porté par les harpes, très calme et très pur, avec des résonances de cristal. Cette mélodie est tendre, mais d'une tendresse particulière. Meyerbeer a rendu là une de ces nuances d'âme qu'il excelle à saisir : une affection de sœur aînée, un peu maternelle, dévouée et protectrice. Cette page exprime un sentiment et une sensation. Debout sur la jetée, Catherine regarde les flots. Les matelots chantent et se rapprochent. Ils viennent la chercher. Toujours chantant, la jeune fille s'embarque avec eux, et disparaît. Dans ces vocalises à peine murmurées, dans ces notes aériennes qui s'égrènent toujours plus faibles, se retrouve la sonorité des voix lointaines sur l'eau, la mélancolie des adieux marins, et la lente disparition des voiles.

Le second acte n'est pas à la hauteur du premier. Le tableau du

(1) Lors de la dernière reprise de *l'Étoile du Nord* à l'Opéra-Comique (octobre 1885), on a remplacé la prose par les récitatifs que Meyerbeer avait écrits pour les représentations italiennes. Ces récitatifs sont médiocres et ne valent guère mieux que le dialogue auquel ils succèdent.

camp est empâté lourdement. Exercices, parades, sentent les scènes militaires de l'Hippodrome. Les refrains de la cavalerie et de l'infanterie, le duel vocal des cantinières, ces pantomimes, ces onomatopées ronflantes, ne valent que par leur facture ingénieuse. La scène d'ivresse est longue et triste ; le quintette n'égale pas le quatuor de *Rigoletto*. L'assourdissant finale de la révolte contraint à marcher de front quatre motifs longtemps rebelles et péniblement soumis : ces fifres sont criards et ces clairons vulgaires. Où donc est le Prophète domptant ses soldats mutinés, le Prophète inspiré, rayonnant sous sa robe blanche et sa cuirasse d'acier? Où donc est le génie, sans lequel toute science est vaine? Le musicien s'enfle et se travaille inutilement. *Æstuat infelix!* Il n'épargne ni la complication, ni le bruit, mais il n'atteint plus ni à l'ordre ni à l'harmonie. Il assène des coups terribles sans que jaillisse la flamme.

Sauf un ravissant duetto, le troisième acte est ennuyeux. Les divagations de Catherine sont pires que celles de Dinorah. Meyerbeer abuse dans cette scène du procédé fastidieux des réminiscences. Cette revision du premier acte a quelque chose d'artificiel et de monotone ; elle ne provoque chez Catherine que des efforts de virtuosité, sans un éclair de passion : prouesses du gosier, qui ne valent pas un cri du cœur. Et puis, quel enfantillage que ce trio dialogué d'une chanteuse et de deux flûtes, renchérissant toutes trois d'agilité et d'acuïté! Meyerbeer, qui créa pour l'Opéra de si nobles héroïnes, n'a fait chanter à l'Opéra-Comique que des poupées à ressorts. A ressorts d'acier, par exemple ; car le rôle de Catherine, un des plus ingrats du répertoire, est aussi l'un des plus difficiles. Pour en sauver la sécheresse, pour se faire un jeu d'une telle épreuve, il fallait cette artiste et cette virtuose qui fut Caroline Duprez.

Qu'on ne nous accuse pas de manquer à la mémoire de Meyerbeer, si nous avons donné dans son œuvre le dernier rang à *l'Étoile Nord* et au *Pardon*. Dans ces deux partitions, les qualités du maître sont certainement moindres et ses défauts pires. Incapable de se plier à l'opéra comique, Meyerbeer voulut le plier à lui ; il eut tort :

L'armure qu'il portait n'était pas à sa taille,

Aussi pensa-t-il la briser.

Avec Halévy, avec Meyerbeer lui-même, il semble que l'opéra comique se complique et s'alourdisse. Nous allons le voir s'alléger, reprendre l'aisance et le naturel, ces dons heureux qu'il avait jadis,

et qui se retrouvent dans la période contemporaine de son histoire.

IV.

M. Blaze de Bury écrivait naguère : « L'opéra comique chôme en France quelquefois, mais n'y meurt jamais ; le succès est toujours au fond du genre ; pour l'appeler à la surface, il s'agit d'avoir de l'esprit et du talent, et de vouloir s'en donner la peine. »

C'est vrai. Heureusement nous avons encore de l'esprit et du talent, et l'heure n'est pas venue de crier, même à l'Opéra-Comique : *Finis musicæ !* Surtout à l'Opéra-Comique. Que d'œuvres charmantes nous y avons vues naître ! Que d'œuvres charmantes aussi, nées à côté de lui, mais pour lui, sont venues, après la ruine de scènes éphémères, demander asile au vieux théâtre qui ne passe pas ! Il les a reçues ; c'est chez lui qu'elles vivent, et les échos d'autrefois redisent sans honte les chants d'aujourd'hui. Chaque jour, l'Opéra-Comique rattache à des promesses glorieuses la chaîne de ses glorieux souvenirs, et les Gounod, les Félicien David, les Delibes et les Bizet n'ont point démérité des maîtres de jadis.

Que nous veulent ici, dira-t-on, ces musiciens divers ? Leurs œuvres ne rentrent pas dans le genre que vous étudiez, et qui n'est plus. *Mireille* ou *Carmen* ne sont pas des opéras comiques. Sans doute, au sens strict du vieux mot, ou même au goût des amans exclusifs du passé ! Mais il faut suivre, au lieu de la lettre qui tue, l'esprit qui vivifie, et voir, sous les dehors variables, l'essence qui demeure. De *la Dame blanche* à *Mireille*, de *l'Épreuve villageoise* au *Médecin malgré lui*, le fond du génie national est resté le même ; les dehors seuls ont changé. N'avaient-ils pas changé déjà, et y a-t-il moins loin, par exemple, du *Déserteur* à *Zampa*, que de *Zampa* même à *Carmen ?* Notre opéra comique a suivi le temps ; il a reçu de la science et de l'âme moderne des procédés et des pensers nouveaux ; il a remplacé par des personnages plus vivans, plus passionnés, les figurines d'autrefois ; il a compris le paysage longtemps ignoré par la musique ; il a donné à l'orchestre plus d'importance et d'intérêt. Mais dans son développement, dans son progrès, il ne faut voir ni une déviation ni un désaveu. A travers le siècle, la veine musicale française coule inaltérée. Le ruisseau reste le même, entre sa source, où se mire à peine une rose, et son courant plus vaste où les grands arbres peuvent se regarder.

N'est-ce pas dans des œuvres de caractère moyen et de style tempéré, dans l'opéra comique, au sens large et un peu modernisé du mot, n'est-ce pas là qu'est l'honneur de notre musique contempo-

raine? Honneur que nos voisins, aujourd'hui comme jadis, ne peuvent que nous envier. Nous avons aussi notre langue musicale, abondante et facile, pleine de tours heureux, et sachant comme pas une se faire entendre à demi-mot. C'est à l'Opéra-Comique que de nos jours on l'a parlée le mieux.

Dans l'œuvre de M. Gounod, *le Médecin malgré lui* occupe une place à part. Il est malaisé de mettre Molière en musique, et trop facile à qui s'y hasarde, d'esquisser, comme l'a fait M. Poise avec son *Amour médecin*, un pastiche agréable et rien de plus. Molière a beau parler de cette comédie comme d'un « simple crayon, d'un petit in-promptu, » qui « devait aux airs et symphonies de l'incomparable M. Lully des grâces dont ces sortes d'ouvrages ont toutes les peines du monde à se passer; » n'encadre pas qui veut les crayons d'un tel maître. N'est-ce pas dans *l'Amour médecin* que Sganarelle dit de sa femme défunte : « Je n'étais pas fort satisfait de sa conduite, et nous avions le plus souvent dispute ensemble; mais enfin, la mort rajuste toutes choses. Elle est morte, je la pleure; si elle était en vie, nous nous querellerions. » Voilà qui mérite autre chose que la petite musique rétrospective de M. Poise. Voilà le génie qu'il faut pénétrer, et s'efforcer de traduire, voilà le Molière auquel il faut se mesurer. M. Gounod l'a fait, et non sans honneur.

Il a donné, lui aussi, dans son œuvre, une part suffisante au pastiche ingénieux, à l'imitation de Lully, par exemple. Le premier entr'acte, la sérénade surtout, est délicieusement vieillote. Le chœur des médecins, sur les paroles mêmes de Molière, est un écho des solennelles entrées de la Cérémonie. Mais, à côté de l'esprit du temps, le compositeur a senti l'esprit de tous les temps, la puissance comique et cet admirable bon sens auquel, avec un étrange bonheur, la musique a su emprunter et même ajouter. Oui, le bon sens est dans cette musique. Il fait une réjouissante explosion dans ce chœur niais des fagotiers, qui termine le premier et le dernier acte; vraie morale de l'œuvre, protestation joviale contre les billevesées et le charlatanisme, refrain de bonnes gens à leur affaire, qui ramassent du bois en criant à tue-tête :

Nous faisons tous ce que nous savons faire;
Le bon Dieu nous a faits pour faire des fagots.

Si les vers ne sont pas de Molière, le chant est digne de lui.

Dignes de lui encore, les couplets de la bouteille, guillerets et déliés comme la langue d'un buveur bon enfant. Le trio qui suit est écrit et dialogué finement, semé de ritournelles à la Mozart et

terminé surtout par la plus spirituelle *coda*, délicieuse page de musique bouffe. Mais le point culminant de la partition est le merveilleux sextuor de la consultation. Une franche ritournelle annonce l'arrivée de Sganarelle en médecin. Il interroge la jeune fille, et déjà ses premiers raisonnemens mettent en gaîté la famille de l'ægrotante. L'orchestre s'anime : les notes piquées, les sonorités nasillardes soulignent les questions du médecin. Celui-ci prépare son diagnostic, et quand, après une attente solennelle, éclate le fameux : « Voilà justement ce qui fait que votre fille est muette ! » alors éclate aussi une strette fulgurante :

La médecine
Voit et devine
Du premier coup
Le fond de tout !

s'écrie Sganarelle en délire, et ses auditeurs émerveillés font chorus. L'ivresse les gagne tous, l'ivresse de la science et de ses secrets conquis. Plus de médecin malgré lui : entraîné par sa découverte, par son succès, Sganarelle même finit par se croire et se vouloir médecin tout de bon. Il l'est de toute son âme, et se proclame tel de toute sa voix. Le mouvement se précipite, les triolets sifflent et le presto vertigineux achève cet ensemble dans un éclat de rire rossinien.

On a dit que M. Gounod était un musicien littéraire. Le mot est juste et n'a rien que de flatteur. Dans une page comme ce sextuor, il y a plus que de la musique pure : il y a l'intelligence parfaite et comme philosophique de l'idée, l'expression renforcée par la musique, non-seulement d'une situation comique, mais d'un caractère moral, de ce que l'art purement littéraire de la comédie cache de plus difficile à rendre.

Mireille, le tendre poème de Mistral, devait séduire le plus tendre de nos musiciens, mais, par une singulière disgrâce, ne l'inspirer qu'à demi. La partition de M. Gounod, qui renferme plus d'une page excellente, n'est pas le chef-d'œuvre qu'on pouvait espérer ; et qui relit tour à tour le compositeur et le poète s'étonne de ne pas plus trouver leurs deux âmes sœurs. Sans doute, le premier acte de *Mireille* est fort agréable : le chœur des magnanarelles est gai ; si la valse est une concession regrettable au goût du public ou des cantatrices pour les vocalises, le duo de Mireille et de Vincent est caressant et s'achève poétiquement sur une reprise lointaine du chœur. Mais nous sommes loin du second chant du poème provençal, *la Cueillette*, que ce duo résume un peu trop brièvement. Mireille et Vincent sont assis sur les branches d'un mûrier qu'ils dépouillent. Partout

chantent les magnanarelles, et les deux enfans devisent en travaillant : « Elle n'est pas laide non plus, ma sœur, ni endormie, dit Vincent; mais vous, combien êtes-vous plus belle! — Là, Mireille, à moitié cueillie, laissant aller sa branche : —Oh! dit-elle, ce Vincent!

« Chantez, chantez, magnanarelles! . . . . . .

. . . . . .

« Comme une libellule de ruisseau, ma sœur est encore grêle; pauvrette! elle a fait dans un an toute sa croissance... Mais, de l'épaule à la hanche, vous, ô Mireille, il ne vous manque rien! — Laissant de nouveau échapper la branche, Mireille, toute rougissante, dit : — Oh! ce Vincent!..

« En dépouillant vos rameaux, chantez, chantez, magnanarelles... »

Le voilà, le duo, mais autrement savoureux et presque aussi harmonieux en poésie qu'en musique. Cette musique est pourtant élégante, le contour mélodique en est distingué. Ce qui lui manque ici, c'est le caractère et comme le parfum. La poésie de Mistral, au contraire, est si odorante, la couleur locale y rehausse si bien l'humilité du sujet et donne tant de relief au récit de ces naïves amours! Chaque épisode est comme une aquarelle éclatante et douce; la musique est venue et tout semble pâli. Le grand air de Mireille est un peu froid d'abord, puis un peu vulgaire. Vulgaire aussi, le duo final et la scène des Saintes Maries. Par quoi donc vaut l'œuvre? Par trois ou quatre pages, qui font, sur l'ensemble un peu terne, comme des taches de lumière. Le duo de *Magali*, devenu fameux, méritait de le devenir. M. Gounod n'a rien écrit de plus achevé ni de plus personnel; voilà bien le sentiment et le style qu'il a créés. Autant qu'une églogue de Virgile, les Muses auraient aimé cette chanson dialoguée de printemps et d'amour : *Amant alterna Camœnæ*.

Pourquoi supprimer, à la représentation de *Mireille*, deux scènes qui sont belles : *le Val d'enfer* et *le Rhône?* Ce n'est pas alléger, c'est mutiler l'œuvre, dont ces prétendues longueurs pourraient bien être les vraies beautés. On entendrait avec plaisir le prélude du *Val d'enfer*, écrit dans le style aérien et légèrement fantastique du *Songe d'une nuit d'été*. Le duo qui suit, entre Ourrias et son rival, contient la plus belle phrase peut-être de la partition, un cri de détresse jeté deux fois par Vincent à travers la nuit. Enfin, la scène du naufrage est dramatique, surtout dans sa seconde partie. Sous la barque qui porte le meurtrier, le Rhône grossit peu à peu : par milliers montent à la lueur des étoiles les morts qui peuplent l'eau profonde. M. Gounod a rendu tout cela avec puissance : un mouvement très lent, des crescendos brusquement réprimés

comme de grands soupirs, des chœurs à l'unisson, soutenus et graves. Le fleuve s'anime tout entier : des sables de son lit aux remous scintillans de sa surface, il s'emplit de rumeurs. Sous les flots clairs passent en chantant de blanches formes de femmes : jeunes filles délaissées, pâles fiancées du Rhône, qui garde leurs amours trahies. Est-ce leur plainte qu'on entend ou celle du vent dans les roseaux, du courant contre les rives? La musique ici mêle la voix des morts à ces voix de la terre, des eaux, qui sont les voix de la vie universelle; elle redouble l'effroi des mystères surnaturels par l'effroi des mystères nocturnes de la nature.

La nature! Même à l'Opéra-Comique, les maîtres savent la rendre. M. Gounod excelle à faire chanter les bergers. Le chevrier de *Sapho* et celui de *Mireille* ont presque la même chanson aux lèvres; mais l'enfant grec et le pâtre provençal n'ont-ils pas un peu du même sang dans les veines et, sur leurs têtes brunes, un peu des mêmes rayons? Voilà enfin un tableau où rien n'a pâli des couleurs du poète; au contraire : « Il y avait, dit Mistral, un vieux puits tout revêtu de lierre, où les troupeaux allaient boire. Murmurant doucement quelques mots de chanson, un petit garçon jouait sous l'auge, où il cherchait le peu d'ombre qu'elle abritait; près de lui, il avait un panier plein de blancs limaçons. » C'est un coin de paysage, un premier plan sans lointain. Mais si vous écoutez la cantilène d'Andreloun et la *Musette* qui l'encadre, aussitôt la perspective recule et l'horizon se découvre. Ces quatre pages, avec celles que nous avons louées, suffiraient à l'honneur de *Mireille*. Ce hautbois, cette voix d'enfant perdue dans la solitude, disent ce que dans *Mireille* aucune voix n'avait dit encore : le pays provençal, sa terre poudreuse et son ciel flamboyant, la langueur des journées brûlantes et, dans l'ombre étroite des cyprès, la sieste des pâtres allongés sur leurs vêtemens roux. Ce que toute une partition n'avait pu faire, une mélodie le fait en quelques mesures. La poésie d'une contrée, la beauté d'un ouvrage peut donc tenir dans une chanson, comme une roseraie de Provence dans un flacon de parfum!

Il est deux ordres de sujets dont s'est inspiré volontiers l'opéra comique moderne : la mythologie et l'Orient. Nous devons à la Grèce *Philémon et Baucis* de M. Gounod et *Galatée* de M. V. Massé; à l'Orient : *Lalla-Roukh*, de Félicien David, *la Statue*, de M. Reyer, et *le Caïd*, de M. Ambroise Thomas.

M. Gounod a l'intelligence et le goût de l'antiquité : certains chœurs d'*Ulysse*, l'invocation à Vesta de *Polyeucte*, les stances de *Sapho*, sont des fragmens de marbre grec. *Philémon et Baucis* est une charmante pastorale, qu'on voudrait seulement plus courte. Le premier acte suffisait à cette douce légende de vieillesse; le se-

cond l'alourdit et la dénature. La dernière moitié de l'ouvrage, pour reprendre le mot de je ne sais quel critique avisé, gagnerait beaucoup à être supprimée. Baucis rajeunie et retrouvant des vocalises d'écolière, Baucis faisant la gentille avec Philémon et la coquette avec Jupiter, n'a plus rien pour nous charmer. Elle était autrement touchante avec ses rides et ses cheveux blancs.

> L'amitié modéra leurs feux sans les détruire,
> Et par des traits d'amour sut encor se produire.

Voilà la nuance que le poète indique et qu'il eût fallu garder partout. Le musicien l'a délicieusement rendue dans le premier duo, familière causerie des deux vieillards qui rentrent au crépuscule en parlant de leur longue tendresse. Leurs deux voix sont presque toujours unies; si par hasard elles se séparent, l'une achève la phrase par l'autre commencée. Ils devisent doucement, les bons petits vieux, et leur double chanson se mêle comme leur double vie.

Avec la sérénité de leur entretien, le chœur des bacchantes fait un admirable contraste. Il exprime bien la joie antique; il évoque l'image des vierges de Virgile foulant les sommets du Taygète.

Ce chœur mêle une note éclatante, le retentissement des cymbales grecques, au premier acte de *Philémon*, dont le ton général est recueilli, où l'esprit même est discret, distingué, témoin la phrase de Jupiter : *Si Vénus à la légère*. Là, comme dans la douce romance de Baucis, dans le petit quatuor du repas, dans l'incantation tout olympienne de Jupiter faisant descendre le sommeil sur ses hôtes pieux, partout se rencontre le contour élégant des mélodies de M. Gounod, la justesse du sentiment et la pureté de la forme.

Hélas! on ne saurait parler de l'antiquité dans la musique sans être contraint de rappeler la *Galathée* de Victor Massé.

Les Athéniens d'aujourd'hui ne tolèrent, dit-on, sur leurs théâtres, ni *Orphée aux enfers*, ni *la Belle Hélène*. C'est *Galathée* qu'ils en devraient proscrire; c'est le pastiche équivoque, plus que la franche parodie, qui pourrait blesser chez eux le pieux respect de leurs légendes passées et de leurs divins mensonges. Pygmalion épris de la vierge d'ivoire! la fable n'imagina jamais de mythe plus gracieux; Vénus jamais ne consacra de plus idéales amours. Il fallait ici un autre maître que l'auteur des *Noces de Jeannette* et de *la Nuit de Cléopâtre*. Qui nous refera *Galathée?* Qui donnera la véritable vie à la statue? Je voudrais que M. Massenet reprît ce délicieux sujet; qu'il le traitât soit en opéra comique, soit en scène lyrique, comme son

esquisse antique de *Narcisse*. Lui du moins saurait faire courir sur les flancs de Galathée le frisson voluptueux, mettre dans ses yeux comme dans ceux d'Ève l'étonnement du premier regard, sur ses lèvres le désir du premier baiser. Il exprimerait la soudaine effusion de l'âme entrant comme en un temple dans ce corps si beau ; il traduirait les vers d'Ovide :

dataque oscula virgo
Sensit, et erubuit; timidumque ad lumina lumen
Attollens, pariter cum cœlo vidit amantem.

Massé ne connut jamais les délicatesses de la pensée, surtout de la pensée antique : il n'était pas de ceux qui s'inquiètent de la blancheur des marbres. Son œuvre est plus qu'un contresens : presque un sacrilège ; elle offre, au lieu du type idéal de la femme, le type grossier de la fille. Il fallait avoir bien peu l'intelligence de la fable et l'instinct de la beauté pour mettre sur des lèvres à peine écloses une chanson à boire. Et quelle affreuse chanson ! Si Massé tenait à faire boire sa Galathée, comment la laisser boire ainsi ? La malheureuse s'enivre, ou plutôt se grise sans que son ivresse atteigne même à la grandeur de l'orgie antique. Si du moins elle avait du vin l'enthousiasme et le délire sacré, si elle chantait le dieu, si elle chantait :

Evoë, Bacchus et Thyonée,
Et Dyonise, Evan, Iacchus et Lénée,
Et tout ce que la Grèce eut pour *lui* de beaux noms !

Mais, de ce sujet, Massé a tout dégradé, tout profané. L'air fameux de Ganymède : *Ah ! qu'il est doux de ne rien faire !* n'est qu'un long bâillement. Le loisir antique ne ressemblait guère à cette lourde paresse. Dans *Galathée*, le style est digne de la pensée ; la forme est aussi vulgaire que le fond. Le rythme est toujours trivial, l'harmonie indigente, le comique bas. Cependant, cette œuvre où manquent l'esprit et la poésie, plaît à la foule. La Bruyère aurait dit peut-être : « Elle est le régal de la canaille ! »

Le chef-d'œuvre de Félicien David, *Lalla-Roukh*, est, au contraire, le mets des plus délicats. Cet opéra comique est le premier, le seul peut-être, où domine le sentiment de la nature. On pourrait l'appeler un paysage musical. Son originalité et sa beauté tiennent à cette couleur pittoresque, à ce genre descriptif, dont le musicien du *Désert* fut le précurseur, et qui, jusqu'ici, n'a pas trouvé de messie.

Un opéra comme *les Huguenots*, un opéra comique comme *le*

Pré aux Clercs, expriment le caractère, donnent l'impression d'une époque; d'autres œuvres : *l'Africaine* ou *Lalla-Roukh*, nous révèlent non plus un siècle, mais un pays. La patrie de Sélika, c'est une contrée indéterminée, presque surnaturelle : dans ce vague Orient créé par son génie, Meyerbeer a tout agrandi. L'Orient de *Lalla-Roukh* est plus familier. Ceux qui l'ont visité retrouvent à l'audition la fidèle vision du pays. Étrange aptitude de la musique à rendre ce qui se voit par ce qui s'entend, des spectacles par des harmonies! *Lalla-Roukh* est un exemple unique peut-être au théâtre de ce phénomène d'impressions transposées. Ce que Félicien David a reproduit, ce n'est pas telle ou telle mélodie locale, la notation bizarre, ou même barbare, d'un chant de muezzin ou d'une danse d'almées; ce n'est pas tel mode extraordinaire ou telle tonalité baroque, c'est l'ensemble des mille sensations qui constituent l'âme elle-même de la nature orientale.

L'honneur de Félicien David est d'avoir trouvé, pour exprimer cette âme, une note nouvelle, d'avoir ajouté une corde à la lyre. Il fut paysagiste à ce point, le mélodieux rêveur, que dans son opéra comique les figures n'ont pas plus d'importance que sur une toile de Ziem. De *Lalla-Roukh* toute intrigue, presque toute action, est absente; les sentimens n'y sont guère que des sensations, l'amour y est moins une passion qu'une voluptueuse langueur.

De plus grands maîtres ont rendu la nature avec plus de puissance. On peut appliquer à la musique ainsi qu'aux autres arts la théorie de M. Taine, cette loi de l'échelle des valeurs, qui veut qu'une œuvre d'art soit d'autant plus belle que le caractère reproduit par elle est plus général. Si, par exemple, la *Symphonie pastorale* est le plus beau paysage musical, c'est que Beethoven n'y a pas exprimé tel ou tel aspect local, mais les manifestations universelles de la nature, et comme son essence elle-même, prise dans toute sa simplicité, presque dans sa banalité sublime.

L'ouvrage de Félicien David n'a pas cette impersonnalité. Le charme en est, au contraire, très particulier, spécial au maître qui l'a écrit comme aux contrées qui l'ont inspiré. Mais, cette réserve faite, quel chef-d'œuvre que cette exotique partition! Quelle paix et quelle sérénité s'en dégagent! Grâce à l'auteur du *Désert* et de *Lalla-Roukh*, l'Orient, qui n'était que pittoresque, est devenu musical; le pays de la lumière est devenu le pays des sons; et, là-bas, quand le soir teinte de rose l'ourlet de sable du désert, quand les étoiles s'allument au ciel velouté, quand les femmes descendent aux fontaines, les mélodies de Félicien David se lèvent en chantant sur les pas du voyageur qui chemine sous les palmiers.

L'Orient a plus d'un caractère : avec des paysages recueillis, il

offre des scènes animées. Hors la ville, la chaleur endort la nature silencieuse ; mais dans l'ombre fraîche des ruelles fourmille la vie populaire. Les enfans sortent en se gourmant de l'école ; les ânes passent au trot, montés par des Turcs sérieux ; les marchands d'eau crient et font tinter leurs tasses de cuivre ; de leurs pieds blancs et nus, les vieux tisseurs d'or donnent le branle à la roue où tourne l'écheveau de soie, et, dans la poussière étincelante, le sifflement du dévidoir semble la vibration de l'air lumineux.

Certains chœurs de *la Statue* rendent très heureusement ce nouvel aspect de l'Orient, la gaîté des bazars et des quartiers turbulens. L'opéra comique de M. Reyer est distingué, trop distingué peut-être, en ce sens qu'il est trop fin pour le théâtre. Des recherches qui nous charment au piano nous échappent à la représentation ; la valeur scénique de l'œuvre ne répond pas à sa valeur musicale. Et puis, un poème véritablement insipide gâte *la Statue* ; on ne lit jamais la partition sans plaisir, mais on ne saurait voir la pièce sans ennui.

Rien, en revanche, n'est moins ennuyeux que *le Caïd*, de M. Ambroise Thomas. Encore un opéra comique oriental ; mais de quelle réjouissante façon l'Orient est traité dans cette bouffonnerie ! L'Algérie du *Caïd* est un peu l'Algérie de *Tartarin*. L'Algérie sans palmiers, sans lions ; le muezzin de M. Thomas n'est ni plus sérieux, ni moins comique que le héros de M. Daudet, invitant lui-même les musulmans à la prière. Sévère ou plaisant, M. Thomas n'est rien à demi ; et même du *Barbier* à *Guillaume Tell* il y a moins loin peut-être que du *Caïd* à *Hamlet*. L'opéra comique, trop rarement comique aujourd'hui, devrait faire avec *le Caïd* des lendemains piquans à *Mignon*. Le maître aurait ainsi double triomphe, et croyez bien que son visage austère ne se défendrait pas du rire d'autrefois. Il est si franc et si français, le rire du *Caïd* ! M. Ambroise Thomas a finement saisi là certain côté de notre esprit national et certain aspect de l'Algérie. Nous avons toujours le goût des soldats, des parades, des revues et de la musique du dimanche. En Algérie, cette sympathie pour l'armée est plus cordiale encore. Sur cette terre, qui n'a vu que nos victoires, le souvenir de nos malheurs est moins présent et laisse intact le prestige de nos troupes. L'Algérie reste le pays de l'uniforme et du panache, où se conserve, avec le respect de l'armée, l'amour du « militaire. » Ce chauvinisme héroïcomique, ces figures aujourd'hui quasi-légendaires du tambour-major amoureux et martial, de la lingère de Paris et de l'ardente Algérienne ; cette gaîté française qui jette dans la vie arabe une note brillante comme celle des pantalons rouges dans les paysages d'Afrique, ce vague souvenir de Paul de Kock et de Béranger, voilà

ce qui fait du *Caïd* le plus spirituel de nos opéras bouffons contemporains.

Toutefois n'allons pas oublier pour lui le plus spirituel de nos opéras comiques : *le Roi l'a dit*, de M. Léo Delibes. Nous avons parlé naguère avec quelque détail de ce petit chef-d'œuvre (1). Nous en avons loué les qualités toutes françaises : la verve intarissable, les idées ingénieuses et la facture exquise. Avec tout le savoir d'aujourd'hui, M. Delibes a retrouvé sans copie ni pastiche tout l'esprit d'autrefois. Son œuvre la plus ténue sera peut-être la plus durable : le roseau qui plie et ne rompt pas.

V.

Il nous faut analyser une dernière partition, et non l'une des moins glorieuses : *Carmen*. Molière a raison : la mort rajuste bien des choses. — Mort, le pauvre Bizet laisse au public plus de regrets que vivant il ne lui donnait d'espérances. Je le vois encore, ce public des premiers soirs de *Carmen :* indifférent, pour ne pas dire hostile ; étonné parfois, effarouché même, et criant au scandale quand il aurait dû crier au miracle. C'en était fait, à l'entendre, des traditions musicales et des mœurs littéraires de l'opéra comique ; on ne verrait plus de jeunes filles dans la salle, puisque l'on mettait des filles sur la scène. — Mon Dieu ! que la Carmencita ne soit pas l'idéal de la jeune fille, on le savait depuis Mérimée ; mais à tout prendre, et pour discuter ce grief d'indécence, le troisième et le quatrième acte de *Rigoletto*, l'acte du jardin de *Faust*, ne seraient pas bons non plus à montrer aux demoiselles. Aussi bien, dans cet ordre de choses, les crudités sont peut-être moins à craindre que certaines douceurs. Que les mères se rassurent : quand leur fille verra Carmen grignoter des dragées, s'asseoir sur une table, jouer des castagnettes avec une assiette en morceaux, et changer d'amoureux deux fois en trois actes, elle n'en sera pas troublée. Elle se demandera simplement, comme l'héroïne d'Arvers :

> Quelle est donc cette femme?.. et ne comprendra pas.

Cet excès de pruderie explique, sans le justifier, l'accueil plus que réservé que reçut à l'origine l'œuvre qu'on fête aujourd'hui. Dédaignée, presque chassée comme un enfant par une mère injuste, elle s'est réfugiée chez nos voisins, chez nos ennemis même. Tous

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1885.

lui ont fait fête, et quand elle nous est revenue « triomphante, adorée, » notre tardif hommage ne pouvait plus ajouter à sa gloire. De la froideur, de l'ingratitude, certains musiciens savent rire, comme Rossini ; d'autres s'en irritent, comme Berlioz ; d'autres en meurent. Bizet pourrait bien être de ceux-là.

« Il a été parmi les siens, et les siens ne l'ont point connu. » Qu'il était nôtre cependant, le pauvre jeune maître ! Comme il venait à nous avec nos dons heureux : le sentiment scénique, l'abondance, le naturel, la clarté ! S'il n'y a pas de fumée sans feu, il y a souvent en France du feu sans fumée : le génie de Bizet avait la flamme claire. Je ne dis pas gaie, ou toujours gaie. Mais serait-ce une raison pour refuser à l'auteur de *Carmen* l'héritage de ses ancêtres, pour l'exclure de la glorieuse lignée des musiciens de l'opéra comique ? Ne les avons-nous pas toujours vus, nos vieux maîtres, tristes aussi bien que joyeux ? Avec le don du rire n'avaient-ils pas le don des larmes ? Le mot de Rabelais n'est pas toute la vérité, et, même à l'Opéra-Comique, pleurer est aussi le propre de l'homme. Si *Carmen* est déplacée à l'Opéra-Comique, ôtez-en donc *Zampa*, dont le dénoûment n'est guère moins dramatique ; ôtez-en *le Pré aux Clercs*, moins violent, mais plus touchant peut-être ; ôtez-en *la Dame blanche*, qui mouille bien des yeux ; ôtez-en la moitié du *Déserteur* et de *Richard Cœur-de-Lion* ; bannissez l'émotion et la mélancolie. D'ailleurs porterez-vous *Carmen* à l'Opéra, sans reconnaître que tout l'en éloigne, ses proportions et son style, même quand il s'élève le plus ? Tous les chefs-d'œuvre ne sont pas de la même taille, et *Carmen* serait trop au large dans le cadre de *Guillaume Tell* et des *Huguenots*. Voyons donc l'opéra comique de Bizet tel qu'il est : œuvre de demi-caractère et de juste milieu, faite à la mesure et pour la gloire du théâtre où elle est née.

Mérimée n'est décidément pas facile à mettre en scène. Les librettistes du *Pré aux Clercs* l'avaient déjà compris ; et ceux de *Carmen*, bien que plus hardis, ont cependant adouci les personnages, atténué certaines situations. Par respect pour les convenances et pour la poétique du théâtre, ils ont créé des figures d'opéra comique : Micaëla, Escamillo. Ils ont supprimé le mari de Carmen, ce hideux Garcia le Borgne, tué par José dans une lutte au couteau plus sauvage encore que le duel de Comminge et de Mergy ; la Carmencita de l'opéra comique est demoiselle. Quant au dragon José, MM. Meilhac et Halévy l'ont fait moins noir que celui de Mérimée, mais plus niais : vrai « canari d'habit et de caractère, » qui n'aurait eu, pour se tirer d'affaire, qu'à bien entendre, au lendemain de sa première équipée, cette leçon de Carmen : « Écoute, Joseito, t'ai-je pas payé ? D'après notre loi, je ne te devais rien,

puisque tu es un *payllo* (1); mais tu es un joli garçon et tu m'as plu. Nous sommes quittes. Bonjour! » Voilà la moralité ou, si l'on veut, l'immoralité de l'histoire.

Malgré ces retouches, la pièce est bien faite: ni les situations ni les tableaux ne lui manquent. En empruntant presque partout le dialogue de Mérimée, les auteurs ont fait preuve de modestie et de goût.

On a très justement comparé Bizet et Regnault. Morts tous deux en plein talent, ils devraient dormir côte à côte, et *la Jeunesse*, à leur double tombe, attacherait une seule branche de laurier. Tous deux avaient même fougue, même éclat juvénile, et si la musique de l'un est colorée, la peinture de l'autre est presque sonore. Comme Regnault, Bizet aimait l'Espagne. Il la comprit comme lui, comme Gautier ou Mérimée, c'est-à-dire autrement qu'Auber ou M. Scribe. Il la vit chaude de soleil et un peu rouge de sang. Le court prélude de *Carmen* résume cette vision d'ensemble. On en a critiqué la violence: musique de foire, ont dit les délicats. Non, mais musique de combat, et de combat sauvage. On n'excite pas les taureaux avec des romances, et l'effet saisissant, presque tout physique d'une *corrida*, est bien rendu par l'explosion de cette foudroyante fanfare. Je ne la voudrais en vérité ni moins brutale ni moins voyante. Comme elle sonne! Comme elle est d'aplomb! Bizet obtient parfois du rythme seul des effets merveilleux: il scande et frappe sa période musicale comme une strophe lyrique, témoin cette phrase serrée, que ramène un trille perçant et qui se brise sur un accord sec.

Il y a dans *Carmen*, et dès l'ouverture on l'entend, une phrase singulière: elle reparaît sans cesse au cours de la partition, dont elle est comme l'essence et l'âme. Tous ceux qui sont familiers avec l'œuvre connaissent ces quelques notes étranges, qui toujours annoncent *Carmen* ou la suivent; mélodie obstinée et fatale qui prend tous les mouvemens et toutes les expressions, tour à tour plaintive ou railleuse, âpre comme un sanglot, ou sifflante comme un coup de fouet. Son effet strident est dû à la succession de deux quartes conjointes, dont chacune a pour type la première quarte descendante de notre gamme chromatique mineure: c'est le *mode asbeïn* des Arabes, ou mode du diable.

Cependant il ne s'agit ici que de la gamme à sept notes: en réalité le *mode asbeïn* comporte huit notes, soit l'octave de la tonique, et les deux quartes successives, toujours empruntées à la gamme descendante mineure, sont disjointes.

(1) « Les Bohémiens désignent ainsi tout homme étranger à leur race. » (Mérimée.)

Ce mode est appelé mode du diable, et voici pourquoi : lorsque le démon eut été précipité du ciel, son premier soin fut de tenter l'homme. Pour y réussir, il recourut à la musique et à la révélation des chants célestes, privilège des phalanges divines. Mais Dieu qui voulait le punir, lui retira la mémoire, et le démon désormais ne sut enseigner aux hommes que ce seul mode, dont l'effet est si extraordinaire.

Telle est la légende arabe, en faveur de laquelle on excusera, nous l'espérons, l'aridité de ces explications techniques (1).

C'est bien un démon que la gitanella. Elle a tout du diable, même la beauté. La voilà qui vient, avec sa jupe courte et ses bas troués, une fleur sous son bandeau noir, une au coin de ses lèvres rouges. Elle s'avance, effrontée et coquine, « se balançant sur ses hanches comme une pouliche du haras de Cordoue. » Dès les premières mesures, le type musical est fixé. Comme le balancement des hanches est marqué par cette mesure onduleuse, ces ports de voix, ces dégradations chromatiques! Sauf la dernière mesure du refrain, toute la habanera n'est qu'un frisson voluptueux, une caresse féline. Les yeux à demi clos, tournant mollement sur sa taille flexible, la provocante bohémienne laisse chanter ses compagnes et pose seulement au-dessus du chœur des notes languissantes; mais tout à coup elle reprend elle-même le couplet et le lance comme un coup de griffe. Les Italiens appellent *Carmen* un opéra *verista*, réaliste. En vérité, je connais peu de musique aussi franchement caressante, aussi ouvertement câline, que cette enjôleuse chanson; tout y est rendu : l'intention, et presque le fait. Je ne sache guère que le duo de *Faust* où certain ordre de sensations soit rendu avec cette vérité : « Vous y *croyez* être vous-même. »

Le chromatique, comme l'appelait Molière, est décidément le mode voluptueux : le procédé et l'effet de la habanera se retrouvent à la fin du premier acte, à la dernière reprise de la séguedille. Une perle encore, cette chanson moqueuse, deux fois interrompue par les récits passionnés de José, glissant à travers les modulations serrées et s'en dégageant toujours; tantôt ralentie, tantôt précipitée, et, quand on ne l'attendait plus, reparaissant triomphante, pour s'achever dans un éclat de rire.

Habaneras, séguedilles, rythmes populaires et danses nationales, c'est quelque chose sans doute; mais ce ne serait pas assez, et *Carmen* est mieux qu'un recueil de mélodies espagnoles. Bizet a fait quelques emprunts à la musique du pays, assez pour brosser le dé-

(1) Ces détails sont traduits d'un article publié par M. Galli dans un journal italien : *il Teatro illustrato* (mars 1884), et intitulé *Del Melodramma attraverso la storia, e dell' opera verista di Bizet.*

cor de son œuvre, mais voilà tout. Derrière la couleur locale, il a trouvé la nature humaine et ses passions : chez don José, l'amour, la jalousie; chez Carmen, le caprice sensuel, la haine de toute contrainte, l'impudence et l'impudeur, et, malgré tout, devant la mort, un mépris, une grandeur sauvage, qui justifient le dernier hémistiche de l'épigraphe donnée par Mérimée à sa nouvelle :

Πᾶσα γυνὴ χόλος ἐστίν ·ἔχει δ'ἀγαθὰς δύο ὥρας.
Τὴν μίαν ἐν θαλάμῳ, τὴν μίαν ἐν θανάτῳ.

L'avant-dernier hémistiche se justifie également : nous nous en sommes expliqué à propos de la habanera.

L'amour a toujours dans *Carmen* quelque chose d'un peu libre et presque libertin. Avec le grand duo du second acte, nous voilà loin des duos accoutumés, des chastes entretiens et des extases psychiques; il n'y a là qu'une donzelle dansant devant un dragon : le tête-à-tête était scabreux. Sans rien cacher cependant, la musique n'a rien souligné, elle s'est gardée de la pruderie et du cynisme. Certes nous ne sommes pas à ces hauteurs de sentiment où nous portent seulement les génies sublimes. Bizet n'y atteint pas ici, et n'y aspirait point. Mais nous ne descendons pas non plus à la vulgarité des amours grossières. Carmen commence à peine sa danse, que les clairons sonnent au loin. Si l'on craignait une scène équivoque, qu'on se rassure : l'intérêt se relève et s'ennoblit. Le chant de Carmen et l'appel des clairons se combinent avec aisance. Marquant le pas du talon et des castagnettes, la bohémienne veut soumettre au rythme de sa danse cet orchestre inespéré; mais la retraite sonne plus haut, et José, qui l'entend, parle de partir. Alors Carmen s'emporte; elle étouffe de ses insultes une plainte éloquente du jeune homme, un cri de douleur et d'amour outragé; puis haletante elle s'arrête. Alors un admirable *cantabile* se dessine : très humble au début, soutenu par une basse veloutée qui chante aussi. José n'a encore rien obtenu de Carmen; pour une fleur qu'elle lui avait jetée, il l'a laissée fuir, il s'est laissé lui-même emprisonner. Mais sous sa veste d'uniforme, la petite fleur sent toujours bon. Elle l'a pénétré tout entier de ses effluves maudits, et quand il la retire de sa poitrine, on dirait que l'air s'emplit de parfums. Les yeux de José se troublent et son sang s'allume. L'orchestre frémit et bouillonne, le chant éperdu se poursuit avec des sursauts, des secousses de passion. On le croit achevé, et voilà qu'il se relève pour s'épanouir encore plus large. Les violoncelles gémissent à se briser; ils soulèvent avec angoisse l'harmonie serrée qui les oppresse, et lorsque José tombe à genoux, quelques notes moelleuses de cor anglais achèvent dans un soupir cette ardente supplication d'amour.

Carmen l'écoute à peine. Dans le malheureux qu'elle affole, elle ne voit qu'une recrue pour ses compagnons de bohème. Soudain son œil s'éclaire et sa voix s'adoucit. Il faut que José la suive *là-bas, là-bas, sur la montagne*, et, d'un nouvel essor, le merveilleux duo reprend son vol. On ferait des opéras entiers avec cette partition de *Carmen*. Les idées y éclosent comme les fleurs dans un gazon d'avril. Quelle abondance et quelle variété! Quelle docilité de l'inspiration aux situations changeantes! Nul ne résisterait à cette phrase insidieuse, tour à tour alanguie par les voluptés enfin promises, et frémissante d'un souffle de liberté sur la montagne. Nulle exagération, nul tapage : sauf un élan de bohémienne vers la vie aventureuse et vagabonde, tout cela se murmure à voix basse. La sollicitation obstinée de Carmen monte, monte toujours. Les refus de José, qui coupent si heureusement la phrase mélodique, ne la retiennent bientôt plus. Vainement les violons se débattent sous la sourdine. L'œuvre de séduction est consommée, et toutes les voix qui parlent aux heures d'épreuve et de combat se sont tues, comme à l'ordinaire, devant une petite voix de femme.

Τὴν μίαν ἐν θαλάμῳ... — Deux actes d'amour, deux actes de mort, voilà presque toute la partition. La mort! Carmen la lit dans les cartes. Deux bohémiennes jouent auprès d'elle, et s'enchantent des promesses du hasard. Leur refrain s'enlève avec désinvolture, avec cette grâce de Bizet, toujours facile et jamais négligée, avec cette perfection de style qui, même en musique, fait les écrivains sans reproche. Carmen, à son tour, prend les cartes : toutes la menacent. Cette page est chargée de tristesse et de colère. Malgré son audace, la gitana se trouble : une vague terreur passe sur sa rêverie. Va-t-elle enfin s'amollir une fois, et pleurer au moins sur elle-même? Non : une larme brille dans ses yeux, mais n'en tombe pas. Elle reste sans remords, presque sans regrets. Plus sa main nerveuse amène des présages de mort et de sang, plus elle s'irrite et se révolte. Sa plainte devient rauque et sifflante; elle insiste avec violence; elle appuie sur les sons, comme pour les écraser, et de note en note sa voix descend à des profondeurs funèbres.

Sainte-Beuve appelait Alfred de Musset un poète des choses du sang et de la vie. Bizet était un musicien de même race, et le quatrième acte de *Carmen* promettait à la musique de théâtre un maître de génie. J'aime les œuvres dont la dernière impression reste la plus puissante, les œuvres à fin glorieuse comme une apothéose : *Robert, l'Africaine, Sapho, Carmen.*

Mérimée a traité le dénoûment avec plus de sobriété que Bizet, mais avec plus d'horreur et de dureté. Le José de la nouvelle emporte sa maîtresse en croupe dans un ravin perdu. Tous deux met-

tent pied à terre, résolus tous deux, l'un à tuer, l'autre à mourir. Une dernière fois, José adjure Carmen de revenir à lui; elle refuse. Alors, lui laissant quelques minutes de réflexion, il va prier un ermite voisin de dire la messe pour une âme qui va paraître devant Dieu. Lui-même s'agenouille en dehors de la chapelle. Puis il revient auprès de Carmen et la poignarde. Tout s'est fait sans témoins, presque sans bruit, et Carmen en tombant n'a pas même crié.

L'effet est tout différent au théâtre. Bizet a voulu pour sa Carmen la mort au grand soleil, en pleine fête, presque en plein triomphe. C'est une radieuse apparition que celle de l'insolente créature au bras de son torero. Elle est saluée par les cris de la foule, par un chœur général qui redouble encore la crudité de la fameuse fanfare. Que voulez-vous? Il fallait bien ici peindre à grands coups de brosse, obtenir une intensité, et comme une outrance de sonorité égale à l'outrance lumineuse de pareilles journées. Chaque reprise du chœur tombe d'aplomb comme le soleil de midi; des traits suraigus de violons pétillent comme des flammes, et l'unisson final ébranlerait les murs d'un amphithéâtre.

Toute la ville entre dans le cirque : en quelques mesures singulièrement expressives et tremblantes d'inquiétude, les compagnes de Carmen l'avertissent que José n'est pas loin. Elle-même, à travers la dentelle de son éventail, l'aperçoit et reste pour l'attendre. Ce dernier duo, ce duel, est une des plus belles pages du théâtre lyrique contemporain. Dès les premiers récits, on sent la douleur chez José, chez Carmen l'impatience. Ce n'est d'abord qu'un dialogue rapide, sec comme un premier frôlement d'épées. Mais voici que la lutte s'engage. Notons chez Bizet, dans ce début, une tendresse, une pitié que ne connaît pas Mérimée. Le premier chant de José est moins une menace qu'une suprême prière; par deux fois, l'infortuné adjure Carmen de l'aimer encore. Sa voix finit par se traîner sur des notes déchirantes, sur une phrase haletante, éperdue. Le voilà, le musicien des choses du sang et de la vie! Les maîtres sont rares aujourd'hui, à qui se sont révélées ainsi les douloureuses harmonies de la souffrance. Merveilleuse puissance du génie! Il n'y a là qu'un homme qui pleure, et, de la poitrine de ce misérable, à genoux devant cette fille pour la prier d'amour, une plainte monte si poignante, qu'elle semble le cri de toute une humanité.

Carmen reste inflexible, et, pour la fléchir, la musique trouve toujours de nouveaux sanglots. Des triolets hachés précipitent le mouvement, le sang bat plus vite aux tempes de José. Maintenant sa voix tonne au-dessus de l'orchestre. Brusquement, la fanfare éclate dans l'arène : Carmen s'élance. Mais José, hors de lui, bondit

avant elle sur les degrés du cirque. Exaspéré par ces cris de triomphe, par cette odeur de sang et cette musique de mort, il lève le couteau. Vous vous rappelez la phrase qui naguère, sur la petite place, un jour d'été, annonçait l'entrée de la joyeuse fille. Elle revient encore, mais sinistre, mais vengeresse, hachant trois fois la furieuse imprécation de José. Trois fois elle s'abat sur Carmen, impitoyable comme les rapides et claires visions des minutes suprêmes; et quand tout est fini, quand le meurtrier s'est agenouillé près de la morte, c'est par la phrase implacable que semble s'exhaler cette âme indomptée.

Voilà l'œuvre dans sa force; s'il fallait la regarder dans sa grâce, nous ne finirions pas. Nous trouverions dans *Carmen* de petits tableaux de genre, lumineux comme des aquarelles, précis comme des gravures : le chœur des gamins et la querelle des cigarières au premier acte ; au second, la vertigineuse chanson dansée des bohémiennes. Les entr'actes, surtout le premier, l'étincelant quintette du second acte, tous les chœurs du troisième, sont des accessoires délicieux, des pages pleines de nouveautés heureuses, de trouvailles harmoniques et instrumentales. Une orchestration pittoresque, originale sans bizarrerie et simple sans indigence, mille détails de facture musicale ou de sentiment scénique trahissent une science consommée, mais toujours modeste, sans ostentation ni pédanterie.

Malgré son dénoûment tragique, l'œuvre dans son ensemble garde bien le ton et le style de l'opéra comique ; de l'opéra comique moderne, docile à l'esprit, aux procédés de la musique contemporaine, mais différant néanmoins du grand drame lyrique, comme la Micaëla de *Carmen* diffère, tout en lui ressemblant, de l'héroïne de *Robert le Diable*. Étudiez l'une et l'autre figure, écoutez Micaëla, puis Alice, le charmant duo du premier acte de *Carmen*, puis l'auguste récit du premier acte de *Robert : O mon prince! ô mon maître!* L'une des deux messagères vous apparaîtra comme une fille gracieuse et douce; l'autre, comme une vierge inspirée et libératrice.

Voilà comment *Carmen* demeure pour nous un opéra comique. C'est, depuis le *Faust* et le *Roméo* de M. Gounod, le dernier chef-d'œuvre de notre école française, et d'un genre qui, nous l'espérons, ne périra pas. Les faveurs de la Providence sont, comme ses rigueurs, soudaines. Puisse-t-elle nous rendre bientôt un maître à la place de celui qu'elle nous a enlevé!

CAMILLE BELLAIGUE.

M. DE BISMARCK

ET

LES POLONAIS

Si on écrivait l'histoire de M. de Bismarck sans consulter d'autres documens que ses dépêches et ses discours, on n'aurait pas de peine à établir que ce grand politique est un juste persécuté, un homme d'humeur douce et conciliante, qui, par un arrêt cruel de la destinée, s'est vu condamné à violenter ses inclinations et à guerroyer sans cesse. Après avoir défendu victorieusement son pays contre les entreprises des Danois, des Autrichiens et des Français, il a dû combattre les cabales de partis factieux, acharnés à sa perte, et il a eu besoin de tout son génie pour résister à leurs attaques ouvertes ou à leurs sourdes machinations. Combien de fois ne s'est-il pas plaint de cette grande conspiration ourdie contre son repos, de la malice de ses ennemis qui l'obligent à faire de sa vie une perpétuelle bataille! Mais ils ont trouvé à qui parler. Il a déjoué leurs desseins pervers; tout ce qu'ils ont entrepris contre lui a tourné à leur confusion et à sa gloire, il a confirmé par son exemple la vérité cachée dans cette parole de l'évangile : « Heureux les doux et les pacifiques! car ils hériteront de la terre. »

Il y a toujours en Prusse ou en Allemagne quelque parti que M. de Bismarck dénonce comme un perturbateur de la paix publique et qu'il accuse de comploter la ruine de l'état. Que n'a-t-il pas dit des catholiques et du parti du centre, qui se déclaraient lésés dans leur conscience par les lois de mai et s'obstinaient à ne pas reconnaître l'autorité disciplinaire de César? Que n'a-t-il pas dit des économistes qui critiquaient sa réforme douanière et plaidaient contre lui la cause du libre échange

et de la vie à bon marché? Aujourd'hui ce n'est plus aux économistes ni aux catholiques qu'il en a; c'est le Polonais qui est l'éternel brouillon, le danger public, l'inconvertible pécheur, le bouc d'abomination.

M. de Bismarck a découvert que le grand-duché de Posen est un foyer de conspiration permanente contre la monarchie prussienne et contre l'intégrité de l'empire germanique, que le ciel et la terre s'uniront plutôt que les Allemands et les Polonais, qu'il y va du salut de l'état de briser la puissance de la noblesse polonaise. A vrai dire, cette noblesse ne s'est rendue coupable d'aucun fait d'insoumission ou de provocation; on ne peut alléguer à sa charge que des péchés ou des délits de pensée. Mais M. de Bismarck est l'homme des inquiétudes à longue échéance. Il a prévu le cas où l'Allemagne aurait à en découdre avec son grand voisin de l'est, et il entend mettre hors d'insulte dès aujourd'hui la frontière orientale de l'empire. « La Prusse, disait-il en substance dans l'un de ses derniers discours, a obtenu par le congrès de 1815 un héritage de deux millions de sujets polonais, récoltant ainsi ce qu'elle n'avait pas semé. Je ne crois pas que la paix soit en danger d'être troublée; mais il est possible que la Providence, mécontente de la façon dont nous avons accepté ses faveurs pendant les vingt dernières années, — c'est-à-dire mécontente de tous les ennuis que vous me donnez, de tous les dégoûts que me causent votre ingratitude, vos infidélités et les incartades de votre esprit rebelle, — veuille soumettre le patriotisme allemand à une nouvelle et fortifiante épreuve. Comment pourrions-nous combattre de fortes coalitions, qu'encourageraient nos dissentimens intérieurs et l'alliance secrète du Polonais avec nos ennemis? »

Il faut rendre à M. de Bismarck cette justice que, s'il a souvent varié dans ses opinions touchant l'économie politique et le catholicisme, il n'a jamais varié dans ses sentimens à l'égard des Polonais. On pourrait relire d'un bout à l'autre la longue suite des discours qu'il a prononcés depuis le jour où il est devenu ministre, sans y trouver un mot aimable pour la noblesse du grand-duché de Posen. Les Polonais lui sont antipathiques par leurs qualités comme par leurs défauts, par leur générosité imprévoyante, par leur bravoure chevaleresque, par leur humeur aventureuse, par leur indiscipline naturelle, par leur disposition à protéger leurs droits contre toutes les entreprises de l'état, par leur aversion profonde pour le césarisme. Mais ce que M. de Bismarck a le plus de peine à leur pardonner, c'est l'obstination de leurs souvenirs et de leurs espérances; ils ne peuvent oublier la grande iniquité dont ils ont été les victimes, et ils persistent à en appeler. Rien n'irrite plus César que de rencontrer sur son chemin des forces qui résistent à l'épée, des âmes qui ne se rendent pas, des vaincus qui subissent leur défaite et ne respectent point leur vainqueur.

Un spirituel académicien racontait dernièrement, dans un livre plein d'anecdotes piquantes, que Népomucène Lemercier, l'auteur d'*Agamemnon* et de *la Panhypocrisiade*, répondait à quelqu'un qui lui parlait de l'âme : « Oh ! oui, l'âme ! l'âme qui s'envole du corps quand nous mourons ! Vous me faites l'effet des enfans qui, voyant tomber une montre par terre et remarquant qu'elle ne marche plus, disent, tout contrits : Oh ! la petite bête est morte ! » Il y a des montres mystérieuses qui, en dépit de tous les accidens, s'obstinent à marcher; vous pouvez les broyer sous votre talon, vous ne ferez pas taire leur insolent tic-tac. Réduisez en poudre un cœur polonais, vous entendrez encore dans cette poussière comme le vague bourdonnement d'un souvenir, d'un regret et d'une espérance. La petite bête n'est pas morte, la petite bête ne peut pas mourir, et le chancelier de l'empire allemand s'en indigne, car la soumission ne lui suffit pas, il ne s'accommode point d'une obéissance sans goût et sans respect, il exige qu'on se livre et qu'on se donne. Il reproche à ses ennemis non-seulement ce qu'ils font, mais l'air dont ils le font; il leur impute à péché non-seulement les pensées qu'ils expriment, mais celles qu'ils n'expriment pas et le mystère de leur silence. Il leur dit : « Je lis dans vos yeux, je lis dans les derniers replis de vos cœurs. Mes joies vous affligent, mes déplaisirs et mes chagrins vous réjouissent, et quiconque ne se réjouit pas de mes joies et ne s'afflige pas de mes chagrins est un ennemi de l'état, qui est moi. »

Les vengeances de M. de Bismarck sont presque toujours précédées par quelque incident imprévu, qui éclate comme un coup de tonnerre dans un ciel serein, annonçant de loin la tempête qui s'amasse lentement derrière les montagnes. On put pressentir que des mesures allaient être prises contre les Polonais du grand-duché quand on apprit qu'un romancier dont le talent fécond est cher à toute la Pologne, M. Kraszewski, était poursuivi par ordre supérieur et que, sur la foi de notes de police communiquées au tribunal par le chancelier, il allait être enfermé dans la forteresse de Magdebourg. On sait que, sur les instances du prince Radzivill, l'empereur, averti que la santé délicate de ce vieillard ne résisterait pas aux rigueurs d'une longue captivité, l'a autorisé, moyennant une caution de 20,000 marks, à passer l'hiver en Italie, quitte à réintégrer sa prison au mois de mai. A l'appui des accusations portées contre ce dangereux septuagénaire, le ministère public avait, au cours du procès, cité quelques passages d'un de ses romans, intitulé : *Sans cœur*, lequel vient d'être traduit en français et trouvera sans doute beaucoup de lecteurs (1). En frappant les écrivains, on fait vendre les ouvrages, et, comme le disait Tacite, qui ne

(1) *Sans cœur*, roman traduit du polonais par Ladislas Mickiewicz; Louis Westhausser. Paris, 1886.

comprenait pas qu'un prince eût peur d'un livre : *punitis ingeniis, glisciit autoritas.*

Nous avons lu ce livre avec un vif intérêt sans y trouver une seule phrase qui pût justifier une accusation de lèse-majesté ou de haute trahison. Le prince Gortchakof, que M. de Bismarck n'aimait guère, y est fort maltraité ; M. de Bismarck n'y est touché qu'en passant ; l'auteur lui reproche « de recevoir les diplomates étrangers avec beaucoup d'économie et un peu de laisser-aller et d'y mettre quelque ostentation. » Effleurer la peau n'est pas égratigner, et M. Eugène Richter a de bien autres griffes. A la vérité, M. Kraszewski a fait une peinture peu attrayante de Berlin, qu'il représente comme une ville revêche, où la vie n'est ni douce, ni facile, où les étrangers sont traités en suspects, où tout est sévèrement calculé et mesuré, la pitié, la bienfaisance comme les divertissemens, où la gaîté elle-même doit marcher en ordre de bataille et ôter sa casquette devant le premier lieutenant venu, où des conquérans de fraîche date n'ont pas d'autre préoccupation que d'acquérir et de garder ce qu'ils ont acquis : « Le mot d'ordre est donné, les sentinelles sont placées, chacun veille ; malheur à l'agresseur ! A mi-chemin du but, la vie ne saurait être qu'un campement. » — « Cette ville, dit un personnage du roman, me produit une impression de froid. — Oh ! lui répond un Prussien, nous savons nous-mêmes que Berlin n'a rien de séduisant. C'est une ville de labeur, de discipline et d'avenir ; nous manquons de charme, mais nous n'en avons cure, nous possédons la force. »

Tout cela n'est pas bien méchant, et les Berlinois sont les premiers à convenir que leur capitale n'est pas le séjour le plus enchanteur de la terre et que l'oranger n'y fleurit point. L'un d'eux nous racontait jadis que, dans le temps où l'Italie cherchait pour la première fois à se concilier les bonnes grâces de la Prusse, à lier partie avec elle, on vit débarquer un jour à Berlin un jeune Italien de bonne famille, qui promenait dans les rues et dans les salons un visage ouvert, épanoui. S'avisait-on de lui demander ce qu'il était venu faire à Berlin, il répondait avec un gracieux sourire : « Vous le voyez, je m'y amuse. » Les Berlinois, fort intrigués, fort étonnés de cette réponse et de cet homme rare qui s'amusait, ne manquaient pas de se dire : « Sans doute, cet Italien a reçu de son gouvernement, qui espère nous séduire par de grosses flatteries, l'ordre exprès de s'amuser chez nous. Tant qu'il s'amusera, nous pourrons en conclure que les négociations marchent bien ; dès qu'il aura l'air de s'ennuyer, il faudra croire qu'il est survenu quelque anicroche et qu'on ne se soucie plus de nous être agréable. » Mais les négociations marchaient bien, l'Italien persistait à s'amuser. C'est ainsi que les Berlinois, qui aiment l'ironie et la bière blanche, se gaussent volontiers, même à leurs dépens, et, s'ils ont lu *Sans cœur*, ils ont pardonné sans peine au romancier polonais des exa-

gérations qui ne tirent pas à conséquence. Berlin vaut ce qu'il vaut, et nous sommes prêt à déclarer qu'on y trouve des gens fort aimables, que nous y avons fait des séjours assez prolongés sans y avoir un instant d'ennui.

Croirons-nous que les juges qui ont condamné M. Kraszewski avaient découvert dans son livre quelque sens allégorique qui nous échappe, que son héroïne, cette femme sans cœur, dont les lèvres crispées et serrées annoncent une implacable ambition, dont le regard exprime l'orgueil d'une intelligence lucide et froide, et la résolution de gagner coûte que coûte le gros lot à la loterie de la vie, d'épouser un grand nom et des millions, est dans la pensée du romancier le symbole d'une politique sans entrailles, incapable de faire une part au sentiment et à la générosité dans les affaires de ce monde? Admettons contre toute vraisemblance que M. Kraszewski ait eu cette coupable intention; M. de Bismarck pourrait-il s'en offenser? N'a-t-il pas déclaré plus d'une fois que le sentiment est un vocable indigne de figurer dans le glossaire de la politique? Non vraiment, ce n'est pas là le grief; le vrai tort de M. Kraszewski est d'être un Polonais, dont toute la Pologne fêtait récemment le jubilé, et un patriote qui n'oublie pas le passé, qui se souvient, qui regrette. Mêle-t-il à ses regrets de secrètes espérances? Nous en doutons, car nous lisons dans son livre « que tout s'accomplit en ce monde par une loi de fer, une loi inexorable, que c'est là le grand principe et la profonde pensée de la législation de Moïse, que la destinée ne se laisse point fléchir ni détourner de ses fins, que la rémission n'existe pas, que ce qui est fait est bien fait et devait arriver, que Hegel est venu confirmer le prophète juif. » Mais n'eût-il commis qu'un péché de regret, sans y ajouter aucun délit d'espérance, il aurait mérité sa disgrâce. Comme on n'a pas encore inventé d'instrument pour fouiller au fond des âmes et pour en arracher les souvenirs criminels, faute de mieux, on condamne les gens à passer quelques années dans la forteresse de Magdebourg, ce qui est assurément le meilleur moyen de leur faire prendre leur maître en goût, de les réconcilier avec leur sort et de leur en faire savourer les douceurs.

Les Polonais étrangers qu'on a expulsés des provinces orientales de la monarchie prussienne n'écrivaient point de romans et n'étaient pas notés dans les registres de la police comme des têtes chaudes et des fauteurs de troubles. Commerçans, courtiers, agriculteurs, ouvriers, manœuvres, ils étaient fort inoffensifs, on n'avait rien à leur reprocher, et assurément la pauvre vieille servante à qui on a donné quelques jours à peine pour empaqueter ses nippes et passer la frontière n'était point un danger public. Mais Hérode, mécontent de ses mages, avait décrété ce massacre des innocens. Il avait été stipulé dans un article de la convention de commerce conclue en 1818 entre la Russie et la Prusse que tout sujet du royaume de Pologne pourrait s'établir

dans les villes prussiennes de Dantzig, d'Elbing et de Kœnigsberg comme sujet temporaire de sa majesté le roi de Prusse et comme bourgeois temporaire des dites villes, à la condition qu'il professât la religion chrétienne, qu'il eût atteint l'âge de majorité, que sa réputation fût intacte et qu'il n'eût jamais encouru de peine criminelle. Il semble que, dans ce temps-là, on eût quelques égards pour les Polonais, qu'on se préoccupât d'atténuer, d'adoucir les douleurs du partage. Mais qu'est-il advenu de la convention de 1818? Où sont les neiges d'antan?

A l'époque où cette convention fut signée, peu après le congrès d'Aix-la-Chapelle, Pozzo di Borgo adressait à son souverain l'empereur Alexandre un mémoire secret dans lequel il est dit « qu'en aspirant à la dignité d'un empire, la Prusse n'est qu'une réunion de plusieurs petits états, qui ne peuvent guère donner d'ensemble à leurs relations mutuelles, que sa conformation territoriale complique et compliquera éternellement sa politique, qu'elle sera inquiète, qu'elle ne pourra inspirer aucune confiance (1). » On pourrait croire que depuis que la Prusse est devenue un puissant royaume et la suzeraine d'un grand empire, elle n'a plus lieu d'être inquiète. Mais l'inquiétude est dans certains cas un moyen de gouvernement, une méthode que M. de Bismarck pratique comme à plaisir, et il a des façons de se rassurer fort inquiétantes pour ses voisins.

Une partie de la presse allemande avait protesté contre les brutales expulsions décrétées par le grand homme d'état qu'un publiciste italien, au propos léger, n'a pas craint d'appeler « un barbare de génie. » Nous lisons dans une feuille hebdomadaire de Berlin « que les quelques centaines de ressortissans étrangers, qui gagnaient honnêtement leur vie à Breslau, à Dantzig, à Kœnigsberg, auraient pu y rester sans compromettre le sort de la monarchie prussienne, qu'ils n'étaient pas plus dangereux pour la nationalité allemande que les Français établis à Cologne, que les Anglais de Hambourg, les Suédois de Lubeck, les Hollandais de Crefeld. » Le parlement impérial, malgré les vives protestations du chancelier, s'est saisi à son tour de cette affaire et il a rendu son verdict. Il a jugé que la raison d'état n'autorisait pas de telles rigueurs contraires à l'humanité, et que la politique de l'inquiétude ressemble souvent à celle du bon plaisir. Il a songé aussi aux représailles que pourraient exercer les états voisins, au sort et à la sûreté de tant d'Allemands qui vivent hors d'Allemagne. Mais M. de Bismarck ne se soucie guère des Allemands établis en pays étranger

(1) *Recueil des Traités et Conventions conclus par la Russie avec les puissances étrangères*, publié d'ordre du ministère des affaires étrangères par F. de Martens, professeur à l'université impériale de Saint-Pétersbourg, tome VII : Traités avec l'Allemagne, 1811-1824. Saint-Pétersbourg, 1885.

et, en général, il se soucie très peu du bonheur des individus; il ne consulte que les intérêts de cette glorieuse abstraction qu'on appelle l'empire germanique et qui s'incarne en sa personne.

Il avait dénié au parlement impérial le droit de s'occuper d'une question qui, selon lui, ne concernait que le royaume de Prusse; il n'avait point comparu et ne s'était point expliqué. A quelques jours de là, il s'est pourvu en appel devant le parlement prussien, où il disposait d'une majorité à sa discrétion. Il avait fait préparer le terrain par ses complaisans, par quelques personnages marquans du parti national-libéral, dont le zèle n'est jamais en défaut et dont le libéralisme consiste à goûter jusqu'à l'excès toutes les lois de combat et d'exception. La chambre prussienne, habilement travaillée, prit les devans, prévint les désirs du chancelier. Il se trouva 246 députés pour le supplier de combattre le polonisme en décrétant l'enseignement exclusif de la langue allemande dans les écoles populaires et en avisant aux moyens de faire passer la terre dans les mains des paysans allemands. M. de Bismarck les remercia de leur bon vouloir; il déclara que les mesures prises contre les Polonais étrangers seraient énergiquement maintenues, que vingt votes du Reichstag n'y changeraient rien et qu'il allait s'occuper, toute affaire cessante, de réduire le nombre des Polonais indigènes, que la noblesse polonaise possédait encore dans la province de Posen 650,000 hectares, représentant un capital de cent millions de thalers, qu'il ne serait pas mal de sacrifier une somme équivalente pour exproprier ces hobereaux mal pensans. Il ajouta sur un ton goguenard « qu'une partie de ces messieurs seraient sans doute ravis d'acheter des domaines en Galicie, en Russie ou de placer leurs capitaux à Monaco. » Cette plaisanterie provoqua de grands éclats de rire. « Ils l'appelaient tous monseigneur, est-il écrit dans *Candide*, et ils riaient quand il faisait des contes. »

M. de Bismarck ne demande pas dès aujourd'hui cent millions de thalers pour mener à bonne fin sa grande entreprise d'expropriation nationale. Aux termes du projet de loi que discute la chambre des députés de Prusse, on se contentera de mettre à la disposition du ministre de l'intérieur 125 millions de francs. Cet argent doit servir à acheter des immeubles, à installer des villages dans les provinces polonaises. Les terres acquises seront vendues ou louées à des Allemands, et le produit des ventes viendra s'ajouter au fonds. Jusque-là les immeubles seront administrés par les agens de l'état et feront partie de ses domaines. Il fera ses acquisitions soit à l'amiable, soit en se portant adjudicataire dans les ventes aux enchères. A cet effet, on exploitera les nécessités pressantes, les embarras de certains nobles polonais, qui, sacrifiant trop à leurs fantaisies, à la fureur de la représentation, ne savent pas proportionner leurs dépenses à leurs recettes, diminuer leur train de maison dans les années maigres.

Les récalcitrans, les gens de difficultés, sans qu'il soit besoin de les contraindre, on viendra bientôt à bout de leurs résistances par des moyens doux, par d'aimables vexations. On leur suscitera des tracasseries, on leur donnera mille ennuis, on leur fera des misères, on les dégoûtera de leur maison et de leur jardin. Les projets de loi abondent. Il en est un déjà en vertu duquel les médecins vaccinateurs, qui étaient jusqu'ici à la nomination des assemblées de cercles, seront dorénavant nommés par l'état; les cercles n'auront plus que le droit de les payer, et c'est encore l'état qui fixera le chiffre des honoraires. Il paraît que ces médecins vaccinateurs étaient tous des agens secrets, des missionnaires du polonisme, et qu'avec la vaccine ils inoculaient aux petits enfans du grand-duché des regrets coupables et des espérances criminelles. Désormais ils seront tous Allemands, et on assure que le vaccin sera pris sur des vaches allemandes; encore faudra-t-il qu'elles aient des papiers en règle. Après avoir réglementé la vaccine, puis les écoles, de règlemens en règlemens, on en viendra jusqu'à régler les conversations de famille, et la vie devenant insupportable, tout le monde demandera à s'en aller. Un homme d'esprit se débarrassait des visites ennuyeuses en faisant fumer sa cheminée; les fâcheux commençaient par pleurer, finissaient par se sauver. Grâce aux soins attentifs d'une administration qui ne connaît que sa consigne, avant peu, le vent se rabattant dans toutes les cheminées des châteaux polonais, elles se mettront toutes à fumer, et, de guerre lasse, la Pologne partira pour Monaco. La politique, a-t-on dit, est moins une science qu'un art; mais de la façon dont l'entend le chancelier de l'empire allemand, on ne peut la classer ni parmi les arts libéraux, ni parmi les arts d'agrément; ce n'est plus que l'abus de la force publique, employée par un ministre à se défaire de tout ce qui le gêne ou lui déplaît. Tel petit roi nègre de la côte occidentale de l'Afrique, pressé du même désir, recourt à des procédés plus expéditifs et plus violens; M. de Bismarck ne tue pas, il empêche de vivre.

Il en coûte toujours de faire la guerre. Pour réussir dans la campagne contre le polonisme, il fallait séparer les intérêts catholiques des intérêts polonais, et élever au siège archiépiscopal de Posen un prélat qui ne fût pas de la race et du parti des victimes. On a négocié avec le saint-père, on a obtenu la renonciation du cardinal Ledochôwski; son successeur est un Allemand, M. Dinder, chanoine à Kœnigsberg. Mais le pape Léon XIII ne fait jamais de concessions sans exiger du retour, et M. de Bismarck a dû se résoudre à de durs sacrifices. Il renonce aux lois de mai; il se dispose à démanteler ou à démolir de sa main tous les savans ouvrages de fortification qu'il avait élevés autour de la monarchie prussienne pour la protéger contre les empiétemens et les complots de l'église. Il supprime l'examen d'état

auquel était astreint tout aspirant aux fonctions pastorales. Il autorise la fondation de petits séminaires et il libère les grands de l'étroite garde où il les tenait. Il congédie ses juges ecclésiastiques, ce haut tribunal, cette cour royale qui recevait, avec les plaintes portées par le président de la province, tous les appels que lui adressaient les desservans molestés par leurs supérieurs. Il restitue à l'église des franchises qu'il déclarait contraires à la sûreté de l'état, il lui rend la liberté d'élever ses prêtres comme elle l'entend et d'exercer son autorité disciplinaire comme il lui plaît. Aux défiances, aux cris de guerre ont succédé les cantiques de paix. « On n'entend plus, comme disait le poète grec, la voix des trompettes d'airain. Dans les courroies ferrées des boucliers, les araignées établiront leur métier de tisserand, et la rouille va ronger les fers de lance et les épées flamboyantes. » Les plus altières volontés sont à la merci des circonstances. Nous ne savons pas si la Pologne, à bout de souffrances, partira prochainement pour Monaco; mais en dépit de ses hautaines déclarations, M. de Bismarck, après s'être gorgé du sang noir de l'ennemi, a pris le bourdon du pèlerin et le voilà en route pour Canossa.

On avait répété cent fois qu'on n'attaquait pas, qu'on se mettait en défense. Les lois qu'on avait promulguées, on les disait nécessaires; il se trouve qu'on peut s'en passer, et on les défait aussi facilement qu'on les avait faites. A quoi donc ont servi tant de tracasseries, tant de mesures draconiennes, tant de paroisses privées de leurs pasteurs, et ces résolutions dont on ne voulait rien rabattre, ces superbes défis, ces menaces, ces colères tonnantes qui remplissaient de leur bruit la forêt de Thuringe et jusqu'aux vallées perdues des Alpes bavaroises? M. de Bismarck affirme que déjà, depuis deux ans, le gouvernement royal se proposait de faire quelque chose pour ses sujets catholiques; mais le chancelier n'accorde jamais que ce qu'on lui demande poliment, et les requérans n'étaient pas polis. Les pédagogues, les précepteurs de peuples qui savent leur métier attachent une grande importance aux manières. Quand l'enfant dit : Je veux! on lui donne le fouet et on l'envoie se coucher; quand il rentre en lui-même et bénit la verge, on lui donne des images et des confitures.

La vérité est qu'on ne peut se brouiller avec tout le monde à la fois, et que, pour exproprier le Polonais, il faut se remettre bien avec le pape. Au surplus, en traitant avec lui par-dessus la tête de M. Windthorst et de tous les chefs du centre catholique, on espère désarmer l'opposition d'un parti très gênant dont on avait souvent à se plaindre. On se flatte même, dans les cercles officieux de Berlin, que ce parti, composé d'élémens hétérogènes, ne tardera pas à se désagréger. Il s'était donné pour mission de défendre contre César les droits de l'église : du moment que l'église et César s'entendent, la coalition se

dissoudra, chacun suivra le courant de ses sympathies naturelles, on verra bientôt l'armée se débander; M. Windthorst sera un général sans troupes, ou les instructions qu'il recevra de Rome lui enjoindront de poser les armes, de sceller le traité de réconciliation par quelque acte de déférence ou par quelque tour de souplesse. On tient la chose pour sûre, et en sacrifiant les lois de mai, on a voulu se procurer le double avantage de réduire au désespoir le Polonais et de faire voter au Reichstag le monopole de l'eau-de-vie.

Les contradictions n'embarrassent guère M. de Bismarck. Il avait dit plus d'une fois que le plus grand ennemi de l'unité allemande était le particularisme prussien, et tout à coup, emporté par le dépit que lui causait l'opposition du Reichstag dans les affaires polonaises, il a fait casser son arrêt par la chambre prussienne, où depuis plusieurs années il ne daignait plus paraître. Qui pouvait s'attendre que ce serait le chancelier de l'empire qui, désavouant son œuvre, sa création, le fruit de ses entrailles, infligerait au parlement impérial une cruelle humiliation, lui reprocherait ses ingérences indiscrètes dans les affaires particulières des états et parlerait de rendre la Prusse aux Prussiens, la Saxe aux Saxons et la Bavière aux Bavarois? Comme le remarquait un journaliste de Berlin, il a descendu le drapeau allemand du palais où s'assemble le parlement allemand et il l'a hissé sur l'édifice du Dönhofsplatz, où siège la chambre des députés de Prusse. O polonophobie! voilà de tes coups!

« En pensant au Reichstag, a-t-il dit à ses nouveaux amis, on pourrait nous appliquer l'image du colosse aux pieds d'argile. On se tromperait: derrière ces pieds d'argile, il y a des pieds de fer. » Et il n'a pas eu besoin d'expliquer à qui appartiennent ces pieds de fer. Il s'est empressé d'ajouter « qu'il tiendrait pour un misérable lâche tout ministre qui ne saurait pas risquer sa tête et son honneur pour sauver son pays, même contre la volonté aveugle des majorités. » Cette boutade, adressée à une chambre dont la majorité allait au-devant de ses désirs et s'offrait à servir ses passions, sans espoir de salaire, a pu sembler déplacée; mais c'était au Reichstag qu'il en avait. M. de Bismarck parle quelquefois à la cantonade, à ceux qui ne sont pas là, aux absens, qui souvent l'intéressent beaucoup plus que ceux qui sont là; car il faut lui rendre ce témoignage qu'il fait plus de cas de ses ennemis que de ses complaisans. La haine est plus près de l'amour que l'indifférence, et les injures dont on accable une maîtresse infidèle lui font sentir tout le prix qu'on attache à ses faveurs.

Peu s'en est fallu que M. de Bismarck ne déclarât que la constitution de l'empire, dont il est l'éditeur responsable, n'avait pas répondu à son attente, qu'il fallait la refaire, que le Reichstag était un grand empêchement, un triste sabot d'enrayage. Jéhovah se repent quelquefois

d'avoir créé; il en éprouve un grand déplaisir dans son cœur, il se retient à peine d'anéantir son œuvre et les mains lui démangent. Après tout, M. de Bismarck est bien injuste. Quel crime peut-il reprocher au Reichstag? Cette assemblée n'a-t-elle pas accepté tour à tour ses réformes économiques, son tarif douanier, son socialisme d'état? Si elle a fait grise mine à sa politique coloniale, n'a-t-elle pas voté cependant les fonds nécessaires à l'établissement d'une ligne de vapeurs transatlantiques? Elle n'a véritablement sur la conscience que d'avoir refusé le monopole du tabac, d'avoir réduit de temps à autre les crédits qu'on lui demandait, d'avoir ajourné certains votes, d'avoir souvent chipoté. Elle est rétive, maussade, elle se résigne de mauvaise grâce, mais elle finit presque toujours par s'exécuter, plus par complaisance que par conviction et en ayant l'air de dire : « Ma foi, monsieur, je m'en lave les mains; nous verrons dans cinq ou six ans d'ici qui de nous deux avait raison. » Un publiciste allemand a remarqué qu'il est deux arts où le chancelier excelle, qu'il possède au même degré le talent des surprises et le talent de se répéter. Depuis bien des années déjà, quiconque se permet de contrecarrer une de ses décisions, de contrarier une de ses idées favorites ou de proposer un amendement à l'un de ses projets de loi est accusé par lui de manquer de patriotisme, de faire le jeu des puissances étrangères, d'entretenir des intelligences avec les ennemis de l'Allemagne. Ces accusations, trop souvent répétées, ne produisent plus leur effet, et peu d'Allemands sont disposés à croire sur sa parole que M. Windthorst et M. Richter sont de mauvais patriotes, des suppôts de l'étranger.

L'apologue des pieds de fer et des pieds d'argile avait laissé une fâcheuse impression dans certains esprits, et quand on entendit le chancelier déclarer bien haut « qu'il trouverait le moyen d'obvier à l'obstruction de la majorité du Reichstag, qu'il ferait tout plutôt que de souffrir que l'héritage d'une grande époque et d'une glorieuse armée fût anéanti par des factions intérieures, » quelques personnes qui le connaissent mal le soupçonnèrent de rêver un coup d'état. C'était lui faire injure. Ce grand politique, qui jadis a tant fait pour son pays, ne songe point à se passer des assemblées. Bien que sa maladie et ses lassitudes aient diminué sa puissance de travail, son âpre génie semble être intact, et il se défie des chimères. S'il faut croire ce qui se raconte à Berlin, durant ses longs séjours à Varzin ou à Friedrichsruhe, il se fait expédier chaque soir non les pièces de l'affaire dont il doit s'occuper, mais un rapport très complet et bien digéré, sur de grand papier muni d'une grande marge, et dans cette marge, armé d'un grand crayon, il écrit d'une main fiévreuse ses décisions et ses réponses conçues dans un style aussi précis que laconique. C'est ce grand crayon qui gouverne l'Allemagne et une

notable partie de l'Europe. Mais ce crayon, qui est fort intelligent, sait très bien que l'argent est le nerf de la politique, et que les Allemands de la fin du XIXe siècle considéreraient comme du bien mal acquis les ressources qu'un gouvernement serait tenté de se procurer sans avoir au préalable exposé ses besoins à une assemblée. Avec quelque âpreté que M. de Bismarck s'exprime sur le compte de ses parlemens, il ne leur enverra jamais les quatre hommes et le caporal qui exécutent les coups d'état. Et d'ailleurs, s'il s'avisait de les dissoudre, quel emploi trouverait-il à son merveilleux talent de coquetterie souveraine et dédaigneuse, à son éloquence tour à tour abandonnée ou savante, qui mêlant le rire aux colères, la séduction aux menaces, finit toujours par dompter une majorité indocile et la prend par force ou par ruse? Si pacifique qu'il soit, cette gymnastique fait partie de son hygiène, et ses ennemis, M. Richter comme M. Windthorst, sont nécessaires à son bonheur.

Quand il a insinué qu'il ne tenait qu'aux gouvernemens confédérés de s'entendre et de se concerter pour obtenir de leurs diètes les secours et les lois de rigueur que le parlement impérial leur refuse, il ne pensait pas à violer la constitution et sa menace n'était pas sérieuse. Il se proposait seulement d'assouplir des esprits trop durs, de rendre le Reichstag plus docile en lui inspirant des inquiétudes, en lui persuadant qu'il trouverait des expédiens pour arriver à se passer de ses services. Il compte sur l'effet de cette menace, il compte aussi que le parti catholique ne tardera pas à se désunir, et, désormais, il aura carte blanche. Comme le disait le grand Frédéric, « Robin revient toujours à ses moutons. » Si le Reichstag vote le monopole de l'alcool, le chancelier lui rendra ses bonnes grâces en lui disant :

Ma haine est un effet d'un amour irrité.

Que si cette assemblée voulait effacer jusqu'aux dernières traces d'une aventure malheureuse, expier le forfait qu'elle a commis en s'opposant à la suppression du Polonais, il lui suffirait de prendre l'initiative d'un projet de loi contre tous les sujets allemands qui se permettent d'avoir l'esprit tourné vers le passé et de n'être pas absolument contens de leur sort. Ce projet de loi pourrait être ainsi conçu : « Dans toute l'étendue de l'empire allemand, mais surtout dans les provinces frontières de l'est et de l'ouest, sous peine de bannissement ou d'expropriation, il est interdit à quiconque de se souvenir et de rien regretter comme de rien espérer. »

G. VALBERT.

REVUE LITTÉRAIRE

A PROPOS DU THÉATRE CHINOIS.

Le Théâtre des Chinois, études de mœurs comparées, par le général Tcheng-ki-tong. Paris, 1886; Calmann Lévy.

Si quelque lecteur était par hasard curieux de renseignemens neufs et précis sur le théâtre chinois, — et il pourrait l'être assurément de plus d'une chinoiserie moins intéressante et moins utile, — je dois d'abord le prévenir qu'il en trouvera fort peu dans le livre que vient de publier sous ce titre le général Tcheng-ki-tong. Très Parisien, beaucoup plus Parisien qu'on ne l'est d'ordinaire à Paris, presque aussi Parisien que M. Albert Wolff, lequel est, je crois, de Cologne ou de Bonn, le général Tcheng-ki-tong se montre en effet moins Chinois que jamais dans ce petit volume, et l'on peut bien dire qu'il y passe à tout coup les promesses de son titre, mais en revanche qu'il a tout à fait oublié de commencer par les y tenir. Un bel éloge de la « défiance, » bien sincère, éloquent même à force de sincérité, très significatif en tout cas, voilà peut-être ce qu'il y a de plus chinois dans ce livre d'un Chinois sur le théâtre chinois. Le reste, nous le connaissions depuis déjà longtemps, ou du moins et pour mieux dire, nous devrions le connaître, si c'était pour nous que nos missionnaires et nos sinologues eussent écrit: les Amyot, les Prémare, les du Halde autrefois, et dans notre siècle les Pauthier, les Bazin, les Stanislas Julien et les Abel Rémusat.

L'occasion était cependant belle et le sujet bien choisi. Du plus vaste empire qui soit au monde et du plus ancien; de la civilisation la plus originale, et la seule qui se soit uniquement développée d'elle-même, sur son fonds, sans jamais avoir subi d'influence que celle de l'accumulation de ses traditions; enfin, de trois cent cinquante ou quatre cent millions de nos semblables, nous ne savons guère que ce que nous en ont appris les récits de voyages. Mais que veut-on qu'un voyageur, un passant, puisse vraiment nous apprendre de la Chine et des Chinois? Si les mœurs d'une de nos provinces, la Bretagne ou l'Anjou, ses coutumes, ses usages diffèrent, et diffèrent beaucoup des usages et des coutumes de la Flandre ou de la Provence, qu'en sera-t-il, qu'en peut-il être, sur un territoire six ou huit fois plus étendu que celui de la France, d'un peuple dix fois plus nombreux? Je sais de fort honnêtes gens qui, pour avoir passé quelques jours à Pékin ou quelques semaines à Canton, n'en ont pas moins sur les institutions et les mœurs de l'Empire du Milieu l'opinion la plus décisive. Mais de quelle confiance dira-t-on qu'ils soient dignes? Le général Tcheng-ki-tong lui-même ne connaît peut-être qu'un coin de sa propre patrie. Et, à vrai dire, une vie d'homme ne suffirait pas pour explorer la Chine; étrangers ou nationaux, les voyageurs ne peuvent guère nous y servir que d'introducteurs; et, pour pénétrer un peu avant dans la familiarité d'un grand peuple, il nous faut d'autres intermédiaires. La littérature en est justement un, le plus sûr et le plus naturel, dont nous ne saurions trop regretter que le général Tcheng-ki-tong se soit si mal servi; — car qui s'en servira si ce n'est un Chinois? Son premier livre était plaisant, mais instructif; celui-ci n'est que plaisant; et quand on s'aperçoit que l'auteur n'y parle pas d'une seule pièce que n'eussent traduite ou analysée les sinologues européens, on est tenté de se demander si peut-être, à mesure qu'il se perfectionnait dans les finesses de notre langue et même dans l'argot du boulevard, il n'aurait pas désappris le chinois?

Il serait bien à souhaiter, et, indépendamment de toute autre considération, dans le seul intérêt de la science, que l'on étudiât de près cette volumineuse, abondante et curieuse littérature chinoise. Ni les poètes, ni les romanciers, ni les auteurs dramatiques n'y manquent, et ce que l'on en a traduit, qui formerait déjà toute une petite bibliothèque, ne peut qu'inspirer le désir d'en connaître davantage. Aucune littérature, je le disais, ne s'est développée plus excentriquement aux nôtres, n'a moins reçu de nous, ne nous a moins donné; cependant aucune littérature n'offre avec les nôtres de plus frappantes ressemblances, et un Anglais, un Français s'y retrouvent chez eux. Parcourez seulement quelques-unes de ces *Poésies de l'époque des Thang* que

traduisait, il y a quelque vingt ans, M. d'Hervey de Saint-Denis (1), celles de Li-taï-pé, par exemple, ou de Thou-fou. Je n'oserais affirmer que le génie chinois y soit incapable d'idéal, mais ce qui n'est pas douteux, c'est qu'il y rase volontiers le sol. Rien ici d'extraordinaire ou même de très particulier, rien d'étrange ni de bizarre; mais l'inspiration la plus familière, peu d'images, toujours très simples, tirées des usages de la vie quotidienne, à peine indiquées, jamais *poussées*, plus de grâce enfin que de force, nulle métaphore ambitieuse, des chansons plutôt que des odes, — et beaucoup de chansons à boire. A la fin du dernier siècle, c'est une juste remarque de M. Émile Montégut, Li-taï-pé eût pu s'appeler Robert Burns; et rien n'eût empêché Thou-fou de chanter *le Dieu des bonnes gens :*

Vins qu'il nous donne, amitié tutélaire,
Et vous, amours, qui créez après lui,
Prêtez un charme à ma philosophie
Pour dissiper des rêves affligeans.
Le verre en main, que chacun se confie
Au Dieu des bonnes gens.

Les Chinois boivent dans des tasses, et leur vin n'est pas, comme le nôtre, autrefois, *le jus de la treille;* on dit aussi qu'ils se nomment Thou-fou plus souvent que Dupont ou Durand; mais à cela près, leur Dieu n'est pas plus gênant que celui de nos bons chansonniers, ni leur chanson d'un ton beaucoup plus élevé.

Même observation à faire sur leurs romans : *les Deux Cousines, les Deux Jeunes Filles lettrées, la Femme accomplie;* — je ne parle ici que de ceux qui sont à la portée du lecteur français, — les *Contes et Nouvelles* jadis traduits par M. Théodore Pavie; *les Pruniers merveilleux*, plus récemment mis en français (2), par M. Théophile Piry. L'Inde et la Perse ont leurs épopées, le *Ramayana* ou le *Shah Nameh*, des poèmes, des légendes, leurs apologues et leurs fables; les Arabes ont leur *Mille et une nuits;* la Chine seule a des romans, de vrais romans, des romans de mœurs, comme les nôtres, et même des romans naturalistes. « *L'École de la littérature légère et des romans*, dit quelque part un pédant chinois, tire son origine du bureau des employés les plus infimes... Les conversations des rues, les entretiens des carrefours, les conversations que l'on entend dans les bouges, ce sont les sujets des compositions des écrivains de cette

(1) *Poésie de l'époque des Thang*, traduites par le marquis d'Hervey de Saint-Denis. Paris, 1862; Amyot.

(2) *Erh-tou-mei*, ou *les Pruniers merveilleux*, roman chinois traduit et accompagné de notes, par M. Théophile Piry. Paris, 1880; Dentu.

École. » Voilà une *École* proprement arrangée. Je signale ce critique, ou plutôt cet historien, à la juste colère de M. Zola : il s'appelait Pan-kou, et vivait au Ier siècle de notre ère. Ceux des romans chinois que nous avons pu lire ne méritent pourtant pas cet excès de sévérité. Il y est ordinairement question de s'établir en mariage, et pour cela de réussir dans les examens, ce qui ne me paraît pas autrement immoral, ni d'ailleurs plus chinois que français. La critique la plus générale et la plus juste aussi que l'on en puisse faire, c'est qu'il ne s'y passe pas grand'chose, que les détails y sont bien futiles et les conversations bien prolixes, que les héros n'en ont rien de rare, mais plutôt d'assez ordinaire. Sont-ce les seuls romans dont on doive le dire? Je n'y vois guère, en y regardant bien, qu'un ou deux traits vraiment locaux, comme par exemple l'admiration des personnages constitués en dignité pour les jeunes gens qui manient agréablement le *ouen-tchang* ou le *chè-ouen*. Le *ouen-tchang*, c'est la prose élégante, la prose académique ; « chaque mot y brille comme une perle fine ; » et pour le *chè-ouen*, on ne saurait rien imaginer de plus beau, dit un savant jésuite, ni d'ailleurs de plus vide : *pulchrius ac inanius*. Ce sont des sons, dit-il encore, qui caressent voluptueusement l'oreille, ce sont des fleurs uniquement assorties pour le plaisir des yeux. Plusieurs de nos contemporains ont écrit très bien en *chè-ouen*, les Paul de Saint-Victor, entre autres, et les Théophile Gautier. Mais tout en rendant au *ouen-tchang* et au *chè-ouen* les hommages qu'ils méritent, les romanciers chinois, pour leur part, ont préféré le *kouan-hoa*, comme plus souple, plus propre à prendre tous les tons, et ainsi plus convenable à la familiarité du genre.

Ce qui est vrai du roman chinois l'est enfin du théâtre. Mais c'est peut-être ici surtout que le manque de renseignemens se fait sentir, et c'est pourquoi j'en veux beaucoup au général Tcheng-ki-tong, ayant eu l'air de nous les promettre, de ne nous en avoir guère donné. « Le caractère sérieux et austère des anciens sages de la Chine, dit à ce propos un savant missionnaire (1), ne pouvait accepter le délassement du théâtre,.. et la première fois qu'il est question du théâtre dans l'histoire chinoise, c'est pour louer un empereur de la dynastie des Chang d'avoir proscrit ce vain plaisir. » Mais on a fort disputé sur ce texte, et, — rapprochement assez curieux, — la controverse est la même qui s'est élevée chez nous sur les textes des pères de l'église chrétienne : à savoir, s'il s'agit ici de comédiens ou d'histrions, et du théâtre proprement dit ou de la danse, de la pantomime et autres divertissemens toujours et partout, on le voit, un peu mêlés d'obscé-

(1) *Grammaire de la langue chinoise*, orale et écrite, par M. Paul Perny. Paris, 1873-1876; Maisonneuve et Leroux.

nité. Quoi qu'il en soit, ce que l'on admet communément, c'est que l'art dramatique ne prit qu'assez tard en Chine une forme régulière, et seulement aux environs du VIIIe ou IXe siècle de notre ère, sous la dynastie des Thang. Il ne nous est malheureusement rien parvenu de ses premiers essais, et, pour trouver non-seulement de vraies pièces, mais des pièces tout simplement, il faut descendre jusqu'aux dynasties des Kin et des Youen, c'est-à-dire jusqu'au milieu de notre XIIe siècle. Les véritables monumens de l'art dramatique, en Chine, se trouvent donc être ainsi contemporains du règne de Philippe-Auguste. Lorsque M. Bazin, jadis, et M. Paul Perny nous le disaient, on pouvait craindre qu'ils ne fussent mal ou incomplètement informés : le général Tcheng-ki-tong, n'en disant pas, et sans doute n'en sachant pas plus qu'eux, nous sera garant de la valeur de leurs renseignemens. A défaut d'autre utilité, son petit volume aura celle du moins de venger nos sinologues de tant de sottes plaisanteries qui pourraient bien les avoir empêchés de continuer leur œuvre.

Le répertoire des Youen, comme on l'appelle en Chine, comprend à peu près six cents pièces. M. Paul Perny, dans sa *Grammaire de la langue chinoise*, a donné les titres d'une centaine d'entre elles et signalé brièvement les plus intéressantes : *la Courtisane savante*, *l'Enfant prodigue*, *les Caisses de cinabre*, *le Songe de Liu-tong-pin*, *l'Orphelin de la famille Tchao*, d'où Voltaire a tiré son *Orphelin de la Chine*. M. Bazin, dans le *Journal asiatique* (1850-1852), en avait jadis donné l'analyse sommaire, et, pour plusieurs d'entre elles, des extraits étendus, dont il a inséré ceux qu'il jugeait lui-même les plus intéressans ou les plus caractéristiques, dans le volume de *l'Univers pittoresque* intitulé *Chine moderne*. Enfin, le même M. Bazin, sous le titre de *Théâtre chinois* (1), en a traduit quatre intégralement, qui sont : *les Intrigues d'une soubrette*, *la Tunique confrontée*, *la Chanteuse*, et *le Ressentiment de Teou-ngo*. En y joignant le *Pi-pa-ki*, traduit encore par M. Bazin, l'*Histoire du cercle de Craie*, *l'Avare*, l'*Histoire du pavillon d'Occident*, traduits par Stanislas Julien, on voit que si nous ne connaissions pas le théâtre chinois avant M. Tcheng-ki-Tong, ce n'était pas au moins manque de documens. Nous attendions de lui qu'il nous traduisît à son tour ou nous analysât quelques-unes des pièces que nous ne connaissons point.

Comme ils nous les avaient fait connaître, ce sont aussi nos sinologues, avant même peut-être la naissance du général Tcheng-ki-tong, qui ont essayé de mettre un peu d'ordre, — à l'européenne, — dans le répertoire des pièces du siècle des Youen. Ils y ont donc distingué, d'une

(1) *Théâtre chinois*, ou choix de pièces de théâtre traduites par M. Bazin aîné. Paris, 1838; Imprimerie royale.

part, les drames historiques, les drames judiciaires, les drames domestiques, les drames *tao-sse*, et, de l'autre, les comédies de caractère, les comédies d'intrigues et les comédies mythologiques. Tous ces noms s'expliquent d'eux-mêmes, à l'exception d'un seul, celui des drames *tao-sse*. Les drames *tao-sse*, parmi lesquels M. Bazin a surtout vanté *la Transmigration de Yo-cheou*, M. Perny *le Songe de Liu-tong-pin*, et le général Tcheng-ki-tong *la Dette payable dans la vie à venir*, sont de vives satires, poussées jusqu'à la charge, nullement indignes de Palais-Royal, sur les superstitions ou les dogmes du bouddhisme. L'esprit chinois est superstitieux, mais d'une autre manière, et qui ne l'empêche pas d'être voltairien. Quant aux drames domestiques, ils ne répondent pas tout à fait à ce que nous entendrions en Europe sous ce nom, si nous en usions, mais plutôt à certaines idées, très particulières, comme l'on sait, que les Chinois se font de la famille, de ses devoirs, et surtout de sa solidarité continuée d'âge en âge. Tel est *le Vieillard qui obtient un fils*, dont Abel Rémusat, dans ses *Mélanges*, a donné une assez ample analyse et le sinologue anglais J.-F. Davis, en 1817, une traduction. En y regardant d'un peu près, et en observant le plaisir que le général Tcheng-ki-tong semble trouver à la lecture des plaisanteries ordinaires aux drames *tao-sse*, il est permis de croire que la religion de la famille est à peu près la seule que pratiquent les Chinois éclairés. De là l'importance des drames domestiques, et, bien qu'ils ne diffèrent pas beaucoup, dans la disposition de l'intrigue ou le choix des personnes, du drame judiciaire, par exemple, ou de la comédie d'intrigue, de là l'utilité de la distinction : le titre seul en éveille en Chine des idées, des sentimens où la piété semble avoir autant de part que la curiosité. Je n'ai sans doute pas besoin de définir les drames judiciaires ; nous en avons en France beaucoup plus que nous ne voudrions. Enfin les drames ou comédies mythologiques sont de pures féeries, aussi ridicules que les nôtres, comme cette pièce des *Métamorphoses*, où l'on voit au premier acté « un vieux saule mâle » épouser « un jeune pêcher femelle. » Dans ces féeries chinoises il convient seulement d'ajouter que les vers, la danse, la musique tiennent lieu de décors et de *trucs*.

Toutes ces pièces, et le général Tcheng-ki-tong a raison d'en faire expressément la remarque, offrent avec les nôtres, et sans en excepter les drames *tao-sse*, les plus frappantes ressemblances. Toutes ou presque toutes elles se divisent en cinq actes; le premier qu'on appelle : *ouverture* ou prologue, et les quatre autres : *coupures*. Toutes ou presque toutes, comme les nôtres, elles se nouent et se jouent entre personnages de tout rang et de toute condition. Toutes ou presque toutes, comme les nôtres encore, elles roulent sur les événemens de la vie quotidienne : un fourbe à démasquer, un coquin à convaincre, un mariage

à conclure, une fortune à défendre, un barbon à tromper, — à moins que ce ne soit une respectable mère, comme dans *les Intrigues d'une soubrette*. Toutes enfin, comme les nôtres, côtoient de près la réalité, s'y efforcent du moins, mêlent volontiers à l'agrément d'une intrigue amusante les leçons d'une sagesse moyenne, un peu vulgaire, mais qui sont celles dont on a besoin pour la pratique de la vie. Même, il n'est pas jusqu'aux lauréats des concours littéraires qui n'y jouent le rôle aimable et avantageux que l'ingénieur sorti de l'École polytechnique a joué longtemps dans les pièces de Scribe ou de son école. On peut, on doit le dire : la comédie de Tching-té-hoei ou celle de Tching-koué-pin, — ce sont des noms d'auteurs, et même d'*authoress*, — est plus près de nous pour le ton, pour les mœurs, pour la disposition de l'intrigue et sa nature, que la comédie d'Aristophane ou le drame d'Eschyle. Et, tandis que partout ou presque partout ailleurs, ce sont les ressemblances que l'on s'applique à saisir pour les mettre en lumière, ici, au contraire, dans le théâtre chinois, c'est sur la différence, uniquement, qu'il convient d'insister.

« Le personnage qui chante » en fait la principale. Dans les pièces du siècle des Youen, un personnage, qui d'ailleurs prend part à l'action, si même on ne doit dire qu'il la conduit, élève quelquefois la voix, et, sur des airs notés, chante une partie de son rôle au lieu de le déclamer. « C'est ce personnage qui constitue l'originalité de notre scène, » dit M. Tcheng-ki-tong, et M. Bazin avant lui y avait reconnu « le trait essentiel qui distingue le théâtre chinois de tous les autres. » Je crains qu'ils ne se trompent tous deux. Sans doute, j'aurais besoin, pour parler en toute assurance, de connaître plus de pièces que je n'en ai pu lire dans les traductions, mais enfin, dans l'ancien Vaudeville, dans le théâtre de la Foire, dans l'ancien Théâtre-Italien, ne l'ai-je point déjà rencontré, ce « personnage qui chante; » et que veut-on que je voie en lui de si particulier, de si rare, de si original? Supposé même qu'il soit, comme on fait observer, le représentant du poète au milieu de l'action, qu'il serve à guider dans une intrigue un peu complexe l'attention du spectateur, qu'il ait pour mission de mettre en évidence l'utilité morale de l'œuvre, c'est le raisonneur des comédies de Molière, c'est le fou des drames de Shakspeare, et voilà longtemps qu'il nous est familier. Ce serait, d'ailleurs, une question de savoir si son rôle est vraiment et toujours celui que l'on nous dit. Ils sont en effet, quelquefois, plusieurs « personnages qui chantent; » ils chantent souvent pour dire des banalités ou faire des plaisanteries qui n'importent pas plus à la conduite de la vie qu'à celle de la pièce; et j'ai peine à voir dans leurs ariettes « le génie même du poète parlant au spectateur. » Dans des œuvres d'un art savant et même raffiné, « le personnage qui chante » n'est rien de plus,

à notre avis, que le témoignage vivant d'un art antérieur, plus naïf, moins maître de ses procédés, et qui sentait le besoin d'attirer l'attention sur la beauté des choses qu'il disait.

« L'intention morale » des œuvres du théâtre chinois est une autre différence, où je comprends très bien que le général Tcheng ki-tong, pour se donner sur nous un facile avantage, croie devoir insister, mais non pas nos sinologues. C'est prendre un peu trop à la lettre les affirmations des critiques chinois. S'il est écrit dans le *Code pénal* que l'objet des représentations théâtrales est d'offrir sur la scène des « peintures fictives ou réelles d'hommes justes et bons, de femmes chastes, d'enfans affectueux et obéissans; » il y est également écrit que l'on ne représentera sur les planches « ni les empereurs, ni les impératrices, ni les princes, les ministres et les généraux fameux des premiers âges; » et, puisque les drames historiques violent impunément la défense, on peut tenir pour assuré que les comédies d'intrigue ou de caractère ne se piquent pas d'observer le précepte. Je ne vois pas ombre d'intention morale dans *les Intrigues d'une soubrette*, et, d'après les analyses que l'on nous a données de plusieurs autres pièces, je ne vois pas très clairement par où la morale s'y pourrait introduire. On dit même que plusieurs comédies d'intrigue sont choquantes, et contiennent des scènes dont la crudité ne le céderait pas à celle même de quelques-unes des comédies d'Aristophane. A la Chine comme chez nous, la première loi que s'imposent les auteurs dramatiques est de plaire; ils moralisent ensuite, s'ils le peuvent et comme ils peuvent. C'est autre chose, à la vérité, quand, sous le nom de morale, on prétend envelopper, comme le font quelques-uns, la conduite entière de l'existence, et, selon l'expression de M. Tcheng-ki-tong, « l'expérience des choses de la vie. » Mais je lui fais seulement observer qu'en ce cas, les Scapin aussi, et les Lisette, nos Suzanne et nos Figaro, ont leur « expérience des choses de la vie, » une expérience très étendue, très sûre, et, d'ailleurs, parfaitement immorale. Il ne s'agit que de s'entendre sur le vrai sens des mots.

Ces différences, comme on le voit, ne sont qu'à la surface, et dès que l'on essaie de les approfondir, je ne sais si l'on ne peut prétendre qu'elles se tournent en ressemblances. Entre notre théâtre et le théâtre chinois la seule différence réelle que je trouve, — sans parler, on l'entend bien, de celles que des institutions, des mœurs, des coutumes différentes y mettent, et qui ne sont rien d'essentiel, — c'est la différence du balbutiement de l'enfant à la parole de l'homme fait. Le théâtre chinois est l'œuvre d'une civilisation évidemment très ancienne, et, comme telle, très avancée à beaucoup d'égards, mais en beaucoup de points aussi demeurée dans l'enfance, ou, si l'on aime mieux, immobilisée de bonne heure dans des formes

rigides dont elle n'a pu réussir encore à se débarrasser. Les Chinois ressemblent à des enfans très intelligens et très vieux. Voilà longtemps qu'ils ont atteint, semble-t-il, un point de civilisation matérielle et morale où nous ne faisons que de toucher à peine, si même nous y sommes; seulement, ils s'y sont arrêtés, et, tant qu'ils continueront de vivre sur eux mêmes, ils y resteront, comme ayant donné pour y parvenir tout ce qu'ils avaient effectivement en eux. C'est du moins ce que l'on peut conclure de l'histoire de leur théâtre. Au siècle des Youen, ils en étaient déjà où nous ne sommes arrivés que plusieurs siècles après eux, mais ils y sont toujours. Et si les ressemblances, comme on l'a vu, sont frappantes entre leurs pièces et les nôtres, à un moment quelconque de l'histoire de notre théâtre, elles le seraient bien plus encore si nous faisions la comparaison des drames des Youen à nos antiques moralités ou à nos drames du XVIe siècle. Dans l'histoire générale de la littérature comme dans l'histoire naturelle, presque toutes les questions de *race* et de *milieu* se ramènent à des questions de *moment*.

Il n'y aurait pas jusqu'aux renseignemens qu'on nous donne sur les conditions matérielles du théâtre chinois qui ne servissent à justifier et fortifier cette indication. Le divertissement du théâtre n'est nulle part plus répandu, nous dit-on, ni nulle part plus passionnément goûté. Cependant il n'y a pas en Chine de théâtres fixes ni de troupes régulières. Les comédiens vont de ville en ville, un peu à l'aventure, dressent leurs tréteaux sur la place publique, avec l'agrément ou sur l'invitation des autorités locales, donnent des représentations à domicile, se contentent, comme leurs spectateurs, d'une toile de fond pour tout décor, et au besoin suppléent le paysage, la forêt, le palais, les tapis, les meubles qui leur manquent par une pompeuse annonce. « Ainsi, dit M. Tcheng-ki-tong, notre public entre instantanément en communication avec la fiction du poète... Ainsi le spectateur ne subit pas l'action, il la conduit lui-même... Ainsi l'idéal devient le réel, sans plus d'efforts qu'il n'en coûte à la volonté pour créer une illusion. » Ce petit morceau, que j'abrège, est à coup sûr d'un homme d'esprit, et je me suis un instant demandé si cet homme d'esprit n'avait pas raison. Quand le spectateur, comme aujourd'hui, va chercher au théâtre, avant tout, le plaisir des yeux, ne s'intéresse pas moins aux costumes qu'au dialogue et pardonne, en quelque sorte, la puérilité, la faiblesse, l'invraisemblance de l'intrigue à la vérité de la couleur locale ou du décor historique, l'art dramatique est bien malade, et l'on peut bien encore l'aimer et l'aimer passionnément, mais ce n'est plus pour lui-même. Il n'est pas moins vrai que, Français ou Allemands, Anglais ou Espagnols, tous ces détails que l'on nous donne ici sur les conditions matérielles de la scène chinoise nous reportent au temps de ce que nous ap-

pelons l'enfance de notre art dramatique. C'est ainsi qu'en effet, au théâtre du Globe, du temps de Shakspeare et de Ben Jonson, un écriteau tenait lieu de décor aux imaginations anglaises ; c'est ainsi que chez nous, au commencement encore du XVIIe siècle, la caravane du *Roman comique* se déroulait sur nos grand'routes ; c'est ainsi que Molière lui-même, avec sa troupe, dont les sociétaires n'étaient pas encore ce qu'ils sont devenus, allait donner, pour un prix modéré, des représentations en ville... Seulement, jusque de nos jours, les choses continuent de se passer en Chine comme au temps des Kin et des Youen, en l'an de grâce 1886 comme jadis en 1325, et six siècles bientôt passés n'ont rien changé aux conditions de la scène chinoise.

Il est un dernier point sur lequel nous eussions désiré quelques renseignemens. Après avoir placé les commencemens du théâtre chinois au VIIIe siècle de notre ère, les auteurs en font l'histoire, la divisent en plusieurs époques, la conduisent régulièrement jusqu'au siècle des Youen, et tout à coup s'arrêtent, comme si le drame chinois, depuis lors, « avait fait son repos de sa stérilité. » Qu'est-ce à dire ? Et que devons-nous croire. « On joue sur le théâtre chinois, dit M. Paul Perny, des pièces qui ont de mille à douze cents ans de date : elles sont comprises comme si elles dataient d'hier; » et il semble insinuer que ces antiquités formeraient, elles toutes seules, tout le répertoire du théâtre chinois. De son côté, M. Théophile Piry nous apprend que le roman des *Pruniers merveilleux* « forme le sujet d'une pièce de théâtre des plus goûtées en Chine,» et lui-même ne fait pas remonter la rédaction du roman au-delà du XVIIe ou XVIe siècle de notre ère. Nous savons encore que *le Pi-pa-ki*, ou *Histoire du luth*, qui peut-être serait le chef-d'œuvre du théâtre chinois, si ses dimensions n'en faisaient plutôt un roman dialogué qu'un drame ou une comédie, date à peine de la fin du XIVe siècle. Enfin tous les voyageurs nous parlent à l'envi des représentations dramatiques où ils ont assisté à Shanghaï, à Canton, à Pékin, et les titres des pièces qu'ils ont vu jouer ne ressemblent guère aux titres de celles que nous connaissons (1). Cependant ni Bazin, dans sa *Chine moderne*, ni M. Paul Perny, ni M. Tcheng-ki-tong n'ont poussé leur histoire du théâtre chinois au-delà du siècle des Youen. La matière leur a-t-elle manqué, ou ont-ils fait défaut à la matière ? On aimerait au moins à le savoir, et le moindre renseignement de ce genre eût mieux fait notre affaire que les plaisanteries, fort agréables sans doute, quoique un peu vieilles peut-être, du général Tcheng-ki-tong sur « l'esprit de

(1) Voyez à ce propos : *la Chine familière*, par M. Jules Arène. Paris, 1883; Charpentier. J'y relève les titres suivans : *le Rameau d'or battu*, drame historique, et : *Fou-pang laisse tomber son bracelet, la Fleur palan enlevée, la Marchande de fard, le Débit de thé de l'Arc de fer.*

Paris » et autres sujets circonvoisins. Ce général chinois est devenu vraiment trop Parisien; il nous parle trop de nous-mêmes, pas assez de la Chine, et, décidément, il se déguise trop. A moins peut-être que nous ne soyons nous-mêmes et au fond plus Chinois que nous ne le croyons. Si quelques années de Paris ont suffi pour faire de M. Tcheng-ki-tong un Parisien tellement achevé, c'est peut-être que tous les Chinois ne sont pas à la Chine, et qu'il y a parmi nous des mandarins sans le savoir, mandarins administratifs et mandarins de lettres, et aussi moins de Parisiens qu'on ne le pense à Paris. Sérieusement, dans les ressemblances et dans les affinités du théâtre chinois avec le nôtre, comme aussi dans celles de la littérature chinoise avec la littérature européenne en général, pour le fond sinon pour la forme, il ne se peut pas que l'on ne voie que des rapports de surface, et il doit y avoir quelque chose de plus.

Tutto il mundo e fatto come la nostra famiglia : ce serait une belle occasion de répéter le mot d'Arlequin, et de s'en prendre à la psychologie des nationalités. Décidément, les différences ne sont qu'à l'extérieur, et dans toutes les races d'hommes comme sous toutes les latitudes, c'est toujours un peu et partout la même chose. Quelques particularités locales n'empêchent pas qu'à la Chine et ailleurs, ce soient les mêmes « biens » que les hommes poursuivent; les mêmes besoins, les mêmes désirs, les mêmes passions qui les meuvent à cette poursuite; et au bout de la course le même néant, ou du moins la même mort qui les attende. Si les soubrettes du théâtre chinois ne valent pas peut-être les nôtres, les Marinette et les Nérine, les Lisette et les Dorine de notre vieux répertoire, il faut avouer cependant qu'elles leur ressemblent fort; et en Chine comme chez nous, le rêve des bacheliers, — et de leur famille, — est le même : un bon emploi, bien renté, et un beau mariage. Chose plus étonnante ! les passions s'y trahissent de la même manière, par les mêmes symptômes, elles y tiennent le même langage et y causent les mêmes désordres. En Chine, qui le croirait? l'ivrognerie consiste à boire plus que de raison, et l'avarice à tenir trop serrés les cordons de sa bourse. Comme le seigneur Harpagon, le seigneur Kou-jin prête sur gages, et quand Li-taï-pé célèbre les plaisirs de l'ivresse, ni Désaugiers ni Panard ne sont mieux inspirés par le vin. J'ai déjà dit plus haut que les héros de roman, très différens en cela de Sindbad le marin ou même d'Ali-Baba, n'accomplissaient guère d'exploits qui ne fussent à la taille de nos bacheliers. Il est vrai qu'une fois bacheliers, on les voit tous aspirer à devenir licenciés; mais allez au-delà des mots, ce n'est en réalité qu'une ressemblance de plus : à la Chine, tous les sous-chefs aspirent à devenir chef, tous les sous-préfets à devenir préfet, et tous les secrétaires d'état à devenir ministre.

Je ne sais, à ce propos, si je dois hasarder une pensée singulière ; mais ne serait-ce pas nous dont la naïveté mettrait entre les hommes des différences qui n'y sont point? Par exemple, il nous paraît bizarre, et même extravagant, qu'au lieu de filets de sole, je suppose, un homme se nourrisse d'ailerons de requin, et nous inférons de là qu'il doit avoir le corps autrement fait que nous. C'est un syllogisme dont la majeure pourrait être ainsi mise en forme : Il n'y a d'hommes dignes de ce nom que ceux dont la table est servie comme la nôtre. Cette majeure semble au moins contestable. De même encore, n'ayant pas, nous, les yeux obliques et les pommettes saillantes, nous avons décidé qu'un Chinois, les ayant tels, ne saurait ni sentir ni penser comme nous. Il y aurait là de quoi parler beaucoup. Mais, s'il se nomme enfin Pé-min-Tchong ou Tchao-hing-sun, pour le coup, nous avons vraiment de la peine à le prendre au sérieux : — en effet, rue Charlot, au Marais, ou du côté des Batignolles, on s'appelle plus ordinairement Nonancourt ou Beauperthuis ; — et on nous persuadera peut-être, en s'y prenant bien, que Pé-min-Tchong est notre semblable, mais non pas jamais qu'il puisse être notre égal.

Il l'est pourtant ; et ce qu'il y a de plus admirable, c'est qu'en réalité nous ressemblons bien plus à Pé-min-tchong ou à Tchao-hing-sun qu'à aucun des héros du *Shah Nameh* ou du *Mahabharata*, que dis-je ? plus qu'à ceux même peut-être de l'*Iliade* ou des *Niebelungen*. L'ethnographie, la linguistique, la psychologie des races auront beau dire; elles ne prévaudront pas contre l'histoire. Oui, sans doute, pour l'ethnographie, s'il existe une race qui diffère de la nôtre, c'est la jaune, en admettant d'abord qu'il y ait une race jaune, et c'est la chinoise, en admettant que les quatre cent millions d'hommes qui peuplent cet énorme empire appartiennent à une seule et même race. Oui, s'il est une langue dont les sons n'apportent rien de connu à nos oreilles, dont les caractères ne représentent à nos yeux rien de déjà vu, dont la logique enfin déroute toute la nôtre, c'est la langue des Thai-tseu, la langue du *Hao-kiéou-tchouan* (*la Femme accomplie* ou *l'Union fortunée*) et la langue du *Pin-chan-lin-yen* (*les Deux Jeunes Filles lettrées*). Eh oui, encore, s'il est une civilisation dont les coutumes soient faites pour exciter à la chicane ce que Voltaire appelait « notre esprit contentieux, » c'est le pays où, sous l'uniformité d'un même vêtement, s'évanouit en quelque sorte la distinction des sexes, où l'on se garderait, comme d'une grossière impolitesse, de se découvrir devant un supérieur, où l'on dit qu'un cercueil est le plus beau présent que l'on puisse faire à un parent âgé. A ne considérer que l'extérieur, nous sommes plus voisins d'un Huron, s'il en existe encore, que d'un Céleste, comme l'on dit; nous le croyons du moins, et il le croit ainsi lui-même. Ouvrons cependant les livres de cet

« homme jaune » et consultons l'histoire de « cette face de lune : » voici qu'aussitôt nous nous sentons apparentés de plus près à cet étranger qu'à la plupart de ceux qui passent pour sortir avec nous d'une même origine : l'Indou, le Persan, le Slave même peut-être. Et réciproquement c'est lui, qui, de tous les Asiatiques, avec le plus d'aisance et de sûreté, dès qu'il le veut, s'assimile tout ce qu'il veut de nos habitudes et de nos pratiques. Quel est donc ce mystère, ou plutôt cette énigme? et pourquoi passe-t-on à côté d'elle comme sans la voir? « Comment se fait-il, demandait jadis M. Émile Montégut, comment se fait-il que ces frères mongoliques semblent avoir avec les nations européennes une parenté d'âme et d'intelligence si étroite, tandis que les autres peuples orientaux, qui sont nos véritables parens selon la chair et les lois de la race, n'ont avec nous, pour ainsi dire, qu'une parenté de visage et de couleur? Comment se fait-il que nous retrouvions en Chine la morale que nous considérons comme la plus favorable au bonheur du genre humain, le même esprit d'humanité que nous considérons comme le meilleur instrument du perfectionnement de notre espèce, le même rationalisme éclairé que nous considérons comme la véritable religion de l'homme civilisé? Comment se fait-il enfin que les seuls peuples qui nous soient parens par l'âme soient précisément ceux qui, selon la critique, nous sont étrangers par la race, les Juifs et les Chinois (1)? » La question est toujours pendante, elle offre toujours le même intérêt, et aussi les mêmes difficultés. Mais n'est-elle pas digne d'être enfin traitée? car si l'on ne la traite pas on avoue qu'elle est insoluble, et si elle est insoluble, que reste-t-il de la prétendue psychologie des nationalités? J'incline pour ma part à la croire en effet insoluble.

F. Brunetière.

(1) *Livres et âmes des pays d'Orient*, par M. Émile Montégut. Paris, 1885; Hachette.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

28 février.

Les présomptueux du règne républicain d'aujourd'hui, les aveugles ou les satisfaits, et ceux qui ne demandent pas mieux que de prendre le plus tôt possible leur place parmi les satisfaits, disent volontiers quelquefois : « De quoi vous plaignez-vous? que vous faut-il de plus? Est-ce que l'ordre ne règne pas dans la France entière, à Paris, la ville des insurrections, comme dans le dernier des hameaux? Jamais il n'y eut moins d'agitation, moins de menaces ou de signes de sédition. Tout est merveilleusement tranquille. Il y a bien, il est vrai, des réunions où quelques exagérés parlent toujours d'exterminer le capital et les capitalistes, les exploiteurs et les patrons, appelant les assassinats des exécutions et les crimes odieux des actes de justice populaire; mais ce n'est rien, ce ne sont que des discours de républicains un peu échauffés, on n'y prend garde. Le pays ne vit pas moins en pleine paix sans s'émouvoir de quelques excitations ou de quelques manifestations bruyantes. » — Oui, sans doute, l'ordre matériel règne dans le pays. La France, la vraie France, a le goût de la paix parce qu'elle a le goût du travail, parce qu'elle est de mœurs simples, d'habitudes industrieuses, et ce n'est pas la première fois qu'on peut remarquer que la grande masse nationale vaut mieux que tous ceux qui cherchent à l'agiter, qui prétendent parler pour elle, qui se flattent de la représenter et de la gouverner avec leurs passions. La France se défend dans sa vie de tous les jours par la force de ses instincts et de ses traditions. Elle vit d'une vieille impulsion, elle résiste encore aux influences malfaisantes, elle a été jusqu'ici un modèle de calme et de

tempérance; mais c'est justement le point délicat. Combien de temps pense-t-on que puisse durer ce singulier phénomène, ce contraste saisissant d'un pays qui demeure tranquille, comme on le dit, qui ne demande qu'à être tranquille, et d'une politique qui ne vit que d'expériences agitatrices ou de complaisances pour les fantaisies d'un radicalisme impatient de toutes les subversions?

C'est la question d'hier, c'est la question d'aujourd'hui et de demain. On ira ainsi tant qu'on pourra, c'est possible. On se prévaudra jusqu'au bout d'une tranquillité qui se soutient pour ainsi dire d'elle-même, qui n'est assurément pas l'œuvre des politiques qui règnent et qui gouvernent. Peut-on se faire l'illusion que cette tranquillité spontanée et sans protection se prolonge indéfiniment pour le bon plaisir des optimistes du jour? Se figure-t-on que tout se passe ainsi sans conséquence, qu'il soit permis de signaler des classes entières, des chefs d'industries, des ingénieurs, des financiers aux fureurs populaires, de réhabiliter le meurtre, d'exciter tous les jours à de nouveaux attentats, sans que la paix sociale en soit ébranlée? Imagine-t-on qu'il soit possible de passer son temps à désorganiser les ressorts de l'état, à énerver la justice, à désarmer la vigilance, à émousser la répression sous le regard complaisant des pouvoirs régnans, et que la sécurité publique n'en soit pas sensiblement diminuée? Pense-t-on qu'une ville comme Paris puisse être réduite à l'humiliant régime de ces administrateurs de hasard qui lui font un rôle ridicule devant le monde, qui refusent une petite somme pour le centenaire de François Arago sous prétexte que ce savant homme n'était pas assez bon républicain, — et que la paix, l'honneur de la cité soient bien en sûreté? Croit-on que le gouvernement lui-même puisse se croire obligé d'écouter toutes les délations, d'obéir aux plus vulgaires suspicions en frappant des prêtres, en déplaçant des régimens, et qu'il n'en résulte pas du doute, de la défiance dans l'opinion? Suppose-t-on enfin que toutes ces excitations, ces anomalies, ces fantaisies de désorganisation ne doivent pas à la longue avoir leur effet dans toutes les conditions de la vie publique? Mais s'il y a au contraire une chose sensible, c'est la difficulté croissante de vivre avec tout cela, c'est que tout ce qui fait la sûreté, la force, la garantie d'une société décroît et dépérit. Le pays, qui, lui, aime la vraie tranquillité parce qu'il en vit, qui craint tout ce qui peut affaiblir cette tranquillité, sent bien ce qu'il y a de peu rassurant dans cette politique qui parle toujours de l'ordre et qui n'en maintient pas, qui n'en respecte pas les plus simples conditions. C'est parce qu'il le sent qu'il l'a dit d'un mouvement spontané, instinctif aux dernières élections, et ce serait interpréter d'une étrange manière ses sentimens intimes de se figurer qu'il a déjà changé parce qu'il y a quelques jours, dans les départemens où il y a eu des invali-

dations, il a nommé quelques républicains à la place de quelques conservateurs.

On abuse d'une équivoque ou d'une apparence. Le pays n'a nullement changé depuis quatre mois. D'abord, il est bien clair que ces élections nouvelles, devenues nécessaires à la suite d'invalidations qui n'ont été qu'un coup de majorité et de force, se sont faites dans des conditions particulières qui devaient être peu favorables aux conservateurs. Les républicains, qui ont eu assez de crédit pour faire casser les élections d'octobre uniquement parce qu'elles leur avaient été contraires, n'ont pas caché qu'il s'agissait pour eux de prendre une revanche. Ils ont dit bien haut qu'ils entendaient cette fois réussir à tout prix, et ils ont appelé à leur aide toutes les forces, toutes les influences administratives. Ils n'ont pas eu seulement pour eux les circulaires ministérielles qui ont mis publiquement au service des préfets tous les fonctionnaires, ils ont eu recours, sans aucun scrupule il faut le dire, à tous les moyens avoués ou inavoués : pressions, captations, intimidations, menaces de toute sorte. M. le ministre des cultes a mis son autorité à leur disposition par la suppression des traitemens des desservans suspects, — ce qui est un procédé électoral employé probablement pour la première fois. Les républicains d'aujourd'hui ont eu un succès fait pour flatter leur orgueil : ils ont prouvé aux derniers partisans de l'empire de 1852, s'il en est encore, qu'ils pouvaient être surpassés. Ils ont perfectionné la candidature officielle! Un certain déplacement de suffrages, dans ces conditions, n'a sans doute rien d'extraordinaire. Même avec ce déploiement d'influences officielles, cependant, à quoi est-on arrivé? Le résultat matériel et définitif du scrutin peut avoir son importance, il peut être légalement décisif, il n'est pas tout. Que des députés élus le 4 octobre, invalidés par la chambre d'un coup d'autorité sommaire, n'aient point été réélus le 14 février, qu'il y ait quelques conservateurs de plus ou de moins au Palais-Bourbon, peu importe : en réalité, ces quelques conservateurs n'auraient décidé, en aucun cas, de la majorité dans le parlement.

L'essentiel pour le moment est dans la proportion des suffrages, dans le mouvement d'opinion dont le dernier scrutin est la mesure. M. Lambert de Sainte-Croix avait eu dans les Landes 37,000 voix au 4 octobre, il en a gardé 34,000 au 14 février. L'opposition avait eu 16,000 voix dans la Lozère, elle en a encore 15,000. Dans l'Ardèche, les conservateurs avaient eu presque tous 45,000 suffrages, ils ont retrouvé leurs 45,000 voix au dernier scrutin. De sorte que la situation n'a point changé autant qu'on s'est hâté de le dire. Il y a eu un effort violent qui a pu donner l'avantage matériel aux nouveaux élus. Le pays est resté moralement à peu près ce qu'il était, il n'a pas reculé. Ce qu'il disait au 4 octobre, il le dit encore au 14 février. Il y a quatre mois,

il exprimait ses inquiétudes, ses dégoûts, ses répugnances pour une politique qui le laissait sans confiance dans une tranquillité suspecte; il n'est point douteux qu'il a les mêmes impressions aujourd'hui, et c'est en face de cette situation que ministère et majorité ont toujours à prendre un parti, à se demander si ce qu'ils ont décidément de mieux à faire est de continuer ce qu'ils ont si bien commencé, de violenter les intérêts et les croyances, d'irriter au lieu de pacifier, d'ajouter aux griefs de minorités puissantes qui représentent après tout la moitié de la nation française.

Ce n'est point facile, nous en convenons, d'en revenir à mettre un peu de raison et de modération dans la politique, de s'attacher aux affaires sérieuses du pays. Il est bien plus aisé de jouer avec les interpellations et les incidens, de parler aux passions, de chercher quelque succès de parti en cédant aux entraînemens et aux fantaisies qui se succèdent. Il y a des républicains toujours prêts à se remettre en campagne, à tenter les diversions bruyantes et irritantes en soulevant des questions comme cette affaire des princes, si singulièrement réveillée il y a quelques jours. A quel propos l'affaire des princes? A-t-on voulu détourner l'attention des difficultés bien autrement graves, bien autrement pressantes que le gouvernement et les assemblées ont à résoudre? Y a-t-il quelque tactique obscure imaginée pour mettre un ministère dans l'embarras? Est-ce tout simplement la fantaisie turbulente de quelques députés qui ne peuvent rester en repos, qui ont voulu faire du bruit? Ce sera tout ce qu'on voudra, c'est dans tous les cas une violence inutile. Maintenant cette proposition d'expulsion des princes, qui s'est si étrangement produite, il y a quelques jours, et qui a été provisoirement renvoyée à une commission d'initiative parlementaire, sera-t-elle prise en considération? Est-elle destinée à s'aggraver, à compliquer une politique intérieure déjà assez embrouillée? Le gouvernement, à ce qu'il semble, se serait passé de l'incident; il a commencé par déclarer qu'il n'avait pas besoin de lois nouvelles, qu'il était suffisamment armé contre toutes les tentatives qui pourraient être un péril ou une menace pour la république, et il a paru décidé à refuser le dangereux cadeau d'une nouvelle loi de proscription qu'on voulait lui faire. Malheureusement M. le président du conseil ne va pas toujours au bout de ses résolutions; il s'arrête quelquefois en chemin pour interroger la direction des vents, et, après avoir paru résister dans un premier mouvement qui était le bon, il a paru céder depuis en acceptant, pour faire plaisir à ses amis du radicalisme, une sorte de déclaration assez vague, assez générale qui remettrait au gouvernement un droit facultatif dans un intérêt de sûreté générale. Ce serait un droit discrétionnaire d'autant plus dangereux qu'il serait indéfini et illimité, transmis de ministère en ministère, et dont l'ap-

plication dépendrait toujours d'une délation, d'un emportement de majorité; ce serait, en un mot, l'arbitraire légalement établi pour cause de suspicion! C'est toujours là qu'on en vient avec une question de ce genre, qu'on ferait beaucoup mieux de ne pas soulever, — et à laquelle l'intervention du prince Napoléon n'ajoute certes rien de bien sérieux. Le prince Napoléon a voulu, sans doute, faire parler de lui; il a cru devoir mêler à un incident assez délicat par lui-même un peu d'excentricité, et il a écrit une lettre où il dit toute sorte de choses étranges, inattendues, — qu'il n'a jamais été dans les rangs des émigrés, qu'il est le descendant de Napoléon Ier, qu'il a été désigné par sept millions trois cent mille suffrages, mais qu'il est républicain, et que, si l'on veut expulser, il faut aller à la maison voisine, pas chez lui, seul et vrai défenseur de la révolution française! Voilà qui est entendu et qui est certes fait pour recommander le prince Napoléon à la confiance nationale aussi bien qu'aux républicains qui méditent des mesures contre les princes.

Non, assurément, ce n'est pas avec des propositions de colère et d'expulsion qu'on peut espérer relever la direction des affaires, rendre au pays la sécurité, la confiance. Ce n'est pas non plus apparemment, en poursuivant avec un redoublement de passion vindicative et puérile la guerre aux croyances, en mettant comme une acrimonie nouvelle dans les affaires de religion et d'enseignement que le gouvernement peut compter refaire une situation moins troublée, moins incertaine. M. le ministre de l'instruction publique et des cultes, pour sa part, est depuis quelque temps engagé dans une singulière campagne, où il peut se promettre sans doute l'appui des passions radicales qu'il flatte, mais où il prépare, à coup sûr, à la république d'étranges difficultés par la légèreté imprévoyante et tranchante avec laquelle il traite toutes les garanties libérales aussi bien que les sentimens religieux. Il ne s'arrête devant rien, et il y a dans cette politique, il faut en convenir, quelque chose de plus triste, de plus blessant que la guerre déclarée et ouverte: c'est la violence qui ne s'avoue pas, qui a la prétention de se déguiser sous de médiocres subterfuges de procédure et d'interprétation. M. le ministre des cultes, on le sait, a entrepris depuis les élections de « faire sentir son autorité, » selon l'expression de la déclaration ministérielle du mois dernier, aux ecclésiastiques qui lui ont été signalés comme suspects. Il n'a pas entendu les accusés et ceux qui pouvaient les défendre, il a frappé! Il a privé une multitude de desservans de leur traitement et il a supprimé les vicaires partout où il l'a pu. Naturellement les évêques se sont émus; ils ont exprimé des plaintes plus ou moins vives, presque toujours modérées, dans des mandemens, dans des lettres pastorales, prévenant les paroisses que le service du culte pouvait être interrompu, ou faisant appel aux fidèles pour subvenir à l'entretien de leurs prêtres privés de leur traitement.

M. le ministre des cultes qui prétend fièrement se mesurer avec les cardinaux et qui ne respecte pas toujours l'âge, s'est offensé du langage de quelques évêques qui n'ont pas reçu assez humblement la signification de ses ordres; il s'est fâché, et l'un des prélats, M. l'évêque de Pamiers, a été traduit devant le conseil d'état comme prévenu d'abus pour une lettre pastorale. Soit, jusque-là il n'y a rien que de régulier; mais c'est ici que l'aventure devient extraordinaire et que la politique nouvelle se dévoile dans son ingénieuse duplicité.

Comment suppose-t-on que le conseil d'état a bien pu motiver la déclaration d'abus qu'il ne pouvait refuser au gouvernement? C'est une merveille d'interprétation juridique. Le jugement est hors de cause, les motifs sont curieux. Le conseil d'état aurait pu ne rien dire, il aurait pu n'invoquer que des raisons générales: il a trouvé mieux! Il déclare « qu'en droit toute paroisse légalement établie doit être desservie, que si par une cause quelconque le service du culte ne peut être assuré par le titulaire d'une cure, il appartient à l'évêque d'y pourvoir suivant l'exigence des cas; » il ajoute qu'au lieu de s'occuper d'accomplir ce devoir, M. l'évêque de Pamiers a eu le tort de « s'adresser directement aux fidèles de plusieurs paroisses et de faire naître dans leur esprit la crainte de la suspension du service religieux,.. » qu'il a ainsi dénaturé le caractère de la décision ministérielle et « fait usage d'un procédé pouvant troubler arbitrairement les consciences. » De sorte que c'est le ministre qui supprime le traitement d'une cure « légalement établie, » — c'est l'évêque qui est responsable de l'interruption du service religieux, qui est seul coupable si les populations n'ont pas leur curé pour baptiser leurs enfans, pour visiter leurs malades, pour accompagner leurs morts! Et avec quoi veut-on qu'un évêque, celui de Pamiers ou tout autre, fasse vivre ses prêtres, si on supprime leur traitement et si, d'un autre côté, il ne peut pas s'adresser aux fidèles pour leur demander des ressources? Où veut-on qu'il trouve de nouveaux prêtres, en l'absence de ceux qui sont frappés, lorsqu'on fait tout ce qu'on peut pour rendre chaque jour plus difficile le recrutement du clergé? Il faudrait du moins être franc, avouer le but qu'on poursuit, au lieu de se perdre dans d'indignes subtilités; mais on veut tout à la fois frapper des prêtres suspects et ne pas laisser croire aux populations qu'on peut troubler leur service religieux. Voilà le secret! M. le ministre de l'instruction publique et des cultes a eu, dit-on, autrefois, il doit y avoir longtemps, quelques idées ou quelques velléités vaguement libérales. Il s'en est visiblement corrigé, il y a renoncé dans sa double fonction. Le ministre des cultes le prouve avec ses singuliers procédés dans les affaires religieuses, et le ministre de l'instruction publique se montre, certes, un étrange libéral dans cette discussion si sérieuse, si savante, si instructive qui se déroule encore devant le sénat, qui a en apparence pour objet l'organisation de l'enseigne-

ment primaire, où il ne s'agit en définitive que de pousser à outrance ce qu'on appelle, d'un mot assez barbare, la « laïcisation » scolaire.

A vrai dire, avec un peu de prévoyance politique, avec quelque sollicitude pour la paix morale, le gouvernement aurait pu laisser sommeiller encore cette loi nouvelle par laquelle on prétend en finir avec les influences anciennes et couronner les lois de ces dernières années en introduisant d'une façon définitive et obligatoire l'esprit laïque dans le personnel comme dans le programme de l'enseignement primaire. Le gouvernement avait plus d'une raison sérieuse. D'abord il est bien certain que cette loi, telle qu'elle est, impose à l'état, aussi bien qu'aux communes, de lourdes charges nouvelles, et voter ainsi dans une sorte d'obscurité des dépenses qu'on ne peut même pas calculer, c'est une étrange manière de préparer le rétablissement de l'ordre financier qui est une des premières nécessités publiques, qui est assurément un des premiers vœux du pays. De plus, s'il est un fait que les élections dernières ont rendu évident, c'est que ces lois d'enseignement primaire, telles qu'on les fait depuis quelques années, ne sont rien moins que populaires dans bien des régions de la France. Elles troublent dans leurs habitudes, dans leurs sentimens, les populations rurales qui tiennent à une certaine instruction religieuse, à leurs instituteurs congréganistes, à leurs modestes sœurs enseignantes. Tout récemment encore, dans le Gard et dans quelques autres contrées, le gouvernement, en voulant substituer ses instituteurs officiels aux frères, aux sœurs, a rencontré la plus vive résistance parmi les habitans, dans les conseils municipaux, et chose étrange, il a fallu employer la gendarmerie pour introduire l'enseignement laïque dans les villages ! Le gouvernement était averti. C'était assurément une raison pour ne rien précipiter. On aurait pu du moins, dans tous les cas, se préoccuper des sentimens des populations, mettre quelques ménagemens dans la loi, s'étudier à organiser un enseignement en dehors des malfaisantes influences de parti et de secte. On a préféré en finir sans plus de retard, aller jusqu'au bout, puisqu'on avait une majorité, faire une œuvre partiale, étroite, irritante, conçue de façon à ne tenir compte ni des sentimens des populations ni même des vœux des conseils municipaux : c'est la loi nouvelle établissant la « laïcisation » définitive, obligatoire et immédiate !

Les auteurs de la loi et ceux qui l'ont défendue, M. le ministre de l'instruction publique, le rapporteur du sénat, croient avoir tout dit lorsqu'ils ont inscrit au frontispice de leur œuvre ce mot de neutralité religieuse des écoles, qui à leurs yeux couvre tout, qui leur semble la souveraine garantie. La neutralité, c'est facile à dire ; malheureusement, ce n'est qu'un mot. Cette neutralité dont on parle, elle prend justement, du premier coup, par la manière dont elle est instituée et

expliquée un caractère d'hostilité contre les croyances d'une partie de la population française. Elle trouve sa signification dans ces manuels civiques qui ont la prétention de tout renouveler et dans les livres où l'on prend soin de supprimer le mot de Dieu pour ne pas gêner la liberté des enfans! En mettant les choses au mieux, c'est la neutralité telle que l'interprète M. le rapporteur du sénat, qui ne veut pas bannir Dieu des écoles, mais qui veut qu'on enseigne le dieu de la philosophie, le dieu de la raison, le dieu des bonnes gens, qui prétend qu'on substitue à l'ancienne trinité la trinité républicaine. C'est aussi, si l'on veut, la neutralité telle que la comprend M. le ministre de l'instruction publique, qui a ses théories sur les dogmes, sur le rôle du sentiment, et qui ne se défend pas de quelques facéties sur les superstitions cléricales. C'est ce qu'on entend aujourd'hui par la neutralité religieuse dans les écoles. — Mais enfin, dira-t-on, l'état laïque, républicain, enseigne ce qu'il veut; il n'empêche pas un autre enseignement, qu'on n'appellera plus l'enseignement libre, — le mot est supprimé, — qu'on appellera désormais l'enseignement privé. Oui, sans doute, les Français croyans et chrétiens, comme c'est leur devoir légal, contribueront à payer chèrement un grand service d'enseignement public qu'ils considèrent comme hostile à leur foi, — et puis ils seront libres d'organiser à leurs frais un autre enseignement, qui restera d'ailleurs, sans garanties, sous la surveillance jalouse de l'enseignement officiel. C'est là ce qu'on appelle la liberté, l'équité, l'égalité des charges!

Cette loi, si étrangement marquée du sceau de l'esprit de parti ou plus encore de l'esprit de secte, elle n'a pas trouvé seulement de puissans et ardens adversaires parmi des conservateurs comme M. Chesnelong, M. Buffet; elle a rencontré de sages et éloquens contradicteurs parmi des hommes comme M. Bardoux, qui a fait ce qu'il a pu pour arrêter au passage quelques-unes des dispositions les plus criantes, pour sauver quelques principes libéraux, et qui n'a pas réussi. Vainement M. Bardoux a montré le danger d'aggraver sans cesse les divisions, de « couper le pays en deux, » et a essayé de faire accepter quelque adoucissement en réservant pour les conseils municipaux le droit d'avoir une opinion sur la « laïcisation » de leurs écoles. C'était une atténuation bien simple qu'il demandait au nom de la liberté des communes, au nom de la paix, et même dans l'intérêt de la république : il a échoué comme s'il n'était qu'un simple réactionnaire! Vainement M. Bardoux a tenté encore d'obtenir une organisation meilleure, plus équitable, du conseil départemental, où l'enseignement privé, à peine représenté, reste sans garanties: il a été tout au plus écouté! L'esprit de parti ne souffre aucune contradiction, n'admet pas qu'on lui parle de garanties, de liberté. Il accepte tout pour la domi-

nation! Ces singuliers réformateurs, qui veulent faire de l'enseignement public un instrument de règne, se sont exposés à entendre l'autre jour un sénateur leur dire ironiquement : « Ah! si on avait parlé ainsi sous l'empire, vous auriez poussé de beaux cris! » Tout ce que les républicains ont reproché aux autres, en effet, ils le font aujourd'hui avec aggravation, et c'est parce qu'ils n'ont pas plus de mémoire que de prévoyance qu'ils en sont à se débattre au milieu de toute sorte d'œuvres sans avenir, dans une tranquillité précaire qu'ils ne sont pas sûrs de pouvoir défendre.

Si les Français d'aujourd'hui ne sont pas arrivés à savoir se conduire, ce n'est pas faute de pouvoir s'éclairer de toutes les expériences du passé. Ils n'ont qu'à lire dans leur propre histoire, l'histoire de ce grand et malheureux pays de France, à rouvrir de temps à autre les annales du siècle, ils y retrouveront tous les spectacles instructifs, les révolutions, les guerres, les fautes des hommes et des partis. Ils n'ont qu'à regarder derrière eux pour voir passer et se succéder, comme dans une galerie mobile, cinq ou six gouvernemens qui se sont tous promis d'être définitifs et éternels, et dont les plus heureux, les plus durables, n'ont pas vécu vingt ans. Ils ont eu sans doute leur raison d'être, leur destinée, leur caractère, ces gouvernemens dont quelques-uns ont été l'honneur de la France et auraient mérité de vivre. Ils ont représenté des idées ou des traditions différentes, ils ont été l'expression vivante et originale des opinions, des sentimens, des vœux du pays à un instant de l'histoire. Ils avaient évidemment aussi quelque faiblesse secrète, puisqu'ils n'ont pas pu aller au-delà de quinze ou dix-huit ans, au plus, — au-delà de la génération qui les avait vus naître. Ils ont eu un trait commun : ils ont péri moins sous les coups de leurs ennemis, dix fois vaincus, que par les divisions et les querelles intestines, parce qu'après avoir épuisé leur sève et leur force d'impulsion à disputer et à conquérir leur existence, ils ne se sont pas renouvelés, parce que le moment est venu pour eux où ils ont eu les faiblesses, les aveuglemens du règne et du succès. C'est le destin de ce régime de juillet, qui n'a pas été plus heureux que les autres, que M. Paul Thureau-Dangin fait revivre dans une œuvre aussi intéressante qu'instructive, — *Histoire de la monarchie de juillet*, — en se servant de tout ce qu'il a pu recueillir de souvenirs, de confidences, de témoignages intimes des contemporains.

Qu'est-ce que cette époque de 1836-1840 que M. Thureau-Dangin aborde aujourd'hui dans le troisième volume de ses sincères et habiles récits? C'est justement l'heure décisive qui est la crise des gouvernemens nouveaux. C'est la transition entre les premières années de combat où toutes les volontés, toutes les intelligences, tous les courages se sont unis pour faire face à l'ennemi, pour fonder la monar-

chie nouvelle, et l'ère des divisions, des fractionnemens, où le régime avec des apparences de succès, s'affaisse par degrés en se croyant définitivement établi. C'est l'intérêt singulier de cette date de 1836. Les grandes luttes des premières années ont cessé par la défaite des factions. Les deux ou trois grands ministères qui ont décidé de la politique et du succès du régime, qui lui ont donné la force et l'équilibre, ont disparu aussi. Des hommes qui se sont illustrés ensemble au combat, qui ont formé un instant le plus puissant faisceau de talens, les uns sont déjà morts, les autres commencent à se séparer, à faire des tiers partis, à opposer drapeau à drapeau, politique à politique. C'est l'ère des confusions parlementaires, des conflits d'ambitions, des rivalités d'influence, des jeux de l'intrigue politique. Une fois dans cette voie, les scissions s'accentuent et se multiplient, les ministères s'usent rapidement en manœuvres stériles au milieu de l'incohérence des partis. M. Thiers, qui, le premier, a essayé de faire sous son propre nom son ministère du 22 février 1836, a bientôt couru son étape : avant sept mois, il est au bout. A M. Thiers succède M. Molé, qui s'allie avec M. Guizot et ses amis les doctrinaires : c'est encore l'affaire de peu de temps; avant sept mois, l'alliance est rompue, on se sépare. M. Molé, resté seul, forme cette fois son ministère avec des hommes distingués, mais en dehors des grandes influences parlementaires, et, alors, il peut commencer à voir se former l'orage qui le menace. Il voit se préparer la guerre des grandes ambitions, des forces inoccupées du parlement ralliant et entraînant avec elles toutes les oppositions au combat contre un cabinet qu'on accuse d'être insuffisant, de n'être que le serviteur et le complaisant du prince. De là cette sorte de guerre civile au cœur du régime, ce grand déchirement qui s'est appelé la coalition de 1838-1839, où pendant des mois ce n'était pas seulement un ministère, c'était aussi la royauté qui se trouvait en cause dans sa dignité, dans ses prérogatives, et où ceux qui conduisaient la campagne étaient d'anciens ministres comme M. Thiers, M. Guizot, les chefs des partis constitutionnels, les plus puissans orateurs du parlement. Ces scènes d'autrefois que le jeune historien d'aujourd'hui ravive avec une habile et sincère sagacité, ne sont, il faut l'avouer, ni à l'honneur du régime parlementaire du temps, ni à l'honneur de ceux qui dévoilaient de singulières faiblesses d'ambition, d'étranges impatiences; elles sont du moins relevées par le talent et la puissance de parole d'hommes comme M. Guizot, M. Thiers, M. Berryer, M. de Lamartine, M. Molé, qui montraient à quel degré en était encore, jusque dans ces tristes et dangereux débats, l'éloquence française.

Cette coalition de 1838-1839, qui est comme le point central de ce nouveau volume de l'*Histoire de la monarchie de juillet* de M. Thureau-

Dangin, est sans nul doute la grande crise du régime de 1830. Le ministre qui était l'objet de tant d'animadversions et qui aurait mérité le succès par la fermeté avec laquelle il avait tenu tête à l'orage, le comte Molé, ne résista pas à un si formidable assaut ; il y périt comme chef de cabinet. La monarchie n'y périt pas du coup : elle put même voir avant peu la coalition se dissoudre dans l'impuissance, les coalisés se disperser, et elle a vécu dix ans encore avec toutes les apparences d'un établissement incontesté. Elle avait cependant reçu une profonde blessure dont elle s'est toujours ressentie, et des esprits comme M. de Montalembert, M. de Lamartine, n'ont pas hésité depuis à voir dans la coalition de 1838 une des causes premières de sa chute. Les causes de cette chute ont été certainement multiples, et elles ont agi lentement, obscurément. La monarchie de juillet avait dû nécessairement s'affaiblir par degrés plus qu'on ne le croyait, puisqu'un jour elle a disparu au premier choc d'une émeute vulgaire qui n'égalait pas les insurrections qu'elle avait dix fois vaincues. Elle n'a pas duré, voilà qui est clair. Mais ce qu'il y a de certain aussi, c'est que dans son ensemble, telle qu'elle a été, avec les faiblesses de l'institution et des hommes, elle est du petit nombre des gouvernemens qui n'ont fait que du bien, qui, en disparaissant, ont laissé le pays libre, prospère et respecté. Elle n'a sûrement laissé ni les ressources nationales compromises, ni le territoire amoindri, ni l'influence française diminuée, ni la paix morale troublée par les politiques de secte. — Le 24 février 1848 a commencé réellement une ère nouvelle qui dure encore. A chaque régime ses œuvres, à chaque période de l'histoire son caractère et sa moralité !

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES

L'Assainissement des villes par l'eau, les égouts, les irrigations, par M. A. Mille, inspecteur général des ponts-et-chaussées en retraite, conseil de la ville de Paris, 1 vol. in-8°. Paris, 1886; Dunod.

Ce n'est pas sans raison que l'auteur de ce livre compare les progrès, si réels et si manifestes, de l'hygiène publique, à la révolution économique qui a suivi la création des chemins de fer. Malheureusement, sous beaucoup de rapports, nous ne sommes pas encore sortis des tâtonnemens, des expériences et des controverses acrimonieuses. A Paris même, l'assainissement des habitations et de la rivière est loin

d'être achevé; de grosses difficultés paraissent devoir l'entraver longtemps encore.

On sait que le système adopté est celui de l'épuration par le sol, et qu'au dire des ingénieurs de la ville, les essais tentés, sur une grande échelle, à Gennevilliers, ont réussi à souhait. « La ville a cherché des cultivateurs libres, dit M. Mille; elle a fait à ses frais leur éducation, et a trouvé en eux les meilleurs auxiliaires. La plaine de Gennevilliers, avec ses doubles récoltes sur 600 hectares, ses deux cents familles vivant à l'aise malgré de forts loyers et ses 850 vaches laitières, nourries sur ses herbages, peut compter comme l'une des campagnes les plus fécondes du pays. Elle est le point d'appui de l'assainissement de Paris. » Mais l'épuration des eaux est encore bien incomplète : elle ne porte que sur un quart du débit total des égouts. Pour utiliser la totalité de ces eaux sales, et pour achever l'assainissement de la Seine, la ville réclame aujourd'hui un domaine d'arrosage plus vaste. Le projet comprend un prolongement d'aqueduc de 18 kilomètres, et l'établissement, au bas de la forêt de Saint-Germain, sur les terrains domaniaux d'Achères, d'un régulateur de 1,200 hectares qui permettra de consommer en régie ce que les cultivateurs libres n'auront pas utilisé sur le parcours. Cette demande rencontre une assez vive opposition, fondée principalement sur des considérations d'hygiène : on craint que cette irrigation abondante ne finisse par empoisonner l'air de la contrée, en y développant des miasmes paludéens. Dans ces circonstances, un livre comme celui que vient de publier M. Mille est d'un haut intérêt. On y trouvera l'historique aussi consciencieux que complet des efforts qui ont été successivement tentés pour améliorer les conditions hygiéniques de notre grande ville. On y trouvera, ce qui est moins connu, la description des systèmes employés avec succès à l'étranger, dans des villes comme Londres, Berlin, Bruxelles; on ne suivra pas sans profit M. Mille dans le récit de ce qu'il a vu par lui-même au cours de ses nombreuses missions en Angleterre, en Italie, en Espagne. On sera ainsi en mesure de se former une opinion motivée sur la question en litige.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Un bien vif mouvement de hausse s'est dessiné aussitôt après la liquidation de quinzaine. La hausse ne s'est pas limitée à nos rentes;

les fonds étrangers ont été poussés plus hardiment encore, quelques-uns du moins, que les nôtres, et un certain nombre de valeurs, depuis longtemps immobiles, ont commencé à s'agiter. Du 21 au 25, des réalisations se sont produites, et les plus hauts cours atteints ont été momentanément reperdus. Les dispositions du marché ont paru, pendant ces quelques jours, assez incertaines. On parlait beaucoup de ventes très sérieuses effectuées pendant le cours du mois en rentes 3 pour 100 et en amortissable, devant entraîner des livraisons de titres et une élévation des taux de report. De plus, malgré le ton optimiste des dépêches, on conservait quelques doutes sur l'imminence de la pacification dans l'Europe orientale. A l'intérieur, on commentait les résultats fâcheux du rendement des impôts et du trafic des chemins de fer, l'inopportunité de discussions comme celle qui est pendante sur les tarifs des transports des grandes compagnies, enfin les hésitations apparentes de la chambre à voter le traité de Madagascar et l'appréhension d'une crise ministérielle, possible, encore que très invraisemblable, à l'occasion de ce vote.

Nous devons ajouter que, cette semaine, a été nommée, dans les bureaux de la chambre, la commission chargée d'étudier la proposition de M. Ballue, concernant l'impôt sur le revenu, et de présenter un rapport à ce sujet. Cette commission se compose de 7 membres favorables au projet, et de 4 membres opposans.

S'il est vrai que la spéculation à la hausse, pour ces diverses raisons, ait éprouvé quelque indécision sur la tournure que prendraient les événemens à la fin du mois, il faut croire qu'elle s'est entièrement rassurée vendredi. Ce jour-là, on a cessé de croire ou d'affecter de croire que la Serbie et la Grèce pussent encore compromettre la paix en Orient. La reprise s'est accusée avec vigueur sur les places étrangères comme sur la nôtre, et la réponse des primes s'est effectuée aux plus hauts cours du mois.

Mais à peine cette réponse était-elle faite, qu'un nouveau revirement s'est produit. De nombreuses offres ont ramené nos fonds publics un peu en arrière des cours de la veille, et la semaine s'est terminée sur des tendances plus indécises que ne le faisait présager le début ardent de la dernière journée.

La plus-value obtenue sur le 3 pour 100, pendant la quinzaine, n'en reste pas moins très importante : 0 fr. 65, tandis que l'amortissable, dont on considère comme probable une émission nouvelle pour la conversion d'engagemens à court terme du Trésor, n'a monté que de 0 fr. 25. Le 4 1/2 s'est rapproché de 110 francs et gagne 0 fr. 50.

Sur les fonds étrangers, la hausse a été générale. Elle atteint 2 unités sur le 4 pour 100 hongrois; de une à deux unités sur les fonds russes; 0 fr. 65 sur le 4 pour 100 turc, à 15.65; 0 fr. 60 sur l'Exté-

rieure, à 57 1/8; 0 fr. 30 seulement sur l'Italien, à 97.80, à cause de la lutte engagée, devant le parlement de Rome, contre M. Depretis et son collègue le ministre des finances, M. Magliani. L'obligation unifiée, si longtemps immobile, a gagné 10 francs dans la seconde quinzaine de février, après avoir monté d'autant dans la première quinzaine.

Les recettes des chemins de fer sont partout en diminution, en Espagne et en Autriche aussi bien que chez nous. La moins-value pour la sixième semaine de l'exercice sur l'ensemble des réseaux de nos six grandes compagnies atteint le chiffre de 1,330,000 francs. Elle dépasse 4 millions pour les six semaines écoulées depuis le 1er janvier, proportion qui, appliquée au reste de l'année, donnerait une diminution générale de 32 millions pour la totalité de l'exercice. Il ne faut pas oublier que, l'année dernière, la diminution a été de 36 millions de francs. Ces chiffres ne disent que trop éloquemment l'intensité de la crise que traversent notre commerce, notre industrie et notre agriculture.

Ce qui ajoute encore à la signification des diminutions dont chaque période hebdomadaire amène le retour trop régulier, c'est que le nombre des kilomètres exploités est plus élevé en 1886 qu'en 1885, en sorte que la proportion de la moins-value du rendement kilométrique est encore plus élevée que celle du rendement total. C'est en exploitant 949 kilomètres de plus que l'année dernière que nos six compagnies ont eu 4 millions de moins de recettes brutes depuis le commencement de l'exercice.

Nous avons dit que les recettes des Chemins étrangers n'étaient pas meilleures. La diminution atteint déjà 1,275,000 francs depuis le 1er janvier pour les Autrichiens, malgré 88 kilomètres de plus. Les Lombards ont pour le même temps une moins-value de 325,000 francs. Le Nord de l'Espagne n'est pas plus favorisé et perd 333,000 francs. Il est vrai qu'il gagne 140,000 francs sur son réseau spécial des Asturies. Le Saragosse fait exception à la règle générale et présente pour les premières semaines de 1886 un accroissement de recettes brutes déjà très respectables, 624,000 francs, et cela sans augmentation d'étendue du réseau.

Au point de vue des cours, les variations ont été insignifiantes pendant cette quinzaine sur les actions de nos chemins de fer, malgré la campagne entreprise devant la chambre pour la diminution des tarifs. Le moment, il faut le reconnaître, serait assez mal choisi pour tenter dans cette voie des expériences aventureuses, qui naturellement tourneraient au détriment des compagnies, mais bien plus encore à celui de l'état, puisque les conventions de 1883 ont garanti aux actions un dividende minimum et que tout nouvel affaiblissement des recettes

correspondrait à de nouveaux sacrifices pour le Trésor du chef de la garantie. On n'évalue pas à moins de 70 à 80 millions les sommes que la garantie coûtera à l'état en 1887. Il est vrai que, par compensation, la somme totale que l'industrie des chemins de fer en France a payée à l'état en impôts de toute forme et toute nature pour 1885 atteint au moins 250 millions. Le Lyon a baissé de 10 francs à 1,262, l'Orléans a monté d'autant à 1,370. Les actions des quatre autres compagnies ont gardé les cours du 15 courant. Les Autrichiens ont baissé de 7 francs, les Lombards de 3. On constate plutôt quelque tendance à la reprise sur le Nord de l'Espagne et le Saragosse.

La Banque de France a baissé de 4,400 à 4,250, puis s'est relevée à 4,350. Il y a peu de titres flottans, et les vendeurs à découvert doivent s'attendre à tout instant à être punis de leur témérité. Cependant, la baisse est logique sur cette valeur si l'on considère la diminution constante des bénéfices. En 1885, les neuf premières semaines avaient produit 5,895,629 francs. La même période n'a donné, cette année, que 4,570,727 francs.

Le Comptoir d'escompte a tenu son assemblée générale le 30 janvier dernier. Il a été donné lecture aux actionnaires du décret, en date du 21 octobre 1885, aux termes duquel la durée de la société le *Comptoir d'Escompte de Paris* est prorogée pour vingt années à partir du 28 mars 1887. Le passage du rapport sur les opérations de 1885, ayant trait aux émissions faites aux guichets du Comptoir ou auxquelles il a participé, est caractéristique au point de vue des conditions où se trouvent placées en très grande majorité les établissemens de crédit : « Les émissions ont été peu nombreuses. La situation générale des affaires, l'inaction persistante de tous les marchés, la réserve dans laquelle se tiennent les capitaux, ont momentanément arrêté les opérations qui sollicitaient auparavant le concours des Banques. »

Heureusement pour ses actionnaires, le Comptoir d'escompte ne vit pas principalement d'émissions, mais plutôt de bonnes et solides affaires de banque. Aussi, bien que le ralentissement du commerce d'importation et l'état troublé de l'Orient aient amené une certaine diminution dans le chiffre des opérations des agences du Comptoir à l'étranger, les résultats de 1885, par suite du courant régulier d'affaires à l'intérieur, ont-ils été très satisfaisans. Ils se chiffrent par 7,700,000 de francs et ont permis de fixer le dividende à 48 francs. On comprend que, dans ces conditions, le titre reste bien classé et se maintienne aux environs de 1,000 francs. On peut, au surplus, apprécier la valeur du portefeuille du Comptoir par ce fait que, sur un mouvement d'escompte de plus d'un milliard et demi, ce portefeuille présente seulement un contentieux de 190,385 francs immédiatement passé

par compte de profits et pertes : « Ces résultats, dit le rapport, sont dus à la valeur des forces collectives auxquelles sont confiées les destinées du Comptoir. »

Le Crédit lyonnais tiendra son assemblée générale le 6 mars prochain. Le rapport des commissaires nous apprend que cet établissement a réalisé 6 millions de bénéfices nets en 1885, ce qui permet au conseil de proposer la fixation du dividende à 15 francs par action. Pour l'exercice précédent, le dividende avait été de 20 francs. Mais il avait fallu pour le parfaire prendre 1/2 million environ sur les excédens non répartis des exercices antérieurs, tandis que cette fois il ne serait distribué pour 1885 que ce qui a été réellement gagné pendant l'année.

Les titres des établissemens de crédit ont paru cette semaine disposés à secouer le long engourdissement dont ils étaient frappés. Le Crédit lyonnais a donné l'exemple, suivi bientôt par la Banque d'escompte. Le premier s'est relevé de 12 francs, la seconde de 22 à 25 fr. La Société générale est en reprise de 10 francs à 457. Le mouvement a été plus vif encore sur les banques étrangères, ou du moins sur celle qui a le plus vivement occupé la spéculation, la Banque ottomane, en hausse de 35 francs depuis le milieu du mois. La lutte a été des plus vives au moment de la réponse des primes sur cette valeur; elle reste à 531 après avoir atteint 540. Les négociations se sont ranimées aussi dans une certaine mesure sur le Mobilier espagnol, le Crédit foncier égyptien, le Crédit foncier hongrois, la Banque des pays autrichiens.

Le Suez, après s'être relevé de 2,160 à 2,200 et au-delà, s'est trouvé ramené par la réaction générale à 2,180. Les mouvemens ont encore été très violens sur le Panama. Partie de 450, l'Action a été portée à 485, puis refoulée à 445; nous la laissons à 455. L'Action du canal de Corinthe a gagné dans le même temps 35 francs. Le Gaz parisien, dont l'assemblée générale est convoquée pour le 25 mars, s'est élevé de 1,526 à 1,552.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

ont
es-

ro-
se-
au
on.
s il
cé-
ne
ant

lis-
Le
es-
fr.
ent
elle
en
lus
ste
ssi
ier
ns.
uvé
ore
e à
de
ont
de